

문헌발사학의논

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [étre 7-pp]

의

LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE

수동구문과 어휘구별

1995년 2월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어조언동

일·준·서

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES (see P. 71)
OF THE MIXED GRAMMARS

1963

112

A professeur
Maurice Griss

le 15 février
1955

Joon-Geo, 217

문학박사학위논문

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [*être V-pp*]

et

LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE

수동구문과 어휘문법

1995년 2월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어학전공

임 준 서

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [*être V-pp*]
et
LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE

수동구문과 어휘문법

지도교수 홍 재 성

이 논문을 문학 박사학위 논문으로 제출함.

1994년 10월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어학전공

임 준 서

임준서의 문학 박사학위 논문을 인준함.

1994년 12월

위원장 _____ (인)

부위원장 _____ (인)

위원 _____ (인)

위원 _____ (인)

위원 _____ (인)

**Thèse de Doctorat
en linguistique française**

**LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [*être V-pp*]
et
LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE**

Présentée par LIM Joon-Seo

Sous la direction de Monsieur le Professeur

HONG Chai-Song

**UNIVERSITE NATIONALE DE SEOUL
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES**

février 1995

Table des matières

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [*être V-pp*] et LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE

Notations 2

INTRODUCTION 3

1. Les constructions [*être V-pp*] et leur Lexique-Grammaire 3
2. Objet : la description syntaxique au niveau d'une phrase simple 4
3. Transformation et restructuration 6
4. Le passif 7
 - 4.1. Le statut linguistique du passif 7
 - 4.2. La fréquence du passif 7
 - 4.3. La fonction du passif 8
5. La définition formelle du passif 9
6. Exemples et acceptabilités 11
7. Présentation de l'étude 12

Première Partie

POUR ABORDER LE PASSIF

Chapitre I

TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION

1. Paraphrase dans la grammaire traditionnelle 16
2. De la notion de « distribution » à la notion de « transformation » 17
3. Transformation grammaticale et transformation textuelle 18
4. Transformation générative et transformation lexico-grammaticale 19
5. Transformation du Lexique-Grammaire 20
 - 5.1. Le sens dans la transformation passive 21
 - 5.2. Le rôle de la transformation lexico-grammaticale 22

- 5.2.1. Transformation comme une propriété syntaxique 22
- 5.2.2. Transformation bidirectionnelle 22
- 5.2.3. Transformation pour une typologie des phrases simples 23
- 6. Restructuration : Une nouvelle transformation 24
 - 6.1. Argument et complément 24
 - 6.1.1. Argument 24
 - 6.1.2. Actants syntaxiques : un sujet et des compléments 25
 - 6.2. Le calcul syntaxique du prédicat 27
 - 6.2.1. La notion syntaxique de « prédicat » 28
 - 6.2.2. Critères formels pour le Vsup 29
 - 6.3. Restructuration et Npréd 31
- 7. La renaissance de la distribution 34
 - 7.1. Elaboration de la notion de « distribution » 34
 - 7.2. Noms classifieurs (Classifieurs sémantiques) 37
 - 7.3. Trait sémantique des noms 38
 - 7.3.1. « Nhum » et « N-hum » 38
 - 7.3.2. « Nhum actif » et « Nhum non actif » 39
 - 7.3.3. « N-hum » et sa sous-classe sémantique 40
 - 7.3.4. Nom partie du corps (Npc) 41
 - 7.3.5. Nom non restreint (Nnr) 41
 - 7.4. Nom approprié 42

Chapitre II

LA DEFINITION DU PASSIF

- 1. Définition traditionnelle 45
- 2. Définition formelle : Transformation lexico-grammaticale 46
 - 2.1. Deux hypothèses concurrentes : Intersion et récession 47
 - 2.1.1. Intersion 47
 - 2.1.2. Récession actantielle 48
 - 2.2. Notre position : Intersion et restructuration 51
 - 2.2.1. Intersion 52
 - 2.2.2. Restructuration du GN préd 56
 - 2.3. Intersion apparentée 57
 - 2.3.1. Deux constructions associées par une relation de permutation (intersion) 57
 - 2.3.1.1. Se moyen 57
 - 2.3.1.2. Relation converse (Complément locatif standard et croisé) 58
 - 2.3.1.3. Relation neutre 60
 - 2.3.2. Constructions adjectivales en « V-ble » 62
 - 2.4. Relation d'inclusion 64
- 3. Une autre transformation : Adjectivation 64
 - 3.1. Adjectivation avec la passivation 64

- 3.2. Adjectivation et Dérivation 68
- 3.3. Adjectivation sans passivation 68
- 3.4. L'avantage de l'analyse unifiée par adjectif 71

Chapitre III

PARTICIPE PASSE : FORME ET FONCTION dans LE PASSIF

- 1. La morpho-syntaxe des PP 72
 - 1.1. PP, une catégorie autonome en français? 72
 - 1.2. Dérivation morphologique (Formation des V-pp) 74
 - 1.2.1. PP et sa source : quelle construction verbale? 75
 - 1.2.1.1. PP dérivé du verbe transitif : Vtr-pp 75
 - 1.2.1.2. PP dérivé du V intransitif : Vintr-pp 76
 - 1.2.1.3. Résiduels 79
 - 1.2.2. Les V-pp et préfixe négatif « in- » 81
 - 1.3. Les adjectifs de base et les adjectifs dérivés « V-pp » 84
 - 1.4. Adjectifs dérivés : V-pp « -ant » 88
- 2. Les fonctions des V-pp dans la phrase simple : V-pp prédicatif et support 89
 - 2.1. Prédication 89
 - 2.2. La restructuration du GN préd 90
 - 2.3. « V-pp » comme support ou prédicat 92
 - 2.4. Avantages de l'hypothèse par restructuration du GN préd 94
 - 2.5. Les limites de l'hypothèse 95

Deuxième Partie

REPRESENTATION DU PASSIF dans LE LEXIQUE-GRAMMAIRE

Chapitre IV

LE PASSIF DU LEXIQUE-GRAMMAIRE

1. Passif et Lexique-Grammaire 98
2. Les tables des verbes complétifs 99
 - 2.1. Observation générale 99
 - 2.1.1. [passif par] et [passif de] 100
 - 2.1.2. [N₁ est V_{pp} de ce QUP] 101
 - 2.1.3. Résiduels 120
 - 2.1.3.1. Entrées « être V-pp » : T1, T5 et T7 120
 - 2.1.3.2. Verbes auxiliaires et le passif : Table 1 122
 - 2.2. Remarques 123
 - 2.2.1. Deuxième complément infinitif et le passif 123
 - 2.2.2. Complément d'agent obligatoire 125
 - 2.2.3. Restructuration des verbes complétifs et le passif : [Qu P] / [N] [Vinf] 126
3. Les tables des verbes transitifs 128
 - 3.1. Observation 128
 - 3.1.1. [N₁ est V-pp W] 130
 - 3.1.2. [N₁ est V-pp en N₂] 132
 - 3.1.3. [N_{1c} est V-pp] : 32R1 133
 - 3.2. Remarques 135
 - 3.2.1. Deuxième complément et le passif : Table 39 135
 - 3.2.2. Restructuration du complément [Na de Nb] en [Nb] [Prép Na] et le passif 136
 - 3.2.2.1. Table 32 CL 136
 - 3.2.2.2. Table 32 C 137
 - 3.2.2.3. Pourquoi la propriété « N_{1c} est V-pp » n'existe-t-elle pas, sauf 32 R1? 138
 - 3.2.3. Table 32 NM (N₀ V N₁ num) 139
4. Les tables des verbes transitifs locatifs 140
5. Les tables des adjectifs 144
 - 5.1. Les entrées « V-pp » 144
 - 5.2. [N₀ est (Adj + V-pp) de X] 145
 - 5.2.1. Table Adj 3 145
 - 5.2.2. Table Adj 10 146
 - 5.3. Table Adj 13 « N₀ est V-pp » 147
 - 5.4. Remarques : adjectifs psychologiques et verbes psychologiques 148

Chapitre V

LE PASSIF DES VERBES SUPPORTS dans LE LEXIQUE-GRAMMAIRE

1. Les tables des Vsup 150
2. Le passif du Vsup « faire » 151
 - 2.1. Observation 151
 - 2.2. Remarques 155
 - 2.2.1. Phrase simple et phrase complexe : FNDN 155
 - 2.2.2. Passif et le GN 158
 - 2.2.2.1. N libre 158
 - 2.2.2.2. Règle de « nominalisation » 159
 - 2.2.3. Faire l'objet de : passif nominal 160
3. Le passif des Vsup « donner » et « recevoir » 161
 - 3.1. Vsup « donner » et le passif 161
 - 3.2. Passif verbal des constructions à Vsup converse « recevoir » 162
 - 3.3. « Recevoir » est-il un Vsup des phrases simples? 163
 - 3.4. Nominalisation passive des constructions Vsup 165
4. Vsup extensionnel « perdre » et le passif 166

Troisième Partie

POUR UNE AUTONOMIE DU PASSIF

Chapitre VI

LA NOUVELLE REPRESENTATION DES CONSTRUCTIONS PASSIVES « être V-pp »

1. Une nouvelle configuration : propriétés transformationnelles 171
2. Regroupement des constructions passives 171
 - 2.1. Passif court à deux arguments 171
 - 2.2. Passif à Vop (complétif ou infinitif) 177
3. Complément d'agent 182
 - 3.1. Agentivité 183
 - 3.2. Complément d'agent actif 185
 - 3.2.1. Complément en « par/de » dans les verbes actifs 185
 - 3.2.2. Complément d'agent « actif » : « (par + de) Nhum » 186
 - 3.3. Complément d'agent « non actif » 191
 - 3.3.1. Agent causatif 191
 - 3.3.2. Agent instrumental 193
 - 3.3.3. Agent locatif (ou datif) 197

Chapitre VII

BLOCAGE ET PASSAGE

1. Blocage du passif et passage au non passif 202
 - 1.1. Observation générale 202
 - 1.1.1. Contrainte de coréférence (entre sujet et objet) 202
 - 1.1.2. Contrainte sur les déterminants 204
 - 1.2. Blocage du passif : 32NM 206
 - 1.2.1. Table 32NM 206
 - 1.2.2. Une classe problématique de 32NM : (e) verbes de contenance 212
 - 1.3. Blocage de l'actif 213
 - 1.4. Différence formelle 216
2. Autonomie du passif 219
 - 2.1. Classement des constructions passives à « être V-pp » 220
 - 2.1.1. Les tables des V-pp à complétif (ou infinitif) 220
 - 2.1.2. Les tables des V-pp non complétifs 221
 - 2.2. Propriétés non transformationnelles 221
 - 2.2.1. Omission du complément d'agent 221
 - 2.2.2. Contrainte aspectuelle 221
 - 2.2.3. Autres variantes de Vsup « être » 224
 - 2.2.4. Une nouvelle distribution du passif 226
 - 2.2.5. Nouvelles formes du passif 227
3. Passage du passif au non passif 228

CONCLUSION 232

ANNEXE 235

BIBLIOGRAPHIE 280

A la mémoire de mon père
Kyu Hak LIM
1929-1993

*« Ce sont les hommes qui parlent le monde.
Une donnée statistique reflète le caractère
anthropocentrique de la langue. Mais aussi
avec le temps et l'espace. »*

*« Le verbe est le mot par excellence, l'âme
du discours. » (Bon usage, 8^e édition,
p.521, note 1)*

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier ici tous ceux qui, à divers titres, m'ont aidé au cours de ce travail. **HONG Chai-Song** pour les orientations qu'il m'a données tout au long de la recherche et pour ses conseils dans la phase d'élaboration finale. **Maurice Gross, Christian Leclère, Eric Laporte, Max Silverztein** pour les échanges constants dont cette thèse a largement bénéficié et tous les chercheurs de l'ERCOVEC pour les discussions éclairantes que nous avons eues. **Marie-Orange Rivé, François Masson** pour l'information linguistique. Enfin ma femme, **Hyun-Kyung** et mes enfants, **Ji-In** et **Won-Bin** pour leur patience infinie.

NOTATIONS

Nous nous sommes servis des notations couramment utilisées au LADL.

<i>Adj</i>	Adjectif
<i>Adv</i>	Adverbe
<i>Det</i>	Déterminant
<i>E</i>	Élément vide
<i>GN</i>	Groupe nominal
<i>N</i>	Substantif quelconque
<i>N₀</i>	Sujet
<i>N₁</i>	Premier complément comme l'objet direct
<i>N₂</i>	Second complément
<i>Napp</i>	Substantif approprié
<i>Nclas</i>	Substantif classifieur
<i>Nhum</i>	Substantif humain
<i>N-hum</i>	Substantif non humain
<i>Nnr</i>	Substantif non restreint
<i>Npc</i>	Substantif partie du corps
<i>Npréd</i>	Substantif prédicatif
<i>Prép</i>	Préposition
<i>Qu P</i>	Complétive introduite par « que »
<i>V</i>	Verbe
<i>V-adj</i>	Adjectif morphologiquement relié au verbe
<i>V-ant</i>	Participe présent dérivé d'un verbe
<i>V-ble</i>	Adjectif en « -ble » dérivé du verbe
<i>V-inf</i>	Verbe à l'infinitif
<i>V-n</i>	Substantif morphologiquement relié à un verbe
<i>Vop</i>	Verbe opérateur, généralement causatif
<i>V-pp</i>	Participe passé morphologiquement relié au verbe (Verbe au participe passé) On les sous-classifie comme <i>V-é</i> , <i>V-i</i> , <i>V-s</i> , <i>V-t</i> , <i>V-u</i> , d'après les formes finales.
<i>Vsup</i>	Verbe support
<i>W</i>	Suite quelconque de compléments
<i>*</i>	Phrase non acceptable
<i>?</i>	Phrase douteuse
<i>↔ ou =</i>	Relation d'équivalence
<i>← ou →</i>	Relation unidirectionnelle
<i>+</i>	Dans les parenthèses, « + » indique un choix.

INTRODUCTION

1. Les constructions [être V-pp] et leur Lexique-Grammaire

Dans la présente étude, nous voulons effectuer une description systématique des constructions [être V-pp] du français, dans le but d'en constituer le lexique. Dans cette optique, nous allons souligner surtout la nécessité d'une étude autonome sur les constructions que l'on a traditionnellement appelées « passives », en comparaison des constructions « non passives ».

Dans la grammaire traditionnelle, le participe passé (ci-après V-pp) n'était pas étudié pour lui-même, pour qu'on puisse en faire une analyse directe. Autrement dit, le V-pp a été considéré comme une partie du discours entre le verbe et l'adjectif soit dans une phrase passive dérivée de la phrase active (on parle abusivement de conjugaison passive dans le cadre des constructions verbales et certains emploient le terme « verbes passifs ») soit dans une phrase d'attribut adjectival. Cependant nous voulons constituer un lexique des constructions [être V-pp] dans le Lexique-Grammaire du français d'une façon indépendante et autonome, au moyen d'un statut intermédiaire qui puisse connecter le lexique des constructions verbales et le lexique des constructions adjectivales.

Une telle nécessité de la description globale des constructions [être V-pp] sera justifiée dans la mesure où l'élément noyau de ces constructions, V-pp a en principe deux propriétés : propriété verbale et propriété adjectivale, et qu'on ne les distingue pas aisément d'une manière claire. En effet, si la classification est arbitraire et incomplète, elle risquerait de rendre plus compliqué le traitement de ces constructions, qu'elles soient verbales ou adjectivales. C'est pourquoi nos études partent d'un ensemble de description des constructions [être V-pp]. Une telle approche nous permettra de définir les constructions passives - notre intérêt central - d'une façon systématique dans toutes les constructions [être V-pp], pour distinguer les constructions passives [être V-pp] des autres non passives [être V-pp].

Par ailleurs, en ce qui concerne les constructions passives [être V-pp], elles semblent exiger par définition l'existence des constructions actives. Mais comme nous venons de le dire plus haut, nous constatons que le passif n'est ni la construction dérivée de l'actif (et inversement) ni la construction qui est toujours symétrique de l'actif, avec la même structure d'arguments et les mêmes compléments. On ne formalisera pas cette relation comme :

- (a) Construction active → Construction passive
- (b) Construction active ← Construction passive

Mais plutôt comme une relation d'équivalence entre construction passive d'une part et construction active d'autre part :

- (c) Construction active ↔ Construction passive

Cependant, cette relation d'équivalence (c) ne peut pas automatiquement fonctionner, parce que le couple actif/passif n'existe pas toujours pour des raisons diverses. Certains verbes (actifs) n'ont pas de formes passives correspondantes et l'inverse existe aussi, bien que rarement. D'autre part, même lorsque le couple existe, la construction passive ne peut être complètement équivalente à sa contrepartie active (leur relation n'est pas une relation de synonymie).¹ Elle mérite donc pleinement de constituer un domaine autonome.

Ceci implique rien d'autre que la nécessité d'études autonomes sur le passif. En réalité, la plupart des constructions passives montrent une certaine différence non seulement dans la distribution des noms mais aussi dans la structure de la phrase, sans mentionner de changements accessoires. On observe souvent par exemple, des changements structurels dans la construction passive, tels que :

- l'omission du complément d'agent,
- le changement des prépositions
- l'apparition de nouveaux compléments.

Néanmoins, les études existantes sur le passif ont été réalisées à partir de l'actif non seulement dans la grammaire traditionnelle mais aussi dans la linguistique moderne. Même dans le Lexique-Grammaire, nous pouvons trouver des traces de cette tradition. On constate donc que même si le Lexique-Grammaire admet la relation d'équivalence entre l'actif et le passif, le passif est traité seulement comme une propriété syntaxique des constructions verbales. Il opère donc comme une des conditions nécessaires pour démontrer la transitivité des constructions verbales à objet direct du point de vue syntaxique.

Afin de donner une égalité authentique entre l'actif et le passif, nous avons essayé de faire la description des constructions passives pour le passif, tout ce qui a été fait du point de vue du passif. En fait, le passif, pour nous, est une construction autonome des phrases simples et non pas la notion abstraite (ou généralisée) de « catégorie grammaticale ». Nos efforts seront aussi concentrés sur la découverte des relations qu'il y a entre constructions passives en V-pp et constructions non passives en V-pp.

2. Objet : la description syntaxique au niveau d'une phrase simple (Pour une linguistique des phrases simples)

S'agissant d'une description syntaxique de la langue française, notre premier but consiste à caractériser les principaux types de structures de phrases. Ainsi on aurait des constructions verbales :

N V W
N V Prép N W
N V N W

¹ La construction active et la construction passive ne sont pas des variantes combinatoires qui seraient substituables l'une à l'autre dans des contextes identiques. (Declés, 1993 : p.76)

N V N Prép N W

et encore des constructions adjectivales de base ou dérivées du verbe :

N être Adj W
N être V-adj W

D'où les constructions en V-pp spécifiées selon le suffixe :

N être V-pp W

On les appelle « phrases simples » de base, c'est-à-dire des structures fondamentales et nucléaires, sans compléments circonstanciels (non essentiels).² Elles sont centrées normalement sur le verbe « V ».

Nous sommes ici concernés par l'étude des constructions [être V-pp], par exemple comme :

Max est parti depuis un mois.
*Le vase est cassé (E + *par Max).*
Max est très fatigué (E + par son devoir).
Max a été battu (E + par Luc).
*Max est navré de ce que Léa est partie.*³

Pour chaque type, il faudrait dresser la liste des PP susceptibles de fonctionner dans chacune de ces structures, comme nous l'avons fait pour les verbes et pour les adjectifs. Pour cela, nous devons définir la notion de « phrase simple ». Les phrases simples peuvent tout d'abord être considérées comme une unité optimale tant minimum que maximum qui possède au moins un verbe distributionnel (ordinaire) ou bien un verbe support.⁴ (M. Gross, 1981 : p.13) Notre unité d'analyse n'est donc pas l'item lexical isolé, mais la phrase simple aux seules informations pertinentes. (« *Syntaxe des Noms* », Langue française 69, 1989 : p.11) Nous rejoignons ici M. Gross (1981) et G. Gross (1986) :

- *Les entrées du lexique ne sont pas des mots, mais des phrases simples. (M. Gross 1981 : p. 48)*
- *Le niveau d'analyse minimum est la phrase et non le mot. Dans une telle perspective, une linguistique du mot n'a donc guère de justification ni même de signification. (Syntaxe des Noms 1986 : p.6)*

² Cf. Voir Ch.I, 6.1.2.

³ Ces phrases ont pour commun un verbe « être » qui ne fonctionne pas comme « auxiliaire temporel ».

⁴ Selon que l'élément qui peut déterminer les compléments d'une phrase est verbe ou nom, on peut former soit la phrase verbale soit la phrase nominale. Mais en français, la phrase nominale doit être supportée par un verbe que l'on appelle verbe support, pour qu'on ait une phrase normale au plan syntaxique. (Cf. Voir Ch.I., 6.2.)

Et encore Z.S. Harris présente comme le principe fondamental que :

il est impossible d'étudier la syntaxe autrement que dans le cadre de la phrase simple, parce que c'est là seulement que l'on peut observer les relations entre un terme prédicatif (verbe, adjectif, substantif, principalement) avec ses arguments sémantiques et ses actants syntaxiques. (IG n°59 : p.7)

Décrire les types de phrases simples, c'est déterminer les compléments essentiels de l'élément prédicatif⁵ dans une phrase simple. Naturellement se posent les questions suivantes : comment justifier les compléments d'un verbe ordinaire? comment distinguer les compléments essentiels et non essentiels? De quels critères peut-on disposer?

Au plan syntaxique, nous voulons utiliser surtout la **relation de paraphrase** comme un critère important parmi d'autres critères syntaxiques : pronominalisation, impossibilité d'omission, etc. A la rigueur, on peut dire que ce critère opère entre phrases simples, alors que les derniers fonctionnent à l'intérieur d'une phrase simple. Ainsi, seul le premier nous concerne directement.

C'est donc ainsi qu'on distinguera les compléments essentiels pour constituer une phrase simple, à travers plusieurs tests syntaxiques. Parmi eux, concernant la reconnaissance du complément d'agent, dans l'état actuel de nos recherches, il semble que la mise en relation entre deux phrases : actif et passif soit la meilleure façon de garantir le complément d'agent en tant que complément essentiel, bien que son statut soit très instable ou mobile dans une phrase simple.

3. Transformation et restructuration

Nous allons définir tout d'abord le passif du point de vue formel dans le **chapitre II**, étant donné que la construction en PP touche d'une part à la construction transitive « N₀ V N₁ W » au nom de « passif ». ⁶ Nous ne prenons pas comme point de départ la sémantique du passif, sauf si nécessaire. C'est ainsi que le terme « passif » est une relation transformationnelle qui a lieu entre deux phrases simples. Mais il faut noter qu'il désigne aussi une phrase elle-même entre les deux phrases dont il s'agit.

A quelques raffinements près, la correspondance entre l'actif et le passif joue un rôle important pour déterminer les structures des deux phrases, ce qui permet de démontrer la transitivité de l'actif et l'agentivité du passif. C'est-à-dire qu'on peut confirmer le complément d'objet direct de l'actif à travers le sujet du passif. A l'inverse, le complément d'agent du passif peut être justifié par le sujet de l'actif. Ainsi, on peut considérer le complément d'agent comme essentiel dans la construction passive.

Comme les grammairiens l'ont toujours remarqué, il y a trop d'exceptions dans le passif pour convenir à une règle transformationnelle. On peut dire donc que le passif est plutôt sujet à une variation lexicale qui parfois paraît tout à fait arbitraire : c'est le cas de « quitter » vs « abandonner » dont le sens est très proche :

⁵ Ce sont en gros morphologiquement le verbe, le nom, l'adjectif et le V-pp...

⁶ D'autre part, « N être V-pp W » est une transformation d'adjectivation qui permet de mettre en rapport la construction « N être Adj W ». (Cf. Ch. II)

*Les troupes irakiennes ont (abandonné + quitté) la ville de Koweït.
La ville de Koweït a été (abandonnée + *quittée) par les troupes irakiennes.*
(B. Lamiroy, 1993 : p.57)

D'ailleurs, la notion de transformation n'est pas une notion suffisante pour comprendre la corrélation entre l'actif et le passif, puisque l'on y observe souvent une asymétrie (ou dissymétrie). Il faudrait donc introduire une autre notion, « restructuration » : la notion de « restructuration », c'est-à-dire un type particulier de transformation, qui puisse d'abord expliquer des phénomènes irréguliers des verbes ordinaires, au plan syntaxique. Ensuite, on est amené à élargir cette notion concernant le passif nominal des constructions à Vsup. On précisera la différence de ces deux notions fondamentales dans les **chapitres I, II et III**.

4. Le passif

4.1. Le statut linguistique du passif

Comme l'indiquait E. Benveniste dans PLG (*Problèmes de linguistique générale*), on peut résumer le statut linguistique de la relation passive en comparaison de l'actif, par les trois points suivants :

- *Elle semble nécessaire mais beaucoup de langues l'ignorent.*
- *Elle semble simple mais nous avons grande difficulté à l'interpréter.*
- *Elle semble symétrique mais elle abonde en expressions discordantes.*
(citées dans PLG, Benveniste, Actif et moyen dans le verbe et modifiées par l'auteur : p.168)

Nous avons la même position sur le passif qu'E. Benveniste. (Cf. Il n'y a pas, entre phrase active et phrase passive, ni échange de fonctions ni symétrie réelle.) (Milner, 1986 : p.69 ; Desclés, 1993 : p.89) Au cours de ce travail, on envisagera donc le passif sous cet angle :

- Le passif n'est pas toujours nécessaire à toutes les langues.
- Son interprétation n'est pas simple.
- Sa structure n'est pas symétrique à celle de l'actif.

4.2. La fréquence du passif

On a dit traditionnellement que le passif est le moins utilisé des trois diathèses : actif, passif et médium. Car le passif est la construction la plus restreinte.⁷

⁷ Il est à noter que la fréquence du passif était plus grande en ancien français qu'en français moderne. D'après C. Brunot et F. Bruneau (1937 : p.280), la décroissance du passif considéré comme une

Mais il faudrait préciser de quel passif nous parlons. Comme on le sait très bien, on se limite en principe aux constructions [être V-pp]. La fréquence du passif sera variable selon les séquences dont il s'agit dans ces constructions [être V-pp]. A titre d'information, le résultat varié des fréquences fournies par les traitements automatiques inventés au LADL (cf. M. Silberztein : 1993) est le suivant :

Corpus : Le Monde
(une semaine de journaux informatisés)

mots	:	165.698
mots différents	:	19.725
analyses	:	22.687
mots flèches	:	15.973
inconnus	:	2.686
formes canoniques	:	11.076
ETRE (E + ADV) Vpp	:	1.651

En bref, la fréquence du passif n'est pas si réduite que nous le croyons, même si nous y distinguons les emplois verbaux aux temps composés. Car on doit ajouter les constructions en PP aux autres variantes de « être » comme « rester, devenir, demeurer, etc. » ou les constructions sans verbe comme « N V-pp ».

Il faut encore ajouter que les phrases présumées passives sont souvent produites sans complément d'agent « par N », surtout dans l'échange oral. Cette intuition (exacte dans ses grandes lignes) des locuteurs français doit être confirmée par des enquêtes précises. Il faut noter cependant que les passives à agent manifesté restent très nombreuses dans toutes sortes de textes écrits, à commencer par la presse ou les textes scientifiques.

Par ailleurs, même si la fréquence de son emploi n'est pas grande dans la langue, le passif nous semble comme une construction nécessaire pour caractériser la typologie d'une langue.

4.3. La fonction du passif

Certains linguistes (Givón : 1981) considèrent les trois caractéristiques suivantes comme fonctions discursives essentielles du passif : la thématization de l'objet, la focalisation de l'agent au passif et l'élimination du sujet.

La première fonction : **thématisation**, appelée autrement « topicalisation », consiste à promouvoir le second élément (argument) en position sujet, d'où le « passif personnel ». Ou bien on choisit comme sujet de phrase un non-argument, c'est-à-dire un sujet vide « il » qui forme le passif impersonnel. Au moins pour le passif personnel, il s'agit donc de faire coïncider le thème du discours avec le sujet formel, qui s'accorde

construction lourde résulte du développement des constructions pronominales, en français moderne. Par exemple, la phrase telle quelle « Le blé est bien vendu » est remplacée par la phrase telle quelle « le blé se vend bien ».

avec le V-pp à travers la copule « être », soit du point de vue du patient, soit sous une présentation d'une action subie plutôt que faite par le sujet. Il est naturel que l'on choisisse en général comme thème de la phrase l'information déjà fournie par le contexte. (Cf. D. Gaatone : p.49 dans *Langages* 109)

Or en coréen, langue dont l'ordre des mots est relativement libre par rapport au français, énormément de passifs peuvent faire apparaître en postposition leur sujet « N₁-i », donc en position rhématique comme dans (c) :

- ↔ (a) N₀-i N₁-il V
 (b) N₁-i N₀-eihai V-i-
 (c) N₀ -eihai N₁-i V-i-⁸ (Cf. V-i- : verbe à suffixe passif -i-)

Une autre fonction du passif est celle de la **focalisation**. Lorsque l'agent est exprimé dans une construction passive, il est souvent focalisé au sens où on porte une certaine insistance sur l'agent, par contraste par exemple ou en apportant une « nouvelle fonction ». (Desclés : p.80-81) L'agent focalisé met en valeur son contrôle sur le procès, tandis que le sujet du passif doit être affecté d'une façon quelconque.

Aux deux fonctions précédentes, s'en ajoute une troisième : **élimination** de l'agent. Elle réside dans la possibilité qu'offre la phrase passive d'éliminer le premier argument (ici, agent de l'action) et, ce faisant, de centrer l'intérêt sur l'événement lui-même (sur l'élimination de l'agent comme fonction du passif. (Cf. entre autres, J.-P. Desclés, 1985 : p.43) Ainsi donc, la fonction essentielle du passif est de ne pas faire mention de l'agent du procès. On trouve la même remarque chez Meillet (1948 : p.196) :

L'agent n'assume plus la fonction du sujet mais « le vrai rôle du passif est d'exprimer le procès là où l'agent n'est pas considéré ».

D'où naturellement un grand nombre de passifs sans complément d'agent en français comme en coréen. Mais, il faut noter que la suppression formelle du sujet-agent peut se faire à des degrés divers, selon le type de passif comme selon le type de langues d'ailleurs. En français, cette fonction est surtout celle du passif impersonnel en général pour les verbes intransitifs indirects et intransitifs simples, ou pour les locutions verbales (Cf. Ch.III), puisqu'ils ne possèdent pas d'autre argument que le premier à pouvoir être thématifié.

Dans ce travail cependant, on ne traitera pas de ces fonctions notamment discursives du passif présentées ci-dessus. Sans nier celles-ci, nous privilégierons les propriétés structurelles et formelles du passif, en laissant de côté son sens et sa valeur fonctionnelle.

5. La définition formelle du passif

⁸ Cf. En coréen, la particule casuelle « -i » (ou « -ka ») marque le cas nominatif et donc le sujet ; « -(i)il », le cas accusatif (objet) ; « eihai », le cas agentif (complément d'agent). D'ailleurs, le coréen a d'autre paradigme de particules spéciales marquant des valeurs modales : « -(n)in ».

Bien qu'un grand nombre de théories linguistiques aient tenté de donner des solutions techniques aux problèmes du passif, la notion même de « passif » ne semble pas aller de soi, même dans une langue comme le français ou le coréen. Il est naturel que les études sur le passif commencent par une définition formelle. Une définition sémantique risque d'être incomplète de toutes manières, comme la grammaire traditionnelle nous le montrait. Nous avons donc éliminé les exemples suivants, supposés passifs du point de vue sémantique :

La maison a reçu une bombe.
Max (a + attrape + prend + ramasse + souffre de + tient...) la grippe.
*Max a accroché sa manche.*⁹

Le passif doit donc être défini au plan morpho-syntaxique comme : **N être V-pp (E + Prép) N W**. Nous ne parlerons donc pas de certaines structures apparentées, comme celles illustrées dans les phrases suivantes où on ne voit aucun des éléments du passif comme « être », « V-pp » et « Prép N » :

(1) *Max s'est vu imposer un régime draconien.* (B. Lamiroy, 1993 : p.94)¹⁰
 (2) *Ce nouveau produit s'est très bien vendu.*
Le cancer se soigne bien.
L'aspirine se soigne bien.
Cela s'est dit à un moment donné. (B. Lamiroy)¹¹

Elles peuvent cependant faire apparaître l'élément « V-pp » :

(1a) *Jean s'est vu condamné à cinq ans de prison.*
 (2a) *Ce nouveau produit a été très bien vendu.*

⁹ Ce verbe peut avoir un autre emploi avec le sens actif comme :

Max a accroché ses vêtements au portemanteau.

¹⁰ D'après Verluyten (1985), ce passif avec le verbe de perception « voir » permet de promouvoir en position sujet un type de complément qui est normalement exclu du passif en français, à savoir le c.o.i. En plus, ce type de passif n'a pas le caractère résultatif, donc statique du passif canonique.

¹¹ D'après B. Lamiroy (1993 : p.63-64), le passif pronominal s'oppose au passif périphrastique, en particulier selon le degré auquel la suppression du sujet-agent se fait, bien que les deux aient pour propriété commune d'être des tours syntaxique récessifs, intransitivation : si le sujet de départ peut être récupéré formellement (bien que ce ne soit pas souvent le cas) sous la forme d'un complément d'agent dans le dernier, il ne peut l'être en revanche dans le premier. (cf. paradoxe du se-passif observé par Ruwet, 1972) On a donc :

Le mur a été repeint par Max.

**Le mur s'est repeint par Max.*

Cependant, si on accepte cette distinction, il faut rappeler les cas (2c) : ceux-ci peuvent correspondre aux phrases suivantes :

Les spécialistes soignent bien le cancer.

L'aspirine soigne bien cette grippe.

Il ne faut donc pas oublier que certains grammairiens mentionnent encore un exemple de passif pronominal avec complément d'agent.

- (2b) *Cette année, il a été vendu beaucoup de livres.*
 (3) *Louis XVI a eu la tête tranchée.*

ou bien « Prép N =: par N » :

- (4) *Marie s'est (fait + laissé) séduire par ce lamentable mufle. (B. Lamiroy)*
cf. Il se laisse tromper par son voisin.
Il s'est vu punir par le directeur. ≠ (1)
 (2c) *Le cancer se soigne bien par des spécialistes.*
Cette grippe se soigne bien par l'aspirine. (Desclés, 1993 : p.74)

On possède les deux à la fois sans le verbe « être » :

- (3a) *Cet ouvrier a eu le bras arraché par une machine. (B. Lamiroy)¹²*
 (citées dans *Langages* 109)

Nous rencontrons encore les types où le participe apparaît en dehors de la phrase simple sans syntagme verbal, soit comme apposé (5), soit dans une construction absolue (6) soit à l'intérieur du GN (7):

- (5) *Trahi par ses proches, il quitta le pays.*
 (6) *La pierre ôtée, on vit le dedans de la tombe (V. Hugo) (B. Lamiroy : p.53)*
 (7) *L'étude sur le Vsup résumée par Max*

Malgré la diversité formelle des exemples ci-dessus, on pourrait les mettre en relation avec la construction passive « N être V-pp (E + Prép) N W », dans la mesure où ils ont tous au moins un des éléments essentiels pour la construction passive canonique. De toutes manières, les phrases (1) à (7) présentées ci-dessus gardent toutes un sens passif.

Pour des raisons pratiques, cependant nous les avons toutes exclues. Car dans les limites de cette étude, nous nous limitons aux constructions « N être V-pp (E + Prép N) W ». En premier lieu, dans les constructions dites passives, nous voulons approfondir l'analyse sur la séquence [être V-pp (E + Prép)] qui paraît fondamentale au niveau morpho-syntaxique. D'autre part, nous voulons traiter le passif à un seul niveau des langues naturelles. En effet, on peut difficilement expliquer la corrélation de ces exemples semblables sans utiliser les métalangues abstraites. C'est pourquoi nous avons donc exclu du domaine du passif diverses constructions, formellement différentes, bien que sémantiquement ou morphologiquement apparentées. Les études sur ce problème restent donc encore ouvertes.

6. Exemples et acceptabilités

¹² Ce tour supplémente la difficulté de la présence d'un Nom partie de corps en position sujet comme dans la phrase suivante :

?**Le bras de cet ouvrier a été arraché. (B. Lamiroy : p.54)*

Sans avoir de préoccupations formalistes, une étude minutieuse des données est nécessaire pour découvrir de nouveaux problèmes sur les constructions passives. L'importance est accordée plutôt à la réalité empirique et irrégulière dans les langues naturelles. La régularité, s'il y en a, est donc toujours liée à la mise en ordre descriptive.

Il est donc essentiel de recenser systématiquement les données empiriques dans l'étude syntaxique des constructions passives.¹³ Ce recensement se double d'un travail de classification rigoureux, confirmée de nouveau par des exemples concrets (d'items lexicaux regroupés autour d'une propriété définitionnelle).

Par ailleurs, nos exemples du passif n'ont pas été extraits du corpus. C'est par **l'appel à l'introspection** que nous les avons fabriqués.¹⁴ Pour la fabrication de nos exemples du passif, nous nous sommes servis des tables variées du Lexique-Grammaire et en particulier, de la « *Fiche de verbes* » faite par Ch. Leclère (1993). Les exemples systématiquement fabriqués nous permettent de constituer les seuls éléments qui semblent pertinents à l'étude du passif.

Il arrive que la détermination entre exemples acceptables et exemples inacceptables ne soit pas tranchée d'une manière nette. Les acceptabilités varient notablement d'un locuteur à un autre, de nombreux facteurs culturels. Sans analyser ces facteurs, nous avons incorporé à notre description sur le passif des informations douteuses du point de vue de l'acceptabilité.¹⁵ Il nous semble donc qu'une notion d'acceptabilité élargie peut se concevoir comme une clarté du sens, grammaticalement.

En fait, l'information syntaxique que nous avons donnée pour « le passif » dans le cadre des phrases simples doit être considérée comme une première approximation.

7. Présentation de l'étude

Dans le **premier chapitre**, nous avons mis en évidence les deux notions que la linguistique moderne a développées, la transformation et la distribution du point de vue méthodologique. C'est ainsi que l'on a souligné le changement entre la linguistique distributionnelle et la linguistique transformationnelle et on a mis en contraste la différence entre la grammaire générative et le Lexique-Grammaire.

Un tel travail qui comporte une réflexion sur les deux notions est capital pour nous. Car ces deux notions ne sont rien d'autre qu'« outils d'analyse » pour comprendre

¹³ L'accumulation des données et leur classification sont préalables nécessaires à toute tentative de théorisation et de généralisation surtout dans les études syntaxiques. (Cf. Busse, Rothemberg, Clément, Thümmel) (Happ, 1977 : p.412) (cité par N. Danjou-Flaux et E. Fichez-Vallez, Langue française 66, 1985 : p.101)

¹⁴ Gross affirme : « Les dépouillements de corpus pourraient jouer un rôle important dans le Lexique-Grammaire. Cependant, nous n'avons guère utilisé ce procédé. On a utilisé l'introspection, au lieu de reposer sur des corpus lors de la détermination des formes syntaxiques d'une langue. L'étude détaillée et empirique ne peut appliquer une telle procédure. On n'a utilisé que les données obtenues par introspection. » (MES : p.26)

¹⁵ En ce qui concerne le passif, l'acceptabilité dépend fortement de l'ajout du complément d'agent. Celui-ci rend souvent une construction passive grammaticalement acceptable mais stylistiquement peu acceptable.

les constructions passives [être V-pp]. Ceci nous permettra enfin de redéfinir la notion de « transformation » et d'élaborer la notion de « distribution ».

Dans le **chapitre 2**, nous essayons de donner une définition formelle des constructions passives [être V-pp]. Lorsque nous définissons le passif formellement, nous pouvons faire en gros trois hypothèses. Premièrement, le passif peut être défini par une transformation de l'actif. C'est l'approche traditionnelle pour comprendre le passif. Deuxièmement, on peut supposer une approche inverse : le passif peut se transformer en actif. Mais dans cette hypothèse, on aura beaucoup de difficultés parce qu'il y a autant d'exceptions que dans la première hypothèse. On utilisera donc pour le moment la troisième hypothèse, qui est celle du Lexique-Grammaire : relation bidirectionnelle entre les deux constructions actives et passives. Pour cela, on est obligé de décrire toutes les constructions [être V-pp] telles quelles, en faisant l'hypothèse telle qu'elles entrent dans les constructions adjectivales au plan des phrases simples. Dans cette analyse unitaire, on a distingué le passif et le non-passif, selon des critères purement syntaxiques : mise en correspondance régulière entre deux phrases simples. Un tel essai n'a jamais été tenté, même dans le cadre du Lexique-Grammaire.

En ce qui concerne la description des constructions [être V-pp], le participe passé est un élément essentiel que l'on ne peut jamais omettre à la différence des autres éléments. De ce point de vue, le V-pp mérite d'être étudié d'une façon systématique. On a donc examiné ses ressources morphologiquement différentes. Mais notre travail porte surtout sur le domaine syntaxique. En bref, l'étude des V-pp a été faite au niveau de la phrase simple. Ainsi au cours de cette étude, ce qui nous a retenu est de vérifier si le V-pp dérivé du Vsup pourrait conserver encore la même fonction « support » en position d'adjectif supposé « prédicat ». On proposera une hypothèse de restructuration entre les constructions à Vsup et les groupes des Npréd. On peut donc supposer une classification des phrases types, selon les fonctions syntaxiques des V-pp dans le **chapitre 3** : V-pp ordinaire et V-pp support, ou bien V-pp opérateur.

Dans les **chapitres 4 et 5**, nous avons voulu examiner le passif apparu dans les tables des constructions verbales et adjectivales étudiées dans le cadre du Lexique-Grammaire. On y ajoute les tables des constructions à Vsup. Comme nous l'avons déjà souligné, le passif n'est qualifié que de propriété syntaxique des constructions verbales, même si le Lexique-Grammaire soutient une relation d'égalité entre l'actif et le passif. Par conséquent, les constructions passives [être V-pp] n'ont pas été étudiées comme entrées autonomes d'une façon systématique et globale. Elles sont divisées tantôt dans les tables des verbes (*Méthodes en syntaxe, régime des constructions complétives* : 1975 ; *Constructions des verbes transitifs* : 1976) tantôt dans les tables des adjectifs (L. Picabia : 1978), tantôt dans les tables des Vsup (J. Giry-Schneider : 1978 ; R. Vivès : 1983 ; G. Gross : 1989). C'est pourquoi nous avons rassemblé toutes les [être V-pp]. Une telle description directe permettra de révéler toutes leurs propriétés lexico-syntaxiques.

Dans le Lexique-Grammaire, les verbes du français se composent, en théorie, des trois types de constructions suivantes :

- ◆ Constructions des verbes distributionnels (ordinaires)
- ◆ Constructions des verbes supports
- ◆ Constructions des verbes figés

De même nous pouvons aborder les constructions [être V-pp] en trois parties comme

- ◆ Constructions [être V-pp] distributionnelles (ordinaires)
- ◆ Constructions [être V-pp] supports
- ◆ Constructions [être V-pp] figées

Il n'est pourtant pas assuré que les deux formes du verbe et de son participe passé partagent la même distribution (plus précisément, la même fonction). Ainsi, nous avons voulu préciser la modification des fonctions verbales selon le changement des formes verbales.

Il s'agissait des propriétés lexico-syntaxiques des constructions passives [être V-pp] dans les **chapitres 6 et 7**. Approximativement, elles se divisent en deux sortes : propriétés transformationnelles et propriétés non transformationnelles. Les premières peuvent être expliquées par les propriétés de l'actif d'une façon très régulière, tandis que les secondes sont plutôt irrégulières, à cause des nouvelles propriétés du passif. En recensant les propriétés transformationnelles autour des constructions passives, nous avons regroupé divers types de passifs, à titre d'essai, passif court et passif à complétif. (Ch. 6) Ensuite, nous nous sommes centrés sur les propriétés non transformationnelles, en mettant en valeur l'asymétrie entre l'actif et le passif. (Ch. 7)

Avant de conclure, nous avons comparé les constructions passives avec les constructions non passives. En effet, le passage au non passif implique d'une part l'autonomie des constructions passives. D'autre part, l'étude des constructions non passives (que nous n'avons pas traitées dans notre travail) permet de constituer un Lexique-Grammaire de tous les V-pp du français, avec les constructions passives en « être V-pp ».

PREMIERE PARTIE

POUR ABORDER LE PASSIF

CHAPITRE I

TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION

Dans ce chapitre, on se donne pour objectif de redéfinir deux notions fondamentales pour l'étude des constructions passives [être V-pp] : transformation et distribution. Il est évident qu'une bonne compréhension de ces deux notions est essentielle, dans la mesure où elles permettent de déterminer l'objet d'étude et de fournir une méthode d'analyse.

Dans ce but, nous essaierons de montrer comment la notion de transformation s'est développée de la grammaire traditionnelle à la grammaire formelle au cours de l'histoire linguistique. Il s'agit de préciser différentes conceptions de la transformation surtout dans les grammaires formelles chez trois linguistes : Harris, Chomsky, Gross. Ils ont tous contribué d'une manière ou d'une autre au développement de la notion de « transformation ». Le premier a introduit cette notion en linguistique. Les derniers l'ont chacun de sa manière concrétisée comme notion grammaticale au sens étroit, applicable notamment au niveau syntaxique.

D'autre part, à propos de la notion de « distribution », nous tenterons de mettre en valeur sa complémentarité pour la notion de transformation. Ainsi, nous défendrons l'idée qu'il est possible d'appliquer d'une façon plus élaborée cette notion, « distribution » en tant qu'outil formel, notamment pour décrire les constructions passives [être V-pp]. Ceci nous permettra de révéler les problèmes que pose la notion de « transformation » en tant que règle formelle.

1. Paraphrase dans la grammaire traditionnelle

Avant l'apparition du terme de « transformation », la grammaire traditionnelle a utilisé le terme de « paraphrase » pour appeler la relation synonyme des deux (ou plus de deux) unités linguistiques : soit mots soit phrases. En fait, rigoureusement parlant, ce n'était pas du tout une notion claire, puisqu'elle était insuffisamment systématisée du point de vue scientifique ou théorique en linguistique.¹⁶

Premièrement, ce terme n'a pas été abordé au niveau de la phrase mais plutôt au niveau du mot. En plus, il a été appliqué surtout du point de vue sémantique. On n'a donc filtré d'une certaine manière que quelques considérations sémantiques propres à éclairer la synonymie lexicale. Ainsi donc, la grammaire traditionnelle a reconnu de façon implicite l'existence d'une certaine équivalence sémantique entre l'actif et le passif, sans considérer la mise en correspondance syntaxique.

C'est pourtant sous le nom de « transformation » que le terme « paraphrase » commence à revêtir un aspect scientifique.

¹⁶ Historiquement cette notion a été développée principalement dans le champ de la rhétorique et secondairement dans celui de la logique. (Catherine Fuchs 1982 : p.9-10)

2. De la notion de « distribution » à la notion de « transformation »

Comme on l'a signalé plus haut, il n'y a pas longtemps que le terme « transformation » s'emploie dans le domaine linguistique. La notion de « transformation » a été introduite par Z. Harris, linguiste structuraliste et distributionnaliste, dans les années 50 pour des raisons purement syntaxiques.¹⁷ Une des raisons principales pour lesquelles Harris, lui-même qui a représenté le distributionnalisme aux Etats-Unis vers 1930 (Cf. Le livre de L. Bloomfield, « *Language* », publié en 1935 en marque le point initial et le livre de Z. Harris, « *Methods in structural linguistics* » en 1951, le point d'aboutissement : *Langue française* 1969), a introduit ce terme-là, c'était tout d'abord pour surmonter les limites de la notion « distribution ».

Jusqu'alors la notion de « distribution » est en fait très répandue comme outil de base pour analyser les éléments qui constituent le système de la langue non seulement pour les tenants de la linguistique distributionnelle mais aussi pour les linguistes des autres écoles. Plus précisément, si on voulait analyser les éléments d'une langue inconnue et sa structure, on devait commencer par examiner leur contexte distributionnel à travers l'opération de « segmentation » et celle de « substitution ». Cette méthode, « procédure de découverte »¹⁸ a été mise en application pour une « combinaison » d'éléments constituant une série de rangs hiérarchisés dans une phrase : phonèmes (et leurs séquences) aux morphèmes (et leurs séquences). Cependant cette méthode d'analyse qui convenait pour élaborer un modèle phonologique ou morphologique, a donné de moins bons résultats avec la phrase elle-même. Car elle a minimalisé le rôle de la syntaxe. En outre, on n'a pas exploré efficacement les relations entre phrases dans le texte ou le discours.¹⁹

En revanche, l'analyse transformationnelle a deux avantages sur le plan pratique. En premier lieu, elle permet de lever les ambiguïtés que nous pouvons rencontrer dans l'analyse linéaire comme analyse distributionnelle. Par exemple, soit une phrase célèbre souvent citée dans la grammaire française :

¹⁷ Il s'est efforcé de construire progressivement un modèle du langage où les deux notions de « transformation » et de « paraphrase » jouent un rôle clé (Z. Harris, 1968, 1972, 1976, 1979. Cf. C. Fuchs, 1982 : p. 28) L'introduction de cette notion en linguistique moderne nous apportera donc trois avantages scientifiques : le développement des études portant sur les relations syntaxiques entre phrases, l'extension des préoccupations sémantiques (du mot à la phrase), l'essor des travaux en matière de traitement automatique du langage. (C. Fuchs, 1982 : p. 32-35)

¹⁸ Ce terme a été utilisé par Chomsky, pour critiquer la linguistique distributionnelle.

¹⁹ Dans la préface de la quatrième édition de « *Structural linguistics* » (1966), ouvrage présentant sa méthode distributionnelle, Harris ajoute trois développements de sa théorie : « sentence center », « transformations » et « discourse analysis ». D'après lui, l'approche dans la « linguistique structurale » par « la distribution » permet de caractériser les éléments comme composés d'entités spécifiées au niveau plus bas qu'une phrase simple, tandis qu'une autre approche, qui opère une série de transformations, décrit chaque phrase comme dérivée d'une ou quelques phrases plus simples au même niveau. Enfin il présente la possibilité d'analyser les structures du discours, unité plus étendue qu'une phrase séparée. Nous trouvons l'article intitulé « *Discourse Analysis* » en 1952.

(1) Max regarde les fleurs de la fenêtre.
(Cf. Le magistrat juge les enfants coupables.) (LF 1 : p. 50)

Même si elle apparaît avoir une seule structure, elle a en réalité deux structures différentes qui montrent la même distribution dans le contexte ci-dessus. Dans ce cas là, la transformation montre très nettement deux structures différentes de la phrase (1). Car avec la transformation de « pronominalisation » nous obtenons deux phrases différentes comme

(1a) Max les regarde.
(1b) Max les regarde de la fenêtre.

De même la transformation de « passivation » donne le même résultat que la transformation de « pronominalisation » :

(1c) Les fleurs de la fenêtre sont regardées par Max.
(1d) Les fleurs sont regardées de la fenêtre par Max.

C'est ainsi que d'une manière générale, le recours à la notion de transformation, en particulier le recours à des relations entre phrases simples permet de mettre en évidence des propriétés que l'analyse distributionnelle ne suffit pas à saisir.

Le deuxième avantage consiste en une plus grande économie dans la description transformationnelle. Ceci dit, les transformations permettent de sélectionner les phrases de base (par opposition aux phrases dérivées par une transformation) et de limiter à celles-là la description distributionnelle. Considérons les deux phrases suivantes :

(2) Max lit ce livre.
(3) Ce livre est lu par Max.

Etant donné la distribution très semblable des mêmes segments constatée entre (2) et (3), on peut les rapprocher et établir un parallélisme systématique. Comme la phrase (3) peut être tenue pour une transformation dérivée de la phrase (2), la description de la langue française est d'autant plus simplifiée que l'on peut relier en une seule fois les descriptions redondantes des phrases en transformations. Car on peut formuler dans la grammaire la transformation passive par laquelle la structure des phrases passives se déduisent automatiquement des phrases actives. On réalise donc ainsi une économie importante, tout en formulant une généralisation sur les rapports entre les phrases actives et les phrases passives.

3. Transformation grammaticale et transformation textuelle

Chez Harris, compte tenu du développement de sa théorie, il faut distinguer deux sortes de transformations : transformations grammaticales et transformations textuelles. Même s'il propose de transférer les transformations grammaticales sur les transformations textuelles, pour nous, il ne s'agit que des premières. La raison pour

laquelle ces transformations grammaticales nous retiennent particulièrement, c'est qu'elles permettront de dégager seulement les restrictions syntaxiques des phrases simples dans une langue tant objective que stable.

Celles-ci sont caractérisées comme paraphrases syntaxiques, « équivalences dans le système de la langue », qui d'après lui, s'opposent à des paraphrases discursives, « équivalences dans un discours donné ». (*Discourse analysis* 1952, 1970 : p. 334 ; Cf. C. Fuchs, 1982 : p. 31-34) C'est exactement ce que nous voulons éclaircir, en mettant en corrélation les phrases actives et passives. Elle opère toujours à l'intérieur de la linguistique des phrases simples, car elle est externe au texte fait de discours variables et subjectifs.

4. Transformation générative et transformation lexico-grammaticale

Si nous nous limitons seulement à la « transformation grammaticale » de Harris, celle-ci se développe en deux sortes de transformations qui sont de nature différente : transformation de la grammaire générative et celle du Lexique-Grammaire. Nous allons les comparer dans ce qui suit. Résumons d'abord quelques caractéristiques qui sous-tendent le modèle de la grammaire générative :

- La grammaire générative, qui intègre certains aspects de la grammaire structurale (ou distributionnelle), s'oppose à cette dernière par les principes de base. Si la grammaire distributionnelle met l'accent sur un texte fini (corpus), la grammaire générative veut rendre compte du fait que tout sujet parlant peut émettre ou comprendre un nombre infini de phrases inédites.
- Il s'agit donc du **modèle d'émetteur** qui peut déduire (ou générer) les phrases, qui s'oppose au **modèle de récepteur** pour décrire inductivement les systèmes de la langue. (LF 1, 1969 : p.48-49)
- Dans la grammaire générative, la notion d'explication est omniprésente. D'une part, il s'agit d'expliquer le fonctionnement d'une langue donnée par un ensemble d'hypothèses (de règles) qui constituent la grammaire particulière de cette langue. D'autre part, la préoccupation porte sur l'explication du fonctionnement des langues ainsi élaborées, par un ensemble d'hypothèses générales, constituant la grammaire générale.
- On peut donc remarquer que la grammaire générative se caractérise par un effort notoire de formalisation. (LF 46, 1980 : p.7)

De là découle la notion de transformation générative dont les principes peuvent être résumés ainsi :

- Transformations de règles syntaxiques
- Transformations entre la structure profonde et la structure superficielle
- Transformations ordonnées
- Transformations obligatoires ou facultatives

Ces transformations en nombre fini permettent ainsi de produire un nombre infini de phrases réelles à travers et à partir des phrases de base (de la structure profonde). Il s'agit seulement de transformation générative.

En revanche, le Lexique-Grammaire²⁰ s'attache aux phénomènes empiriques de détail. Une telle théorie empirique a permis de découvrir une énorme complexité grammaticale. C'est un résultat important du Lexique-Grammaire, mais non pas son défaut que d'avoir montré que les phénomènes syntaxiques des langues naturelles étaient d'une complexité insoupçonnée.

Le Lexique-Grammaire suppose donc qu'il y a des transformations d'un autre genre qui permettent de comprendre ce phénomène infini. Les transformations du Lexique-Grammaire sont plus grammaticales et syntaxiques que les transformations génératives. A l'opposé des dernières, il s'agit de :

- Transformations de propriétés syntaxiques, sans insister sur les règles syntaxiques²¹
- Transformations entre des phrases au même niveau à l'intérieur de la langue naturelle
- Transformations non ordonnées
- Transformations ni obligatoires ni facultatives

Dans ce cas, il s'agit de décrire en fait les types structurels en nombre fini des phrases en nombre infini. Pour cela, les transformations sont des outils très efficaces servant à mettre en relation les structures des phrases et à déterminer chaque structure.

5. Transformation du Lexique-Grammaire

5.1. Le sens dans la transformation passive

La transformation passive était un élément de justification des grammaires transformationnelles dans ses premières élaborations, mais devient (après 1964) l'enjeu d'une polémique interne au modèle chomskyen. Car le problème de la conservation ou de la non-conservation du sens lors du passage de l'actif au passif a posé des problèmes. Il y a en effet, entre une phrase active et sa correspondante passive à la fois du « pareil » et du « pas pareil ». De telles questions touchant à l'articulation syntaxe-sémantique

²⁰ Alors que la majorité des études syntaxiques traditionnelles et transformationnelles ne comportent que des exemples en nombre limité, M. Gross et son équipe de recherches, LADL -Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique- ont étendu l'information empirique sur les langues naturelles en recourant à un lexique-grammaire du français accumulé depuis une vingtaine d'années. Ainsi, on appelle cette théorie linguistique « lexique-grammaire ».

²¹ M. Gross (1968) a proposé comme un principe de base qu'il est impossible d'étayer valablement une règle syntaxique quelconque sur un échantillon d'exemples, et que la description doit prendre en compte, dans l'ensemble du lexique, la totalité des éléments qu'on veut décrire : la transformation n'est plus alors une règle syntaxique dans le sens exact du terme, mais fonctionne comme une propriété lexico-syntaxique.

montrent qu'il y avait au moins trois solutions différentes au cours du développement de son modèle.

Considérons les phrases suivantes :

(4) *Plusieurs personnes ont vu l'assassin.*

(5) *L'assassin a été vu par plusieurs personnes.* (Aspects : p. 22-23)

Au début de son modèle, la transformation passive a été considérée comme ne modifiant pas le sens. C'est-à-dire, la phrase passive (5) est dérivée de la phrase active (4), en supposant qu'il existe une structure abstraite profonde et une en surface. (1965) Cependant le problème devient plus compliqué, lorsque certains « quantifieurs » sont en jeu :

Tout le monde ici connaît au moins deux langues.

(Il y a) au moins deux langues (qui) sont connus de tout le monde ici. ²²

(Aspects : p. 224-225)

Tous connaissent ici trois langues.

Trois langues sont ici connues par tous.

(Chomsky : 1972 ; LF 87 : p. 47)

On sait très bien que dans ces paires, les passifs ne sont pas synonymes des actifs correspondants, du fait du jeu des quantificateurs. Chomsky était donc obligé de supposer des structures abstraites (des opérations différentes) respectives qui peuvent transformer l'actif et le passif, afin de résoudre la question des « faux passifs » de ce genre.

Il propose encore une fois une autre solution à propos de la passivation, en rejoignant d'ailleurs sur ce point les observations de la grammaire traditionnelle. (Chomsky, *Réflexion* : 1975) Ainsi les phrases :

Les castors construisent les barrages.

Les barrages sont construits par les castors.

ont en commun une même relation thématique profonde (avec « castors » comme agent de la construction, et « barrages » comme agi) mais la différence de la sélection d'un certain ordre de présentation qui thématise l'un des termes de la relation de type : « de qui parle-t-on? », « de quoi est-il question? ». (*Réflexion*, trad. fr. : p. 121-122)

En revanche, dans notre position qui est celle du Lexique-Grammaire, nous admettons que la transformation passive fait **un changement régulier de sens**, en

²² Il n'y a pas une équivalence vériconditionnelle entre toutes les phrases actives et leurs correspondantes passives :

Tous les garçons de ce collège aiment une fille.

Il y a une fille qui est aimée par tous les garçons de ce collège.

(J.-P. Desclés et ali. 1993 : p.76)

Il s'ensuit donc que, d'une façon générale, phrases actives et phrases passives n'ont pas même valeur de vérité.

conservant la même structure et le même lexique correspondant à l'actif. Ainsi, on ne considère pas le changement de sens dû à la présence d'un quantificateur.

5.2. Le rôle de la transformation lexico-grammaticale

5.2.1. Transformation comme une propriété syntaxique :

Un des inconvénients des transformations génératives est qu'elles sont trop formalisées dans un mécanisme complexe pour nous donner les informations sur les items (lexicaux) qu'elles veulent représenter. A l'opposé, le Lexique-Grammaire porte sur le lexique qui contient des distributions importantes de propriétés syntaxiques ainsi que des transformations diverses sur des listes relativement complètes de mots du français. Dans cette optique, la transformation passive ne signifie rien d'autre qu'une des propriétés syntaxiques qui apparaissent dans la construction « N_0 V N_1 \bar{W} » où le « N_1 » est éventuellement complément (d'objet) direct. Il ne s'agit plus de règles systématiques concernant la transformation passive.

La transformation permet de redéfinir une notion comme celle de complément d'objet direct. (Cf. Wagner et Pinchon) Si la transformation passive est possible, le GN qui apparaît après le verbe sera objet direct. Ainsi,

Max a battu Luc.
Luc a été battu par Max.

« Luc » est objet direct du verbe « battre », tandis que dans les phrases suivantes, on peut dire que le GN dans la même position n'est pas objet direct. (LF 11 : p. 13)

Max attendra trois heures.
**Trois heures seront attendues par Max.*

Il en va de même pour les transformations des pronoms préverbaux (*Ppv*) en « le/la/les » et interrogatives en « que ».

5.2.2. Transformation bidirectionnelle

La phrase passive fonctionne non seulement comme un point d'arrivée mais aussi comme un point de départ. Soit les phrases suivantes :

Mon fils lit un illustré chaque soir.
→ ? *Un illustré est lu par mon fils.*

La phrase active est grammaticalement valide, alors que la phrase passive correspondante est grammaticale mais très peu naturelle. Si le sujet du passif était modifié comme « Un seul illustré », il serait plus naturel, mais n'aurait pas le même sens. Nous avons un cas

plus net où il existe des différences de déterminants dans les paires de phrase active / passive qui devraient se correspondre :

La ménagère n'achète pas de légumes.

→ ? *Des légumes ne sont pas achetés par la ménagère.* (J. Dubois : p.172)

Cependant, comme nous l'avons souligné, nous ne prenons pas la phrase passive comme un point d'arrivé de la phrase active. Il n'y a transformations dites « bidirectionnelles » que lors de la mise en relation active et passive. Nous excluons donc toutes les phrases passives peu naturelles sinon grammaticalement douteuses qui résultent automatiquement des phrases actives. Ainsi donc, on considère seulement les paires naturelles dans une relation équivalente :

Mon fils lit un illustré chaque soir.

↔ *L'illustré est lu par mon fils.*

La ménagère n'achète pas de légumes.

↔ *Les légumes ne sont pas achetés par la ménagère.*

D'ailleurs, il se peut que l'on ait des constructions actives « N₀ V N₁ » sans contrepartie passive :

Ce livre comporte trois parties.

↔ **Trois parties sont comportées par ce livre.*

Inversement, des constructions de forme passive n'implique pas l'existence des constructions actives associées :

Ce terme n'est guère usité par les linguistes.

↔ **Les linguistes n'usitent guère ce terme.* (LF 86 : p.96)

On pourra dire donc que « usité » sans forme active est une phrase « passive ». Dans cette optique, M. Gross lui-même explique que le terme « passif » ne peut être utilisé comme une simple propriété transformationnelle d'un verbe transitif quelconque à l'actif et par conséquent qu'un verbe ne forme pas toujours obligatoirement une paire : deux formes de phrases comme par exemple l'actif et le passif. (LF 86 : p. 96) Mais il n'insiste pas sur la nécessité d'entrées autonomes pour les constructions « passives » dans le Lexique-Grammaire.

5.2.3. Transformation pour une typologie des phrases simples

Comme nous l'avons déjà signalé, le but du Lexique-Grammaire est de recenser des phrases élémentaires. Même si on constate que certaines peuvent être associées à d'autres, avec des différences formelles régulières (une relation transformationnelle),

l'importance porte plutôt sur la notion de « phrase élémentaire ». On définit donc des relations d'équivalence (transformationnelle) sur des ensembles de phrases élémentaires.

De ce point de vue, la transformation bidirectionnelle s'emploie d'une façon plus active que dans le Lexique-Grammaire. On peut croire qu'il y a un réseau de transformations qui fait découvrir une typologie de toutes les phrases simples d'une langue. C'est bien le passif qui est le représentant de ce type de transformation, puisqu'il concerne les deux phrases différentes :

$$N_0 V N_1 W \leftrightarrow N_1 \text{ être } V\text{-pp} (E + \text{Prép } N_0) W$$

6. Restructuration : Une nouvelle transformation

6.1. Argument et complément

6.1.1. Argument

On pourrait aborder la structure des phrases simples au delà de celles-ci. C'est toutefois une façon différente de comprendre la structure d'une phrase simple : plus spécifiquement, le calcul des prédicats. (Il s'agit donc d'une analyse en termes de types de relations entre unités.) La procédure est empruntée à la sémantique logique. Pour ainsi dire, du point de vue logico-sémantique, la structure d'une phrase simple est faite de termes qui sont, soit des prédicats, soit des arguments. Les prédicats sont des termes qui expriment des relations : c'est pourquoi ils correspondent généralement aux verbes ; quant aux arguments, ce sont des termes qui sont reliés: ils correspondent généralement aux noms.

Examinons de plus près le calcul des prédicats. Un élément prédicatif peut déterminer ses arguments dans sa propre structure. Ces arguments et leur structure ne sont pas cependant confirmés d'une façon directe. C'est-à-dire, on ne peut y accéder que sous un modèle hypothétique. D'ailleurs, ce modèle est très variable selon la culture des êtres humains, leur coutume et leur langue, etc. D'une manière générale, on peut penser que les arguments d'un élément prédicatif se réalisent comme des actants syntaxiques : d'une part un sujet et d'autre part des compléments.

Mais, alors que le calcul des prédicats des logico-sémanticiens ne vise qu'à élucider les types de relations logico-sémantiques des phrases, il s'agira plutôt ici de nous intéresser à la façon dont est constituée la syntaxe d'une phrase simple. (Cf. Bierwisch ; F.R. Palmer, *Semantics* : 1976) Nous ne nous intéressons qu'à ces formes syntaxiques qui constituent directement les phrases simples d'une langue naturelle. En bref, nous ne dépasserons pas la frontière des formes syntaxiques. Ne se posent donc pas les questions suivantes : quel est le prédicat d'une proposition? quels sont ses arguments? combien d'arguments y a-t-il? enfin quelle est la structure de ses arguments?

C'est ainsi que nous nous limitons au traitement d'un sujet d'une part et des compléments d'autre part, tous les actants syntaxiques, lexicalisés à partir des arguments au niveau de la phrase simple.

6.1.2. Actants syntaxiques : un sujet et des compléments

Fixer la structure d'une phrase simple consiste à séparer les groupes nominaux d'une phrase en compléments (d'objet) essentiels d'une part, et circonstanciels d'autre part. Ce travail pose tout d'abord un problème difficile depuis une longue histoire.

Nous allons ici résumer des principes formels et une procédure de séparation des deux types traditionnels de compléments essentiels et circonstanciels.²³ Cette méthodologie a été utilisée dans la construction du Lexique-Grammaire des verbes du français (M. Gross, 1975 ; BGL 1976a, b ; GL, 1990). Car le travail de fixer les compléments essentiels (en les distinguant avec les compléments non essentiels) concerne directement celui de cerner les limites des phrases simples (élémentaires) qui ont été représentées. C'est-à-dire que pour former une phrase simple (élémentaire), on n'a besoin que des compléments que l'on retenait comme spécifiques du verbe, en mettant de côté des adjonctions introduites d'une façon très libre.

Quand il s'agit des constructions verbales à un ou deux arguments, le problème n'est pas tant compliqué. En revanche, les constructions verbales à un troisième argument provoquent des problèmes pour justifier son statut comme complément essentiel dans une phrase simple. En outre, les compléments d'agent dans les constructions passives « être V-pp » ne sont pas du tout faciles à reconnaître comme essentiels.

D'après M. Gross (1990), plus précisément, si le « complément » qui est synonyme de « groupe nominal non sujet » est essentiel, il est une partie que l'on peut intégrer dans une phrase élémentaire. En règle générale, il faut tenir compte des nombreuses situations, pour isoler les compléments appartenant à la phrase élémentaire d'avec ceux qui sont introduits par des opérations syntaxiques. Ceci nous demande un ajustement particulier des critères que nous allons présenter ci-dessous.²⁴ (LF 86 : p. 95)

D'abord, M. Gross (1990) a précisé les critères formalisés à utiliser et des principes de priorité :

- Test basé sur la forme des pronoms interrogatifs associés aux compléments
- Trois formes de compléments qui ont été définis comme prioritaires : les compléments directs ou à préposition « zéro » et les compléments indirects en « à » et « de »

Le choix de ces deux priorités se justifie, parce que :

- Ces trois types de compléments entrent dans des transformations de type élémentaire (Z.S. Harris, 1964, 1968) : ils sont en général sources de pronoms

²³ D'ailleurs, comme M. Gross l'a fait, on ne fait aucune distinction entre le terme « complément circonstanciel » et les autres termes : « adverbe » et « complément adverbial ». (LF 86, 1990 : p.90)

²⁴ En fait, il est impossible de donner une recette simple (absolue) pour distinguer les deux types. Ainsi M. Gross donne à la notion de « complément essentiels » la définition « extensionnelle », au lieu de donner une définition « intensionnelle » : les compléments essentiels sont les compléments représentés dans le lexique-grammaire du français. (LF 86 : p. 97)

préverbaux (Ppv), et sont impliqués dans des opérations comme le passif, la réflexivation, la symétrie, des conversions, des inversions, le causatif, etc.,

- Ces trois positions acceptent des complétives (Qu P, ce Qu P).

S'impose encore une autre raison :

- Ces compléments devraient répondre aux pronoms interrogatifs, « qui », « que » ou « quoi » sans répondre aux adverbes interrogatifs « comment », « où », etc. (LF 86 : p.90-91) (Méthode classique de séparation entre objets et circonstanciels : le moyen de l'interrogation)

Pour le cas des compléments indirects à d'autres prépositions que les deux précédentes, « à » et « de », les critères formels donnés ci-dessus ne suffisent pas à couvrir la notion de « complément essentiel ». Car il existe d'autres compléments prépositionnels qui sont facilement jugés « obligatoires » et donc « essentiels », même sans satisfaire à tous ces trois critères :

*Max table (*E + sur la venue de Luc).*

*Max a comparé le lit (*E + avec le banc).*

*Ce contrat associe Max (*E + avec Luc).²⁵*

*Luc va (*E + dans sa chambre).*

*La montagne se comporte (*E + bien). (M. Gross, LF 86 : p. 91)*

Par surcroît, si une séquence est facultative et si elle répond à la question en « où », « comment » par exemple, le problème est plus complexe.

Ce qui nous intéresse en particulier, c'est le dernier critère syntaxique : **la possibilité de la mise en relation entre deux phrases.**²⁶ Cela nous permet de

²⁵ Voir A. Borillo (1971) à propos des compléments symétriques en « avec » souvent obligatoires.

²⁶ M. Gross ajoute encore deux principes : celui d'« analogie » et celui de « fusion ». L'idée principale du premier est que même lorsqu'une phrase n'a pas sa contrepartie, elle est analysable de la même façon que dans une paire de phrases correspondantes. Ainsi, on considère comme complément essentiel celui de la phrase suivante :

Luc pose les caisses dans le camion.

même si on n'a pas la phrase comme :

**Luc pose le camion de caisses. (LF86, 1990 : p.92)*

D'après le deuxième critère « relation de fusion » (Gross : 1975 ; LF 86 : p. 99), on propose que le complément circonstanciel de manière « facultatif » (Prép N₂) peut être essentiel dans le sens où il est appliqué à la partie N₀ V N₁ et que les Prép N₂ sont transformé en verbes principaux. Par exemple, on a :

Max a cuit les légumes au grill.

Max a grillé les légumes.

Max a cuit les légumes à la poêle.

Max a poêlé les légumes.

On rappelle que ces relations sont déterminées lexicalement et que le N₂ rend spécifique l'opération de « cuisson », au point que les phrases suivantes peuvent être considérées comme ayant toutes des sens distincts.

considérer comme essentiels les seconds compléments appelés traditionnellement circonstanciels. On prend donc des compléments locatifs comme essentiels qui soient en correspondance avec une partie essentielle d'une phrase associée (sujet, complément direct) :

Les voleurs grouillent dans ce quartier.
(= *Ce quartier grouille de voleurs*)
Luc charge les caisses dans le camion.
(= *Luc charge le camion de caisses*)

S'il n'y a pas de relation de « croisement », on ne considère pas comme essentiel ce complément locatif dont l'interprétation est « scénique » comme dans d'autres cas généraux. D'ailleurs on peut consulter la distinction entre les compléments locatifs scéniques, qui peuvent apparaître à peu près dans n'importe quelle phrase :

Jean mange dans sa chambre.

et les compléments locatifs caractéristiques du verbe :

Jean tombe sur le tapis. (Cf. BGL, 1976 : p. 203-207 ; LF 96 : p.37, p.39)

Ou bien on observe certains compléments dits d'instrument ou de moyen, tels que Prép = : « avec », « de », entre dans une relation où ils deviennent sujets d'une phrase à interprétation statique :

Max recouvre le sol (avec + d') un sable très fin.
(= *Un sable très fin recouvre le sol*) (LF 86 : p. 91-92)

Dans cette optique, on étend la notion de « complément essentiel » au « complément d'agent », en appliquant le même principe : mise en correspondance syntaxique.

Luc est battu (E + par Max).
(= *Max bat Luc*)

Cependant il faut noter au passage que l'adjonction du complément d'agent forme une structure proche d'une structure adverbiale. Certains insistent sur le fait que le « complément d'agent » n'est pas considéré comme un argument du prédicat passif mais qu'il est analysé comme un modifieur qui détermine le prédicat passif. (Cf. Desclés, 1987 : *Grammaire applicative*) D'où les hypothèses sur les définitions formelles du passif. (Cf. Ch.II)

6.2. Le calcul syntaxique du prédicat

A partir de la fixation de la structure des arguments, on détermine la configuration syntaxique des compléments dans une phrase. Mais pour nous, si un

prédicat entretient une relation prédicative avec les arguments-candidats : P (X, Y...), notre intérêt porte tout de suite sur la structure d'une phrase simple ayant normalement un sujet et des compléments, sans élaborer la structure des arguments. Ainsi on constate finalement le statut de complément essentiel ou non (adjonction ou modifieur) au niveau syntaxique par des critères formels des langues naturelles présentés ci-dessus.

6.2.1. La notion syntaxique de « prédicat »

Dans la grammaire traditionnelle, la phrase est constituée en principe de deux parties : sujet et prédicat. Ainsi certains linguistes se demandent si la notion de « prédicat » dans cette division binaire traditionnelle est vraiment pertinente au niveau syntaxique :

L'intérêt d'une notion syntaxique de prédicat (groupe verbal GV, encore appelé syntagme verbal) n'est pas évident. Il est parfaitement possible de l'ignorer dans toutes les descriptions, et pourtant de nombreux auteurs l'utilisent. (LF 11, 1971 : p. 12)

Nous acceptons donc ce terme de « prédicat » dans son sens précis, en passant sous silence le fait que ce terme de la grammaire traditionnelle recouvre des situations variées. Cette notion est éventuellement modifiée, afin qu'elle soit syntaxiquement opératoire. D'où les propositions suivantes :

- On dénie une division binaire établie par des critères non pertinents au niveau syntaxique : sujet et prédicat.
- On donne une nouvelle définition purement syntaxique au prédicat telle que celui-ci est une opération attribuable à un élément précis
- On considère donc le prédicat comme un élément noyau prédicatif qui détermine ses arguments dans une phrase simple au niveau syntaxique.

C'est ainsi que l'on peut développer une description élaborée qui permet de distinguer l'élément noyau (prédicat) des éléments accessoires (non prédicats) pour l'opération prédicative. Ceci veut dire également une élaboration technique de méthodes pour remplacer le sens non pertinent du mot « prédicat » employé de façon vague au niveau logico-sémantique dans la grammaire traditionnelle. Nous nous proposons d'attribuer l'opération prédicative à un élément précis qui peut opérer au niveau syntaxique, d'où une adaptation de la notion logico-sémantique à la notion syntaxique.

En fait, l'opération prédicative peut être attribuée à un élément précis comme un verbe ou un nom ou d'autres. On rencontrera divers types de prédicat :

- (1) *Max a désiré partir. (prédicat = désirer : Verbe)*
- (2) *Max a le désir de partir. (prédicat = désir : Nom)*
- (3) *Max est désireux de partir. (prédicat = désireux : Adjectif)*

Dans les phrases (2) et (3) où le prédicat n'est pas un verbe : prédicat nominal pour (2) et prédicat adjectival pour (3), on trouve un verbe qui n'est pas prédicatif. On l'appelle « verbe support »²⁷ dans le Lexique-Grammaire, dans la mesure où il n'assume qu'un rôle grammatical de « support » d'un élément prédicatif vedette (LF 87, 1990 : p.113), mais cette fois élément non-verbal. En général, on entend donc par constructions à Vsup la combinaison « V N préd » ou « V Adj préd ».

Dans ces constructions à Vsup, ce n'est pas le verbe mais le nom ou l'adjectif qui remplit la fonction prédicative. Par conséquent, à la différence du verbe ordinaire, le verbe support fonctionne seulement comme un auxiliaire (support) grammatical indiquant la conjugaison, le temps et le mode, le nombre et la personne. À l'aide d'un tel verbe - Vsup-, on peut constituer « une phrase nominale (ou nom phrastique) » au sens logico-sémantique, selon le terme de G. Gross (1989). (C'est en fait le support de la « nominalisation ».)

6.2.2. Critères formels pour le Vsup

Un verbe n'est pas donné par définition comme Vsup. Il faut donc caractériser l'emploi comme Vsup dans une phrase simple, autrement dit dans la combinaison entre verbe et élément prédicatif. Si on fait abstraction de l'analyse grammaticale traditionnelle, le contenu sémantique et le rôle syntaxique dans (1) sont portés en (2) et (3). Ils ont les mêmes sujets et les mêmes compléments, les deux phrases étant synonymes l'une de l'autre dans les trois. (cf. Vivès, 1983 : p. 4) Mais il faut approfondir ce raisonnement assez sémantique, pour justifier le statut du Vsup dans un verbe par des critères plus syntaxiques. On a donc en général les critères syntaxiques suivants, si l'élément prédicatif est un nom libre (autonome) :

- Contrainte sur les déterminants (de N₁) (Restriction sur le possessif)
- Formation d'un groupe nominal quand le déterminant est libre

²⁷ Dans cette section, nous essayons donc de définir le terme Vsup par rapport à l'opération prédicative. Au début du Lexique-Grammaire cependant, le terme verbe opérateur (Vop) a été employé pour désigner la notion de Vsup. Mais il a été remplacé par le terme Vsup qui permettra de préciser sa fonction spécifique. Il nous semble bien qu'une telle modification des termes permet de rendre plus précises leurs notions, mais aussi qu'elle implique un grand changement de l'intérêt principal qu'avaient les chercheurs du Lexique-Grammaire. On se rappelle que dans la théorie de Harris et au début du Lexique-Grammaire qui l'a adoptée sans aucune modification, les Vsup ont été nommés Vop sous-classé U, dans le sens où ils sont les opérateurs qui déclenchent une opération de nominalisation. Cependant, quand l'opération prédicative est devenue le centre de la description du Lexique-Grammaire, on a été obligé de proposer une nouvelle appellation afin de clarifier les fonctions différentes des verbes et des noms, c'est-à-dire Vsup et Npréd. (Pour plus de détails, Cf. « la syntaxe des noms (1986) ». A partir de cela, on emploie le terme Vop, pour ne désigner que les verbes qui opèrent sur une phrase : Vop complétif ou bien Vop causatif, Vop à lien.) Dans ce contexte-là, les Npréd ne sont rien d'autre que les opérateurs prédicatifs, tandis que les Vsup ne sont plus les opérateurs qui provoquent l'opération de nominalisation et plutôt un simple support pour les Npréd. (Cf. LIM Joon-Seo, 1994 : Vsup et Npréd en position sujet)

- Double analyse dans les tests d'extraction, relativation ou passivation²⁸ (Vivès, 1983 : p. 55)

On peut confirmer le fait que le nom est prédicat par un critère morphologique comme :

- Un lien morphologique {V, V-n} qui n'illustre qu'un cas de construction à support (Ou des paires {Adj, Adj-n} étudiées par Meunier (1981)) ou des N non dérivés. (cf. Vivès, 1983 : p.5)

La première contrainte est que le sujet du Npréd est coréférent au sujet du Vsup. Dans ce cas-là, on ne peut avoir pour les adjectifs possessifs du Npréd aucune forme qui n'est pas coréférente au sujet du Vsup : interdiction d'un possessif non coréférent à N₀. Ainsi donc :

- (2a) *Max a (mon + ton) désir de partir.
 *Max a (mon + ton) désir de (m'en aller + t'en aller)

Pour ainsi dire, le Npréd ne permet pas au Vsup d'avoir un argument (ou un actant) différent dans une phrase dénotant un seul procès où se combinent les deux. On peut confirmer cette coréférence sous la forme du GN, dont la présence fait le deuxième critère pour le Vsup :

- (4) Le désir de Max de (partir + le départ)
 Son désir de (partir + le départ)

La relation entre (2) et (4) est analysée dans le Lexique-Grammaire comme une réduction de la construction à Vsup comme (2) au moyen d'une forme relative :

- (5) Le désir que Max a de partir

Si on reformule cette relation, voici :

- (2) ⇒ (5) ⇒ (4)
 (a) =: Construction à Vsup ⇒ GN

(2) forme un GN par effacement du verbe et déplacement du sujet en position d'un complément de forme « de N ». On pourrait cependant comprendre cette relation en proposant dans une autre direction :

- (b) =: GN ⇒ Construction à Vsup.

²⁸ Par ailleurs, on constate qu'il n'y a plus de double analyse avec « des verbes signifiant qu'une action est empêchée ou prend fin ». (J. Giry-Schneider, 1978b : p. 37 ; R. Vivès, 1983 : p. 74) Il s'agit donc de « recevoir » ou « perdre » dans les phrases négatives correspondant à « avoir » support. En plus, on observe la différence de la possibilité de cette propriété entre le complément de nom et le complément en infinitif (ou complétif).

(4) ⇒ (5) ⇒ (2)

Dans cette optique, on peut dire que l'argument du Npréd doit se déplacer à l'extérieur du Npréd pour fonctionner comme le sujet du Vsup, sauf que le Npréd forme un groupe nominal. On donnera plus de détails à ce propos plus tard. (Une telle relation comme (b) pourrait s'appeler « restructuration » des GNpréd dans les constructions à Vsup. Dans ce cas, l'étape intermédiaire : « relativation » n'est pas obligatoirement nécessaire. Autrement dit, les constructions à Vsup peuvent être relativées ou non.)

Le troisième critère enfin concerne la possibilité de « double structure » dans la construction à Vsup. On rencontre ce comportement assez particulier pour le Vsup dans une relative :

(2b) *Le désir de partir qu'a Max est très fort.*
Le désir qu'a Max de partir est très fort.

soit dans l'extraction dans « c'est...que » :

(2c) *C'est le désir de partir qu'a Max...*
C'est le désir qu'a Max de partir...

Soit dans la passivation, si c'est possible :

(6) *Max a fait l'étude sur le Vsup.*
(6a) *L'étude sur le Vsup a été faite par Max.*
L'étude a été faite sur le Vsup par Max.

Le complément « de V-inf » (ou « le départ » ; « le Vsup » dans (6)) peut être analysé dans la construction à Vsup soit comme un complément de nom du Npréd « désir » (ou « l'étude » dans (6)), soit comme un complément de Vsup =: « avoir » (ou Vsup =: « faire »). (cf. J. Giry Schneider, 1978b ; M. Gross, 1976 ; R. Vivès, 1983)

Ainsi, on peut résumer en disant que le Npréd détermine la structure des arguments à l'aide du Vsup, tandis que le verbe ordinaire, Vpréd, détermine tout seul leurs arguments, noms ordinaires. Enfin, les constructions à Vsup constituent une partie considérable du lexique français, à l'opposé des constructions à Verbe ordinaire.

6.3. Restructuration et Npréd

D'ailleurs, nous nous attachons au terme « restructuration » pour comprendre la combinaison entre le Vsup et le GN prédictif que nous venons de présenter plus haut et encore le passif des constructions à Vsup qu'ils constituent. Le terme de « restructuration », transformation spécifiée, a été déjà utilisé pour décrire un autre phénomène concernant les noms ordinaires : la restructuration de « Na de Nb ». (M. Gross ; A. Guillet et C. Leclère : 1981) Nous rejoignons ici les exemples de la restructuration « Na de Nb » où les noms ne sont pas prédicats :

- (1) a. *Les dents de Lio claquent.*
b. *Lio claque des dents.*

- (2) a. *Guy a attrapé le goulot de la bouteille.*
b. *Guy a attrapé la bouteille par le goulot.*

Comme on le voit bien, la restructuration de « Na de Nb » se fait entre deux phrases, l'une canonique et l'autre restructurée : (a) et (b) dans des positions variées, sujet et compléments. On observe qu'une seule unité dans la phrase (a), « Na de Nb » est divisée en deux unités « Nb » et « Prép Na » dans la phrase (b). En effet, dans cette restructuration « Na de Nb », il ne faut pas oublier qu'il y a une variété de cas selon la relation sémantique entre « Na » et « Nb »²⁹, la forme des prépositions pour « Prép Na » et le choix du déterminant. D'ailleurs, les phrases restructurées sont passivables, si elles conservent leur complément d'objet direct :

- (2) a' *Le goulot de la bouteille a été attrapé par Guy.*
b' *La bouteille a été attrapée par le goulot par Guy.*

Il faut également rappeler que l'on peut trouver des exemples sur le GN prédicatif, même si Guillet et Leclère ne les ont pas distingués avec ceux du GN non prédicatif comme (1) et (2) :

- (3) a. *Les choix de Max sont hasardeux.*
b. *Max est hasardeux dans ses choix.*
- (4) a. *J'apprécie la décision de Marie.*
b. *J'apprécie Marie pour sa décision.*
- (5) a. *Paul encourage les efforts de Marie.*
b. *Paul encourage Marie dans ses efforts.*
- (6) a. *Les propos de Max ont de l'agressivité.*
b. *Max a de l'agressivité dans ses propos.*

Pourtant, les phrases ci-dessus sont des phrases complexes à 2 prédicats : prédicat nominal et prédicat adjectival pour (3), prédicat verbal pour (4), (5), et deux prédicats nominaux pour (6) dans la restructuration « Na de Nb ». Donc, elles ne concernent pas toutes directement l'objet de notre étude : construction du Vsup à un seul prédicat. Nous

²⁹ Guillet et Leclère (1981) présentent trois types de parties (Na) contre le tout (Nb) comme suit :

- (a) Partie du corps
(b) Partie de l'objet
(c) Partie abstraite

Cette relation sémantique « partie/tout » est généralisable dans la notion d'« inaliénable », d'après eux. (Guillet et Leclère 1981 : p. 107-109)

repreons les exemples avec un seul prédicat, c'est-à-dire ceux des phrases simples à Vsup :

- (7) *Max a fait des études sur le Vsup (E + au LADL).*
(8) *Max a donné un conseil à Luc.*

Dans les phrases à Vsup ci-dessus, on aura leurs GN préd en une seule unité, si le Npréd est nom libre qui constitue son groupe nominal :

- (7a) *Les études de Max sur le Vsup*
(8a) *Le conseil de Max à Luc*

Si on établit la relation d'équivalence entre (7) et (7a) (cf. la relation entre GN et construction à Vsup comme (a) et (b) dans 6.2.2. Mais pour cela, il faut tout d'abord reconnaître le GN préd comme une unité autonome pour le prendre comme une forme « canonique ».), on peut dire de ce phénomène qu'il y a un « éclatement d'une seule unité en deux » comme dans la restructuration des GN ordinaires (1), (2) :

- **Eclatement obligatoire du sujet du Npréd : « Max »**
- **Eclatement facultatif de son complément « sur le Vsup »**

Comme on le voit très bien, si on applique la notion de « restructuration » à la formation des constructions à Vsup, on pourra mieux comprendre pourquoi dans les constructions à Vsup doivent apparaître les trois propriétés syntaxiques que l'on a déjà présentées dans 6.2.2. : contrainte des déterminants, double analyse et formation des GN. Ainsi, on va voir que dans ces deux phénomènes, d'une part des N ordinaires d'autre part des Npréd, il y a quelque chose de commun : éclatement d'une seule unité en deux. On est donc conduit à élargir le sens du terme « restructuration », au lieu d'inventer un nouveau terme.

En ce qui concerne la construction du Vsup à un seul prédicat, que le Vsup soit actif ou passif, nous proposons une nouvelle restructuration du GN préd dans le sens élargi de ce mot. Ainsi donc, on a :

- (7b) *Les études sur le Vsup ont été faites par Max.*
(8b) *Le conseil à Luc a été donné par Max.*

Celles-ci sont restructurées comme une construction du Vsup, en insérant la forme passive du Vsup « être V-pp » dans le GN préd. D'où d'autres formes restructurées que la phrase restructurée (7b) :

- (7c) *Les études ont été faites sur le Vsup par Max.*
(7d) *Les études (de + par) Max ont été faites sur le Vsup.*
(7e) *Les études (de + par) Max sur le Vsup ont été (*E + bien) faites.*

Par rapport aux constructions à Vsup à l'actif, les formes restructurées du passif paraissent plus compliquées, et posent des problèmes importants à propos des rôles du Vsup et du N préd.

- La forme « être V-pp » du Vsup conserve-t-elle encore le rôle « support », éventuellement « non prédicatif »?
- Les phrases comme (7d) et (7e) sont-elles des phrases simples comme les phrases (7b) et (7c)?

Nous allons répondre à ces questions en détail dans les chapitres III (*Fonction syntaxique des V-pp*) et V (*Les tables des Vsup*).

7. La renaissance de la distribution

Nous avons mentionné plus haut le rôle de la transformation dans le Lexique-Grammaire comme outil d'analyse ou révélateur des propriétés lexico-syntaxiques (Cf. Ch.I, 5.2.1.), et pour nous comme nouveau rôle de la transformation (Cf. Ch.I, 5.2.3.) :

Une typologie des phrases simples

Ainsi donc, par exemple, la transformation active/passive pourrait s'employer pour reconnaître le complément d'agent comme essentiel et en outre pour décrire les constructions passives comme autonomes.

Une transformation de ce genre est capable de rendre compte des relations paraphrastiques (au sens large du terme) entre différents types de constructions syntaxiques, comme les constructions locatives standard et converses ou les constructions symétriques, etc.

Dans cette optique, le passif peut être l'entrée du Lexique-Grammaire, puisque :

L'entrée du Lexique-Grammaire est le représentant d'une classe d'équivalence de phrases nombreuses et variées. (LF 86 : p. 97)

Lorsqu'il s'agit de cette transformation, elle ne fait pas l'économie de la description distributionnelle. Etant donné qu'elle est **transformation non économique**, on a besoin d'élaborer la notion de « distribution » pour mieux décrire les phrases simples systématiquement ainsi que ses phrases correspondantes.

7.1. Elaboration de la notion de « distribution »

Un examen systématique sur la distribution des noms qui apparaissent en position sujet et dans les positions compléments essentiels nous permet de déterminer le sens du verbe employé dans une phrase simple. Cette sémantique du verbe au niveau d'une phrase est différente de celle au niveau du mot isolé dont le sens est pris en considération

d'une manière abstraite ou conventionnelle dans un dictionnaire de langue. Dans le Lexique-Grammaire, la distribution peut fonctionner de la façon suivante :

1. Distribution des arguments pour calculer une structure qui sous-tend les constructions des verbes
2. Distribution des compléments qu'un ou des verbes peuvent accepter dans une phrase simple
3. Distribution (catégorisation) des verbes (prédicats ou non-prédicat, Vsup) pour établir une classe³⁰

D'entre elles, la seconde permet de spécifier lexicalement le contenu des variables dans une phrase simple qu'on peut représenter comme une structure syntaxique au moyen de la première. Le dernier type de distribution est capital en particulier pour les constructions à Vsup. Dans le cas où le substantif est prédicat, il est commode de l'identifier par rapport au verbe. Ainsi dans les tables des Vsup, les noms prédicatifs ont été représentés selon la distribution des Vsup, autrement dit par les listes des noms prédicatifs. (Cf. *Langue française* 69 : p. 98)

Comme les deux premières distributions sont considérées comme une collection de noms ayant pour propriété commune d'apparaître à la place d'un argument donné, on pose tout d'abord une question importante sur cette collection :

Combien contient-elle d'éléments? (LF 69 : p. 91)³¹

Donc on a, en bref, deux types de distributions comme suit :

- Distribution bien délimitée quand il s'agit d'une petite classe de noms bien délimitée
- Distribution non délimitée / libre

Pour le premier type de distribution, les expressions figées comme (1) montrent un cas extrême, distribution unique :

(1) *Max a cassé sa pipe.*

³⁰ A. Guillet (1986) suppose trois activités du Lexique-Grammaire comme suit :

- calculer les structures qui sous-tendent les constructions des verbes
- déterminer par un balayage systématique du lexique les mots qui composent ces verbes
- spécifier le matériel lexical que ces verbes utilisent dans leurs arguments pour former des phrases simples. (Cf. « Représentation des distributions dans un Lexique-Grammaire », *Langue française* 69, Syntaxe des noms : p. 86)

D'entre elles, nous ne nous intéressons qu'à la troisième pour établir la distribution des verbes et de leurs compléments au niveau des phrases simples.

³¹ Ensuite peuvent se poser d'autres questions : ces éléments sont-ils sémantiquement homogènes ou bien apparemment disparates? ou existe-t-il entre eux des relations morphosyntaxiques? (LF69 : p. 91)

Dans la phrase ci-dessus, on ne peut faire varier ni les objets directs ni les verbes, pour ne pas perdre l'interprétation idiomatique « Max est mort ». Donc :

- (2) *Max a cassé sa bouffarde.* ≠ (1)
(3) *Max a (brisé + bousillé) sa pipe.* ≠ (1)

La distribution de « N₁ » dans la construction « casser N₁ (=mourir) » se limite donc au seul substantif « pipe ». (LF 69 : p. 91) On peut observer la distribution très contrainte mais pas unique dans certains cas qui sont intermédiaires.

Au contraire, le second type de distribution jouit d'une liberté totale. Dans certains cas cependant, on peut facilement faire figurer dans l'entrée un représentant canonique de la classe. On a par exemple une entrée « parler/langue » pour décrire l'emploi :

- (4) *Luc parle (le français + le chinois + l'arabe...)* (LF 87, 1990 : p. 113)

De même, le verbe « admirer » acceptera comme objet direct quelques dizaines de milliers de noms et autorisera les substitutions ordinaires de déterminants et de modificateurs :

- (5) *Max admire (le ciel + le firmament + Flo + la bouteille + l'intelligence...)*

A la différence de la phrase (4), la phrase (5) n'est pas aisée à avoir un représentant canonique de la classe. Il faut donc évaluer systématiquement le degré de variabilité d'un argument.

La majorité des distributions se trouve entre les deux : distribution unique et libre. Si la distribution est assez limitée, on pourrait donner la liste exhaustive de ses éléments. Mais dans des distributions non limitées, il faut donc trouver des moyens efficaces de représenter sa liberté : par exemple, trait sémantique, classifieurs morphosyntaxiques ou classifieurs sémantiques. C'est ainsi que la représentation des phrases simples dans le Lexique-Grammaire s'inscrit en principe par les trois méthodes suivantes :

- **le listage**
- **le nom classifieur**
- **le trait sémantique**

Chaque méthode porte ses avantages et ses inconvénients. On peut poser des questions suivantes sur le problème du choix du type de représentation :

Dans quelles conditions passe-t-on d'une méthode à l'autre?

On peut parler simplement des tendances, comme A. Guillet (LF 69) l'a indiqué :

- *Les distributions figées, c'est-à-dire non productives par synonymie, relèvent du listage.*

- *Les distributions à spectre restreint mais productives relèvent de la représentation par classifieur.*
- *Tous les autres cas, actuellement majoritaires, sont traités par traits sémantiques.*

Le listage de tous les éléments composant une distribution apparaît a priori comme la façon la plus sûre de la décrire, même s'il ne permet pas de mettre en relation de manière simple des constructions de sens proche. Étant donné qu'elle opère d'une façon très simple, on ne va parler que des deux dernières.

7.2. Noms classifieurs (Classifieurs sémantiques) ³²

Les noms classifieurs (Nclas) sont définis comme le représentant qui puisse se trouver dans la structure classificatoire « N₀ est un Nclas ». Bien que cette définition ne soit pas suffisante, on les utilise pour les cas de distributions productives non seulement avec des Vsup (J. Giry-Schneider, 1984) mais également avec V ordinaire. (Cf. A. Guillet, LF 69 : p. 97-104) Résumons les caractéristiques des « Nclas », suivant l'idée de A. Guillet :

- Les « Nclas » fonctionnent d'abord comme représentants lexico-syntaxiques, c'est-à-dire des mots qui servent à introduire d'autres mots.
- Également, les « Nclas » fonctionnent comme descripteurs du sens. La procédure en « Nclas » nous permet donc une certaine finesse de description pour séparer des emplois différents dans la même structure syntaxique.³³
- Dans cette optique, nous préférons les « Nclas » qui puissent apparaître dans le même paradigme que les mots qu'il représente. Il faut encore distinguer le représentant « canonique » et le représentant « non-canonique ». Le dernier ne peut apparaître lui-même en position syntaxique du verbe dont il s'agit. (LF 69 : p. 101)³⁴

³² Nous avons un autre type de classifieurs : classifieurs morphosyntaxiques comme « V-n ». La procédure de représentation d'une distribution par un mot de la même famille que le verbe a deux avantages :

- *Elle réutilise l'information morphologique fournie par le verbe*
- *Elle permet d'évoquer la distribution associée à un argument par un très petit nombre de mots (LF 69 : p. 96)*

Elle est une manière très économique. Du point de vue de la grammaire, elle est la représentation la plus motivée. (LF 69 : p. 97) Par ailleurs, le « V-n » sert d'un critère formel pour justifier que le nom est prédicat, puisque le V-n présuppose un verbe simple.

³³ Par exemple on pourrait avoir deux sortes de représentants (unique) pour le verbe « contracter » :

Max a contracté (un rhume + la grippe...). (R = la maladie)

Max a contracté cette (habitude + manie...). (R = le mode?)

³⁴ On a donc comme représentant canonique « farce » à un effet de redondance près :

Max a farci la dinde de farce. (LF69 : p.101)

et encore comme représentant canonique « maladie » pour « contracter » ou comme représentant non canonique « lieu de passage » pour « enfile ».

- On peut avoir d'une part plusieurs « Nclas » concurrents, d'autre part un seul « Nclas » choisi. Le dernier est plus sélectif et permet donc de rendre compte de contraintes distributionnelles fines.
- Les « Nclas » sont moins nombreux que les verbes différents, plusieurs verbes portant le même classifieur
- Les verbes associés à un même classifieur forment des classes sémantiques relativement homogènes. Ce fait peut justifier le choix du « Nclas ». Il faut généraliser l'usage des « Nclas ». (LF 69 : p.106)
- La notion de « Nclas » est clairement une notion grammaticale, et non pas un critère de classement du réel. Les « Nclas », (bien que sensiblement plus précis et opératoires que les traits sémantiques) connaissent les mêmes limites comme probablement toute tentative pour faire correspondre directement le réel et la langue. (LF 69 : p. 100) La recherche du « Nclas » adéquat pour une distribution donnée dépend plutôt des intuitions métalinguistiques que des connaissances objectives.

Si les « Nclas » peuvent être assez généraux pour représenter tous les autres dans une distribution donnée, ils forment avec le verbe une combinaison naturelle, sinon une cliché. Ils sont cependant plus difficiles à généraliser autant qu'ils sont variés et relatifs.

7.3. Trait sémantique des noms

On conserve dans le Lexique-Grammaire seulement quelques traits sémantiques que leur pouvoir évocateur rend très pratiques pour esquisser au profit du lecteur humain le profil d'une distribution. Il s'agit de « +/-humain », « +/-abstrait », « +/-partie-du-corps », « +/-animé », « +/- de masse », « +/-énumérable », etc. Nous n'employons que ceux qui sont remplaçables soit par des propriétés syntaxiques : pour « Nhum », la question en « qui », soit par une distribution très limitée : « Npc ».

7.3.1. « Nhum » et « N-hum »

Nous définissons « Nhum » par deux tests (M. Gross, 1975 : p.47-50 ; J. Giry-Schneider, 1978 : p.63-64) :

a) *Un « Nhum » est acceptable dans une position donnée si on peut y placer un nom propre.*³⁵

³⁵ Nous trouvons des contre-exemples dans les noms comme « administration », « ministère », « gouvernement », « police » ou bien comme « salle », « amphithéâtre » :

*Ses discours ennuiet (Paul + *quelque chose).*

Ses discours ennuiet (l'administration + le gouvernement + la police).

Ses discours ennuiet (la salle + l'amphithéâtre).

Cependant par rapport à la préposition « chez » :

*?*Il y a chez (l'administration + le gouvernement + la police) une grande lassitude.*

b) *Le second critère est la question avec les pronoms « qui » et « quelqu'un » pour caractériser des substantifs humains.*

Pourtant il y a des limites dans ce type de caractérisation en pronom interrogatif « qui ». Certains substantifs ressentis comme « Nhum » ne répondent pas à la question en « qui » mais à celle en « quoi » :

- *De (*qui + quoi) Max a-t-il changé?*
- *Max a changé de coiffeur.*

- *En (*qui + quoi) la crise a-t-elle transformé Max?*
- *La crise a transformé Max en plombier.*

- *Max a été élu (*qui + quoi)?*
- *Max a été élu président. (LF 69 : p.96)³⁶*

Ainsi, le trait binaire « +/- humain » devra être vu plutôt comme une commodité d'écriture que comme un test permettant de classer les noms de manière stable. Cela nous impose les limites des traits binaires en tant qu'outils distributionnels. (LF 69 : p.87) En fait, la catégorie « Nhum » n'est décrite que de manière intentionnelle et sémantique : tout substantif se référant à une personne est « humain ». (M. Gross, 1975 : p.48)

7.3.2. « Nhum actif » et « Nhum non actif »

Un nom « humain » recouvre des interprétations bien différentes selon les constructions qu'il accompagne. Certains noms, en particulier ceux en position sujet, ont besoin de préciser le sens de « Nhum », par exemple, « actif » ou « non actif ». Car le rôle sémantique des sujets humains est souvent ambigu. Considérons les phrases suivantes :

- (1) *Max embarrasse Léa.*
- (2) *L'attitude de Max embarrasse Léa.*

La phrase (1) s'interprète de deux façons : actif et non actif. Si le sujet de (1) s'analyse comme « non actif », le sens de la phrase (1) est identique à celle de (2). Le sens « Nhum non actif » signifie que la personne en question ne participe pas volontairement au

(M. Gross, 1975)

**Il y a chez (la salle + l'amphithéâtre) une grande lassitude.*

³⁶ A titre d'informations, en coréen on trouve des cas semblables :

- *Max-nin muos-i toiosni? (mues = quoi)*

(Qu'est devenu Max?)

- *Max-nin oikyokwan-i toiessta.*

(Max est devenu diplomate.)

procès, et donc par exemple, en tant qu'une cause (extérieure), tandis que le « Nhum actif » s'intéresse au procès d'une façon directe et volontaire.

Cette distinction sémantique est encore valable dans les constructions passives, mais dans la position de « complément d'agent ».

(3) *Léa est embarrassée par Max.*

Selon que l'agent « Max » s'analyse comme « actif » ou « non actif », la phrase (3) a des comportements différents. A la différence de l'agent « humain actif », le [passif en par] « non actif » peut être paraphrasé comme :

(4) *Léa est embarrassée (devant + à la vue de + à cause de...) Max.*
(cf. *Léa est très embarrassée.*)

Cependant le Lexique-Grammaire ne dispose pas de ces marques « +/-actif » comme traits sémantiques dans les tables des verbes (ni celles des adjectifs). C'est simplement d'une façon indirecte, au moyen des deux marques, « +Nhum » et « +Nnr » que l'on représente respectivement « Nhum sujet actif » et « Nhum sujet non actif », dans la table 4 (Qu P V N_i) établie par M. Gross (1975 : p.170). Ainsi donc, nous avons précisé cette distinction sémantique, surtout en position complément d'agent.

7.3.3. « N-hum » et sa sous-classe sémantique

Le « N-hum » en position sujet dans la construction active joue un rôle très important, dans la mesure où la sémantique des noms fait former divers types de passifs. On a par exemple, [Passif de], [passif à], [passif dans], [passif sous]...etc.

Un grand souci écrase Jean.

↔ *Jean est écrasé de soucis.*

Le séchoir a séché le linge.

↔ *Le linge a été séché au séchoir.*

Vos actes contiennent vos paroles.

↔ *Vos paroles sont contenues (dans + *par) vos actes.* (Gross, 1975 : p. 80)

Le vélo est abrité sous une bâche.

↔ *La bâche abrite ce vélo.*

La présence des pronoms « quelque chose » et/ou « cela » en position où figure un « N-hum », peut fournir d'abord un critère pour délimiter ces « N-hum ». Cependant lorsque ces noms « non humains » sont surtout en position sujet, on ne précise pas de quelle classe sémantique il s'agit. Dans la position d'agent, il semble que la sémantique de noms apparaisse plus nettement, étant donné qu'ils sont accompagnés de prépositions différentes. Ainsi les noms peuvent s'analyser comme :

souci =: N cause
séchoir =: N instrument
actes =: N contenance
bâche =: N lieu

Cependant ce type des noms constitue très difficilement une classe sémantique. Ainsi, sur ce point nous rejoignons Gross (1975 : p. 44-45) :

Nous ne considérerons pas la notation « N-hum » comme représentant une classe, elle n'est pour nous qu'un moyen formel de préciser la distribution des « Nhum ».

7.3.3. Nom partie du corps (Npc)

Le Npc signifie le substantif pris dans la classe des parties du corps. Cette spécification n'est pas encore bien abordée, parce que leurs propriétés se révèlent très vaste, et qu'on ne trouve pas de régularités dans l'ensemble du lexique français.

Pourtant la classe de « Npc » retient notre attention, dans la mesure où celui-ci fait la « restructuration » et qu'il forme le passif restructuré d'une façon irrégulière.

Par exemple, les verbes des tables 32 CL, 32C où la structure « N₀ V N₁ » sont définies par un Npc en objet direct peuvent entrer dans la relation avec la construction restructurée (sous certaines conditions) et respectivement avec leurs passifs :

N₀ V N₁ pc de N₁ c ↔ N₀ V N₁ c Loc N₁ pc

Jean a (frappé + peint + regardé) le visage de Paul.
*Jean a (frappé + ?*peint + *regardé) Paul au visage.*

et parallèlement le passif se forme comme :

N₁ pc de N₁c être V-pp (E + Prép N₀)
↔ N₁ c être V-pp Loc N₁ pc (E + Prép N₀)

Le visage de Paul a été (frappé + peint + regardé) par Jean.
*Paul a été (frappé + ?*peint + *regardé) au visage par Jean.*

7.3.4. Nom non restreint (Nnr)

A la suite de Gross (1975), la notation « Nnr » ne correspond pas à une classe de substantifs, elle spécifie une **position syntaxique** comme pouvant recevoir un substantif d'une nature quelconque (« Nhum » et « N-hum »), une complétive ou une infinitive. C'est-à-dire, le trait « +/- non restreint » n'est pas directement sémantique, mais recouvre une réunion de traits sémantiques et de traits morphosyntaxiques :

Nom =: « Nhum », « N-hum concret », « N-hum -concret »
Complétive =: « Qu P », « le fait Qu P », « V-inf »

Cependant la marque « Nnr » provoque des problèmes difficiles à résoudre, parce que sa définition ne permet pas de préciser exactement quelle forme ou quel sens concerne le sujet d'un verbe en question.

Ainsi cette notation peut provoquer des difficultés de former le passif, puisqu'elle ne précise pas de quel complément d'agent s'agit-il.

7.4. Nom approprié

La notion de « noms appropriés » permet d'élargir la mise en correspondance entre les deux constructions actives et passives.

Cette notion a été proposée par Harris, pour comprendre le nom qui, à une place syntaxique donnée, contient l'essentiel de l'information déjà donnée par d'autres items. (Cf. Z. Harris, 1970 : *Transformational theory*) Il s'agit du nom qui ne porte aucune information dans la phrase considérée. Ce type de nom est par conséquent souvent effaçable. (Cf. Effacement et réduction à zéro : zeroings dans le terme de Harris)³⁷.
Considérons les phrases suivantes :

- (1) *Les calembours de Max ont amusé tous les gens qui étaient dans le wagon.*
- (2) *Les calembours de Max ont amusé tous les gens du wagon.*
- (3) *Les calembours de Max ont amusé tout le wagon.*

Le Nhum « tous les gens » de la phrase (1) est effaçable par l'opération, généralement appelée « métonymie ».³⁸ Ainsi on peut obtenir la phrase (3) par l'intermédiaire de (2). Cela permet de rendre compte des cas de violation apparente de distribution. Dans ce

³⁷ Il a distingué trois cas où le mot est effaçable : « mots répétitifs », « pronoms indéfinis » et « mots appropriés ».

³⁸ Cette opération permet de désigner un objet par le nom d'un autre objet uni au premier par une relation qui peut être celle :

- du contenant au contenu : boire un verre
- du tout à la partie : une voile pour un bateau
- de l'objet matériel à la matière : un fer pour une épée (J. Picoche, 1977 : p. 86)

Pourtant la condition de l'effacement n'est pas simple. Considérons le cas de « bouquin » comme complément d'objet direct de « bouquiner » :

Paul bouquine un bouquin.

Comme cette phrase est redonnante, le nom approprié « bouquin » est effaçable. Ainsi on a :

Paul bouquine.

Mais si ce substantif sert de support à une information supplémentaire, l'effacement n'est plus possible :

*Paul bouquine (*E + un bouquin qu'il a acheté aux Puces).*

Mais il peut l'être si les conditions syntaxiques s'y prêtent :

Paul bouquine un bouquin de Simenon.

Paul bouquine un Simenon.

cas, le nom « wagon » s'interprète comme « Nhum ». ³⁹ Cet effacement du « nom approprié » est valable au passif, si les conditions syntaxiques s'y prêtent :

(1a) Tous les gens qui étaient dans le wagon ont été amusés par les calembours de Max.

(2a) Tous les gens du wagon ont été amusés par les calembours de Max.

(3a) Tout le wagon a été amusé par les calembours de Max.

Parallèlement, on peut effacer le nom « les calembours » dans l'actif (3) et le passif en « par » comme (3a) :

(4) Max a amusé tout le wagon.

(4a) Tout le wagon a été amusé par Max.

Cependant si les actifs (3) et (4) entrent en relation avec le passif en « de », on a :

(3a') Tout le wagon a été amusé des calembours de Max.

*(4a') *Tout le wagon a été amusé de Max.*

Si les phrases ci-dessus (3) et (4) sont encore associables par l'effacement du nom approprié, la (4) peut être considérée comme une phrase active formant le passif en « de ». En effet, la (3) forme le passif en « de » comme la (3a').

Ainsi donc, une telle analyse par l'effacement du « nom approprié » permet d'organiser les diverses distributions entre l'actif et le passif, en réduisant le plus possible le champ de la distribution.

³⁹ Une conséquence de ce type d'analyse est que toutes les phrases simples associables à une construction donnée ne sont pas pertinentes au même titre pour déterminer la sélection de ses arguments. (LF 69 : p. 89) (cf. BGL 1976a : le verbe « bouleverser »)

Chapitre II

LA DEFINITION DU PASSIF

Ce chapitre a pour objet de justifier la définition formelle du passif que nous avons prise, en confrontant diverses définitions du passif, une des constructions adjectivales dont la configuration principale est en :

N₁ être V-pp (E + Prép N₀)

et qui peut avoir pour contrepartie une construction active

N₀ V N₁.

En effet, l'étude du passif est un des sujets les plus anciens et traités le plus fréquemment depuis la grammaire sanskrite de Panini (BC 500). Par exemple, le passif est expliqué dans son « Astadhyayi », par l'opposition avec l'actif et le moyen selon le paradigme des désinences verbales et leurs sens. (Klaiman, 1991 : p.1) Une telle tradition a été suivie par les grammairiens grecs et latins. En particulier, ces derniers ont tenté d'établir une relation directe plus simplifiée entre l'actif et le passif sans distinguer le moyen, en classifiant les parties du discours de leurs propres langues. Cependant lorsqu'il s'agit de distinguer le passif et l'actif, c'est la différence des formes verbales aussi bien que celle du sens qu'ils ont voulu en principe souligner. C'est pourquoi la grammaire grecque a emprunté le terme « diathèse » et la grammaire latin « voix », avec le terme sémantique, plus popularisé aujourd'hui, « passif ».¹

Cette approche morphologique découle en partie des caractères inflectionnels de ces langues. Par exemple, le latin nous montre le système particulier des désinences pour le passif à l'opposé de l'actif :

am-o : j'aime = am-o-r : je suis aimé
ama-t : il aime = ama-t-ur : il est aimé
(cité par F. Brunot, C. Bruneau : p. 280)

En bref, le passif latin a été opéré comme passif synthétique (autrement dit, inflectionnel et dérivationnel). Celui-ci est en contraste avec le passif analytique (également appelé périphrastique) qui peut être marqué par l'auxiliaire « *esse = être* » :

Amatus sum = j'ai été aimé

¹ En fait, les termes « diathèse » et « voix » sont très peu spécifiques pour le français d'aujourd'hui, bien qu'employés généralement par les grammairiens français de nos jours. Ceci dit, leur intérêt ne porte pas directement sur la configuration des constructions qui se forment sous le nom de « passif ».

De là résulte une autre remarque que la grammaire traditionnelle a toujours considéré le passif comme une catégorie grammaticale importante de la langue qui ne se rapporte qu'au verbe (dans le cadre de la conjugaison verbale) et qui peut correspondre à l'actif ou à d'autres constructions. D'où le fait que certains venaient à appeler les V-pp (ou être V-pp) « *verbes passifs* ».

Mais pour nous, comme nous l'avons déjà dit plus haut, nous décrivons divers types de constructions passives dans l'ensemble de toutes les constructions « être Vpp » dans la linguistique des phrases simples. Dans cette optique, l'accent ne porte plus sur la morphologie du passif, ni sur sa sémantique. Restent à résoudre ces problèmes :

- *Comment justifier l'hypothèse que toutes les constructions « N être V-pp W » sont adjectivales?*
- *Comment formaliser les constructions passives et non-passives dans ces constructions adjectivales « N être Vpp W »?*
- *Comment déterminer la spécificité et l'autonomie de ces constructions adjectivales « N être Vpp W », que ce soit passif ou non passif?*

1. Définition traditionnelle

Comme on l'a déjà dit plus haut, en premier lieu, le passif dans la grammaire traditionnelle a été caractérisé au niveau morphologique en termes de « diathèse » ou « voix », pour se distinguer des autres formes verbales. Par conséquent, le passif s'est opposé aux autres formes verbales dont le nombre variait selon le système de chaque langue : par exemple en grec, il y avait trois formes verbales. Mais lorsque le passif se formait plutôt d'une façon analytique que d'une façon synthétique (morphologique), il se mettait à être considéré au niveau syntaxique.

Cependant la grammaire traditionnelle n'a pas encore échappé de la tradition des études sémantiques. Car l'étude du sens constitue pour tous les grammairiens un objectif majeur, là où les études traditionnelles avaient échoué. C'est donc du point de vue sémantique que s'est encore formée la définition du passif. Dans tous les cas, on ne nie pas que le passif n'en demeure pas moins un phénomène (purement) syntaxique. Ainsi, dans la grammaire traditionnelle, la relation syntaxique actif-passif, dont l'appellation reste très sémantique, est décrite en termes à la fois formelles et sémantiques :

Le sujet devient agent et l'objet direct devient sujet. (LF 11, 1971 : p.13)

Les notions de sujet, d'objet, d'agent sont toutes sémantiques, bien qu'elles désignent les fonctions syntaxiques dans la phrase simple. Elles créent donc de sérieux problèmes d'application. D'ailleurs, le terme composé « objet direct » associe à la fois la forme et le sens. En effet, comme M. Gross (1969) l'a déjà indiqué, il combine la notion sémantique d'« objet » avec la notion formelle « direct » qui signifie simplement l'absence de préposition. Il ne faut donc pas oublier que ces notions consacrées à la définition du passif sont loin d'avoir une valeur opératrice au niveau syntaxique.

Sans entrer dans le détail pour les autres termes, on pourrait poser le même problème sur le terme « agent ». Celui-ci semble bien une notion trop sémantique pour le

qualifier formel. Le terme « agent », qui s'oppose à celui de « patient » peut se définir sémantiquement comme une personne qui « agit » sur un patient qui « subit » l'action. Pourtant on rencontre un certain nombre d'exemples où il est difficile de soutenir une telle affirmation sémantique comme :

Les colonnes du temple supportent le toit.
↔ *Le toit est supporté par les colonnes du temple.*

L'aspirine soigne bien cette grippe.
↔ *Cette grippe a été soignée avec de l'aspirine.* (J.-P. Desclés, 1993 : p.74)

Ce serait un travail presque infini, si nous voulons raffiner ce terme « agent » du point de vue sémantique, d'une façon diversifiée, en le multipliant, par exemple comme en « une source » et « un but » ou bien « une expérience » et « un thème », etc. (C. Benveniste, 1987a : p.117)

Nous préférons plutôt identifier de façon précise toutes les constructions qu'on pourrait appeler « passives », en se fondant sur des relations syntaxiques d'équivalence qu'on pourrait confirmer concrètement entre « N_0 V N_1 » et « N_1 être Vpp Prép N_0 ».

2. Définition formelle : Transformation lexico-grammaticale

Dans une large mesure, il est aujourd'hui possible de rendre précises les notions traditionnelles, en les définissant de manière purement formelle.² A la suite de M. Gross (1975 : p.79), la transformation passive aura approximativement la définition suivante :

N_0 V N_1 W ↔ N_1 être V-pp Prép N_0 W

On aura donc des formes passives comme

N_1 (est + a été) V-pp (par + de + dans) N_0 W

Dans cette formalisation, on peut tout d'abord confirmer trois caractéristiques :

- *Double flèche qui signifie une équivalence entre deux constructions active/passive*
- *Interversion par rapport au verbe V des groupes nominaux N_0 et N_1*

Comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre I, cette relation active/passive est une transformation lexico-grammaticale d'équivalence qui se passe au même niveau de la

² On trouve d'autres définitions formelles du passif. Parmi elles, on peut citer par exemple : la théorie du GB (Chomsky, 1981); la grammaire relationnelle qui a recours aux notions de strates et de chômeur (Permuter, 1983) ; la théorie de la grammaire lexico-fonctionnelle qui fait porter le poids de la description sur le lexique et la structure argumentale du verbe (Bresnan, 1982), la théorie de la grammaire applicative (Desclés & ali, 1985 ; 1986)...

langue naturelle. Elle doit donc naturellement être indiquée par la double flèche. Deuxièmement, cette formalisation a pour caractéristique une interversion entre « N₀ » et « N₁ », avec les quelques modifications suivantes :

- a) Elle fait insérer la préposition « par ».
- b) Elle modifie la forme verbale en participe passé « V-pp », précédé de l'auxiliaire non temporel « être » conjugué.

De plus, Gross(1975 : p.79) y ajoute immédiatement la condition suivante :

$$\bullet \{Ni \text{ au passif}\} \subset \{Ni \text{ à l'actif}\} \quad i = 0, 1$$

Entre les deux constructions active et passive, la distribution des classes « N₀ » et « N₁ » doivent rester identique, ou bien entrer dans une relation d'inclusion.

2.1. Deux hypothèses concurrentes : Interversión et récession

2.1.1. Interversión

Dans le cadre structurel des arguments, la définition de Gross (1975) présentée ci-dessus, celle du passif par « interversion », se caractérise comme une opération où participent des arguments au nombre identique. Au plan syntaxique, le complément « Prép N₀ » qui correspond au sujet actif « N₀ » doit toujours être impliqué dans la construction passive de base.³

On observe là un double mouvement : montée du « N₁ » en position sujet et descente du « N₀ » en position de complément. C'est dire que le passif est une opération qui consiste à promouvoir le « N₁ » en position sujet et à dégrader le sujet « N₀ » qui devient complément d'agent. (Givon, 1979 ; Shibatani, 1988 ; cf. Desclés : p.79-80)

Voyons quelques exemples où la présence du complément d'agent n'est pas attestée :

Quatre cent mille Chinois sont noyés.
Douze millions de Chinois sont sauvés.
Le daim a été tué.
La lettre a été écrite. (J.-P. Desclés et Z. Guentchéva : p. 73)

Si celles-ci sont considérées comme ayant un agent non spécifié, elles ont pour contreparties actives le sujet à l'actif comme « on » :

³ L'interversión se retrouve ailleurs pour certaines sous-classes lexicales de verbe français :

ça m'étonne.

↔ *Je m'en étonne, de ça.*

ça en pullule.

↔ *Ils y pullulent, dans cet endroit.* (C.Benveniste, *Pronom et syntaxe* : p.117)

Voir la section 2.3. dans ce chapitre pour le détail.

*On a noyé quatre cent mille Chinois.
On a sauvé douze millions de Chinois.
On a tué le daim.
On a écrit la lettre.*

En revanche, si on les considère comme ayant un agent spécifié qui est omissible dans les conditions appropriées, on pourrait faire réapparaître un sujet spécifié, tantôt humain tantôt non humain :

*Les pluies diluviennes ont noyé quatre cent mille Chinois.
La décision du président chinois a sauvé douze millions de Chinois.
Le chasseur a tué le daim.
Ida a écrit la lettre.*

On peut multiplier de tels exemples. Si nous voulons comprendre les deux cas : agent spécifié ou non, il nous faut formuler un agent omissible mais toujours impliqué dans l'opération passive. On a donc :

$N_0 V N_1 \leftrightarrow N_1 \text{ être } V\text{-pp} (E + \text{Prép } N_0)$

Un examen statistique des compléments d'agent ou prétendus tels indique d'ailleurs que ce complément est beaucoup moins clair que le sujet de l'actif. (P. Attal, 1985 : p.11) Pour certains, en français les phrases passives avec complément d'agent, « Prép N_0 », sont rares dans la langue parlée, bien que plus fréquentes dans les énoncés écrits.⁴

Pour expliquer l'absence de complément d'agent, on devrait omettre le complément d'agent dans la plupart des phrases passives. On fait appel à des effacements massifs, avec la notion d'« agent implicite » ou encore la notion d'« optionalité ». Dans ce cas, se pose la question suivante sur la construction canonique du passif :

Pourquoi le passif doit-il être toujours défini avec le complément d'agent?

N'est-il pas plus efficace de le définir sans complément d'agent, si beaucoup de phrases supposées passives ne l'ont pas?

2.1.2. Récession actantielle

⁴ D'après l'observation typologique (Givon, 1981 ; Siewierska, 1984), beaucoup de langues n'admettent jamais l'expression de l'agent. Même pour les langues où le complément d'agent peut être exprimé, on rencontre dans 70 à 80 % des cas des phrases passives sans complément d'agent. Cf. Jespersen (1933), Stein (1979) pour l'anglais ; Attal (1985) pour le français, Karasch (1982) pour le français et l'allemand. Notons que si cette analyse porte sur un corpus oral, le passif sans complément d'agent atteindra à un effectif augmenté.

L'hypothèse d'« interversion » prévaut depuis toujours dans des grammaires différentes. Par exemple, on la rencontre dans la grammaire traditionnelle mais de même dans la grammaire générative et la grammaire relationnelle, etc. Cependant on peut supposer encore une autre hypothèse qui va à l'encontre de celle-ci. (voir e.a. Blanche-Benveniste, 1984; Desclés et al. 1985; Gardes-Tamine, 1986; B. Lamiroy, 1993 : p.56-57)

Sous la seconde hypothèse, la définition du passif sera donc rendue plus courte comme suit :

$N_0 V N_1 \leftrightarrow N_1 \text{ être } V\text{-pp}$ ⁵

On pourrait appeler une telle formalisation « récession des arguments ». Car le nombre des arguments qui interviennent dans cette opération passive diminue de 2 à 1. à cause de la « démolition » du sujet. Elle s'oppose à la définition par « interversion » comme dans l'approche de M. Gross.

En apparence, il est raisonnable de choisir cette définition courte, en considérant que le complément d'agent qui correspond au sujet de l'actif peut en fait ne pas figurer très souvent dans un grand nombre de constructions dites de passif. Dans cette optique, le complément d'agent est à rapprocher des simples adjonctions comme « compléments adverbiaux » ou « circonstants adverbiaux ». Car on considère le « passif long » avec agent comme une expansion du « passif court » sans agent. (Cf. Desclés, 1993 : p.78)

Cette hypothèse « récession » peut se nommer « promotion d'objet direct » ou « suppression du sujet », selon la fonction du passif que l'on veut souligner. (Cf. Introduction 4.3. la fonction du passif) En d'autres termes, il pourrait y avoir deux procédés d'analyse, distingués selon l'objet sur lequel on porte l'accent. Si on le caractérise seulement par le choix du second argument « N_1 » du verbe actif comme sujet au passif, on peut considérer le passif comme « promotion d'objet ». ⁶

D'une manière différente, mais toujours dans le cadre de la même hypothèse de « récession des arguments », le passif peut être analysé comme une « diathèse récessive ou, plus précisément, comme une manipulation de réduction des arguments par la suppression du sujet ». ⁷ (Tesnière : 1969) A la suite de Tesnière, le passif est une opération qui concerne en premier lieu le sujet, plutôt que l'objet. Notons que tel était déjà le point de vue défendu par Jespersen (1933) et Weisgerber (1963), plus récemment par Desclés et al.(1985), Karasch (1982). On y ajoute encore Lamiroy (1993 : p.59) :

⁵ J.-P. Desclés (1993 : p.74) appelle la construction sans complément d'agent « passif court » et celle avec complément d'agent « passif long ».

⁶ Cette hypothèse est avancée notamment par Keenan (1980). Si on peut réduire le nombre des arguments de 1 à 0, on obtiendra un passif impersonnel. Ce type de passif est courant en allemand, en néerlandais et en turc notamment, mais pas impossible en français :

Es wird getanzt.

Il a été procédé à l'autopsie.

Il a été dormi dans mon lit. (Rivière, 1981) (cité par Lamiroy, 1993 : p.56)

⁷ C'est une « dégradation » de l'agentivité ou plus simplement d'une « non-explication » de l'agent qui, bien que toujours sous-entendu, n'est pas nécessairement spécifié. (J.-P. Desclés et Z. Guentchéva, 1993 : p.75)

La promotion de l'objet est accessoire par rapport à la suppression du sujet. On pourrait même dire que l'existence des passifs impersonnels fournit une des meilleures preuves que la promotion de l'objet n'est en tous cas pas une condition nécessaire pour qu'il y ait un passif.

Cependant d'une manière générale, on pourrait dire que cette hypothèse « récession », que ce soit « promotion d'objet » ou « suppression du sujet », ne serait pas convaincante si l'on ne trouve pas dans les constructions passives « être V-pp » le cas où ne figure jamais le complément d'agent :

(A) $N_0 V N_1 W$
 $\leftrightarrow N_1 \text{ être V-pp (E + *Prép } N_0) W$

En français, on peut observer que certaines formes passives ne semblent pas être acceptables au présent, alors qu'elles sont naturelles au passé composé. Considérons les phrases suivantes :

- (1) **Le gâteau est mangé par Paul.*⁸
 (2) *Le gâteau est mangé.*

Mais on a :

(3) *Le gâteau a été mangé (E + par Paul).* (M. Gross, 1975 : p. 83)

Ainsi on peut établir une relation de « récession » dans les phrases ci-dessus au moins au présent comme (2), dans la mesure où on constate nettement qu'il y a diminution d'un argument entre deux constructions⁹ :

(B) $N_0 V N_1 W$
 $\leftrightarrow N_1 \text{ est V-pp (E + *Prép } N_0) W$

Il y a encore d'autres cas un peu différents où l'agent est possible :

(C) $N_0 V N_1 W$
 $\leftrightarrow N_1 \text{ est V-pp (E + Prép } N_0) W$

- (4) *Paul est déçu.*
 (5) *Paul est déçu par Marie.*

⁸ D'après Gross, ce type de phrase est cependant acceptable au présent de « narration », ce qui souligne, avec d'autres facteurs, l'importance de certaines notions aspectuelles dans l'interprétation des passifs. Comme Gross, nous ne tiendrons pas compte de l'interprétation « narration » dans nos discussions.

⁹ Pour le coréen, cette relation semble plus opérante qu'en français, parce que le premier a des constructions passives où ne figure jamais le complément d'agent. Il faut noter au passage que le coréen n'a pas de verbes pronominaux et donc pas de passifs pronominaux où l'agent ne figure pas.

Les grammaires traditionnelles appellent tous les types de phrases ci-dessus « passifs adjectivaux » dans le cadre des constructions passives. (M. Gross, 1975 : p. 82) En effet, elles ont des caractères adjectivaux. Sémantiquement, elles correspondent à un état, plus précisément l'« état résultatif ». Elles ont aussi une valeur adjectivale que l'on peut tenter de définir au moyen d'« adverbes d'intensité » comme « très », « entièrement », « fort », etc.

Ce gâteau est très mangé cette année. (M. Gross, 1975 : p. 83)
Paul est très déçu (E + par Marie).

Cependant pour nous, nous distinguerons le cas (B) comme (1), (2), (3) et le cas (C) comme (4) et (5). Pour la phrase (2), il est difficile de l'analyser comme passive, puisque l'on voit qu'il y a une différence nette avec la phrase active correspondante : tandis que la (3) avec un agent conserve l'« action » de l'actif correspondant, la (2) sans agent n'est qu'un « état », c'est-à-dire une absence totale d'« action » que l'on peut traduire par une absence complète d'agent.

En revanche, pour le cas (C) : (4) et (5), on peut établir encore une relation d'« interversion » parfaitement équivalente, même au temps de présent :

Marie déçoit Paul.
↔ (5) *Paul est déçu par Marie.*

Cette phrase active peut s'interpréter comme « état », « procès non actif » (sinon « action statique ») qui correspond à la phrase (4) sans agent aussi bien que la (5) avec agent.

Ainsi donc, le cas (C) sera considéré comme un type spécifique du passif, mais nous n'emploierons pas le terme « passif » pour le cas comme (B), où l'opération « récession actancielle » a lieu nettement pour en distinguer le passif par « interversion ». On propose d'appeler le cas (B) « pseudo-passif » sinon « non-passif ». ¹⁰ En fin de compte, on ne confirme pas la présence du cas (A) en français dans le cadre du passif.

2.2. Notre position : Interverision et restructuration

Si on définit le passif vis-à-vis de l'actif, il s'agit donc soit d'une « interversion » (réversibilité, renversement) entre deux arguments soit d'une façon plus compliquée, par exemple la « restructuration » des arguments. (Voir 2.2.2. dans ce chapitre) De toutes manières, le passif est une opération qui se passe avec un nombre identique d'arguments. ¹¹

¹⁰ Pour le cas (B), il semble que la structure sans agent ne soit pas assez bien stable pour le classement dans le cadre des phrases simples. Car il y a des restrictions : le temps est limité au présent.

¹¹ A priori trois types d'opérations sont possibles dans les langues naturelles, du point de vue conceptuel :

- (a) On peut augmenter le nombre d'arguments en introduisant un argument supplémentaire.
- (b) On peut réduire le nombre d'arguments en supprimant.

Nous allons ici compléter les raisons pour lesquelles on a préféré l'hypothèse « interversion » à celle de « récession ». Ensuite, nous allons rappeler la nécessité de l'hypothèse « restructuration » afin d'analyser le passif des constructions à Vsup. Les deux opérations sont celles qui ne modifient pas le nombre des arguments.

2.2.1. Interversion

On voit aisément que même si la dernière formalisation « récession » est très simple, il y a encore une lacune considérable, en particulier du point de vue purement syntaxique : elle provoque tout de suite l'inconvénient de ne pas distinguer le passif et le non passif. En effet, on peut opposer le passif et le non-passif seulement par appel à la présence d'un agent restituable, dans les deux phrases suivantes :

La porte a été ouverte (E + par Max).
*La porte est ouverte (E + *par Max).*¹²

(c) On peut restructurer un nombre identique d'arguments soit par renversement soit d'une façon plus compliquée.

Pour le français, l'augmentation du nombre d'arguments (a) peut se faire de deux façons. Au sens large, on peut introduire un nouvel argument en ajoutant un opérateur supplémentaire de type causatif, comme faire :

Le chat mange.
Max fait manger le chat.

Il y a deux autres séries d'opérateurs augmentatifs comme les verbes de mouvement transitifs, causatifs déguisés, et d'autre part comme les verbes de perception, non causatifs :

Max va acheter le pain.
Marie fait [aller acheter le pain].
Marie envoie Max acheter le pain.
Marie chante un air de Bellini.

Max entend Marie chanter un air de Bellini. (B. Lamiroy, 1993 : p.59-60)

Un autre type d'« augmentation » actantielle en français consiste à faire passer un même verbe d'une structure intransitive à une structure transitive en ajoutant un actant mais sans qu'un nouvel opérateur intervienne. (cf. Ruwet, 1989) :

Max descend.
Max descend les valises.
Le sucre fond.
Le cuisinier fond le sucre.

On peut considérer le passif dans un contexte plus large, d'une façon telle que (b) ou (c), comme une opération parmi d'autres opérations possibles qui affectent le nombre ou la disposition des arguments du verbe. (cf. Lamiroy et Swiggers, 1992)

¹² L'opposition entre les deux est clairement marquée dans certaines langues. Par exemple, en anglais, on peut exprimer une telle différence lexicalement :

The door was opened (E + by Max).
*The door is open (E + *by Max).*

Rappelons que nous voulons considérer le passif comme un type particulier parmi toutes les constructions en V-pp. Par conséquent, si la définition du passif est trop courte, elle n'opère pas suffisamment pour justifier syntaxiquement les compléments du passif. (En somme, une telle définition courte nous donne peu d'informations concernant la configuration de la construction en V-pp.) Ce n'est que la présence d'un agent ou l'agent impliqué dans une construction en V-pp qui permet d'opposer le « passif » au « non-passif », qui n'intègre pas un agent.

En deuxième lieu, une telle définition sans agent ne peut expliquer pourquoi le passif peut avoir un agent obligatoire comme par exemple **dénoter, préfigurer** :

Ces faits dénotent l'incurie des dirigeants.

↔ *L'incurie des dirigeants est dénotée par ces faits.*

* *L'incurie des dirigeants est dénotée.* (Picabia, 1978 : p.90)

Il paraît que le complément d'agent devient indispensable, en particulier lorsque le verbe est employé dans un sens métaphorique ou dérivé. On a encore :

Leurs arrière-pensées sous-tendent la conversation.

↔ *La conversation est sous-tendue par leurs arrière-pensées.*

* *La conversation (est + a été) sous-tendue.*

Ses paroles contiennent ses actions.

↔ *Ses actions sont contenues dans ses paroles.*

* *Ses action (sont + ont été) contenues.* (M. Gross, 1975 : p. 81)

Les mots de Pierre ont blessé plusieurs personnes.

↔ *Plusieurs personnes ont été blessées par les mots de Pierre.*

? *Plusieurs personnes ont été blessées.*

D'autres insultes plus graves suivaient la première.

↔ *La première insulte était suivie d'autres insultes.*

* *La première insulte était suivie.* (B. Lamiroy, 1993 : p. 63)

La voiture rouge a doublé le cycliste.

↔ *Le cycliste a été doublé par la voiture rouge.*

* *Le cycliste a été doublé.* (Desclés, 1993 : p. 96)

Les colonnes supportent le toit.

↔ *Le toit est supporté par les colonnes.*

* *Le toit est supporté.* (Desclés, 1993 : p. 98)

La même analyse est envisageable avec les exemples du complément d'agent obligatoire en anglais.¹³ Considérons les exemples suivants fournis par Mihailovic (1966 : p. 123-124) :

- (1) a. *On his death his daughter succeeded him*
 ↔ b. *On his death he was succeeded (*E + by his daughter).*
- (2) a. *An even worse insult followed his first one.*
 ↔ b. *His first insult was followed (*E + by an even worse one).*
- (3) a. *His parents brought him up.*
 ↔ b. *He was brought up (*E + by his parents).*
 c. *He was brought up in Cambridge.*
- (4) a. *Miss Perkinson played the part of the mother.*
 ↔ b. *The part of the mother was played (*E + by Miss Perkinson).*
 c. *The part of the mother was played well.*
 (cités par A. Siewierska, 1984 : p. 39)

Dans la phrase (1), l'omission du complément d'agent provoque le manque du message. Pour la phrase (2), le complément d'agent n'est pas omissible, car il est « inanimé » et non sémantiquement « agentif ». Lorsque le verbe « follow » est utilisé avec un agent animé, une telle restriction n'est plus valable. Les agents de la phrase (3)b et de la dernière phrase (4)b ne sont omissibles que lorsqu'un autre complément comme dans (3)c et (4)c est utilisé à la place du complément d'agent. Le caractère facultatif de l'agent semble donc dépendre du contexte à la fois linguistique et extralinguistique. (A. Siewierska, 1984 : p.39)

En revanche, si ce type de verbes est employé dans un sens propre, le complément d'agent n'est pas en principe indispensable :

Plusieurs personnes ont été blessées (E + par les terroristes).
Max était suivi (E + par un détective). (B. Lamiroy, 1993 : p.63)

Toutefois, s'il y a des passifs qui ne permettent pas l'absence de l'agent, on ne peut recouvrir toutes les constructions passives en « V-pp » sous la définition du passif court, au moins au niveau syntaxique.¹⁴

¹³ Ce qui est intéressant est qu'en anglais comme en français, la majorité du passif à l'écrit s'emploie sans agent. (Cf. Interestingly enough even in a language such as English in which the majority of passive clauses found in the literature are agentless : 70% Jespersen (1933 : p.121) ; 80% (Svartvik, 1966))

¹⁴ Dans l'état actuel de la recherche, on pourrait classer les langues naturelles en trois types, concernant le statut syntaxique de l'agent dans le passif :

- (a) les langues dont le passif doit toujours figurer avec un agent : agent obligatoire
- (b) les langues dont le passif peut figurer avec un agent ou non : agent facultatif
- (c) les langues dont le passif n'admet jamais l'expression du complément d'agent : sans agent

Par ailleurs, même si l'agent est omissible facilement, il n'en faut pas moins suggérer la présence du complément d'agent de façon latente.¹⁵ Car lorsqu'on ne peut reconstruire un agent, on ne peut établir aucun lien avec une phrase active dans les constructions en « V-pp ». Alors la phrase qui n'a aucun agent peut difficilement être interprétée comme passive et plutôt comme non passive. C'est ainsi que nous préférons utiliser la définition du passif par « interversion », comme celle de M. Gross. A propos de l'omission de l'agent, on peut rejoindre l'explication de J. Dubois (1970 : p.172) :

Dans les performances on constate que les phrases actives comportent toujours un syntagme nominal sujet tandis que les phrases passives qui pourraient leur correspondre sont utilisées le plus souvent sans syntagme prépositionnel. Ce fait, qui est le plus manifeste, n'implique cependant pas des structures profondes différentes ; on peut en effet penser que la différence relève de facteurs de performance. Et ceci semble confirmé par la différence d'utilisation en langue parlée et en langue écrite : en français les phrases passives avec par, rares dans la langue parlée, sont plus fréquentes dans les énoncés écrits. L'absence de syntagme prépositionnel est donc réductible en première analyse à un facteur d'utilisation et non à une différence structurelle.

Dernièrement, si on considère le complément d'agent comme un circonstant adverbial dans l'optique du passif par « récession », on ne distingue pas la différence entre ces deux compléments. Comme M. Gross le souligne, le complément d'agent est distingué des autres circonstants adverbiaux, au fait que le premier n'apparaît jamais dans la construction active, tandis que le second peut apparaître dans un contexte convenable. Ainsi dans les phrases suivantes :

*Ce texte a été révisé par les soins de Luc.
Ce texte a été révisé par le (biais + canal) de Luc.*

Nous connaissons des langues du cas (a) (Dravidian language Kota (Subbiah 1972) and the Austronesian languages Palauan (Josephs 1975 ; Wilson 1972) and Indonesian (Chung 1976a, b) ; -achenese-(Laxler, 1977) qui aurait des passifs longs sans avoir de passifs courts. Dans chacune des langues ci-dessus, le passif est indiqué seulement au moyen de l'agent qui est encodé au verbe. (A. Siewierska : p.35-39) Dans le cas (c), il y a un très grand nombre de langues qui n'ont pas de passifs longs (par exemple, arabe classique et turc) mais uniquement des passifs courts. (Cf. Voir une liste de langues citées par E. Keenan (1985 : p.249) De plus, dans les langues où ces deux types de constructions sont permises, c'est le cas (b), les passives courtes ont une fréquence d'emploi bien supérieure aux passives longues. Cette observation permet donc de rendre compte d'un phénomène typologique important concernant le passif. (Cf. Lamiroy, 1993 : p. 63)

¹⁵ Egalement, du point de vue du sens, quand il s'agit du passif périphrastique (personnel), un agent est nécessairement impliqué dans le procès. D'ailleurs on fait une observation différente sur le passif pronominal et impersonnel en français. Même si le passif pronominal a pu prendre autrefois un complément d'agent (Goosse-Grevisse, 1986 : p.523), celui-ci est exclu de nos jours. Sans dire que le complément d'agent est exclu au passif impersonnel (Zribi-Hertz, 1982), il semble qu'il apparaisse plus difficilement qu'au passif personnel :

Il a été procédé à une autopsie par le médecin légiste. (B. Lamiroy, 1993 : p.66)

le complément de la première « par les soins de N » est considéré comme un complément d'agent complexe, tandis que le complément de la seconde est considéré comme un circonstant. Car on a :

**On a révisé ce texte par les soins de Luc.*

On a révisé ce texte par le (biais + canal) de Luc. (M. Gross, 1993 : p.32-34)

2.2.2. Restructuration du GN préd

La formation du passif des verbes ordinaires est réalisée par une transformation d'« interversion » au nombre identique des arguments, tandis que pour les verbes supports qui se combinent éventuellement avec un nom prédicatif comme noyau constituant une phrase, l'opération du passif a lieu d'une façon plus compliquée. Par rapport à la simplicité du passif des verbes ordinaires (renversement simple entre le sujet et l'objet), la complexité du passif des Vsup nous amène à faire l'hypothèse : restructuration assez compliquée autour du nom prédicatif. (Cf. Ch.I, 6.2.2.) L'idée directrice est que l'on relie le groupe du nom prédicatif et les deux formes active et passive des verbes supports : « Vsup » et « être V-pp », sous le nom de « restructuration du GNpréd ».

En ce qui concerne la construction du Vsup à un seul prédicat, que le Vsup soit actif ou passif, nous proposons une nouvelle restructuration du GN préd dans le sens élargi de ce mot. Pour cela, il faut tout d'abord reconnaître le GN préd comme une unité autonome pour le prendre comme une forme « canonique ». Celle-ci est restructurée comme une construction du Vsup, en insérant un Vsup actif ou sa forme passive « être V-pp » dans le GN préd. D'où on prendra d'une part une construction active du Vsup et d'autre part son passif. Reprenons les exemples de 6.3 dans le chapitre I, en les reformulant dans la restructuration du GN préd :

(1)a. *Les études de Max sur le Vsup*

b. Max a (fait + mené + effectué) des études sur le Vsup.

(2)a. *Les études de Max sur le Vsup*

b. Les études ont été (faites + menées + effectuées) sur le Vsup par Max.

En ce qui concerne le GN préd qu'on a pris comme point de départ, on ne peut lui donner une position fixée dans une phrase. Mais il est raisonnable de penser que la forme active du Vsup se situe à la gauche du Npréd, alors que sa forme passive, « être V-pp », se situe à la droite du Npréd. L'insertion du Vsup, c'est la première étape de la restructuration du GN préd. En deuxième étape, une fois insérés au milieu du GN, les Vsup fait éclater le GN en deux unités sous une condition ou autre. Ainsi, on formalise la restructuration du GN préd en deux étapes comme suit :

Restructuration du GN préd avec « Vsup » actif

(E1) [Vsup] [Npréd de Na Prép Nb] : Insertion du Vsup

(E2)a. [Na] Vsup [Npréd Prép Nb] : Eclatement du GN

(E2)b. [Na] Vsup [Npréd] [Prép Nb] : Eclatement du GN

(E1) [faire] [les études de Max sur le Vsup]

(E2)a. [Max] a fait [les études sur le Vsup].

(E2)b. [Max] a fait [les études] [sur le Vsup].

Restructuration du GN préd avec « être V-pp »

(E1) [Npréd de Na Prép Nb] [être V-pp] : Insertion du « être V-pp »

(E2)a. [Npréd Prép Nb] [être V-pp] [par Na] : Eclatement du GN

(E2)b. [Npréd] [être V-pp] [Prép Nb] [par Na] : Eclatement du GN

(E1) [les études de Max sur le Vsup] [être fait]

(E2)a. [Les études sur le Vsup] ont été faites [par Max].

(E2)b. [Les études] ont été faites [sur le Vsup] [par Max].

Dans la deuxième étape de restructuration, chaque Npréd prend sa position, soit complément d'objet soit sujet. Egalement les actants syntaxiques du Npréd, son sujet et ses compléments sont redistribués de manières plus variées, s'ils font l'objet de la restructuration. Une chose à noter, c'est qu'on observe que « de Na », sujet du Npréd ou bien « par Na », agent du Npréd doivent être séparés du GN préd en particulier dans la construction passive, pour qu'ils deviennent sujet, complément d'agent dans la phrase simple restructurée.¹⁶ Ainsi donc, on exclut les deux types de phrases restructurées suivantes au niveau de la phrase simple :

(E2)c [Npréd Prép Nb par Na] [être V-pp]

(E2)d [Npréd de Na] [être V-pp] [Prép Nb]

c. [Les études sur le Vsup par Max] ont été bien faites.

d. [Les études de Max] ont été faites [sur le Vsup].

Nous en fournissons une explication détaillée dans le chapitre III.

2.3. Intersion apparentée

2.3.1. Deux constructions associées par une relation de permutation (intersion)

2.3.1.1. Se moyen ¹⁷

¹⁶ Il est à noter que si « de Na » dans le GN figure avec « être Vsup », « Na » doit contrairement rester à l'intérieur du GN.

¹⁷ La terminologie harrisienne (Cf. Anne Zribi-Hertz, 1980 ; LF87 : p.35)

Sans prendre en considération le changement morphologique du verbe dans le passif, on observe en français que certaines sous-classes de verbes ont une relation apparentée d'« interversion » entre le sujet et le complément :

ça m'étonne.
↔ *Je m'étonne de ça.*
(*émerveiller, affliger, attrister, inquiéter, etc.*)

Je profite du climat.
↔ *Le climat me profite.*

Le soleil jaunit les papiers.
↔ *Les papiers jaunissent au soleil.* (cité par Gaatone, 1993 : p.37)

De plus, on constate un autre renversement de l'ordre des SN sujet et objet avec conservation de leurs rôles sémantiques entre les verbes à l'actif et les verbes pronominaux, comme l'indiquait J. Dubois (1967 : p.81-82) :

L'humidité gâte les fruits.
↔ *Les fruits se gâtent (à l'humidité + ?par l'humidité).*

On voit la Tour Eiffel.
↔ *La Tour Eiffel se voit depuis la place de la Nation.*

2.3.1.2. Relation converse (Complément locatif standard et croisé)

Certaines sous-classes de verbes ont une relation apparentée d'« interversion ». Mais cette relation a lieu en autre position syntaxique que dans l'actif et le passif, sans modification morphologique. On les appelle plus précisément « croisement ». Il y a deux sortes de croisement selon les positions des arguments dont il s'agit :

(a) Croisement du sujet et du complément locatif :

$N_0 V \text{ Loc } N_1 = N_1 V \text{ de } N_0$ (Table 34L0)

(1) *Les vers fourmillent dans le jardin.*
↔ (2) *Le jardin fourmille de vers.*¹⁸

(b) Croisement de l'objet et du complément locatif :

¹⁸ On a encore des verbes comme pulluler, grouiller, regorger, abonder :

Les étoiles étincellent dans le ciel.

↔ *Le ciel étincelle d'étoiles.* (LF 96 : p.39)

N_0 V N_1 Loc N_2 = N_0 V N_2 de N_1 (Table 37E et 37M1, 2, 3, 4, 5, 6)

- (3) *Luc charge les caisses dans le camion.*
↔ (4) *Luc charge le camion de caisses.*
(LF86 : p.91)¹⁹

Dans la plupart des entrées de ces tables indiquée ici en (b), on observe un croisement analogue dans les constructions passives en V-pp correspondantes :

N_1 être Vpp (E + par N_0) Loc N_2

(5) *Les caisses sont chargées (E + par Luc) dans le camion.*

N_2 être Vpp (E + par N_0) de N_1

(6) *Le camion est chargé (E + par Luc) de caisses.*

Nous avons ici un diagramme commutatif, ce qui signifie que la passivation (adjectivation) et le croisement des actants s'appliquent dans un ordre indifférent :

N_0 V N_1 Loc N_2	↔	N_0 V N_2 de N_1
↑↓		↑↓
N_1 être V-pp (E + par N_0) Loc N_2	↔	N_2 être V-pp (E + par N_0) de N_1

(c) Passif court et passif long :

D'ailleurs, on peut remarquer que les phrases ci-dessus comme (5) et (6) se font sans le complément d'agent « N_0 » humain (actif). On peut établir une autre relation entre l'actif et le passif, avec l'agent non actif comme « N_2 » dans (5) et (6) pour lesquelles l'interprétation est « statique » (non dynamique) :

N_1 être V-pp (E + par N_0) Loc N_2 ↔ N_2 V N_1

- Les caisses sont chargées dans le camion.*
↔ *Le camion charge les caisses.*

Un voyageur est chargé dans le taxi.

¹⁹ On trouve quelques verbes qui n'ont qu'une forme soit standard :

Luc pose les caisses dans le camion.

**Luc pose le camion de caisses.*

soit croisée :

**Luc remplit les caisses dans le camion.*

Luc remplit le camion de caisses. (LF86 : p.92)

↔ *Le taxi charge un voyageur.*

N₂ être V-pp (E + par N₀) de N₁ ↔ N₁ V N₂

Le camion est chargé de caisses.

↔ *De lourdes caisses chargent le camion.* (GL : p.139)²⁰

La muraille est trop chargée de poutre.

↔ *Cette poutre charge trop la muraille.*

On peut les analyser comme une relation syntaxique indépendante à la relation standard/croisée. Dans ce cas, dans les phrases ci-dessus, la relation doit être en fait représentée comme :

N₀ V N₁ ↔ N₁ être V-pp (dans + de) N₀

Ce passif que nous allons appeler « **passif court** », par rapport au « **passif long** », dans la mesure où le premier fait participer deux arguments, et le second trois arguments.²¹ Ils seront considérés respectivement comme un type spécifique des constructions passives en V-pp.

2.3.1.3. Relation neutre

²⁰ Pourtant on n'a pas :

**De lourdes caisses déchargent le camion. (Cf. Table 37E)*

**Ses feuilles dépouillent l'arbre.*

²¹ C. Leclère (1993) les appelle « passif nominal » et « passif adjectival », ce dernier ayant une valeur « interprétation statique ». Mais pour nous, qui considérons toutes les constructions en V-pp comme adjectivales, où sont représentés non seulement l'« état » mais également le « processus » ou l'« action », On pourra donc les appeler [passif court] et [passif long], au lieu de l'appellation ancienne qui ne paraît pas convenable. Ces termes ne prennent donc pas le même sens que ceux de Desclés (1993, p.74) (cf. Voir la note 41), Par ailleurs, on peut avoir des paires [passif court] et [passif long] dans d'autres tables, par exemple table 39 :

N₀ V N₁ N₂

On a (élu + nommé + couronné + désigné ...) Paul président.

N₀ V N₂

On a élu (un + le) président.

forment le passif respectivement comme suit :

N₁ être V-pp N₂ W

Paul a été élu président.

N₂ être V-pp W

Le président a été élu (E + par son peuple).

Il y a d'autres verbes qui n'ont pas d'« interversion » mais qui sont proches d'opération de « récession », parce que le sujet de l'une n'a pas de correspondance dans l'autre :

$N_0 V N_1 = N_1 V$

Je cuit le rôti.

↔ *Le rôti cuit.*

Je sèche le linge.

↔ *Le linge sèche.* (C. Benveniste, 1984 : p.4)

Il y a d'autres verbes de ce type :

changer, diminuer, augmenter, baisser, couler, rouler, remuer, chauffer, fléchir, durcir, moller, rompre, fendre, plier, baigner, sécher, etc.

L'action de ce type de verbes peut rester cantonnée dans un sujet ou engager en même temps un sujet et un objet sans que la forme du verbe ne change en rien. (Blinkenberg : p.36) D'ailleurs, la construction transitive dans la relation neutre « $N_0 V N_1$ » peut avoir la forme du **passif statique sans agent** « N_1 est Vpp » (Cf. Nous avons déjà rejeté ce terme de passif, puisque l'on ne constate pas l'agent et son correspondant, sujet de l'actif) qui s'oppose légèrement à la construction « $N_1 V$ » du point de vue aspectuel :

Le rôti est cuit.

Le rôti cuit.

La branche est pliée.

La branche plie. (Blinkenberg : p.36)

D'ailleurs, BGL (1976a : p.71) considère la possibilité de cette construction en V-pp qui exprime le résultat comme un critère de neutralité. Soit :

Pierre crève le pneu.

↔ *Le pneu crève.*

La construction en V-pp « Le pneu est crevé » peut être le résultat des deux phrases ci-dessus et il y aurait donc relation de neutralité. Tandis que-là, dans les phrases suivantes :

(Pierre + ceci) éclaire la fenêtre.

↔ *La fenêtre éclaire.*

« La fenêtre est éclairée » n'exprime pas le résultat de la deuxième, d'où pas de neutralité. Pourtant, le critère du V-pp doit être employé comme une condition suffisante, parce que l'interprétation « résultative » n'existe pas pour tous les verbes.

2.3.2. Constructions adjectivales en « V-ble »

Les constructions en « V-ble » peut entretenir dans la relation de type suivant :

N_0 V N_1
↔ N_1 est V-ble (E + Prép N_0)

Luc lave le sol.
↔ *Le sol est lavable.*

Mise à part la contrainte pragmatique²², on peut constater des restrictions distributionnelles en particulier entre le verbe et le complément d'objet comme dans les constructions « être V-pp ».²³ Les deux formes apparentées : V-pp et l'adjectif en -ble (-able, -ible, -uble) pourraient entretenir une relation de paraphrase comme :

N_1 Aux V-pp (E + Prép N_0) (Aux = pouvoir, devoir...)
↔ N_1 être V-ble (E + Prép N_0)

Le processus est analysable.
Le processus peut être analysé. (LF 87 : p.30)

Son attitude est méprisable.
Son attitude doit être méprisée. (LF 96 : p.9)

Ce chapeau n'est vendable que par Paul.
Ce chapeau ne peut être vendu que par Paul.

²² Ces deux phrases ne sont pas tout à fait exactes, car les présupposés changent. (voir la restriction sémantico-pragmatique des constructions en V-ble, LF87 : p.32) A propos des constructions en -ble, D. Leeman et S. Meleuc (LF87 : p.30-51) font des remarques semblables que l'on pourrait trouver entre constructions transitives et constructions en V-pp, en examinant la possibilité de cette construction en -ble pour les verbes des 19 classes présentées dans M. Gross (1975) et BGL (1976). Ils comparent aussi la construction en -ble et la construction réflexive (d'après la terminologie harrisienne, celle de se-moyen).

²³ On admet encore que les deux constructions en V-ble et en V-pp affecte essentiellement les verbes transitifs (quoique quelques verbes intransitifs soient concernés : périr, convenir, durer par exemple). (cf. LF87 : p.32) L'adjectif en « V-ble » ne peut cependant être forgé à partir de n'importe quel verbe. C'est ce que l'on a observé dans les constructions passives en V-pp :

**Le gâteau est voulable par l'enfant.*

**Le gâteau est voulu par l'enfant.*

↔ *L'enfant veut (E + manger) le gâteau.*

Il semble que les deux constructions en V-ble et en V-pp soient limitées à certains emplois des constructions transitives des verbes correspondantes. : elles ne correspondent pas à tous les emplois d'un verbe. Par exemple, les verbes de la table 32NM sont non passivables et parallèlement, aucune construction en V-ble n'est dérivable. Clémenceau (1992) peut enfin distinguer 4 types d'adjectifs en -able selon la relation avec leur sources.

Ce chapeau est visible de tout le monde.
Ce chapeau peut être vu de tout le monde. (MES : p.98)

On peut donc observer qu'il y a un parallélisme entre les deux. Par exemple, elles peuvent accepter le même système de complémentation. Ainsi donc, on a bien :

Cette faute est punissable.
Cette faute peut être punie. (Dubois, 1969 : p.123) (LF 87 : p.45)

Marie n'est absolument pas soupçonnable (E + de ce crime).
Marie ne peut absolument pas être soupçonnée de ce crime (E + par Luc).

Le moteur est réparable par un mécanicien.
Le moteur peut être réparé par un mécanicien. (LF 87 : p.46)²⁴

Par conséquent, certains linguistes supposent que la construction en « V-ble » est reliée à la construction passive comme J. Dubois (1969 : p.123) :

Cette transformation passive permet de comprendre la valeur attachée aux adjectifs modaux en -ble. Ceux-ci fonctionnent comme les participes passés.

Pour justifier son hypothèse, il insiste sur le fait que les verbes intransitifs qui concernent la construction en V-ble (comme périr/périssable) se comportent comme des passifs. Citons encore Dubois (1969 : p.123 ; Cf. GLLF) :

*Les verbes intransitifs qui se comportent comme des passifs ont des formes en -ble.*²⁵

En fait, la superposition n'est pas concordante entre la possibilité du passif et celle de la formation de l'adjectif en V-ble. (ex. : interdire, craindre)

**Marie n'est absolument pas chargeable (E + de cette tâche).*
Marie a été chargée de cette tâche (E + par Luc).

Inversement, des phrases avec l'adjectif en V-ble peuvent être acceptables sans que le passif le soit :

Une femme comme Marie n'est pas obligeable à faire ce travail.
**Marie a été obligée à faire ce travail (E + par Luc).*

²⁴ Lorsque la construction en -ble réalise un complément agentif, elle présente bien souvent des caractères bizarres, bien qu'on ne puisse vraiment la rejeter comme syntaxiquement mal formée. (LF87 : p.46)

²⁵ Par exemple, on a des paires comme durer/durable, convenir/convenable, périr/périssable, valoir/valable, flotter/flottable, vivre/viable, nuire/nuisible, compatir/compatible.

A cause du brouillard, l'aéroport n'est pas atterrissable.
**L'aéroport n'a pas été atterri (E + par le DC10) à cause du brouillard.*
(LF 87 : p.34)

Pourtant pour nous, on peut envisager la relation de correspondance entre les deux constructions passives et en V-ble et recenser sa possibilité systématiquement, sans présupposer l'une comme source de l'autre.

D'ailleurs, ce qui nous retient particulièrement, est que dans la grammaire traditionnelle, les formes en V-ble dérivées du verbe sont toujours considérées comme adjectifs, qu'elles puissent ou non entretenir la même relation de paraphrase que les formes en Vpp : actif/passif.

2.4. Relation d'inclusion

Il faut noter que la relation d'inclusion (\subset) entre l'actif et le passif se concilie avec celle d'équivalence entre les deux phrases que nous avons soulignée (marquée par une double flèche : \leftrightarrow). Toutes les deux n'impliquent pas que le passif est dérivé de l'actif.

En effet, le terme « actif » peut désigner d'une part toutes les constructions « N_0 V N_1 » passivable ou non et d'autre part seulement les constructions « N_0 V N_1 » passivable, tandis que le passif désigne seulement que les constructions « N_1 être V-pp (E + Prép N_0) » qui puissent correspondre aux premières d'entre les constructions en V-pp. D'où dans le premier sens usuel du terme, on peut établir une relation d'inclusion comme Gross (1975). Si l'actif s'emploie plus précisément dans le second sens étroit, les constructions actives ne sont que celles qui sont équivalentes des constructions passives. C'est ainsi que l'on refuse de considérer le passif comme construction dérivée de l'actif par transformation unidirectionnelle, et inversement.

D'ailleurs dans la réalité linguistique, on observe des constructions actives et passives qui n'ont pas leurs paires correspondantes pour diverses raisons. (Cf. Ch.VII : *Blocage du passif et de l'actif*)

3. Une autre transformation : Adjectivation

3.1. Adjectivation avec la passivation

Nous nous proposons de montrer que la transformation adjectivale a lieu au même moment que la transformation passive. Ainsi toutes les constructions en « V-pp », passives ou non, peuvent être considérées comme une construction adjectivale.²⁶ Il y a donc deux types dans les constructions adjectivales dérivées :

N est Adj-v

²⁶ De ce point de vue, nous rejoignons Dubois (1965, 1970) pour le français et Harris (1991), Freidin (1975) : tous les V-pp sont en fait adjectifs.

- =: (a) N₁ être V-pp (E + par N₀) : [+Adjectivation] [+Passivation]
 (b) N₀ être V-pp W : [+Adjectivation] [-Passivation]

Dans le type (a), l'opération d'adjectivation a lieu avec l'opération de passivation, et dans le type (b), elle ne subit que l'adjectivation.²⁷

Cette hypothèse semble suffisamment justifiable, au moins du point de vue de la linguistique des phrases simples. Car la seule position syntaxique que l'adjectif puisse prendre dans une phrase simple en français est celle d'« attribut », à côté des verbes « support » comme « être ». Plus exactement, l'attribut est la seule position où l'adjectif fonctionne comme un prédicat qui constitue la phrase simple ; l'adjectif « épithète » ne participe pas directement à la constitution d'une phrase élémentaire. D'ailleurs, c'est au moins dans cette position d'attribut qu'apparaissent tous les V-pp, en montrant les propriétés communes avec les adjectifs de base, que leurs constructions soient passives ou non.

D'après Dubois (1965, 1970), trois faits principaux en français aussi bien qu'en anglais (pour l'anglais, Harris, 1991 : p. 12) amènent à supposer cette hypothèse, « analyse unifiée par l'adjectif » :

- (a) Le verbe « être » se retrouve dans les phrases à adjectif et les phrases passives.²⁸
 (b) Le participe passé, segment qui suit « être » ne se distingue que très difficilement de l'adjectif. On n'a pas donc de critères de distinguer l'emploi verbal et adjectival.²⁹
 (c) Les phrases présumées passives n'ont pas nécessairement d'agent exprimé.³⁰

²⁷ Toutes les deux doivent être distinguées de la construction « N être, (V-pp + Adj) ». Car avec des propriétés différentes entre les deux (omission, pause...), la dernière peut avoir d'une façon très variée, des variantes de « être » par rapport à celles dont il s'agit ici.

*Max est (*E + inquiet).*

Max écoute, (E + inquiet).

²⁸ Harris constate en anglais le fait que le passif se forme à l'aide d'un opérateur statique.

²⁹ Le participe est une catégorie très ancienne mais toujours une catégorie floue. Il appartient à la fois au verbe et à l'adjectif (ou bien même au nom) dans la théorie des parties du discours. Le nom « participe » est issu de sa double propriété : un emploi verbal et un emploi adjectival. Pour l'emploi verbal, on précise les trois points suivants :

- (1) il fait partie du paradigme de la conjugaison (formation des temps composés)
- (2) Il marque les oppositions tempo-aspectuelles à partir de l'adjonction d'un auxiliaire « être » ou « avoir »... (LF87 : p.47)
- (3) Il marque aussi la permutation des actants dans le couple actif-passif, à conditionnement syntaxique (et non morphologique)

Cependant on refusera le dernier point (3) comme critère pour l'emploi verbal, dans notre hypothèse unifiée telle que les constructions en « être V-pp » sont toutes adjectivales.

³⁰ On a donc le passif sans agent à plus de 70% qui ne forme pas le passif à passé simple dont la valeur est ponctuel. (Dubois, GLLF ; C. Bally, 1965, LGLF : p.353 ; G. Gougenheim, systèmes gr de la langue fr : p.23)

Les observations ci-dessus expliquent sans doute pourquoi les structures passives se confondent si facilement avec des structures attributives. L'absence de complément d'agent ne fait que renforcer cet effet. Car du point de vue de la typologie phrastique, en l'absence de tout complément d'agent, comme de toute indication temporelle et chronologique, on peut considérer que les formes en V-pp constituent soit des présents passifs soit des constructions du participe passé employé comme attribut.³¹ Elles soulignent alors sémantiquement la valeur terminative et définitive du processus, si bien que des grammairiens comme Dubois (1965), dans une étude strictement distributionnelle, préfèrent parler d'« adjectifs-participes ». En conséquence, il considère que le V-pp dans les constructions passives peut avoir, en structure de surface du moins, une forme catégorielle identique à celle des phrases adjectivales.

A partir de ces considérations générales et de leur parenté syntaxique, il propose d'estimer qu'une simplification de la grammaire est possible par l'intégration des phrases passives dans la classe des phrases (adjectivales) de structure prédicative. (Meleuc, 1977 : p.190) Voici leur propositions principales pour le passif, différentes de celle qui a commandé la réécriture de Σ (Dubois et Dubois-Charlier, 1970) :

- Le constituant Passif n'existe pas et on rompt ainsi la correspondance entre la phrase active et la phrase dite passive. Ce que l'on appelle le passif n'est alors qu'une des réécritures de GV. [...]
- Le passif est ici donné par la réécriture : Copule + SA... [...] Le passif relève donc du même type de réécriture que : *Pierre est heureux*. rapproché ainsi de *Pierre est satisfait*, *Pierre est ému*, *Pierre est apaisé*.
- Dans cette règle de réécriture, on pose donc que le syntagme adjectival définit aussi bien les phrases prédicatives (être + adjectif en structure de surface) que les phrases « passives » (être + participe passé dans la nomenclature traditionnelle). Autrement dit, la copule est la même pour les deux types de phrases. (Dubois et Dubois-Charlier, 1970 : p.174)

Ainsi, on pourrait appeler leur hypothèse « une analyse réductrice par l'adjectif » où les SV passifs sont réduits à des prédicats à adjectifs (constructions d'attribut).^{32 33}

³¹ Nous voulons proposer de considérer le passif, une des catégories grammaticales comme une phrase d'attribut, dans la mesure où il satisfait à la propriété syntaxique de cette dernière. (Voir plus loin pour les détails)

³² D'après J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1970, p.73), les grammaires syntagmatiques, qu'elles soient transformationnelles ou non, associent la notion d'attribut à l'une des deux réécritures fondamentales du syntagme verbal :

GV → Copule (SN + SA + SP) (cité par M. Riegel, p.19)

Ceci dit que GV a un constituant obligatoire « copule » suivi d'un autre constituant obligatoire qui est un syntagme nominal (SN), un syntagme adjectival (SA) où les V-pp sont compris, ou un syntagme prépositionnel (SP). Ainsi on peut opposer la fonction « attribut » aux fonctions « épithète » et « complément d'objet direct » pour distinguer les constructions adjectivale d'attribut et d'épithète :

Le chien est fidèle.

Le chien fidèle

Le président est mon voisin.

Le président hait mon voisin. (M. Riegel p.17)

D'ailleurs on peut ajouter aux trois faits présentés par Dubois pour « l'analyse réductrice par l'adjectif » une autre remarque suivante :

(d) L'adverbe de degré « très » peut apparaître devant le V-pp non seulement dans les phrases sans agent mais en plus dans les phrases passives à agent « par N »

On a donc :

Max est très satisfait (E + par sa performance).

Max est très occupé (E + par son travail).

Max est très ému (E + par ton retour).

Max est très apprécié (E + par ses collègues de bureau). (Meleuc, 1977 : p.193)

(Cf. intéressé, effrayé, sollicité, bouleversé, etc.)

comme dans les constructions des adjectifs de base :

Max est très (intéressant + malheureux + poli + gentil + astucieux + grand + jeune + drôle + futé...etc.)

Cette co-occurrence de « très » avec les deux classes de formes tend à confirmer la similitude syntaxique des adjectifs et des participes « V-pp » dans les constructions d'attribut.

De ce point de vue, il ne s'agit plus de distinguer l'emploi verbal du V-pp et l'emploi adjectival du V-pp, comme la grammaire traditionnelle a voulu le faire depuis longtemps.³⁴ Tous les V-pp sont en fait adjectifs. Les V-pp et les adjectifs sont donc traités comme éléments d'une catégorie unifiée, distinguée seulement au niveau d'un trait

³³ Cette analyse réductrice par l'adjectif envisagée par Dubois (1970) a été critiquée par S. Meleuc (1977 : p.211) comme « effet du hasard ». Pour lui, le verbe passif n'a rien à voir avec les adjectifs, ni même les formes déverbiales qui pourraient en être rapprochées. Il réfute surtout l'identité des auxiliaires : un seul « être », en le comparant avec d'autres langues ayant deux types « être » comme allemand, espagnol. Ainsi donc en français il y a deux auxiliaires à distinguer : état permanent, intrinsèque, inaliénable vs état momentané, résultant, c'est-à-dire « être Adjectif-participe : Copule + Adj » et « être Participe : T passif ». Pourtant pour nous, l'hypothèse de deux types d'« être » ne paraît pas convaincante, parce qu'au moins en français, la preuve évidente de cette distinction n'est pas trouvée d'une façon systématique.

³⁴ Bien entendu, il faut en distinguer les V-pp verbaux qui font le temps composé en français. Cependant on pourrait dire que les V-pp de certains verbes intransitifs qui prennent pour l'auxiliaire du temps composé « être », en particulière les verbes intransitifs dénotant le sens de « mouvement » ou de « changement d'état », se rapproche de l'adjectif. Car ils peuvent dénoter en fait l'état (résultatif) comme l'adjectif. Donc, le verbe « partir » peut prendre deux valeurs : action et état.

Il est parti il y a une heure. (action)

Il est parti depuis une heure. (état)

On peut en citer d'autres : retourner, arriver, rentrer, sortir, naître, mourir, monter, descendre, repartir, revenir, parvenir... On y ajoute les verbes qui prennent à la fois l'auxiliaire « être » et « avoir » où les V-pp avec « être » montre la valeur adjectivale. (augmenter, baisser, diminuer, passer...)

lexical. Plus précisément ils sont tous des adjectifs dérivés prédicatifs. En bref, notre travail (seul) consiste à décrire systématiquement un ensemble des constructions en V-pp dans le cadre des constructions adjectivales « être V-pp », sans distinguer le V-pp verbal et le V-pp adjectival. Il ne s'agit que de distinguer les phrases adjectivales au passif qui correspondent aux phrases verbales à l'actif et les phrases adjectivales qui ne correspondent pas et donc « non-passif ». C'est ainsi que le passif est une des constructions adjectivales ayant un complément spécifique dit de complément d'agent. On constate enfin que les constructions passives en V-pp sont constructions adjectivales qui représente l'« état » aussi bien que le « processus » ou l'« événement ».

3.2. Adjectivation et Dérivation

Cette transformation adjectivale qui change la catégorie est d'autant plus nouvelle qu'elle est bien cachée et mal traitée, en particulier dans les constructions passives. Car le passif n'a été concentré que sur la relation avec l'actif dans les constructions verbales.

D'ailleurs, il n'est pas étrange de modifier la catégorie : « verbe » en « adjectif » sous le nom de « passif », parce que le suffixe a généralement la fonction de transplanter le morphème de base dans une autre classe grammaticale.³⁵ Ainsi, on va jusqu'à dire que la construction en « V-pp » est une construction adjectivale ayant la relation de transformation avec la construction verbale en « V ».

Pour reprendre les termes traditionnels, que ce soit passif ou non-passif, il s'agit seulement d'une dérivation adjectivale entre l'actif et le passif. Cependant une telle dérivation ne correspond plus à la « dérivation impropre », parce qu'on n'a plus affaire au changement de catégorie grammaticale, sans modifier leurs formes à l'intérieur des V-pp, par exemple entre V-pp à valeur verbale et V-pp à valeur adjectivale. (Voir *Bon Usage*, 1986 : p.276 sur la dérivation impropre) Mais la dérivation dont il s'agit ici est celle qui se passe directement entre la forme verbale (V) et la forme en V-pp. D'où une dérivation propre et explicite.

Nous éviterons cependant ce terme de « dérivation », tantôt parce qu'il nous enferme dans l'analyse morphologique, tantôt parce qu'il risque d'exiger la distinction entre l'emploi verbal et l'emploi adjectival dans la construction en « V-pp », d'une façon non cohérente.

3.3. Adjectivation sans passivation

Avant de conclure, il faut rappeler que ces transformations adjectivales ou passives ne sont pas ordonnées entre elles, comme d'autres transformations dans le Lexique-Grammaire. Ce que l'on peut dire sur elles est que la première a la portée plus grande que la seconde. D'où l'adjectivation peut avoir lieu sans passivation : passivation facultative. C'est le cas (b) de 3.1. plus haut :

(b) N₀ être V-pp W : [+Adjectivation] [-Passivation]

³⁵ En revanche, le préfixe le maintient dans la classe grammaticale du morphème de base.

Si le V-pp est dérivé du verbe transitif, le « N₀ » de (b) montre la distribution différente du « N₁ » du dernier. Mais quelquefois, il peut être identique au « N₁ » du dernier. Pourtant on ne le considère pas comme passif, si l'agent n'est pas attesté. La phrase suivante n'a pas de paire active et donc le sujet est marqué en « N₀ » :

*La porte est ouverte (E + *par Max). (dans le sens statque)*

ou si le sens du V-pp n'est pas identique :

*Les opinions sont partagées (E + *par les gens).
≠ Les gens partagent ces opinions.*

Le cas (b) peut rarement avoir d'autres sources que le verbe transitif, par exemple le verbe intransitif comme « partir » ou « divorcer »³⁶ :

*Max est parti (E + depuis une heure).
Max est divorcé de Marie. (BGL, 1976a : p.176)*

Restent des cas difficiles, pour lesquels nous ne vérifions plus si les constructions en V-pp sont passives ou non. Car certains formes participiales ne possèdent plus de nos jours l'usage des verbes actifs comme : fourbu, favori, perclus, hardi, selon L. Picabia. (1978 : p.24)

*Fourbu ; *Fourboire
Favori ; *Favorir
Perclus ; *Perclure
Hardi ; *Hardir*

Dans d'autres cas, il n'est pas évident de savoir si le V-pp a un correspondant, verbe actif encore en usage :

*Flapi ; ?Flapir
Farci ; ?Farcir*

Forcé ; ?Forcer

D'après Picabia (1978), on ne trouve pas la forme verbale du participe passé « flapi » dans les dictionnaires existants. Cependant elle accepte :

*Jean est flapi de sa promenade.
↔ Cette promenade m'a flapi.*

³⁶ Cf. Voir le chapitre III, 1.2.1.2. sur les V-pp dérivés du verbe intransitifs.

De même, elle accepte l'emploi métaphorique du verbe « farcir » ainsi que l'emploi concret qui correspondent au participe passé « farci », pour que ces participes passés ne soient pas retenus comme formes adjectivales.

Les tomates sont farcies.
↔ *Jean a farci les tomates.*

Max est farci de préjugés.
↔ *Son éducation rétrograde a farci Max de préjugés absurdes.*
(Picabia, 1978 : p.25)

Pour les V-pp « vermoulu », « usité », comme Picabia n'accepte pas leurs formes verbales, on ne peut les trouver dans les dictionnaires existants :

Vermoulu ; **vermoudre* / **vermouler* (GLLF*, PR*)
Usité ; **Usiter* (GLLF*, PR*)

Ce bois est vermoulu.
Cette expression était usitée au siècle dernier.

Cependant, on peut y ajouter un complément supposé « agent » :

Un meuble (vermoulu + piqué + mangé) par les larves d'insectes
Ce mot est usité par les meilleurs écrivains d'aujourd'hui. (DFC)

Dans l'état actuel de nos études, si les V-pp n'ont pas de correspondants verbaux, on pourra les exclure des constructions passives. Elles sont constructions adjectivales non passives. Cependant l'étude de ce problème doit être approfondie, puisque les V-pp semblent des phrases passives sans correspondants verbaux. On laisse la possibilité d'une sous-catégorisation entre passif et non-passif : pseudo-passif.

En fait, on constate qu'il y a un continuum entre le passif et le non passif dans les constructions adjectivales en V-pp, bien que les deux notions soient en opposition, au plan syntaxique. Car on observe les deux cas sous la même construction du même verbe :

*La porte est ouverte (E + *par Max).*
La porte a été ouverte (E + par Max).

Parallèlement un continuum croissant d'« adjectivité » : le non-passif est plus adjectif que le passif.

En fin de compte, cette hypothèse unifiée par l'adjectif nous montre la nécessité de regrouper toutes les constructions des V-pp autour des constructions adjectivales, étant donné que la position du V-pp est en fait celle de l'adjectif. En effet elles se sont divisées d'une façon assez arbitraire tantôt comme forme verbale tantôt comme forme

adjectivale³⁷, non seulement dans les grammaires mais aussi dans les dictionnaires de langue. Et également ceci nous amène à étudier systématiquement et avec détail le passage du verbe au V-pp passif et une « métamorphose » en V-pp non passif.

3.4. L'avantage de l'analyse unifiée par adjectif

Malheureusement ce double caractère du V-pp nous empêche de faire des études systématiques d'une façon directe à l'intérieur des constructions ayant un V-pp dans notre tradition grammaticale du français. Ni un dictionnaire ni une grammaire ne traite pas les V-pp comme un élément noyau dans une phrase française. Nous ne considérons que des V-pp (adjectifs) prédicatifs (à part V-pp non-prédicatif dérivé du Vsup : cf. Ch. III), et nous les illustrons systématiquement par des constructions en « être ». Les dictionnaires français ne classifient pas en général les V-pp comme une classe autonome. De même dans la grammaire française d'aujourd'hui, les constructions à V-pp ne se distinguent ni des constructions adjectivales (non dérivées) ni des constructions verbales. Elles ne sont que des constructions dérivées qui sont divisées tantôt dans le verbe tantôt dans l'adjectif, sans aucun doute de façon assez arbitraire.

C'est pourquoi nous voulons établir une grammaire autonome des V-pp, en regroupant toutes les constructions « être V-pp ». Dans cette perspective, on va jusqu'à dire que le V-pp est un adjectif dérivé. Ceci nous amène à faire une étude systématique sur les V-pp et à procéder à une sous-classification très détaillée de ces constructions. Des études systématiques sur les rapports entre constructions verbales et constructions adjectivales, ainsi qu'entre constructions substantivales et constructions adjectivales permettraient de faire une description totale du lexique français.

³⁷ La distinction entre V-pp adjectival et V-pp verbal est déjà accoutumée non seulement dans la grammaire traditionnelle mais également dans la grammaire générative. Pour la dernière, on peut citer : Siegel (1973), Wasow (1977), Williams (1981), Bresnan (1982b), etc. Parmi eux, Wasow (1977) est le premier qui a tenté de distinguer d'une façon systématique « passif adjectival » qui montre des propriétés adjectivales et « passif verbal » qui montre des propriétés verbales. Le problème reste cependant entier, puisque l'on n'a pas encore trouvé de critères cohérents pour les distinguer. (Cf. B. Levin et M. Rappaport 1986 in *Linguistic Inquiry*, Vol 17 : The formation of adjectival passives p.623) Nous allons présenter quelques propriétés lexico-syntaxiques qu'on peut emprunter pour cette distinction plus loin dans le chapitre suivant : V-pp.

CHAPITRE III

PARTICIPE PASSE : FORME ET FONCTION dans LE PASSIF

Dans ce chapitre, nous allons analyser d'abord les propriétés morfo-syntaxiques des participes passés (PP), élément central des constructions adjectivales « N être V-pp W ». Ensuite nous essaierons de trier les fonctions prädicatives des PP en trois groupes comme nous l'avons fait pour les verbes :

PP prédicat (ordinaire ou opérateur : complétif ou infinitif)

PP support (non prédicat)

PP figé

Parmi eux, nous nous concentrons sur les V-pp support. Si nous admettons leur présence, en supposant que ceux-ci peuvent être précédés d'un autre type de support « être », nous pourrions les appeler « support composé, être V-pp ». Cependant le problème tient au fait qu'ils se trouvent après le Vsup « être » précédé de « Npréd » en position sujet. Car cette position des V-pp supposés « support » n'est rien d'autre que celle d'« attribut prädicatif » en général dans les constructions adjectivales. Ainsi on peut éventuellement poser les questions suivantes :

A) Le Vsup conserve-t-il encore sa fonction « support » sous la forme de « V-pp » ?

B) Si la réponse est positive, dans quelle condition les V-pp fonctionnent-ils comme support ?

1. La morfo-syntaxe des PP

1.1. PP, une catégorie autonome en français ?

On peut identifier le participe passé par ses propriétés morphologiques particulières : il a, selon les verbes, une finale vocalique ou une finale consonantique. Le PP présente une morphologie nettement repérable, une désinence (-é, -i, -s, -t, -u) dont la nature varie selon le type du verbe.

A. Finale vocalique :

- PP en « -é » dans les verbes en « -er » et dans « naître »
- PP en « -i » dans la plupart des verbes en « -ir »

- PP en « -u » dans les verbes en « -oir » (sauf « *seoir* » et sa famille), dans la plupart des verbes en « -re », dans quelques verbes en « -ir » (ex. : *courir*, *férir*, *tenir*, *venir*, *vêtir* et leurs familles)

B. Finale consonantique :

- PP en « -s »
- PP en « -t » (Cf. Bon usage : p.1213-1216)

D'ailleurs, certains PP peuvent avoir un doublet.³⁸ Par exemple, le PP « béni » a son doublet « bénit » qui s'emploie uniquement comme adjectif « non passif » et qui se dit de choses consacrées par une bénédiction rituelle (Bon Usage : p.1215) :

*N a (béni + ?*bénit) N.*

Les vieillards bénissent les enfants. (GLLF : Hugo)
Les enfants ont été béni par (les vieillards + le pape).
Un peuple béni de Dieu.
Soyez béni, mon dieu

(Eau + pain + cierge) bénit(e) (Vpp non passif)
*Les drapeaux ont été bénits (E + *Prép N_o). (Vpp non passif)³⁹*

Ou « ficher » (fichu) et son verbe trivial « foutre »(foutu)

N a (foutu + fichu) W

Elle est fichue.
Elle est fichue de me convertir. (Bon Usage : p.1214)

Ou « confondu » et « confus »

*N a (*confus + confondu) N W*

Je suis (confus + ?confondu) de mon erreur. (GLLF)
(Mon erreur m'a confondu.)
Je suis (confus + ?confondu) de la bienveillance que vous me témoignez.
(La situation + les idées + rumeur) (confus + ?confondu) (GLLF)

³⁸ On appelle « doublets » des couples de mots issus du même étymon mais qui ont une forme différente. (Bon Usage : p.198) Il y a un autre exemple comme « résolu » et « résous, résoute » de « résoudre ». D'ailleurs, on a exclu le cas « délié » et « délicat ».

³⁹ Ce verbe a eu deux V-pp : béni(e) et bénit(e). Une distinction a été établie entre les deux au XVII^e S. et s'est imposée au XIX^e S. (Cf. GLLF)

□ Tableau récapitulatif des formes du PP

	<i>é</i>	<i>i</i>	<i>(i + r) t</i>	<i>is</i>	<i>u</i>
er	aimer (aimé) aller (allé)				
(i + oi) r		finir (fini) partir (parti)	couvrir (couvert)	acquiescer (acquis) s'asseoir (assis)	accourir (accouru) avoir (eu)
ire		luire (lui)	bruire (bruit)	circoncire (circoncis)	lire (lu) élire (élu)
ure					conclure (conclu) exclure (exclu)
vre		suivre (suivi)			vivre (vécu) survivre (survécu)
(d + p)re				apprendre (appris)	attendre (attendu) corrompre (corrompu)
(t)tre	naître (né) être (été)			admettre (admis)	abattre (abattu)

Il faut noter au passage que ces propriétés morphologiques de dérivation de mots (PP) sont prises en considération, en s'associant aux propriétés syntaxiques, ce qui est un principe de description du Lexique-Grammaire. (LF 86 : p.97) C'est bien dans le cadre d'une étude des phrases simples que l'on étudiera donc la dérivation morphologique des PP. Ce principe a été mentionné maintes fois dans les études sur la dérivation du Lexique-Grammaire. Rappelons-en une remarque :

On met en relation non pas un mot de base et un mot dérivé en tant que mots isolés, mais des phrases élémentaires dans lesquelles entrent ces mots.... La plupart des études sur la dérivation mettent en relation des mots isolés en tenant compte de leur morphologie, de leur catégorie grammaticale et de leur sens. (LF 96 : p.30)

1.2. Dérivation morphologique (Formation des V-pp)

Il s'agit de distinguer les sources de tous les PP qui peuvent constituer les constructions adjectivales. Ils ont en principe deux types selon leur passivation : celui qui peut former le passif et celui qui ne peut former le passif, autrement dit celle des PP non

passifs. Comme nous venons de le rappeler, toutes les dérivations morphologiques doivent être considérées au niveau des phrases simples.

Avant cette distinction, on doit sélectionner seulement les PP qui peuvent former les constructions adjectivales, en excluant les PP (dérivés des verbes intransitifs) ayant l'auxiliaire temporel « être ». En effet, il y a des cas très difficiles à trancher. La majorité des participes passés (PP), qui puissent former les constructions adjectivales, passives ou non, sont presque morphologiquement reliés aux verbes transitifs :

Ma voiture est entièrement réparée.
Ma voiture a été réparée par Luc.

Mais pour certains cas, ils ont pour source de dérivation les verbes intransitifs ou pronominaux et les formes non verbales qui n'appartiennent pas au verbe, par exemple « N-pp » :

Max est (parti + arrivé) depuis un mois.
Max est évanoui dans les bras de Léa.
Max est plus âgé que Luc.

C'est ainsi que l'on peut aborder toutes les constructions adjectivales selon leurs sources diverses.

1.2.1. PP et sa source : quelle construction verbale?

1.2.1.1. PP dérivé du verbe transitif : Vtr-pp

Ce sont seulement les V-pp de cette classe qui peuvent former le passif. Si on considère la possibilité du passif et du non-passif, on peut a priori supposer qu'il y a trois types de constructions adjectivales :

- Construction adjectivale qui forme uniquement le passif (pour reprendre le terme traditionnel, Vtr-pp n'ayant que l'emploi verbal)
- Construction adjectivale qui forme soit le passif soit le non-passif (Vtr-pp ayant l'emploi verbal et adjectival)
- Construction adjectivale qui forme uniquement le non-passif (Vtr-pp n'ayant que l'emploi adjectival)

Il paraît que la majorité des verbes appartiennent au second cas. En d'autres termes, du point de vue lexical, il est très difficile de classer les verbes ayant uniquement le passif et ceux du non-passif.⁴⁰ En général, une forme verbale a donc des emplois (des

⁴⁰ Du point de vue sémantique, Riegel (1985) a tenté de distinguer deux classes : verbes employés verbalement et verbes employés adjectivement. Les premiers sont les verbes qui n'affectent pas leurs objets, donc aucun changement ontologique :

Ma voiture est (conduite + volée + avancée + ?réparée...)

constructions) passifs et non passifs. Voyons la forme « *avancé* » morphologiquement relié au verbe « *avancer* ». Elle a une construction passive comme :

(1) *Ma voiture a été avancée par Luc.*

une construction non passive :

(2) *Ma voiture est trop avancée.*

(3) *Notre civilisation est très avancée.*

Le problème consiste plutôt à confirmer le passage du « passif » au « non-passif » qui a lieu entre la phrase (1) et les phrases (2) et (3). (cf. Ch. VII, *le passage du passif au non-passif*)

1.2.1.2. PP dérivé du V intransitif : V_{intr}-pp

Concernant les V-pp dérivés des verbes intransitifs, les deux questions suivantes nous arrêtent :

Le V-pp dérivé du V intr a-t-il une construction adjectivale?

Le V-pp forme-t-il une construction passive?

En premier temps, on constate que les V-pp de cette classe ne montrent que l'emploi non passif dans les constructions adjectivales. Cependant certains linguistes insistent sur la possibilité du passif avec V_{intr}-pp pour produire un effet de style :

Il est vrai que bien souvent nous sommes agis.

(F. Brunot, C. Bruneau, 1930 : p.280)

?*Nous sommes agis par N.*

Sa femme est (suivie + renvoyée + trompée)

En revanche, les deuxièmes verbes affectent physiquement ou psychologiquement l'état de leurs objets, par exemple :

Ma voiture est (endommagée + cabossée + décorée + repeinte...)

Sa femme est (effrayée + blessée + connue + traumatisée...)

Dans les dictionnaires usuels en général, on ne trouve pas l'entrée « adjectif » pour les premiers, mais pour les deuxièmes, on en trouve facilement. Cependant, dans notre hypothèse « analyse unifiée par l'adjectif », ce classement n'est plus valable. En effet, même les premiers verbes peuvent former des constructions adjectivales sans agent dans des conditions appropriées :

(Ma voiture + l'armée/l'orchestre + l'entreprise ...) peut être bien conduit.

Les objets volés (entrée adjectivale : volé (GLLF))

(Les objets + cet enfant) (sont + est) volé(s).

Les commerçants sont tous volés.

De plus, le V-pp peut devenir adjectif non passif non seulement avec le sens identique au verbe mais aussi avec le sens différent du verbe.

Cependant nous rejetons le passif de ce type qui paraît très artificiel, parce que notre définition formelle du passif présuppose son correspondant : phrase active « N₀ V N₁ ».
41

Ensuite, on peut se demander si les V-pp dérivés des verbes intransitifs entrent dans les constructions adjectivales. Car quelques V-pp dérivés des verbes intransitifs utilisent un seul auxiliaire « être » pour présenter deux emplois (verbal et adjectival) sous une construction identique. Le verbe intransitif de ce type peut prendre « être » non seulement comme auxiliaire temporel mais de même comme le Vsup, auxiliaire non temporel. Celui-ci pourrait donc avoir double comportement : auxiliaire temporel et Vsup non temporel. La phrase (1), superficiellement d'une forme identique :

(1) *Max est (parti + arrivé...).*

sera distinguée en deux comme :

(1a) *Max est parti. (être : le passé composé de « Max part. »)*

(1b) *Max est parti. (être : copule)*

On peut donc analyser d'une manière différente les deux emplois, en ajoutant des compléments de temps :

(1a) *Max est parti à sept heures le 11 mai.*

(1b) *Max est parti depuis un mois.*

(1a) est le passé composé du « partir », tandis que (1b) est une construction adjectivale d'attribut à sens « résultatif » comme les V-pp dérivés des verbes transitifs. (BGL, 1976a : p.277)⁴² Cependant « être » de (1b) n'a pas le statut stable de l'auxiliaire non temporel. En effet, le Vsup « être » ne forme que le temps au « présent » :

(1b') **Max a été parti (E + depuis un mois).*

Max (est + était) parti depuis un mois.

Une fois le V-pp « parti » complètement adjectivé en général avec un nouveau sens comme dans la phrase (2) (ici, parti = un peu ivre), le Vsup « être » n'a pas de contrainte temporelle :

(2) *Max est plus parti encore que son ami.*

⁴¹ Ici nous ne parlerons pas du passif impersonnel des verbes intransitifs. Cela dépasse le sujet de ce travail.

⁴² Les V-pp dérivés des verbes transitifs peuvent distinguer l'emploi verbal (passé composé) et l'emploi adjectival (PP comme attribut : adjectif passif ou adjectif non passif dérivé à un sens résultatif), en opposant deux auxiliaires « avoir » et « être » :

Max a cassé le vase.

Le vase a été cassé (E + par Max). (adjectif passif)

*Le vase est cassé (E + *par Max). (adjectif non passif)*

Max (a été + était) plus parti encore que son ami.(PR)

D'ailleurs, on observe que quelques verbes intransitifs montrent ce même type de phénomène au moyen d'une alternance d'auxiliaires temporels, « avoir » et « être ». Par exemple; on a :

- (3) *Ce livre (a + est) paru (le 20 mars + depuis six mois).*
Ce livre (est + sera) paru le 20 mars à venir.
 (4) *La mayonnaise a pris (difficilement + à la main).*
*La mayonnaise est prise (E + *difficilement + *à la main).*
 (BGL, 1976a : p.277)

Il est donc très malaisé de reconnaître les V_{intr} pp comme constructions adjectivales stables (ou libres). En revanche, si le verbe intransitif prend comme auxiliaire temporel seulement « avoir », cette distinction n'est pas difficile. On peut dire que le verbe « être » et le V-pp forment une construction adjectivale où le statut de « être » est relativement stable, parce que celui-ci n'a pas de contrainte temporelle. Ainsi donc :

Paul divorce (avec + d'avec + de) Marie.
Paul a divorcé avec Marie.

Paul est divorcé de Marie. (BGL, 1976a : p.176)
Paul a été divorcé de Marie.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que certaines constructions adjectivales en V-pp peuvent avoir une structure qui correspond exactement à leurs constructions verbales. Par exemple, le verbe « divorcer » et le V-pp « divorcé » ont en commun la construction symétrique :

Paul divorce (avec + de) Marie.
Paul est divorcé (avec + de) Marie. (BGL, 1976a : p.176)

On peut multiplier les exemples de ce type dans les tables des verbes intransitifs (BGL) où ils sont représentés par « N₀ est V-pp ». On les a rassemblés ci-dessous :

Tables	Structures principales		N ₀ est V-pp
31H	N ₀ V	N ₀ = Nhum obli	débrayer, s'évanouir, hiberner, se pocharder, se recueillir
31R	N ₀ V	N ₀ ≠ Nhum obli	avorter, se chiffrer Advp, croupir, cuver, paraître, pousser, prendre
35S	N ₀ V Prép N ₁	Prép = avec, symétrique	croiser
35L	N ₀ V Prép N ₁	Prép = Loc *N ₀ V V ⁰ W mouvement	disparaître, naître, parvenir
35ST	N ₀ V Prép N ₁	Prép = Loc	appuyer, avancer,

		*N ₀ V V ⁰ W statique	enfonce, incliner, loger, nicher, pencher, pendre, percher, plaquer, pointer, rebiquer, rentrer, retrousser, serrer, stationner
35R	N ₀ V Prép N ₁	Autre Prép = résiduel	se compromettre, déchoir, dégénérer, éclater, s'emporter, évoluer, exploser divorcer?
36S			

Cette eau croupit.

↔ *Cette eau est croupie.* (BGL, 1976a : p.176)

Le caillou éclate.

↔ *Le caillou est éclaté.*

Paul évolue (E + vers un cynisme distingué).

↔ *Paul est évolué.* (BGL, 1976a : p.257)

1.2.1.3. Résiduels :

PP qui dérive V

PP dérivé par X(dont la source n'est pas attestée)

PP dérivé des verbes pronominaux

PP dérivé du (N + Adj) : Adj non-passif

Dans certains cas, on ne confirme pas aisément la source des PP. Certains PP semblent avoir plusieurs sources, par exemple verbe transitif (dans ce cas, on peut former le passif) et verbe pronominal :

Max est compromis dans cette affaire. (35R)

↔ *On a compromis Max dans cette affaire. (FV)*

Max est compromis dans cette affaire. (35R)

↔ *Max s'est compromis dans cette affaire.(38LH)*

Max est emporté contre les abus.

↔ *Max s'emporte contre les abus. (35R: FV)*

Max est emporté contre les abus.

↔ *Les abus emportent Max. (cf. T4)*

Mais il y a des exceptions :

Max est emporté (E + par la colère).
La colère emporte Max. (T4 : FV)

Max est emporté (E + par la colère).
= *Max s'emporte (E + *?par la colère).*

Plutôt on a pour source les verbes pronominaux seulement, parce qu'il n'a pas de verbe transitif :

s'évanouir

Max est évanoui dans les bras de Léa.
Max s'évanouit dans les bras de Léa.

se pocharder

Pochardé / pochard(e) (adj)

ou bien parce que le verbe transitif a un sens différent que son V-pp :

se recueillir

Léa est recueillie.
= *Léa s'est recueillie.*⁴³

Léa est recueillie.
≠ *N recueille Léa. (sens différent)*

D'ailleurs, il y a des V-pp pour lesquels on ne se rapporte pas aux constructions verbales et plutôt aux constructions nominales⁴⁴ :

Max est plus âgé que Luc.
Max a plus d'âge que Luc.

Max est barbu.

⁴³ On trouve dans la table 8 d'autres exemples ayant la structure : N₀ est Vpp W (+) comme : s'accommoder, s'engouer, s'enticher, s'éprendre, se gondoler, s'insurger, se morfondre, se pâmer, se repentir, se toquer.

s'accommoder de ; être accommodé de

Cet homme s'accommode de (tout + son départ/partir + sa vie). (FV)

= *Cet homme est accommodé de (tout + son départ/partir + sa vie).*

⁴⁴ Grevisse (1986) nous donne comme adjectifs qui ne viennent pas d'une base verbale : âgé, ailé, aisé, râblé, vanillé (Bon usage : p.229) et comme adjectifs tirés de noms : barbu, bossu, ventru. (Bon usage : p.237)

Max a de la barbe.

1.2.2. Les V-pp et préfixe négatif « in- » : Passif ou non-passif?

La grammaire traditionnelle a considéré que le préfixe « in- » agit essentiellement sur les adjectifs, que ce soit adjectif de base ou dérivé. Pour les V-pp, ce préfixe négatif a été donc employé comme critère morphologique, pour juger que certains PP sont adjectifs non passifs.⁴⁵ En général, les dictionnaires usuels considèrent la plupart des V-pp préfixés comme adjectifs non passifs n'ayant pas de verbes correspondants.

Soit une paire de phrases actives et passives :

*Tout le monde connaît Max.
Max est connu par tout le monde.*

Une telle relation d'équivalence active et passive ne se conserve pas, lorsque l'on ajoute au V-pp le préfixe négatif.

**Tout le monde inconnait Max.
Max est inconnu par tout le monde.

*Ce mot est usité par les meilleurs écrivains d'aujourd'hui.
Ce mot est inusité par les meilleurs écrivains d'aujourd'hui.

Car le verbe actif « connaître » ne reçoit pas en général le préfixe « in- » comme pour les verbes actifs. C'est pourquoi lorsque les préfixes négatifs : « in- » (ou « dé- » / « des- ») se mettent avant les formes V-pp en « -é », « -i », « -u », elles sont en fait catégorisées comme adjectifs dans les dictionnaires usuels.⁴⁶ On en trouve d'autres exemples sans formes verbales correspondantes, ni formes passives :

⁴⁵ On peut faire la même observation en anglais qu'en français, d'après Siegel (1973) : Négative « un- » peut précéder un certain nombre de PP comme des Adjectifs non dérivés : unopened, unshaven, unmarked... tandis que unfriendly, unhappy, unspectacular... mais non pas les verbes. (Il faut distinguer les verbes « reversative » qui sont précédés de « un » : unload, unbutton. cf. Lavin p.625) Pour l'anglais, on peut encore ajouter d'autres deux critères :

*compatibilité avec d'autres variantes que le verbe « be », seem, remain, sound, look
position prénominale*

⁴⁶ D'ailleurs, ce préfixe négatif s'attache aux adjectifs non dérivés du verbe ou aux adjectifs ayant pour suffixe « -ant » et « -able » :

- a) inactif, inadéquat, inapte, inattentif, inauthentique, incertain, incivique, inclément, incohérent, incolore, incommode, incomplet, inconscient,... incorrect,...*
- b) inconvenant,...*
- c) inacceptable,...*

Et aussi on peut construire sur un PP, une forme « in-r(V)-pp » d'une façon très productive, en précisant ses formes selon les conventions suivantes au vu des attestations :

Positif et négatif : Démontré et indémontré

Cette hypothèse est bien démontrée par Max.

**Cette hypothèse est indémontrée par Max.*

**Max indémontre cette hypothèse.*

On peut les multiplier avec :

*approprié et inapproprié (approprier et *inapproprier), déchiffré et indéchiffré, démontré et indémontré, désiré et indésiré, épuisé et inépuisé, employé et inemployé, effectué et ineffectué, éclairci et inéclairci, ébranlé et inébranlé (Cf. pourvu et dépourvu)*

Par ailleurs, cette préfixation ne se fait pas automatiquement. on a donc des impaires de façon irrégulière :

Positif seul : abonné et *inabonné (abonner et *inabonner)

Cet étudiant est abonné pour le dîner seulement. (GLLF)

Un élève abonné à la place de dernier. (GLLF)

Négatif seul : *ouï et inouï (ouïr et *inouïr) (DV :1992)

Cette façon de parler est inouïe à la cour. (GLLF)

(Chanson + des vibrations) inouïe(s)

Une souffrance inouïe (=surprenante)

Mais le phénomène n'est pas aussi évident que l'on peut le penser. Le V-pp « inconnu » peut avoir le complément supposé « agent » comme le V-pp « connu » sans préfixe. La condition en est que ce complément s'interprète comme non actif, humain ou non humain :

Max est connu (de + à) tout le monde.

Max est inconnu (de + à) tout le monde.

Dans ce cas, on pourrait les traiter en une autre classe, ni passive ni non passive : pseudo-passive, puisqu'ils ont le même complément d'agent mais sans leur contrepartie active. Le problème ne reste pas encore résolu.

« i(r + n) » devant un « r »

« i(l + n) » devant un « l »

« im » devant un « m », un « b » ou un « p »

« in » dans les autres cas (LF 96 : p.13)

Mais pour nous qui considérons tous les V-pp en principe comme adjectivaux, ce préfixe négatif est intéressant, dans la mesure où il peut donner des influences à la possibilité de « passivation ».

- (1) *Max est connu de tout le monde.*
↔ *Tout le monde connaît Max.*
- (2) *Max est inconnu de tout le monde.*
- (3) *Cet incident a été prévu par Max.*
↔ *Max a prévu cet incident.*
- (4) **?Cet incident était imprévu par Max. (inattendu, inopiné)*
Cet incident était imprévu (pour + à) Max.

Le premier passif du couple (1) et la phrase (2) partagent le même complément « de N », tandis que dans le couple (3), si le V-pp est préfixé en « in- », le complément « par N » n'est plus possible. Dans le premier cas, le « in-V-pp » de (2) est une construction passive apparentée (pseudo-passif), parce qu'elle conserve un complément d'agent. Mais étant donné que ce complément supposé « agent » n'est pas confirmé par son correspondant actif (cette forme ne correspond pas en général à la forme verbale), elle pourrait être classifiée comme autre type, par exemple comme pseudo-passif. (Cf. Picabia : p.30) On a donc en principe exclu dans la liste des PP employés comme passif, les entrées lexicales précédés des préfixes « in, im, il, ir », en attendant une étude ultérieure plus approfondie sur les propriétés de ces préfixes négatifs.

Mais, on rencontre des cas exceptionnels. Parfois, on trouve (ou construit) les V-pp préfixés en « in- » avec le complément d'agent et qui correspondent aux verbes simples négatifs (Dubois, LF 87 : p.6) :

inactualiser et actualiser

Le verbe de ce type inactualise cette phrase.
*Cette phrase est inactualisée par le verbe. (cf.*GLLF)*

Le verbe de ce type actualise cette phrase.
Cette phrase est actualisée par le verbe.

insensibiliser et sensibiliser(GLLF) (de insensible : in + Adj → V)

L'extase a insensibilisé Léa.
Léa a été insensibilisée par l'extase. (GLLF)

Cet événement sensibilise Max.
Max est sensibilisé (par + à) cet événement.

Il y en a encore d'autres comme :

*inséminer, inséminé ; indigestionner, indigestionné (Indigestion, *digestionner, digestion) ; s'indéfinir ; Inachever, s'inachever ; inactiver ; s'inanimer ; incommoder (incommode) ; indisposer, indisposé, (disposé, ≠ disposer)* ⁴⁷

Comme nous venons de le voir plus haut, certains V-pp en préfixe « in- » forment le passif comme les V-pp sans préfixe négatif. ⁴⁸

Enfin, on conclut que la préfixation des V-pp, en particulier préfixe négatif comme « in » n'empêche pas automatiquement de former tous les types de constructions passives. ⁴⁹

1.3. Les adjectifs de base et les adjectifs dérivés « V-pp »

Si on peut considérer les V-pp comme « adjectifs dérivés du verbe » dans le cadre des constructions adjectivales, on peut poser deux questions, pour les comparer avec d'autres formes adjectivales, notamment adjectifs de base ⁵⁰ :

- *Qu'est-ce qu'un adjectif?*
- *Quelle est la similitude et la différence entre le V-pp, adjectif dérivé du verbe et les autres adjectifs, en particulier adjectifs de base?*

Pour répondre à la première question, nous sommes obligés de définir l'adjectif d'une façon négative, qu'ils soient dérivés ou non, comme Picabia (1978 : p.108-109) l'a déjà indiqué :

⁴⁷ Une telle situation s'étend à d'autres préfixes, par exemple « sur » et « sous » : sous-développé, sous-alimenté, sous-équipé, sous-doué ou surdoué, surmultiplié, etc. Mais certains de ces adjectifs peuvent avoir leur forme verbale : suréquiper, sous-payer, sous-dimensionner.

⁴⁸ Il y a un autre préfixe négatif « dé- » qui agit uniquement sur des verbes et exprime le processus inverse de celui exprimé par le verbe quand celui-ci est réversible :

Max a activé l'alarme.

Max a désactivé l'alarme. (LF 96 : p.13)

⁴⁹ Il faut noter que certains préfixes, par exemple le préfixe non négatif comme « co-V-pp » rendent plus naturels les constructions passives :

L'alarme et le verrouillage des portes sont toujours coactivés par la télécommande.

(LF 96 : p.8)

L'alarme est toujours activé par la télécommande.

⁵⁰ Il n'est pas évident de définir les adjectifs de base. En effet, les formes adjectivales montrent une très grande complexité pour ne pas éclaircir leur formation étymologiquement. Pour les commodités de la recherche, nous appellerons « adjectifs de base » les adjectifs non dérivés du verbe. Ainsi on peut les diviser en gros, selon que le suffixe s'ajoute à la racine verbale ou non comme suit :

- Adjectifs dérivés du verbe : V-pp, V-ant, V-ble, V-eur(?)
- Adjectifs de base : X-eux, X-que, X-ble (notable/notabiliser), X-e, X-é (sacré/*sacrer/sacraliser), X-è*, X-el, X-en, X-f, X-ier, X-in, X-re, X-s, X-t (X ≠ racine verbale)

Un adjectif n'est ni verbe ni une forme verbale, ce n'est pas un substantif, (tandis que pour donner la définition d'un verbe, l'on peut décomposer en une racine, un temps et un affixe personne - nombre).

Néanmoins comme nous l'avons déjà souligné plus haut, pour nous, dans le cadre du Lexique-Grammaire, et de la linguistique des phrases simples, il est évident que les V-pp se rapprochent plutôt de l'adjectif, bien qu'ils s'emploient apparemment avec les deux valeurs verbale et adjectivale.⁵¹ Car ils entrent dans une structure nettement différente de celle du verbe :

N être Adj W
N être V-pp W

On dira donc que les V-pp sont tous adjectifs, non seulement dans les constructions non passives mais aussi dans les constructions passives qui font l'objet de notre étude, dans la mesure où ils peuvent jouer exactement le même rôle syntaxique que l'adjectif.

Cependant, on constate en général une tendance particulière des V-pp :

En général, les adjectifs de base qui désignent les propriétés fondamentales des êtres et des choses (forme, couleur...) sont généralement non-dérivés. Tandis que les adjectifs dérivés de verbes qui ont une valence préfèrent la construction prédicative « N₀ est Adj (E + Prép)(N + Vinf + Qu P) » et se laissent traiter comme des verbes. (Picabia ; J. Goes p.13)

Cette remarque peut être juste au moins pour les V-pp formant le passif. En revanche, il me semble que les V-pp non passifs ne le sont plus, et plutôt proches des adjectifs de base. (Voir le Ch.VII pour le passage du passif au non-passif. On a observé divers changements dans ce passage : suppression du complément d'agent, antéposition, préfixation, différenciation du sens, etc. Parmi eux, les constructions non passives présupposent l'emploi absolu comme suppression du complément d'agent.)

D'ailleurs, une différence sémantique se révèle nettement, si nous comparons les couples comme **Adj de base** et **Adj-v (V-pp)**. Par exemple, considérons le couple « mécontent » et « mécontenté » :

- (1) *Les derniers débats sur la sécurité sociale ont vraiment mécontenté beaucoup de gens.*
- (2) *Beaucoup de gens ont été vraiment mécontentés par les derniers débats sur la sécurité sociale. (cf. *incontent ; incontenté ; *incontenter)*
- (3) *Beaucoup de gens ont été vraiment mécontents des derniers débats sur la sécurité sociale. (Picabia, 1978 : p.28)*

⁵¹ Bien entendu, nous excluons l'emploi verbal du V-pp comme la conjugaison tempo-aspectuelle dans les constructions adjectivales.

Les phrases (2) et (3) sont en apparence semblables, par rapport à (1).⁵² Cependant si nous précisons leur sens, la différence devient nette : « mécontent » ne présuppose rien de préalablement contenté, à l'inverse de « mécontenté ». On trouve en français encore des couples comme :

vide et vidé
rouge et rougi
jaune et jauni

La même différence sémantique : l'adjectif « vide » ne présuppose pas un récipient préalablement plein, à l'inverse de « vidé » ; Les couleurs « rouge », « jaune » indiquent l'état de l'objet tandis que « rougi », « jauni » indique le fait qu'il ait été rendu « rouge », « jaune », à partir d'une autre couleur, etc. (S. Meleuc, 1977 : p.200)⁵³

On trouve beaucoup de paires de V-pp et d'adjectif de base, en particulier dans la table de 32RA lesquelles sont tous sémantiquement différentes :

Le poids de l'avion est allégé.
Le poids de l'avion est léger.

La pièce est courbée.
La pièce est courbe.

Marie est dénudée.
Marie est nue.

Paul est éborgné.
Paul est borgne.

Avec quelque différence d'acceptabilité entre l'adjectif dérivé et l'adjectif de base :

? *L'atmosphère est appesantie.*
(Cette remarque appesantit l'atmosphère.)
L'atmosphère est pesante.

?**Les prix sont renchéris.*
(La pénurie renchérit les prix.)
Les prix sont chers.

⁵² Naturellement, on a exclu de notre liste des constructions passives la phrase (3), même si elle peut former la construction semblable au passif comme la phrase (2). Car on se limite d'une façon strictement morphologique aux adjectifs dérivés : V-pp.

⁵³ De la même façon en anglais, il y a des couples comme :

open et opened, empty et emptied, round et rounded, cold et cooled, blue et blued, free et freed, gold et golden, loose et loosen, safe et saved, red et reddened, rough et roughen, full et filled, right et righted, fresh et refreshed, warm et warmed...

En fin de compte, nous considérerons les V-pp comme une sous-classe des adjectifs, puisqu'ils partagent les propriétés syntaxiques suivantes avec les adjectifs de base :

- C'est toujours à côté du verbe « être » que le V-pp sert de noyau propositionnel (prédicat) pour former une phrase simple, ce qui est donc proche de la position syntaxique de l'adjectif dans la phrase. De plus, comme l'adjectif, le V-pp peut modifier un nom soit sans « être » soit avec relativation mais non pas une phrase complète.

N être (Adj + V-pp) W
N (Adj + V-pp) W
N qui est (Adj + V-pp) W

- Le V-pp est variable et s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :

(Max + Ida + Ils) (est + sont) content(e)(s) de ce travail.
(Max + Ida + Ils) (est + sont) contenté(e)(s) de ce travail.

- Le V-pp peut être susceptible de « degré d'intensité » (par exemple, adverbe « très ») et de comparaison :

Jeanne est très grande.
Jeanne est très étonnée de ce fait.

Jeanne est plus grande que moi.
Jeanne est plus étonnée de ce fait que moi.

- On sait qu'à partir d'une structure « N est Adj », on peut obtenir une structure « N l'est ». (Les adjectifs se pronominalisent en « le ») De même, la pronominalisation en « le » est possible notamment pour les V-pp dérivés des verbes « peu actifs », pour reprendre l'expression de C. Benveniste (1984/87 : p.120-121) : savoir, être, avoir, recouvrir, contenir, appartenir, aimer, haïr, connaître. On a donc :

Léa est belle. → Léa l'est.
Léa est jeune. → Léa l'est.

Il est connu. → Il l'est.
Cette robe est admirée mais le manteau ne l'est pas.
Les statues du château sont respectées par les visiteurs, mais celles du parc ne le sont pas. (Meleuc : p.137)
L'électricité est-elle surveillée? Oui, elle l'est.

L'électricité est-elle installée? Non, elle ne l'est pas. (Meleuc : p.137)⁵⁴

On constate donc que les V-pp partagent une partie des propriétés distributionnelles de la catégorie « adjectif de base », bien que l'on ne puisse réduire ces dérivés de verbe aux formes adjectives de base de la langue.

1.4 Adjectifs dérivés : V-pp « -ant »

Il faut noter au passage qu'il y a un autre type d'adjectifs dérivés : participes présents en « -ant » (V-ant) dérivés du verbe, comme les V-pp comme « V-é ». Leur formation morphologique est relativement régulière : le suffixe « -ant » s'adjoint au radical de l'imparfait. Ils peuvent être verbes ou adjectifs (ou noms) comme les V-pp. Beaucoup sont ambigus entre ces deux catégories en particulier au niveau des mots isolés. Ce problème est bien connu des lexicographes éditoriaux qui doivent séparer l'emploi adjectival et verbal. (LF 96, 1992 : p.30) A la différence des V-pp « é », on peut distinguer les deux emplois verbal et adjectival au niveau des phrases simples, d'une façon relativement nette.

Premièrement, les V-ant à emploi adjectival doivent donc s'accorder en genre et en nombre comme l'adjectif⁵⁵, tandis que le participe verbal en « -ant » est invariable, s'il conserve la construction du verbe⁵⁶ :

Sa décision est surprenante.

Sa décision surprenant tout le monde nous a pris de court.

Une telle séparation « artificielle » a été inventée à partir de 1679 par T. Arnavielle. (Cf. IG n°23 oct. 1984).

Certains V-ant utilisent la variation différente des orthographes pour distinguer les emplois verbale et adjectivale :

⁵⁴ D'après Meleuc (1977 : p.138), la pronominalisation en « le » redevient possible, si dans le contexte du « le » on fait apparaître (ou bien sépare) un de ces éléments qui imposent pour les participes passés une interprétation « active ». On peut l'appeler « pronominalisation partielle et incomplète », parce qu'elle se fait à condition de réexprimer explicitement l'élément « processus en cours ». Ainsi on a :

L'électricité est-elle installée peu à peu par Marc?

Oui, elle l'est, (très progressivement + bruyamment).

Non, elle ne l'est pas (par Jean + par à-coups).

⁵⁵ Les emplois verbaux et adjectivaux ne se distinguaient dans l'ancienne langue que par leur construction.

⁵⁶ On peut généraliser l'impossibilité du complément direct dans les constructions adjectivales en « V-ant » :

*Sa décision surprenante (*E + pour) tout le monde nous a pris de court.*

ou bien celle d'autres différences de constructions :

Ce spectacle est décourageant pour Paul.

**Ce spectacle est décourageant pour Paul de revenir.* (M. Gross, 1975 : p.177)

fatigant vs fatigant(e)
communiquant vs communicant(e)
somnolant vs somnolent(e)
se transcendant.. vs transcendant (sans pronom préverbal) (LF 96 : p.32)

Mais dans le cadre des phrases simples, la distinction la plus nette est que les V-ant à emploi adjectival seuls figurent à droite du verbe « être ». Autrement dit, si les V-pp « -ant » sont suivis de compléments directs, ils ne figurent pas après le verbe « être » :

Sa décision est surprenante.
**Sa décision est surprenant tout le monde.*

En ce qui concerne les constructions adjectivales en V-ant, elles montrent les propriétés syntaxiques qu'on a mentionnées dans les constructions des adjectifs de base et des V-pp :

Sa décision est très surprenante.
Sa décision est plus surprenante que jamais.

Pour ainsi dire, ces adjectifs en « -ant » sont très normalement susceptibles de « degré d'intensité » et de « comparaison ».

Cependant, rappelons qu'il y a des cas où le verbe et l'adjectif dérivé ne sont pas en relation aujourd'hui. Ainsi, les adjectifs dérivés ne sont pas reliés à un verbe :

Marie est tout pimpante. (E. Laporte, 1992 : p.33)
**Marie pimpe.*

ou bien la distribution des actants dans les constructions adjectivales en V-ant n'a rien à voir avec celle qu'on observe dans les constructions verbales :

*Cette (couleur + *injustice) crie. (31R)*
*Cette (*couleur + injustice) est criante. (Adj4) (E. Laporte, 1992 : p.33)*

2. Les fonctions des V-pp dans la phrase simple : V-pp prédicatif et support

2.1. Prédication

Si on parle en général des fonctions de l'adjectif, celui-ci a deux fonctions : actualisation et non-actualisation. (Galichet ; Riegel, 1985 : p.20) C'est par la première que l'adjectif est explicitement inscrit sur l'axe temporel, à l'aide du verbe support « être » :

Ce ruban était rouge (quand on l'a acheté, maintenant il est rose).

pour constituer une phrase simple. Donc, l'actualisation a presque le même sens que la prédication, terme que nous avons utilisé dans le chapitre I.

En revanche, la seconde, « non actualisation » ou bien « non prédication », exprime des rapports implicites quant à la limitation temporelle :

Le ruban rouge

L'adjectif n'est pas actualisé et fonctionne comme un simple modifieur à l'intérieur du groupe nominal. D'ailleurs cette forme ne constitue pas une phrase complète en français⁵⁷, ni forme autonome, si ce n'est pas le Npréd qui détermine ses compléments lui-même. Il ne s'agit donc pour nous que de la première fonction : actualisation ou prédication. Il en est de même pour les V-pp dérivés :

N être Adj W (prédicat =: Adj)

N être V-pp W (Prédicat =: V-pp)

2.2. La restructuration du GN préd

Cependant s'il s'agit du passif du Npréd à Vsup (sur lequel dans cette section, nous allons nous concentrer), le calcul du prédicat dans la phrase simple amène à poser deux questions de base mais essentielles :

- *Malgré le changement du Nom prédicatif en position sujet, le Npréd assume-t-il son rôle comme prédicat de la même façon qu'en position objet?*
- *Malgré le changement formelle du Vsup en V-pp, le V-pp conserve-t-il toujours le même rôle que Vsup : « non prédication » ou non? La forme « V-pp » du Vsup est-elle toujours un support grammatical pour le Npréd?*

Ces questions s'imposent à partir des observations suivantes :

- *A la différence du Npréd en position complément, celui en position sujet ne peuvent justifier du point de vue purement syntaxique qu'il est un prédicat qui détermine ses arguments. Car le sujet du Npréd n'apparaît plus à la position sujet du verbe qui constitue une phrase simple, alors que le Npréd en position complément doit expulser un argument qui fonctionnera comme le sujet d'une phrase simple que le Npréd et le Vsup forment. D'où on n'emploie pas une autre contrainte syntaxique de la construction à Vsup : identité entre le sujet du Npréd et celui du Vsup, pour confirmer leurs rôles comme prédicat et support.*

⁵⁷ Le cas des adjectif relationnels est une exception : ils se cantonnent plutôt dans la position « épithète » standard et ne sont presque jamais antéposés, et acceptent difficilement la gradation. (Goes, 1993 : p.13)

- Une fois que le Vsup modifie sa forme comme un V-pp, il n'est pas évident que celui-ci fonctionne encore comme support, puisqu'il se trouve derrière le verbe support qu'on a appelé traditionnellement « copule » : « être ». Pour ainsi dire, étant dévié dans sa position privilégiée où ce V-pp pourrait fonctionner comme un support grammatical, on doit justifier son rôle comme support, de certaines autres façons.

A priori, il y a deux analyses. Soit :

- (a) Npréd être V-pp W (N =: prédicat ; V-pp =: non prédicat)
- (b) Npréd être V-pp W (N =: prédicat ; V-pp =: prédicat)

D'une manière générale, le nom prédicatif à Vsup peut constituer un passif périphrastique. Si le nom prédicatif apparaît en position d'objet dans une phrase, ce nom prédicatif peut donc prendre la position sujet dans le passif périphrastique comme (a) et (b). Ainsi on a la mise en relation d'équivalence :

- (1) N₀ Vsup Npréd W
- ↔ (2) Npréd être V-pp Prép N₀

En apparence, cette relation entre (1) et (2) semble être la même que dans le passif des verbes ordinaires. Cependant, la construction à Vsup actif comme :

- (3) Max a fait des études sur le Vsup.

correspondrait aux constructions suivantes :

- (4a) Les études ont été faites sur le Vsup par Max.
- (4b) Les études sur le Vsup ont été faites par Max.

La double possibilité des phrases ci-dessus montre que le passif des noms prédicatifs est différent du celui des noms ordinaires, soit non-prédicatifs. Car le passif des Npréd conserve les mêmes propriétés syntaxiques que l'actif des Npréd : possibilité d'une double structure. Plus précisément, la phrase (3) s'analyse par deux structures différentes :

- (3a) Max a fait [des études] [sur le Vsup].
- (3b) Max a fait [des études sur le Vsup].

Ce Npréd -étude-, domine directement ses arguments à l'intérieur du groupe nominal où le noyau est le prédicat « étude », comme dans (3b) et (4b). Ou bien comme dans (3a) et (4a), ses arguments se restructurent en dehors du GN, en tant que complément du verbe. Cette « double structure » est une des propriétés syntaxiques les plus primordiales par lesquelles on peut démontrer nettement le statut particulier du Npréd et du Vsup. C'est pour cela que nous avons proposé l'hypothèse de « restructuration du GN prédicatif » dans les constructions à Vsup actif aussi bien que dans les constructions à « être V-pp »

passif. Dans cette hypothèse, la relation active et passive se fait autour du Npréd mais non pas par l'intervention directe entre Npréd et son argument.

D'ailleurs, cette hypothèse nous permet d'éviter la contradiction provoquée dans les deux structures comme (a) et (b). En fait si on prend la structure (a), il est invraisemblable que le V-pp garde la fonction non prédicative dans la position d'attribut, qui est très normalement la position prédicative. au contraire, si on prend la structure (b) où le V-pp dérivé du Vsup a une fonction prédicative, nous ne justifions pas pourquoi les constructions à « être V-pp » conservent la même propriété que nous avons caractérisée dans les constructions à Vsup : « double structure ». Ainsi donc, s'impose la « restructuration du GN prédicat » avec les conditions différentes pour faire fonctionner comme « support » chaque forme : « Vsup » et « être V-pp ».

2.3. « V-pp » comme support ou prédicat

On peut donc dire que si on remplit d'une façon appropriée une condition structurelle dans la restructuration du GN prédicat, la forme « être V-pp » fonctionne comme support. Mais si ce n'est pas le cas, cette forme « V-pp » peut fonctionner comme prédicat comme d'autres adjectifs. Il s'agit maintenant de préciser quelle est la condition nécessaire pour faire fonctionner « être V-pp » comme support.

Considérons les deux phrases que nous avons présentées comme problématiques dans les chapitres précédents, parce que l'on soupçonne qu'elles sont des « phrases simples ».

(7d) *Les études (de + par) Max ont été faites sur le Vsup.*

(7e) *Les études (de + par) Max sur le Vsup ont été bien faites. (Ch.I.)*

(E2)c [Npréd Prép Nb par Na] [être V-pp]

(E2)d [Npréd de Na] [être V-pp] [Prép Nb]

c. *[Les études sur le Vsup par Max] ont été bien faites.*

d. *[Les études de Max] ont été faites [sur le Vsup]. (Ch.II.)*

Les GN prédictif en position sujet des phrases (c) et (d) peuvent être transformés en phrases relatives transformées du Npréd en position sujet, en faisant insérer un autre Vsup avec quelque modification :

c. *[Les études qui ont été faites sur le Vsup par Max] ont été bien faites.*

d. *[Les études que fait Max] ont été faites notamment sur le Vsup.⁵⁸*

⁵⁸ Il nous semble que le remplacement du Vsup standard « faire » par les variantes de Vsup rend plus naturelles ces phrases :

c. *[Les études qui ont été faites sur le Vsup par Max] ont été bien (menées + effectuées).*

d. *[Les études que fait Max] ont été (menées + effectuées) notamment sur le Vsup*

Mais il nous reste encore à poser la même question pour les variantes de Vsup que pour les Vsup « faire »

En outre, si tous les arguments du Npréd se trouvent à l'intérieur du GN, on peut ajouter un autre sujet à la fin de phrase.

c. *[Les études sur le Vsup par Max] ont été faites par ses chercheurs.*

d. *[Les études de Max sur le Vsup] ont été faites par ses chercheurs. (Ch.II.)*

On constate ici qu'il s'agit de phrases complexes : il y a deux Npréd superposés en position sujet. On peut le confirmer tantôt par l'adverbe de prédicat « bien ». Si on n'accepte pas la phrase sans adverbe comme :

**Les études de Max sur le Vsup ont été (faites + menées + effectuées).*

le V-pp dans cette phrase doit être analysé comme Vsup de l'adverbe prédicat. Dans cette optique, on peut distinguer le « être V-pp » support et le « être V-pp » prédicat dans les phrases suivantes, au moyen de la présence obligatoire de l'adverbe :

*Les études de Max sur le Vsup ont été (*E + bien + impeccablement) faites.⁵⁹*

Les études de Max sur le Vsup ont été (E + bien + impeccablement) expliquées.

Tantôt ces deux Npréd superposés en position sujet sont confirmés par deux sujets différents : Max et ses chercheurs.⁶⁰ En effet, « par ses chercheurs » figure obligatoirement à la fin de la phrase comme dans d'autres constructions à Vsup. Donc on observe la différence « V-pp » support et « V-pp » prédicat :

*[Les études sur le Vsup par Max] ont été faites (*E + par ses chercheurs).*

*[Les études de Max sur le Vsup] ont été faites (*E + par ses chercheurs).*

[Les études sur le Vsup par Max] ont été récompensées (E + par le gouvernement).

[Les études de Max sur le Vsup] ont été récompensées (E + par le gouvernement).

⁵⁹ Si on accepte la phrase sans adverbe comme :

Les études de Max sur le Vsup ont été (faites + menées + effectuées).

le V-pp dans cette phrase doit être analysé comme prédicat avec un Npréd en position sujet. Cette phrase est donc analysée toujours comme la phrase complexe.

⁶⁰ En revanche, si on considère cette phrase comme un seul Npréd et un seul Vsup, il faut expliquer cette apparition de 2 sujets différents dans une phrase simple du Vsup. Même pour l'actif, on peut avoir une construction ayant deux sujets différents du Npréd :

*Les étudiants et les chercheurs ont (fait + mené + effectué) les études (de + *?par) Max sur le Vsup au LADL.*

Dans l'état actuel de nos recherches, pour qu'on comprenne l'apparition de deux sujets sans une autre insertion du Vsup, il faudrait les relier d'une manière ou autre avec une relation de coréférence.(agent, auteur, instigateur...) Cette solution assez artificielle nous permet de garder un des critères assez importants pour savoir si elle est la construction du Vsup ou non : coréférence du sujet.

Dans ce cas aussi, la forme « V-pp =: faire » (ou « être V-pp =: être fait ») doit être considérée comme support.

Enfin, la condition pour faire fonctionner la forme « être V-pp » dérivée du Vsup comme support se résume comme :

Au cas où le Npréd se trouve en position sujet et que le Vsup a une forme passive « être V-pp », le GN préd doit être éclaté en deux unités. Sinon, le GN préd non pas éclaté en deux unités empêche la forme « être V-pp » de fonctionner comme support dans le cadre des phrases simples.

Si nous voulons en faire des phrases simples à Vsup, il faut donc remplir une condition nécessaire : le GN prédictif doit être restructuré autour du Vsup, en extériorisant le sujet (ou agent) du Npréd. C'est-à-dire, La restructuration du GN préd avec le « être V-pp » se fait sous la contrainte obligatoire : extériorisation du sujet (ou agent) du Npréd. On a enfin donc :

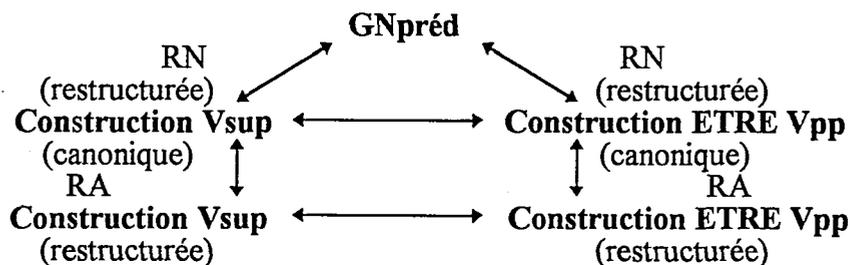
(4a) *Les études ont été faites sur le Vsup par Max.*

(4b) *Les études sur le Vsup ont été faites par Max.*

Une fois restructuré le GNpréd, on ne voit donc la forme « (de + par) N » en aucun cas à l'intérieur du GN préd, s'il s'agit de phrase simple à Vsup.

2.4. Avantages de l'hypothèse par restructuration du GN préd

Revenons à l'emploi élargi du terme « restructuration », pour le justifier. Comme on peut le voir plus haut, malgré leurs ressemblances (éclatement d'un seul GN en 2), ils sont essentiellement différents. La restructuration de « Na de Nb » s'effectue entre deux phrases, tandis que notre nouvelle restructuration du GN préd a lieu entre un GN autonome et une phrase à Vsup. Ces deux restructurations, ancienne et nouvelle seront résumées sur le diagramme suivant :



A l'heure actuelle, nous proposons pour cette nouvelle restructuration entre un GN et une phrase deux raisons qui la justifient : la première, typologique et une autre,

plutôt pratique. D'abord, le français n'a pas d'autres formes autonomes sans Vsup que la forme GN. Ceci dit, elle ne peut avoir de phrases nominales au niveau syntaxique. Donc typologiquement, la langue française se distingue d'autres langues, notamment des langues coréenne et russe, dans la mesure où elle a besoin obligatoirement de Vsup pour les prédicats nominaux ou adjectivaux sauf le prédicat verbal.⁶¹ Donc on est obligé de considérer le GN autonome pour comprendre les constructions à Vsup pour le français.

Deuxièmement, étant donné que les GN préd forment une unité autonome, on devrait examiner leurs propres structures syntaxiques d'une façon systématique et globale.⁶² C'est bien un principe du Lexique-Grammaire qu'il nous faut non seulement pour le verbe prédictif mais aussi pour le nom prédictif.

Ainsi enfin, cette approche nous apportera quelques avantages avec la réflexion sur la notion de Vsup et celle de Npréd :

(a) Surmonter les limites de la règle transformationnelle « nominalisation »

En effet, celle-ci est une autre approche pour comprendre les constructions à Vsup. Ces deux approches, la restructuration du GN et la nominalisation du Vsup nous permettent donc d'établir une relation bidirectionnelle entre les 2 unités autonomes : GN et construction à Vsup. S'y ajoutent d'autres avantages :

(b) Etude autonome des GN

(c) Etude des constructions passives « être V-pp » des Vsup

Notre analyse pour les constructions à Vsup se distingue d'ailleurs de l'analyse existante du Lexique-Grammaire, dans la mesure où leurs directions d'accès s'opposent les unes aux autres. Au lieu de prendre la direction des constructions à Vsup en formation GN, nous proposons d'accéder aux constructions à Vsup par la restructuration des GNpréd. Il s'agit donc d'une restructuration qui fait insérer un Vsup à l'intérieur des GNpréd. Pour ceci, on a élargi le sens de ce terme-là d'une certaine manière.

Une telle hypothèse -la restructuration du GNpréd- avec la formation du GNpréd (Nominalisation du Vsup), nous permettra d'établir une relation bidirectionnelle entre les 2 unités autonomes : les constructions à Vsup et les GNpréd. Finalement, cette corrélation entre 2 unités : constructions à Vsup et GNpréd garantit d'analyser les constructions à Vsup au niveau des phrases simples mais non pas dans les phrases complexes. Car il s'agit seulement d'un seul prédicat nominal et un seul Vsup.

2.5. Les limites de l'hypothèse

⁶¹ A titre d'informations, le coréen a le prédicat adjectival sans Vsup, tandis que la russe a le prédicat nominal sans Vsup.

⁶² Si nous représentons une structure des arguments du Npréd comme :

Npréd =: (Arg1, Arg2...),

sa structure de compléments au niveau syntaxique sera représentée comme :

GN =: (Npréd Prép N Prép N...)

Cette hypothèse, « restructuration du GN préd » demanderait donc à être vérifiée systématiquement, surtout sur la formation du groupe nominal prédicat. Mais l'étude systématique du GN préd déborderait le cadre de notre recherche des constructions passives en « être V-pp ». Nous nous contenterons de présenter divers exemples des GN (par exemple, « étude »).

Etude de (la grammaire + V-inf)
Etude grammaticale
Etude sur la grammaire
Etude pour (la grammaire + V-inf)
**Etude à (N + V-inf)*

Mais en somme pour étudier la formation du GN prédicat, il y a plusieurs contraintes. Si le Npréd ne forme pas librement son groupe nominal, cette hypothèse ne peut s'appliquer. Là encore, lorsque le Npréd a un petit nombre d'arguments, c'est-à-dire zéro argument ou un argument, il paraît plus difficile de décider si le verbe est Vsup que lorsque le Npréd est en position de complément. En effet, du point de vue syntaxique, on ne voit aucun changement structurel. (Autrement dit, il y a un seul argument et donc pas de possibilité d'avoir divers actants syntaxiques.) Eventuellement, on peut se demander quels sont les arguments du Npréd? Il faut faire la distinction entre compléments essentiels et accessoires comme on l'a fait pour les constructions verbales.

Il y a enfin une vérification à faire à propos de la corrélation entre les constructions à Vsup et les GN préd :

Les GN préd et les constructions à Vsup se partagent le même sens?

Dans l'état actuel de nos recherches, nous proposons d'esquisser l'application de la restructuration du GN préd seulement pour les noms libres.

DEUXIEME PARTIE

**REPRESENTATION DU PASSIF
dans
LE LEXIQUE-GRAMMAIRE**

CHAPITRE IV

LE PASSIF DU LEXIQUE-GRAMMAIRE

1. Passif et Lexique-Grammaire

Compte tenu de ce qui précède, nous reprendrons aux chapitres IV et V les passifs qui sont représentés dans les tables du Lexique-Grammaire. Notre examen est donc divisé en deux domaines : d'une part les tables des verbes ordinaires (complétifs et non complétifs) et des adjectifs (Cf. Ch. IV), d'autre part les tables des verbes supports (Cf. Ch. V). Et ensuite dans le chapitre VI, nous allons les organiser de nouveau autour des constructions en « être V-pp ».

Comme on l'a déjà signalé plus haut, ce qu'on appelle « Lexique-Grammaire » se donne pour objet de faire une description syntaxique des phrases simples du français, en rendant compte de façon structurée de toutes ses propriétés lexico-syntaxiques. (LF 87 : p.89) Un tel projet (très ambitieux, réalisé au LADL depuis 1968) a pour caractéristiques majeures :

- *une méthodologie commune pour la description*
- *des formats compatibles pour la présentation informatique des données*
- *une élaboration progressive de la démarche descriptive et des outils qu'elle mobilise (Cf. R. Vivès, IG n°59 : p.7)*

Nous avons pu constater des traitements du passif variés sinon incohérents dans différents travaux du Lexique-Grammaire. Nous allons donc d'abord examiner en détail les colonnes du passif, pour savoir de quelle façon le passif est représenté dans les travaux du Lexique-Grammaire. Et ensuite nous avons confronté ces informations avec nos propres critères d'acceptabilité et analyses. (Nous avons rencontré un petit nombre de cas de désaccord, dus à des erreurs de traitement ou à des différences d'acceptabilité) Enfin, en insistant sur la nécessité des tables consacrées aux V-pp, nous essayerons de mettre l'accent sur les propriétés du passif qui n'y ont pas été représentés sinon découvertes d'une façon directe.

En principe, le Lexique-Grammaire est composé des tables (rectangulaires) où plusieurs propriétés lexico-syntaxiques de types variés (transformationnelles ou distributionnelles), figurent pour décrire les différents emplois des verbes et des adjectifs : chaque table peut avoir des entrées verbales (ou adjectivales) en ligne et ses propriétés syntaxiques en colonne, au moyen de « matrices binaires ». Les signes en « + » ou « - » précisent si l'élément a ou non ces propriétés. (Voir en particulier M. Gross 1975, 1982, J.-P. Boons, A. Guillet et Ch. Leclère 1976a,b, ...)

Les tables peuvent se constituer différemment selon les types de constructions verbales ou adjectivales qu'elles veulent mettre en évidence, en variant les propriétés

syntaxiques à représenter. Chaque entrée d'une table comprend en principe les trois types suivants d'informations :

- *l'élément vedette*
- *une construction type définitionnelle de l'emploi considéré de cet élément (avec les différentes distributions des actants)*
- *des constructions associées à cette construction type (distribution particulière, sous-structures, métaphores, etc.)* (LF87 : p.112)

La représentation du passif porte en général sur les tables des constructions verbales suivantes :

Tables des constructions complétives (M. Gross : 1975)

Tables des constructions transitives (BGL : 1976b)

Tables des constructions transitives locatives (GL : 1992)

Car le passif est une des propriétés essentielles des verbes transitifs. Mais aussi il peut être rapporté indirectement avec les :

Tables des constructions adjectivales (L. Picabia : 1978)

parce qu'elles comprennent, d'une manière ou l'autre, un nombre de formes « V-pp » qui ont donc une relation très intime avec le passif. On peut multiplier en fait le nombre des tables concernant le passif, en élargissant nos études aux autres domaines du lexique français : constructions à verbe support et constructions figées.

Pour des raisons pratiques, on se contentera de rappeler les problèmes qui se posent dans les tables des constructions verbales et adjectivales et celles de quelques verbes support comme *faire*, *donner/recevoir*, *perdre* qui combinent les *Npréd libre*. (Ch. V) Cette réflexion sous-tendra la reconstruction des tables consacrées aux *V-pp*.

2. Les tables des verbes complétifs

Les constructions complétives sont regroupées au nombre de 19 tables où il y a de l'ordre de 3000 emplois verbaux. Elles ont toutes été établies par M. Gross (1975) dans son ouvrage « *Méthodes en syntaxe* ».

2.1. Observation générale

Pour ces tables, les propriétés lexico-syntaxiques sont regroupées en fonction de la nature des constructions complétives, on a opéré de façon analogue dans d'autres tables du Lexique-Grammaire. Ces constructions complétives désignent non seulement la proposition « Qu P (Indicatif ou Subjonctif) » mais aussi la proposition infinitive « V-inf W ». On peut spécifier le sujet du dernier selon la contrainte de sa coréférence : « V⁰-inf W » dont le sujet de l'infinitif se rapporte au sujet de la phrase principale, « N₀ » ou

« V¹-inf W » dont le sujet de l'infinitif est « N₁ », objet de la phrase principale (W note une suite quelconque de compléments).

Le passif est une des propriétés lexico-syntaxiques qu'on a recensées pour décrire les constructions des verbes complétifs. Il a été représenté un peu différemment (d'une façon directe ou indirecte) dans toutes les tables sauf les tables 1, 2, 5, 17, 19. Plus précisément, il est qualifié en principe de propriété transformationnelle qui garantit la transitivité des verbes ayant deux arguments.¹ Même si Gross lui-même propose la définition bidirectionnelle du passif par rapport à l'actif, il traite donc le passif seulement comme une propriété des verbes transitifs dans les tables. Ceci dit, les constructions passives [être V-pp] n'ont pas été décrites directement, par exemple comme constructions autonomes pour définir les tables des V-pp.

Enumérons les colonnes qui concernent le passif représentées dans les tables des verbes complétifs :

[passif par] : 3, 4, 6, 9, 10(2), 11(2), 12, 13(2), 15(2)

[passif de] : 3, 4, 6, 9, 10(2), 11(2), 12, 13(2), 15(2)

[N₁ est V-pp de ce Qu P] : 4, 11

[extrap][passif] : 7, 8, 9, 11, 13, 14, 15(2), 16(2), 18(2)²

On trouve encore les colonnes qui comprennent « V-pp » :

N₀ est V-pp W : 2, 7, 8, 15, 16, 17

N₀ est U-pp W : 1

ou bien les entrées comme « être V-pp » :

[être V-pp] : 1, 5, 7

Ces propriétés concernent seulement les constructions verbales définitionnelles de chaque table. Afin que la description du passif devienne plus complète dans les tables des verbes actifs, on devrait a priori introduire toutes les colonnes [passif] possibles correspondant non seulement à la structure définitionnelle mais aussi à la structure associée et aux sous-structures.³ (MES : p.212)

2.1.1. [passif par] et [passif de]

¹ Sur la définition formelle du passif, voir le même livre (p.79-91)

² Le chiffre désigne le numéro de table ; (2) signifie que le passif figure deux fois dans la table.

³ Pourtant, par exemple, dans la table 18 « N₀ V Prép₁ N₁ Prép₂ N₂ (E + pour) que Psubj », il n'y a que deux colonnes du [extrap][passif]. Il faut donc ajouter 4 colonnes du passif pour toutes les sous-structures.

Comme nous l'avons vérifié plus haut, neuf des dix-neuf tables complétives ont les deux formes concurrentes : [passif par] et [passif de] (Leurs rapports avec les phrases actives posent des problèmes particuliers).⁴

Regardons de près la **table 3**. Les verbes de cette table, appelés « causatifs de mouvement » ont une structure très semblable aux tables 1 et 2 ayant un complément infinitif :

$N_0 V N_1 V^1 W$

- (1) *Luc envoie Marie faire les courses.*
 = *Luc fait que Marie va faire les courses.* (LF 87 : p.38)

Mais à la différence de ceux des tables 1 et 2, les verbes de la table 3 sont en principe passivables, parce que leur structure possède par définition un complément direct obligatoire.⁵ Si des conditions nécessaires sont remplies, le passif est donc partout possible. Le passif de (1) sera donc comme (2) :

- (2) *Marie a été envoyée (par + *de) Luc faire les courses.*⁶

Ainsi la possibilité du passif est représentée en deux colonnes : [passif par] et [passif de]. Cependant, les verbes de la table 3 montrent une seule possibilité du [passif par] parmi les deux passifs, [passif par] et [passif de] en dehors des verbes : « refouler » et « repousser ». Pour eux, la possibilité d'un passif en « de » est notée positivement :

- (3) *Marie a été (refoulée + repoussée) (par + de) Luc faire cela.*
 ↔ (4) *Luc a (refoulé + repoussé) Marie faire cela.*⁷

Par ailleurs, le verbe « laisser » qui se distingue sémantiquement des autres verbes causatifs de mouvement, lui seul présente une exception particulière au niveau syntaxique : il n'a ni [passif par] ni [passif de].

- (5) *Max a laissé Luc dire ce qu'il voulait dire.*
 (6) **Luc a été laissé dire ce qu'il voulait dire (par + de) Max.*

⁴ M. Gross (1994) nous a confirmé que deux tables étaient supprimées : T17 qui passe en figé (CφQ) et T19 qui contient des Vsup, Vop et des figées. Il ne reste donc que 17 tables complétives.

⁵ Même si le complément direct n'apparaît pas dans la phrase, on peut vérifier sa présence, puisque le sujet du complément infinitif doit toujours être le complément d'objet direct différent au sujet du verbe principal. On représente donc la structure de cette table comme « $N_0 V N_1 V^1 W$ ».

⁶ La phrase (2) est rendue plus naturelle, si la préposition « pour » est ajoutée comme :
*Marie a été envoyée (par + *de) Luc pour faire les courses.*

Il semble pourtant que le sens change avec « pour ».

⁷ Ces constructions sont peu acceptables, de même d'ailleurs que la phrase active correspondante. (LF87 : p.38)

La **table 4** se définit par la structure : **Qu P V N₁**. Elle se constitue en général de verbes dits « psychologiques », parce qu'ils expriment **un sentiment déclenché par « N₀ » et éprouvé par « N₁ »**. Cependant un certain nombre d'entre eux échappent à cette définition sémantique.⁸ Syntactiquement, ils ont en commun d'admettre pour sujet une complétive, mais sans extraposition possible :

(Le fait que Luc parte + Que Luc parte + Partir) chagrine Marie.
**Il chagrine Marie que Luc parte. (LF 87 : p.40)*

Si on prend pour le sujet les noms humains, ils signifient « actifs » ou « non actifs ». Ainsi donc, « Luc agace Marie » peut correspondre aux phrases suivantes :

La présence de Luc agace Marie. (La présence de Luc = Sujet non actif)
Luc agace Marie par désœuvrement. (Luc = Sujet actif)

Afin de préciser la sémantique du sujet, cette table utilise à la fois deux propriétés distributionnelles : « Nhum » et « Nnr ». Si « Nhum » est marqué en « + », le sujet s'interprète comme « actif », ce qui ne concerne pas directement la construction définitionnelle de cette table. En revanche, la marque « Nnr » peut désigner très largement diverses formes : soit complétif soit nom. Pour les formes nominales, ce « Nnr » signifie soit le « Nhum non actif » soit le « N-hum ». (MES : p.170)

Par ailleurs, concernant le passif, cette table représente donc 3 types de constructions passives : [passif par] et [passif de] et [N₁ est V-pp de ce Qu P]. Voici le tableau de la combinaison des passifs :

Table 4 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	Passif deQ	Passif par	Passif de	Nombre	Exemples
+	+	+	+	-	86	abasourdir
-	+	+	+	-	51	affecter
+	+	-	+	-	306	abimer
-	+	-	+	-	49	absorber
-	+	-	-	-	19	amortir
+	+	-	-	-	4	asphyxier
-	+	+	+	+	6	décevoir
+	+	+	+	+	4	effrayer
-	+	+	-	-	8	courroucer
+	+	-	+	+	5	exaucer
					538	

⁸ Par exemple, absorber, abuser, améliorer, amender, amortir, aplatir, brider, cataloguer, charpenter, civiliser, classer, compléter, compromettre, concerner parmi les cents premiers verbes (LF87 : p.40)

⁹ Ce type de compléments W = (de + par) N bloquent le passif en « par » :

Paul agace Marie (de + par) ses remarques.

**Marie (est + a été) agacée (de + par) ses remarques par Paul. (MES : p.86)*

En effet, la phrase active est interprétée comme « Paul agace Marie en lui répétant ses remarques ». (MES : p.170)

Nous allons parler du dernier à la section suivante (2.1.2.). Parmi les deux premiers, [passif par] est nettement plus fréquenté que [passif de]. On n'énumère que 15 verbes pour le passif en « de » : décevoir, effrayer, emballer, émerveiller, enchanter, exaucer, horrifier, indigner, injurier, insulter, ménager, passionner, poursuivre, préoccuper, satisfaire. Tandis que le passif en « par » est acceptable pour un certain nombre d'entre eux. On observe d'ailleurs que 30 verbes excluent aussi bien le passif en « de » que le passif en « par » :

**Thomas a été buté (E + contre son père) (par le fait que ce dernier se remarie + de/par le remariage de ce dernier). (LF 87 : p.41)¹⁰*

On ne peut savoir quelle distribution (surtout sémantique) prennent ces types de passif dans la position du complément d'agent. Gross (1975) en ajoute l'explication : les passifs en « de » et en « par » de la table 4 sont limités seulement aux **Nhum non actifs**. On a donc la relation correspondante comme :

N₀hum (non actif) V N₁
 ↔ **N₁ être V-pp (par + de) N₀ hum (non actif)**

*Max ahurit Léa. (Max = sujet non actif, parce que Nhum(-) Nnr(+))
 Léa est ahurie (par + *de) Max.*

*Max déçoit Léa. (Max = sujet non actif, parce que Nhum(-) Nnr(+))
 Léa est déçue (par + de) Max.*

Ce type comme « par N » et « de N » dans la table 4 est proche du sens « causatif ». On doit donc distinguer ce type de [passif par Nhum (non actif)] et d'autres types [passif par Nhum actif] dans d'autres tables qui n'acceptent que pour sujet le « Nhum actif ». Mais pour le [passif de], Gross (1975) le traite différemment : de même il considère le [passif de] comme « de Nhum non actif », mais il classe le [passif de N-hum (non actif)] plutôt dans la même catégorie que le [passif de ce Qu P]. Si les colonnes sont marquées comme [passif de ce Qu P] (+) [passif de] (-), on a :

*(Cette histoire + le fait Qu P) ahurit Pierre.
 Pierre est ahuri de (cette histoire + le fait Qu P). (MES : p.87)*

Mais on n'a pas :

¹⁰ On compte 23 verbes. [passif par], [passif de] et [N₁ est V-pp de ce Qu P] sont tous impossibles pour les verbes : amortir, asphyxier, assouvir, atteindre, avachir, buter, constiper, consumer, contracter, crispier, débilitier, déchaîner, décoiffer, décomposer, défouler, dégonfler, délabrer, délecter, désobliger, désopiler, figer, regarder, salir ; le dernier [passif de ce Qu P] est possible, pour les verbes (8) : courroucer, défriser, déprimer, déséparer, désoler, effondrer, émouvoir, navrer.

**Pierre est ahuri de Max.*

Au cas où le [passif de ce Qu P] est marqué en « - », on ne vérifie pas si le [passif de N-hum] est aussi bloqué ou non. Par exemple, d'après les colonnes :

Abîmer :

[Nhum](+) [Nnr](+) pour le sujet N₀ (cf. Nnr =: le fait Qu P, V¹ W)
[passif de ce Qu P](-) [passif par](+) [passif de] (-) pour le complément d'agent

on peut vérifier les phrases suivantes :

*(Max + Cette révélation + Que Max ait révélé cela) abîme Léa.
Léa est abîmée (par + *de) Max.
Léa est abîmée de ce que Max ait révélé cela.

Mais on ne vérifie pas le [passif de N-hum] :

Léa est abîmée de cette révélation.

Egalement on ne trouve pas le [passif par N-hum]. Par conséquent, parmi les verbes qui ne représentent aucuns passifs dans cette table, certains peuvent former le passif en « par N-hum ». Par exemple, on a :

*Marie a été (crispée + débilitée) par ce qu'elle a vu.
Ce pauvre Paul a été vraiment atteint par le suicide de son fils. (LF 87 : p.41)*

La table 6 (N₀ V Qu P) a quatre possibilités différentes du passif en théorie mais en réalité il y en a trois :

[passif par]	[passif de]	
+	+	(113) : abandonner(Nhum, Nnr : +-), abroger(++)
+	-	(243) : conditionner(-+), dénoter(-+)
-	-	(46) : s'approprier(+), avoir(+), compter(+)... ¹¹

¹¹ Dans cette table, il y a a priori des facteurs relativement nets qui bloquent le passif : facteur morphologique (s'approprier), facteur lexical pour « avoir » et ses formes complexes (avoir, avoir à coeur, avoir dans l'idée). Et aussi étant donné que la complétive « Qu P » possède des sources variées, le passif peut être bloqué. Par exemple, un certain nombre de constructions « N₀ V Qu P » ne sont que des structures superficielles où il n'est pas possible de substituer à « Qu P » un groupe nominal direct ou un pronom. (MES : p.180) (compter, divaguer, enquêter, épiloguer, insister, lésiner, renchérir, spéculer, statuer, surenchérir, tableur)

(1) *Max fulmine que Marie est partie. (Cf. peu acceptable)*

Max fulmine (E + contre Marie).

(2) *Max compte que*

** N₀ V sur ce Qu P*

Donc elle n'a pas le cas comme :

[passif par] [passif de]
 - + (0)

Par ailleurs dans la table 6, il y a deux colonnes pour le sujet : Nhum et Nnr. On rencontre trois combinaisons comme :

Nhum (+) Nnr (+) : annuler (+-)... (cf. Nnr =: le fait Qu P, V¹ W)

Nhum (-) Nnr (+) : conditionner (+-)...

Nhum (+) Nnr (-) : analyser (+-)...

Table 6 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	Passif par	Passif de	Nombre	Exemples
+	+	+	+	24	abroger
-	+	+	+	2	ignorer ²
+	-	+	+	87	abandonner
+	+	+	-	82	ajourner Advfut
-	+	+	-	6	conditionner
+	-	+	-	155	affecter
+	-	-	-	40	s'approprier
+	+	-	-	5	faire en sorte
-	+	-	-	1	valoir bien
+/-	+/-	-	+	0	
				402	

On a déjà vu les deux premiers cas mais le dernier est nouveau. Cela dit que cette table n'empêche pas par définition d'avoir pour sujet le « Nhum actif ». Par conséquent les

Max y compte. (Cf. insister)

(3) *Max éclata que Luc avait fait une erreur.*

Max éclata : « Tu as fait une erreur »

* *Max éclata N₁ (Cf. exploser)*

(4) *Je tâcherai qu'elle vienne.*

Je tâcherai de venir.

* *Je tâcherai (N₁ + Prép N₁) (Cf. essayer)*

De même, le verbe « prier » n'a pas de complément direct, parce que l'on retrouve la préposition « pour » et ne possède pas le pronom « cela » :

(5) *Paul prie que Marie fasse cela. (T6)*

Paul prie pour que Marie fasse cela.

* *Paul prie cela. (p. 204, supplier et prier??)*

De tels « compléments complétifs que l'on peut donc appeler superficiellement directs » ne possèdent aucune possibilité du passif.

colonnes [Nhum] et [Nnr] ne font pas toujours distinguer le sens « actif » et « non actif » comme dans la table 4. Parallèlement, les colonnes [passif par] et [passif de] ne sont pas limitées au « Nhum non actif ».

Attendre (Nhum, Nnr, passif par, passif de : ++, ++)

*Max attend que Luc ait fini.
Que Luc ait fini est attendu (par + de) Max.*

Supporter1 (-+, ++)

*(Le fait que Marie soit venue + le retour de Marie) supporte qu'on le compare avec le retour de Léa. (FV : T6)
Qu'on compare le retour de Marie avec celle de Léa est supporté (par + de) cela.*

Accepter (+-, ++)

*Guy a accepté que Marie s'en aille. (FV : T6)
Que Marie s'en aille a été accepté (par + de) Guy.*

Analyser (+-, +-)

*Max analyse le fait que Luc a envie d'être député. (FV : T6)
(Le fait que P + que P) a été analysé (par + *de) Max.¹²*

Annuler (++, +-)

*Max a annulé de partir.
(Partir + Que Max parte) a été annulé (par + *de) lui-même.*

*Cette loi annule que les dames doivent payer la surtaxe. (FV : T6)
Que les dames doivent payer la surtaxe est annulé (par + *de) cette loi.*

Refléter (-+, +-)

*Le fait que Léa soit partie reflète qu'elle était mécontente. (FV : T6)
Qu'elle était mécontente est reflété (par + *de) cela.*

Le complément d'agent peut donc s'interpréter comme « Nhum actif » ou « Nhum non actif » et comme « N-hum », si sa forme est nominale. Et également, le complément

¹² Pourtant, on n'a pas le passif en complétive « si P » :

*Max analysera si oui ou non Luc est capable de réussir. (FV : T6)
Si oui ou non P a été analysé par Max.

« par N » ne s'analyse pas comme « agent causatif » et plutôt comme « agent actif » ou « agent instrumental ».

La table 9 (N₀ V Qu P à N₂) ne diffère guère de la table 6 que par la possibilité claire d'avoir « à N₂ » comme second complément. Ce complément peut toujours être « humain », il est toujours source du « ppv lui (leur) » et n'interdit jamais le passif. (MES : p.190) On y rencontre des verbes sémantiquement homogènes : « verbes de communication ».

Passif par	Passif de		
+	+	(29) ¹³	
+	-	(314)	
-	-	(9)	
Nhum	Nnr (le fait Qu P ; V¹ W, V² W)		
-	-	(8)	: bruire, clignoter
-	+	(5)	: acquérir, coûter
+	-	(257)	: citer, accorder, acquiescer
+	+	(82)	: cacher, affirmer, faire accroître

Table 9 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	Passif par	Passif de	Nombre	Exemples
+	+	+	+	10	cache
+	-	+	+	19	cite
+	+	+	-	70	affirme
-	+	+	-	5	acquiert
+	-	+	-	231	aboie
-	-	+	-	8	bruie
+	-	-	-	7	acquiesce
+	+	-	-	2	fait accroître
				352	

Cacher (Nhum, Nnr, passif par, passif de : ++, ++)

Max cache à Luc qu'il viendra.

Ton attitude cache à Luc que Max est coupable. (FV T9)

Que Max viendra a été caché à Luc (par + de) Max.

Que Max est coupable (a été + est) caché à Luc (par + de) son attitude.

¹³ Cf. passif par (+) passif de (+) : contre-indiquer, déconseiller, découvrir, demander, dénier, disputer, dissimuler, envier, garantir, imposer, jurer, manifester, peindre, pianoter, prôner, quémander, rapporter, réclamer, recommander, refuser, renvoyer, reprocher, signaler, souligner, sous-entendre, taire, vanter

Citer (+-, ++)

*Max a cité à Luc que Léa avait réussi.
Que Léa avait réussi a été cité à Luc (par + de) Max.*

Affirmer (++, +-)

*Max a affirmé à Luc qu'il viendrait.
Que Max viendrait a été affirmé à Luc (par + *de) lui.*

*Le visage de Max a affirmé à Luc qu'il viendrait.
Que Max viendrait a été affirmé à Luc (par + *de) son visage.*

*Le fait que Max est parti si tôt a affirmé à Luc qu'il était malade.
Qu'il soit malade a été affirmé à Luc (par + *de) cela.*

Acquérir (-+, +-)

*Cette réussite a acquis à Paul (de pouvoir parler librement + qu'il puisse parler librement). (FV T9)
Que Paul puisse parler librement lui a été acquis (par + *de) cette réussite.*

Accorder (+-, +-)

*J'accorde à Max (le droit de se marier + qu'il se marie avec Léa + de se marier avec Léa). (FV T9)
Que Max se marie avec Léa a été accordé à lui-même (par + *de) les parents.*

Bruire (--, +-)¹⁴

*Les feuilles bruissaient à Max que la pluie arrivait. (FV : T9)
Que la pluie arrivait était bruit à Max (E + par/*de les feuilles).*

Par ailleurs, il est impossible de former le passif pour les verbes comme : acquiescer, faire, faire accroître, faire signe, faire valoir, hâbler, hausser les épaules, hocher la tête, renchérir, parce que ces entrées sont :

*composées : « faire V-inf » ou « faire N » (Vsup)
figées : « hausser les épaules », « hocher la tête »¹⁵*

¹⁴ Bien que les colonnes « Nhum » « Nnr » soient représentées comme « - », ce type de verbes accepte les noms non humains dont l'interprétation sémantique est « active ».

¹⁵ Cependant on forme le [passif par] de « cligner de l'oeil ». Par ailleurs, dans une communication personnelle (1994, Oct.), nous avons confirmé que M. Gross a supprimé des verbes supports et figés dans les tables à complétifs.

intransitifs : acquiescer

Le verbe « tenir » (ou avoir, entendre) de la table 10 (2) (N₀ V Qu P Prép N₂) dont les deux compléments sont obligatoires n'a pas de passif « par » et « de ». (MES : p.197)

Pierre tient de Paul que Marie est venue.

**Le fait que Marie est venue est tenu de Paul (par + de) Pierre.*

Max entend par cette remarque que Luc est idiot.

**Le fait que Luc est idiot est entendu par cette remarque (par + de) Max.*

De même, les verbes comme « comporter » « comprendre » « déposer » « enchaîner » n'ont pas de passif « par » et « de », bien qu'ayant un complément direct. D'une manière générale, « pour N₂ » bloque le passif de la construction « N₀ V N₁ » à laquelle on peut l'adjoindre. (MES : p.197)

Ce travail comporte pour Max qu'il quitte son poste.

**Le fait que Max quitte son poste est comporté pour Max (par + de) ce travail.*

C'est ainsi qu'on peut remarquer la possibilité différente des passifs selon la présence du second complément ¹⁶ :

Table 10 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	Passif par	Passif de	Passif par	Passif de	Nombre	Exemples
+	+	-	-	+	+	1	voler
+	+	+	+	+	-	1	accréditer
+	+	+	-	+	-	12	ajouter
+	-	+	-	+	-	15	barbouiller
+	-	-	-	+	-	22	abriter
+	+	-	-	+	-	58	accoler
-	+	+	-	+	-	1	réclamer
-	+	+	+	+	-	2	légitimer
-	+	+	-	-	-	28	abolir
+	-	+	-	-	-	10	apprendre
+	+	-	-	-	-	1	avoir
-	+	-	-	-	-	3	comporter

¹⁶ Dans la table 10, il y a des verbes dont le deuxième complément bloque le passif : abolir, apprendre, arranger, combiner, compenser, déclencher, déterminer, écarter(2), éliminer, entraîner, entreprendre, établir, exclure, exiger, goupiller, impliquer, instituer, justifier, légitimer, machiner, manigancer, motiver, occasionner, organiser, parier, perpétuer, postuler, préciser, préjuger, présager, présumer, présupposer, prévoir, promettre, supposer, supprimer(1), symboliser, souligner, sous-entendre

Par contre, certains verbes ne forment pas de passif ni sans ni avec 2^{ème} complément : avoir, comporter, comprendre, déposer, enchaîner, entendre, être d'accord, tenir, vouloir dire

+	-	-	-	-	-	5	déposer
-	+	?	+	+	?	1	solliciter
						160	

En revanche, le verbe « apprendre » est assez compliqué. Considérons les phrases suivantes :

- (1) *Max a appris (par + de) Luc qu'il avait réussi.*
- (2) **Le fait qu'il avait réussi a été appris (par + de) Luc (par + de) Max.*
- (3) *Le fait qu'il avait réussi a été appris (par + de) Luc à Max.*
- (4) *Luc a appris à Max qu'il avait réussi.*

On voit bien que la phrase (1) ne forme pas le [passif par] ni le [passif de] à cause de la présence du second complément « par N₂ » (cf. symboliser) comme certains verbes de la table 10 (cf. « pour N », « avec N »). En effet, ce deuxième complément s'interprète comme « agent réel » de l'action qui s'est passée dans ce procès, ce qui semble bien empêcher d'introduire le complément d'agent « (par + de) N » dans la construction passive (2).

Mais ce qui nous intéresse ici, c'est qu'on peut avoir un autre passif comme (3) dont le complément est « à N ». On peut supposer pour phrases actives correspondantes deux phrases comme (1) et (4). Si nous acceptons le [passif à], autrement dit, le complément d'agent non actif « à N », la phrase (3) correspondra à (1). En revanche, si nous considérons le complément « à N » comme second complément qui est identique à la phrase (4), la (3) correspond à la (4) avec le complément d'agent « (par + de) Luc ».

La **table 11 (2)** dont la structure définitionnelle est « N₀ V N₁ à ce QU P » est une table dont la propriété concernant le passif est divisée en deux parties, selon le nombre du complément. La première partie pour la sous-structure « N₀ V N₁ » est constituée de deux passifs : [passif par] et [passif de]. La deuxième partie pour la structure qui comprend le deuxième complément (complétifs ou infinitifs ou substantifs) ajoute à ces deux passifs normaux un autre passif : [extrap][passif]. La plupart des verbes dans la structure « N₀ V N₁ » peuvent avoir [passif par] ou [passif de].¹⁷ Mais il y a des exceptions qui ne possèdent aucun passif sauf [extrap][passif] : avoir à redire, motiver, mouiller, **obliger**, trouver à redire. (Même si ces verbes peuvent avoir la sous-structure sans N₂)

Table 11 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	P dcQ	P par	P de	P par	P de	Nombre	Exemples
+	-	-	+	+	+	+	3	consentir
+	+	-	+	+	+	+	1	consommer
+	-	-	+	+	-	+	1	utiliser
+	+	-	+	-	+	-	69	abaïsser

¹⁷ On peut avoir encore le passif [N₁ est V-pp de ce Qu P] : abêtir, aider, avantager, électriser, exciter, gaspiller, rabaisser, résigner, ruiner, stimuler.

+	-	-	+	-	+	-	27	admettre
+	+	-	+	-	-	+	1	encourager
+	+	-	+	-	-	-	1	avancer
+	+	-	-	-	+	+	4	légitimer
+	+	-	-	+	+	+	1	occuper
+	+	-	-	-	+	-	37	accorder
+	-	-	-	-	+	-	10	appliquer
-	+	-	-	-	+	-	5	conduire
-	+	-	-	?	+	-	1	justifier
+/-	+/-	-	-	-	-	-	4	avoir à redire
+	+	+	+	-	+	-	8	abêtir
+	-	+	+	-	+	-	1	gaspiller
+	+	+	-	-	+	-	1	résigner
							175	

Consentir

(Nhum Nnr, passif de ce Qu P, passif par/de, passif par/de : +-, -++++)

*Max consent des efforts à ce que tout soit mis en ordre.
(=Max consent ses efforts à tout ranger) (FV : T11)*

*Les efforts de Max sont consentis (par + de) Max.
Les efforts de Max sont consentis à ce que tout soit mis en ordre (par + de) Max.*

Utiliser (+-, -+++)

*Max utilise (ses talents + Ida) à faire la cuisine. (FV : T11)
Max utilise l'osier (à + pour) faire des chaises. (FV : T11)*

*(Les talents de Max + Ida) (sont + est) utilisé(e)(s) (par + de) Max.
(Les talents de Max + Ida) (sont + est) utilisé(e)(s) à faire la cuisine (*par + de) Max.*

Abaisser (++, -+--)

*Max a abaissé Léa à ce qu'elle demande 100 f. (FV : T11)
Max a abaissé Léa à demander 100 f. (FV : T11)*

*Léa a été abaissée (par + *de) Max.
Léa a été abaissée à demander 100 f (par + *de) Max.*

Encourager (++, -+--)

Max encourage Léa à ce que son fils persévère.

Max encourage Léa à la persévérance. (FV : T11)

*Léa est encouragée (par + *de) Max.*

*Léa est encouragée à ce que son fils persévère (*par + de) Max.*

Avancer (++, -+---)

Ceci avance Luc à ce qu'il ne fasse plus rien.

Cela ne l'avance à rien.

*Luc est avancé (par + *de) ceci.*

**Luc est avancé à ce qu'il ne fasse plus rien (par + de) ceci.*

Motiver (++, ---++)

Ceci a motivé Max à (ce qu'il prenne + prendre) cette décision. (FV : T11)

**Max est motivé (par + de) ceci.*

Max est motivé (par + de) ceci à trouver cette décision.

Occuper (++, --+++)

Luc occupe Max à tout mettre en ordre.

Max occupe son temps à lire.

Entretenir la maison occupe Max. (FV : T11)

*Max est occupé (*par + de) Luc.*

Max est occupé à tout mettre en ordre (par + de) Luc.

Accorder (++, ---+-)

Paul accorde toute son attention à ce que ce travail soit fait dans les délais.

Paul accorde toute son attention à faire ce travail dans les délais.

Max accorde une grande importance à travailler. (FV : T11)

**L'attention de Paul est accordée (par + de) Paul.*

*L'attention de Paul est accordée à faire ce travail dans les délais (par + *de) lui.*

Obliger (++, -----)

Léa oblige Luc (E + à ce que Max l'accompagne).

**Luc est obligé (par + de) Léa.*

**Luc est obligé (par + de) Léa à ce que Max l'accompagne.*

La table 12 ($N_0 V N_1$ de $V^1 W$) qui ne permet pas de compléments indirects phrastiques ($*N_0 V N_1$ de ce $Qu P$) ni substantivaux ($*N_0 V N_1$ de N_2), peut avoir une autre construction restructurée : $N_0 V$ que P_{subj} (avec $P = N_1 V^1 W$). On a donc une relation de paraphrase comme :

$$= \begin{matrix} N_0 V Qu P \\ N_0 V N_1 de V^1-inf W \end{matrix}$$

Paul admire que Marie fasse cela.
Paul admire Marie de faire cela. (LF 87 : p.116)

Les verbes de cette table définis sémantiquement « **jugement de valeur** » nous montrent une propriété différente concernant le passif. Le complément direct substantival n'applique pas le passif s'il y a deuxième complément « de $V^1 W$ » mais seulement à la construction « $N_0 V N_1$ ».

Paul est admiré (de + par) Marie.
**Paul est admiré (de + par) Marie de faire cela. (MES : p.202)*

Il faut modifier le complément infinitif en « d'avoir $V-pp W$ » :

Paul est admiré (de + par) Marie d'avoir fait cela. (MES : p.202)

Alors que les formes « $N_0 V$ que subj » peuvent avoir un passif, même si la complétive n'est pas source du « ppv le ».

Marie admire que Paul ait fait cela.
*Marie (*le + en) admire.¹⁸*
Que Paul ait fait cela est admiré (par + de) Marie.

D'ailleurs, ce qui est remarquable est **une haute fréquence des passifs en « de »** de cette table (tous les verbes sauf « empêcher »). D'autre part, nous observons que les sujets « N_{hum} » de quelques verbes peuvent s'interpréter comme « actif » ou « non actif », parce que ceux-ci sont susceptibles d'avoir « N_{hum} »(+) et « N_{nr} »(+). (9 : appuyer, défendre, empêcher, encenser, exalter, presser, réfréner, solliciter, stigmatiser)

Appuyer (N_{hum} , N_{nr} , Passif par, Passif de : ++, ++)

Max appuie que l'on prenne ces mesures.
Max appuie Luc d'avoir pris ces mesures. (FV : T12)

Que l'on prenne ces mesures est appuyé (par + de) Max.
Luc est appuyé d'avoir pris ces mesures (par + de) Max.

¹⁸ D'après la table 12, on a cependant : *Marie admire (ceci + cela).*

Défendre (++, ++)

Max défend l'hypothèse que la terre tourne.
Max défend Luc d'avoir accepté le poste. (FV : T12)

L'hypothèse que la terre tourne est défendue (par + de) Max.
Luc est défendu d'avoir accepté le poste (par + de) Max.

Empêcher (++, +-)

Max empêche Ida de réussir.
*Ida est empêchée de réussir (par + *de) Max. (FV : T12)*

La table 13 (2) (N₀ V N₁ de ce Qu P) peut remplacer la complétive « de ce Qu P » par « de V¹ W » (« de V⁰ W » est possible, pour certains verbes comme « menacer ») ou bien par « de N₂ » ou « prép N₂ ». Un certain nombre de verbes entrent dans la construction « N₀ V Qu P » mais à la différence de la table 12, ils acceptent un complément substantival « de N₂ ». (MES : p.204)

Table 13 (Voir l'annexe pour le détail)

Nhum	Nnr	P par	P de	P par	P de	Nombre	Exemples
+	+	+	+	+	+	4	excuser
+	+	+	-	+	+	1	glorifier
+	+	+	-	+	-	77	absoudre
+	+	+	-	-	-	1	acquitter
+	+	-	-	+	-	8	assurer
+	-	-	-	+	-	6	adjurer
+	-	+	-	+	+	1	féliciter
+	-	+	-	+	-	17	admonester
+	-	+	+	+	+	18	blâmer
+	-	+	+	+	?	1	charrier
+	-	-	-	-	-	1	menacer
-	+	+	-	+	-	3	prémunir
						138	

Excuser

(Ceci + Max) excuse que Marie soit absente.
Max excuse Marie (de son absence + d'être absente). (FV : T13)

Que Marie soit absente est excusé (par + de) (ceci + Max).
Marie est excusée (par + de) Max.
Marie est excusée (de son absence + d'être absente) (par + de) Max.

Glorifier

*Max glorifie Léa de ce qu'elle ait réussi.
Max glorifie Léa de sa réussite. (FV : T13)*

*Léa est glorifiée (par + *de) Max.
Léa est glorifiée de ce qu'elle ait réussi (par + de) Max.*

Absoudre

*Max a absous Léa de ce qu'elle s'était trompée.
Max a absous Léa de ses fautes.
Max a absous les fautes de Léa. (FV : T13)*

*Léa a été absoute (par + *de) Max.
Léa a été absoute de ce qu'elle s'était trompée (par + *de) Max.*

Acquitter

Ceci acquitte Léa d'avoir à payer. (FV : T13)

*Léa est acquittée (par + *de) ceci.
Léa est acquittée d'avoir à payer (par + de) ceci.

Assurer

*Cette loi assure Max de ce que ses droits seront respectés.
Max assure Luc de son estime. (FV : T13)*

**Max est assuré (par + de) cette loi.
Luc est assuré (par + de) Max.

*Max est assuré de ce que ses droits seront respectés (par + *de) cette loi.
Luc est assuré de son estime (par + *de) Max.*

Adjurer

Max a adjuré Luc d'avouer son crime. (FV : T13)

**Luc a été adjuré (par + de) Max.
Luc a été adjuré d'avouer son crime (par + *de) Max.*

Féliciter

Max félicite Luc de ce que tout est en ordre. (FV : T13)

*Luc est félicité (par + *de) Max.*
Luc est félicité de ce que tout est en ordre (par + de) Max.

Admonester

Max a admonesté Paul d'être arrivé en retard.
Max a admonesté Paul de ce qu'il est arrivé en retard.(FV : T13)

*Paul a été admonesté (par + *de) Max.*
*Paul a été admonesté d'être arrivé en retard (par + *de) Max.*

Blâmer

Max blâme Luc de ce qu'il a insulté Ida.
Max blâme Luc d'avoir insulté Ida.(FV : T13)

Luc est blâmé (par + de) Max.
Luc est blâmé d'avoir insulté Ida (par + de) Max.

Menacer

Max menace Ida de la frapper.
Max menace Ida de (renvoi + mort).(FV : T13)

**Ida est menacée (par + de) Max.*
**Ida est menacée de la frapper (par + de) Max.*
**Ida est menacée de (renvoi + mort) (par + de) Max.*

Prémunir

Son éducation a prémuni Max de mal tourner.
Ces précautions nous prémunissent de la pénurie.(FV : T13)

*Max a été prémuni (par + *de) son éducation.*
*Max a été prémuni de mal tourner (par + *de) son éducation.*

Le complément indirect de la table 15 (2) (N₀ V de ce Qu P Prép N₂) peut se transformer en complément direct par [Prép z.] qui efface la préposition « de » et être passivé :

Table 15 (Voir l'annexe pour le détail)

Prép z.	P par	P de	P par	P de	Nombre	Exemples
+	+	-	+	-	10	arguer
+	+	-	-	-	5	convenir

+	+	+	+	+	2	attester
+	+	+	-	-	2	discuter
+	-	-	+	-	1	justifier
+	-	-	-	-	1	philosopher
-	+	-	-	-	1	papoter
-	-	-	-	-	48	s'assurer
					70	

Attester

[Prép z] *Max atteste auprès de Léa de ce que Luc est innocent.*
Max atteste (E + auprès de Léa) que Luc est innocent. (FV : T15)

Le fait que Luc est innocent est attesté (par + de) Max.
Le fait que Luc est innocent est attesté auprès de Léa (par + de) Max.

Arguer

[Prép z] *Max argue (E + auprès de Luc) de ce qu'il doit partir.*
Max argue (E + auprès de Luc) qu'il doit partir.

*Ce fait est argué (par + *de) Max.*
*Ce fait est argué auprès de Luc (par + *de) Max.*

Dans certains cas, le second complément « Prép N » peut affecter la possibilité du passif, comme :

Débattre

[Prép z] *Paul a débattu de cette affaire (E + avec Marie).*
Paul a débattu cette affaire (E + avec Marie).
Paul l'a débattue (E + avec Marie).

*Cette affaire a été débattue (par + *de) Paul.*
**Cette affaire a été débattue avec Marie (par + de) Paul.*

Discuter

[Prép z] *Max discute (E + avec Luc) de ce qu'ils doivent partir.*
Max discute (E + avec Luc) qu'il doivent partir.

Ce problème est discuté (par + de) Max.
**Ce problème est discuté avec Luc (par + de) Max.*

Mais il y a deux sortes d'exceptions. Le premier est le cas où le complément direct qui dérive du complément indirect par **[Prép z.]** interdit le passif comme **justifier**,

philosopher, tandis que le deuxième est le cas contraire où le complément indirect peut avoir le passif comme **papoter**.

Justifier

[Prép z] *(Jean + cette affaire) justifie de ce qu'il a pris cette décision.*
(Jean + cette affaire) justifie qu'il a pris cette décision.

**Qu'il a pris cette décision a été justifié (par + de) (Jean + cette affaire).*
*Qu'il a pris cette décision a été justifié auprès de Luc (par + *de) (Jean + cette affaire).*

Philosopher

[Prép z] *Max philosophe auprès de Luc de ce que Léa est partie.*
Max philosophe auprès de Luc que Léa est partie.

**Que Léa est partie a été philosophé (E + auprès de Luc) (par + de) Max.*

Papoter

[Prép z] *Max papote (E + avec Léa) de ce que le temps est changeant.*
**Max papote (E + avec Léa) que le temps est changeant.*

*Le fait que le temps est changeant est papoté (par + *de) Max.*
**Le fait que le temps est changeant est papoté avec Léa (par + de) Max.*

2.1.2. [N₁ est V-pp de ce QU P]

Cette propriété se présente en principe dans les deux **tables 4 et 11**, ou bien dans certaines tables dont le sujet « N₀ » peut avoir un « N_{nr} ». Un nombre de verbes de la table 4 (155) peuvent avoir les complétives dans la position complément du passif qui correspondent au sujet de l'actif.

Amuser (T4 : Passif de ce qu P, Passif par, Passif de ++-)

Le fait que Paul est là amuse Marie.
↔ *Marie est amusée (du fait + de ce + ?E) que Paul est là.*

Décevoir (T4 : +++)

Qu'Ida parte déçoit Luc. (FV : T4)
↔ *Luc est déçu (du fait + de ce + E) que Ida parte.*

Navrer (T4 : +--)

Que Léa soit partie navre Max. (FV : T4)
↔ *Max est navré (du fait + de ce + E) que Léa soit partie.*

Remplir (T19 : Qu P V N₁ Prép N₂ ; Nhum Nnr -+ ; N₀ V N₁ -)

Que Léa revienne remplit Max de terreur.
Max est rempli de terreur de (le fait + ce) que Léa revient.
**Max est rempli de terreur que Léa revienne.*

Mais ce passif peut avoir le complément « de N » qui nécessite des contraintes sémantiques :

(Paul + son comportement) amuse Marie.
↔ *Marie est amusée de (*Paul + son comportement).¹⁹*

Même si « N₀ » de l'actif peut être le sujet de n'importe quel type (Nnr), « N₀ » du passif, précisément le complément d'agent « de N₀ » ne possède que certains noms abstraits sans autoriser « Nhum ». En plus, il y a des cas où le passif en « de » n'a ni « Nhum » ni « N-hum [+concret] » :

**Marie est étonnée de (Paul + la table).*
↔ *(Paul + la table) étonne Marie.*

En fait, les verbes psychologiques dans la table 4, par exemple comme le verbe « étonner », nous montre une distribution très restreinte dans le passif en « de » : complétive ou « N-hum » avec le trait sémantique [+abstrait] :

Marie est étonnée de ce que Jules soit sorti.
↔ *Que Jules soit sorti étonne Marie.*

Marie est étonnée du bruit qu'on fait sur cette histoire.
↔ *Le bruit qu'on fait sur cette histoire étonne Marie. (N. Ruwet, 1972 : p.201)*

Donc les passifs de ces phrases ci-dessus doivent être distingués du [passif de] dont « N₀ » peut être « Nhum ». (Ex. *suivre* ; Cf. Comparer le [passif de] qui permet « de

¹⁹ Ce phénomène peut être interprété dans le cadre de la « restructuration ». C'est-à-dire la phrase (a) peut avoir un autre complément dans la phrase restructurée (b) :

(a) *Le comportement de Paul amuse Marie.*
(b) *Paul amuse Marie de son comportement.*

Mais il n'est pas possible d'avoir le passif restructuré mais seulement le [passif de N-hum] :

(c) **Marie est amusée par Paul de son comportement.*
(d) *Marie est amusée de son comportement. (Cf. Langages 63 : 119)*

On peut donc distinguer le [passif de] qui permet seulement « N-hum » et le [passif de] non restreint.

Nhum » et celui qui ne le permet pas ; Agentivité); C'est ainsi que le passif dont il s'agit ici est représenté comme « N₁ est V-pp de ce QU P ».

Il existe une autre table qui possède la propriété [N₁ est V-pp de ce QU P] en colonne « complément direct » : **table 11** (N₀ V N₁ à ce QU P). (10 : *abêtir, aider, avantager, électriser, exciter, gaspiller, rabaisser, résigner, ruiner, stimuler*)

Aider

Le fait que Max se comporte bien aide Luc.

↔ *Luc est aidé (du fait + de ce que + *que) Max se comporte bien.*

2.1.3. Résiduels

2.1.3.1. Entrées « être V-pp » : T1, T5 et T7

On peut voir des entrées en V-pp dans les tables où le passif ne figure comme propriété dans aucune colonne, par exemple dans la **table 1** comme

être censé Inf
être fichu de Inf
être foutu de Inf (être capable de)²⁰
être réputé Inf
être tenu de Inf

Ou bien il y en a cinq dans les **tables 5 et 7** :

être Adv_m venu
être Adv_m vu
être connu
être entendu (Table 5)

être tenu (Table 7)²¹

Regardons de près la **table 1**. Les verbes de la table 1 sont définis comme ceux qui ne possèdent que l'infinitif sans avoir aucune complétive, c'est-à-dire qu'ils sont suivis d'un infinitif sans aucune réduction d'une complétive. Leur structure est donc représentée comme :

N₀ U Prép V⁰ W

²⁰ Nous trouvons ces exemples « être fichu/foutu » dans la table adjectivale 2 de Picabia (1978) :
Pierre est fichu d'écrire. (Picabia, 1978 : p.38)

²¹ Nous trouvons les exemples de « être tenu » dans les tables des adjectifs de Picabia (1978) :
Jean est tenu (à + de) faire cela. (Picabia, 1978 : p.35) (T Adj 1 et 2)

Autrement dit, ils sont ce que l'on a appelé verbes (semi-) auxiliaires (modaux ou aspectuels) dans la grammaire traditionnelle.²² Dans cette table, on peut voir diverses types d'entrées du point de vue morphologique. Mais ce qui nous retient particulièrement, ce sont des entrées en V-pp ci-dessus. Car différemment aux autres entrées, celles-ci pourront avoir la possibilité du passif, même si la table qui les comprend n'a rien à voir avec le passif. On peut s'interroger sur le passif : peut-on penser à la forme active de ces entrées en V-pp? si possible, à quelles constructions actives pourront-elles correspondre? Considérons les phrases :

- (1) *Jean est censé travailler.*
- (2) *Jean est réputé être un travailleur.*

Parmi les cinq V-pp, les V-pp comme « être censé » et « être réputé » peuvent entrer en relation avec des formes actives, en appliquant **la règle de formation d'objet** (Picabia 1978 : p.43)²³ :

- (1a) **On cense que Jean travaille.*
- (2a) *?On répute que Jean est un travailleur.*

ou bien :

- (1b) **On cense Jean travaille.*
- (2b) *?On répute Jean être un travailleur.*

Malgré que l'emploi actif du verbe « censé » au XVIème siècle comme (1a,b) n'existe plus et que celui du verbe « réputer » comme (2a,b) soit déjà ancien, Picabia (1978) propose une solution artificielle de faire opérer le [passif] et la suppression de l'agent pour obtenir les phrases (1) et (2).

Mais pour nous qui appliquons la définition rigoureuse du passif telle que le passif doit correspondre à l'actif, à la suite de M. Gross (1975 : p.164), ces entrées seront considérées comme les seuls adjectifs qui admettent un complément direct, sous forme d'infinitif. C'est-à-dire au lieu de les considérer comme des verbes à caractère morphologique complexe ou comme des éléments simples, nous les considérons comme des constructions adjectivales en V-pp.

Parallèlement, on peut traiter les quatre entrées « être V-pp » de la **table 5** dont la structure se définit par le fait que le sujet peut avoir la complétive et que le complément est précédé d'une préposition : « Qu P V Prép N₁ ». Il convient de vérifier si ces entrées en V-pp forment le passif ou non. On exclut du passif trois entrées aisément : l'entrée « être Adv_m venu », dérivée du verbe intransitif, et les entrées comme « être entendu » et « être Adv_m vu » qui ont des sens différents de ceux des verbes « entendre » et « voir ». En revanche, l'entrée « être connu » peut être analysée comme

²² Par exemple, on a : achever de, aller, continuer à, devoir, finir de...etc.

²³ Pourtant, on ne forme pas aucune forme active pour les V-pp « fichu/fichu » :

**Max fiche N de V-inf.*

La construction « être (fichu + foutu) de Vinf » est donc un adjectif « non passif ».

« passive », parce qu'elle a en fait un complément supposé « agent » comme dans la (3) et qu'elle peut correspondre à l'actif un peu modifié comme (3b) :

- (3) *Que Léa soit partie est connu de tout le monde.*
↔ (3a) **Tout le monde connaît que Léa est partie.*²⁴
(3b) *Tout le monde connaît le départ de Léa.*

2.1.3.2. Verbes auxiliaires et le passif : Table 1

Par ailleurs, on peut remarquer dans la table des verbes auxiliaires qu'il y a trois types de combinaisons des verbes auxiliaires, selon la façon de former le passif des verbes principaux. Premièrement, certains verbes auxiliaires comme « pouvoir », « devoir » se combinent avec le passif des verbes principaux sans modifier leur formes :

Devoir, pouvoir (Nhum, Nnc : ++)

- Max (doit + peut) résoudre ce problème.*
↔ *Ce problème (doit + peut) être résolu par Max.*
**Ce problème est (dû + pu) être résolu par Max..*

Cependant, le verbe auxiliaire comme « oser », bien que sémantiquement très proche des auxiliaires « risquer » « menacer », ne possède pas la forme passive des verbes principaux « être V-pp », qu'il se modifie en V-pp ou non. Car il se comporte d'une façon différente que les verbes auxiliaires ci-dessus, c'est-à-dire il est orienté vers leur sujet actif, restreint à « Nhum »²⁵ :

Oser (Nhum, Nnc : +-)

- Max ose résoudre ce problème.*
↔ **Ce problème ose être résolu par Max.*
**Ce problème est osé être résolu par Max..*

Risquer de (Nhum, Nnc : ++)

- Max (risque + menace) de résoudre ce problème.*
↔ *Ce problème (risque + menace) d'être résolu par Max.*

Cependant, certains d'entre les semi-auxiliaires présentés dans cette table, peuvent avoir la forme « être V-pp » de l'auxiliaire, en formant un passif du verbe principal. Par exemple, on a comme :

²⁴ L'ancien français accepte le complément complétif : *N connaît que (PR : Vx)*.

²⁵ La table 1 a encore : « achever de », « hasarder de », « hésiter à », « ne laisser Nég de », « négliger de », « omettre de », « oublier de », « passer pour », « persévérer à », « tenter de », « terminer de », « trouver à ».

Achever de

On a achevé de payer ses dettes.

↔ *Ses dettes a achevé de (*payer + ?être payées).*

Finir

On n'a pas fini de régler les funérailles.

↔ *Les funérailles n'ont pas fini de (*régler + être réglées).*

On les appelle traditionnellement « double passif ». Il faudra vérifier si d'autres verbes ont encore la même propriété, par exemple, « arrêter de ». (cf. « cesser de », « commencer à/par », « continuer à/de », « finir par », « hésiter à », « manquer de », « négliger de », « omettre de », « oublier de », ...« terminer de »...)

2.2. Remarques

2.2.1. Deuxième complément infinitif et le passif

Les verbes de la **table 4** (au nombre de 47) admettent un deuxième complément (avec « Prép N »).

(Luc + cela) énerve Marie contre Guy. (LF 87 : p.40)

↔ *Marie est énervée (par + de) (Luc + cela) contre Guy.*

Le deuxième complément n'empêche pas cette construction de former le passif. Cependant l'existence du deuxième complément peut bloquer le passif dans certains cas.

En général, les phrases qui correspondent au cadre « $N_0 V_0 N_1$ à $V^1 W$ » ont une forme passive. (M. Gross, 1968 : p.64) Il paraît cependant impossible d'avoir le passif, si le deuxième complément (V-inf) se réfère au sujet de l'actif (N_0) autre que le premier complément (N_1) de l'actif : « $N_0 V N_1$ à V^0 ».

Comparons les deux phrases suivantes :

(1) *Paul franchit la rivière retrouver Marie. (MES : p.167) (T2)*

(2) *Pierre envoie Paul voir Marie. (MES : p.168) (T3)*

Dans la phrase (1) qui figure dans la **table 2**²⁶, le deuxième complément « V-inf » se réfère au sujet « Paul » tandis que celui de la phrase (2) (T3) peut avoir la relation de coréférence avec le complément « N_1 ». Ainsi on observe une différence comme

²⁶ La **table 2** se constitue de deux types de structures, selon qu'il y a complément « N_1 » ou non. Ainsi on a :

(a) $N_0 V V^0 W$

Il court voir Marie. (p.165)

- (3) **La rivière est franchie (E + par Paul) retrouver Marie.*
 (4) *Paul est envoyé voir Marie.*

Le fait que le deuxième complément bloque le passif s'affirme, dans la mesure où le passif devient possible dans la sous-structure de (1) où il n'y a pas deuxième complément, de type infinitival.

- (1a) *Paul a franchi la rivière.*
 ↔ (3a) *La rivière a été franchie par Paul.*

D'ailleurs il y a des cas semblables à (1)

- (5) *Paul ennuie Marie, à toujours parler de soi.* (cf. IV,4)
 ↔ **Marie est ennuyée par Paul, à toujours parler de soi.*

Mais il faut les distinguer avec ceux dont le deuxième infinitif (à V⁰) n'a pas le statut de complément mais plutôt des caractères adverbiaux nets. (MES : p.199)²⁷

Il y a des cas plus compliqués où il n'est pas évident de juger sur quel élément la coréférence de « V-inf » porte. La phrase (6), en apparence pareille à (5), quand même est considérée comme ayant un deuxième complément infinitif, parce que la préposition « à » est remplaçable par « pour » sans changement notable de sens.

- (6) *Paul (dépense + gaspille) de l'énergie à acheter ce terrain.*

Donc, elle entre dans la **table 11** dont la structure définitionnelle est comme « N₀ V N₁ à V⁰ W ». (MES : p.199)

(b) N₀ V N₁ V⁰ W

Paul franchit la rivière retrouver Marie. (p.167)

Tous les deux types ne forment pas de passif. Pour l'infinitif dans la structure (a) qui se distingue des autres infinitifs, il n'a pas de source complétive évidente et possède la propriété adverbiale locative (et donc ce complément à l'infinitif répond à la question « où »). On appelle les verbes de la structure (a) « verbes de mouvement ». Ceux-ci n'ont rien à voir avec le passif, parce qu'ils n'ont pas de complément d'objet direct et que l'infinitif possède la propriété adverbiale locative.

Cependant la structure (b) à double complémentation : un groupe du nom ou un groupe prépositionnel et un infinitif, qui correspond à la phrase (1), ne forme pas de passif, bien qu'elle ait un complément direct obligatoire qui correspond à un « lieu de déplacement ». Le blocage du passif est plutôt du au fait que le deuxième complément infinitif facultatif (V⁰) se réfère au sujet (N₀). En fait, « la coréférence au sujet du deuxième complément » est une contrainte générale, structurelle qui bloque le passif.

²⁷ Les caractères adverbiaux se distinguent par les critères formels comme : permutabilité, intonation et l'impossibilité de la forme de base « à ce QU P ». D'ailleurs, on observe le blocage du passif dans la phrase ayant le gérondif comme :

Max a dispersé les manifestants en hurlant.

**Les manifestants ont été dispersés par Max en hurlant.* (G. Gross, 1989 : p.318)

Dans une telle structure, on peut rencontrer une variété légère décrite comme « N₀ V N₁ à V¹ c W » au lieu de « V⁰ W ». « V¹c » signifie que le sujet de l'infinitif est, plutôt que « N₀ », le complément de « N₁ », plus précisément un complément de nom « plus éloigné » de « N₁ » qui est souvent exprimé par le possessif. On a donc :

(7) *Paul a (dépensé + gaspillé) (ses + *?mes/tes) forces à étudier cette seule question.*

(8) *Paul a (dépensé + gaspillé) le reste de ses forces à étudier cette seule question.*

Dans ce cas-là, la contrainte de coréférence n'empêche pas d'avoir le passif, parce que la coréférence au sujet « N₀ » de « V-inf » est encore conservée en partie au complément direct « N₁ ».

(7a) *Les forces de Paul ont été (dépensées + gaspillées) (E + par Paul) à étudier cette seule question.*

2.2.2. Complément d'agent obligatoire

La grande majorité des verbes psychologiques de la **table 4** acceptent une forme passive avec effacement du complément d'agent. Ainsi le verbe « effrayer » :

Paul effraye Marie.

Marie est effrayée (E + par/de Paul).

Cependant un petit groupe de verbes (environ 50 sur 400 d'après Y.Y. Mathieu) interdit cet effacement. Ainsi :

*Le désespoir a brisé Marie (E + *en deux).*

*Marie a été brisée (*E + par le désespoir). (BGL 1976b : p. 20)*

La jalousie dévore Marie.

*Marie est dévorée (*E + par la jalousie). (Y.Y. Mathieu, Langages 109 : p. 35)*

Rappelons que, comme nous l'avons signalé, dans certaines langues, le verbe passif doit s'accorder au complément d'agent, au moyen des marques de personne, nombre et genre (ou temps). Dans ce cas-là, ce n'est pas le sujet mais le complément d'agent qui est obligatoire, morphologiquement marqué ou lié par une procédure d'accord ou de coindexation au verbe du passif. (Cf. Siewierska : 1984)

On peut donc ici faire une hypothèse que l'agent est obligatoire, lorsqu'il est sémantiquement marqué. C'est-à-dire, dans d'autres langues comme aussi bien en français qu'en coréen, le complément d'agent doit se présenter, s'il s'associe avec d'autres éléments essentiels sémantiquement. Il s'agit d'emplois métaphoriques. Soit des noms abstraits, originellement non agentifs dans le sens propre : « désespoir », « jalousie ». Ceux-ci se comportent comme agentifs dans la position de sujet aux verbes

actifs comme « briser », « dévorer », sémantiquement marqués dans un sens figuré ou métaphorique. Lorsque ce sujet correspond au complément d'agent au passif, cet emploi métaphorique ne peut être garanti que par la présence du complément d'agent. Donc dans ce cas, le complément d'agent est obligatoire.

2.2.3. Restructuration des verbes complétifs et le passif:

[Qu P] / [N] [Vinf]

Les formes de base « Qu P » subissent plusieurs types de réductions. Nous traitons ici les « réductions sans effacement du sujet de P » pour savoir si leur passif est possible. Ces transformations de ce type opèrent sur le complément direct de certains verbes et le découpent en deux compléments qui sont « attachés » au verbe. (MES : p.142) On appelle cette relation « restructuration ». Si nous partons de « Qu P =: Qu N₁ V¹ W », nous obtenons par exemple :

$N_0 V (Qu P) \leftrightarrow N_0 V (N_1) (V^1-Inf W)^{28}$

Paul voit (que Marie travaille).

↔ *Paul voit (Marie) (travailler) (T6)*

**Paul regarde que Marie travaille.*

↔ *Paul regarde (Marie) (travailler). (T6)²⁹*

Table 6

Qu P	Qu Psubj	N ₁ V ¹ -inf	Nombre	Exemples
+	-	+	11	apercevoir, deviner, entrevoir, imaginer, s'imaginer, observer, percevoir, sentir, voir ; entendre(2), ouïr
-	+	+	3	lorgner ; voir Advm, voir mal
-	-	+	4	contempler(1) ; écouter, épier, regarder

Une telle relation permet de plus de relier entre eux les verbes de la table 13 qui entrent à la fois dans « N₀ V Qu P » et dans « N₀ V N₁ de ce Qu P ». De telles opérations permettent de condenser en une seule entrée de nombreuses paires de constructions qui autrement devraient être considérées comme non apparentées. (MES : p.143)

On peut avoir encore les verbes entrant dans la forme réduite à « Prép Vinf » dans la table 12 :

²⁸ Il y a encore d'autres réductions de la forme « Qu P » :

$N_0 V (Qu P) \leftrightarrow N_0 V (N_1) (V^1-ant W)$

Paul trouve (que Marie travaille).

↔ *Paul trouve (Marie) (travaillant). (MES : p. 71-72)*

²⁹ Pour ce verbe, la forme complétive n'est pas attesté. On trouve encore dans la table 6 : écouter, épier.

N₀ V (Qu P) ↔ N₀ V (N₁) (de V¹-Inf W)

Paul empêche (que la table tombe).
↔ *Paul empêche (la table) (de tomber). (T12) (MES : p. 142)*

Paul apprécie (que Marie ait fait cela).
Paul apprécie (Marie) (d'avoir fait cela). (T12)

Pour nous, il s'agit plutôt de savoir si ces constructions dites « restructurées » peuvent former parallèlement leur passif. Si c'est possible, y a-t-il des différences entre le passif des constructions de départ et celui des constructions restructurées?

**Que Marie travaille est vu par Paul.*
Marie est vue travailler (E + par Paul).

**Que Marie travaille est regardé par Paul.*
?Marie est regardée travailler (E + par) Paul.

Par contre, Les formes « N₀ V Qu Psubj » de la **table 12** peuvent avoir un passif, tandis que les formes restructurées ne s'appliquent pas aisément au passif. Les passifs ne s'appliquent qu'à la construction « N₀ V N₁ ». (Cf. Tous les verbes de la table 12 entrent dans la construction « N₀ V Qu Psubj » et dans la construction restructurée « N₀ V N₁ de V¹inf » où le complément « de V¹inf » est paraphrasable par « parce que ».)

Que Marie ait fait cela est admiré (par + de) Paul.
*?*Paul est admiré (de + par) Marie d'avoir fait cela. (MES : p.202)*

Que Marie ait fait cela est apprécié (par + de) Paul.
*?*Marie est appréciée d'avoir fait cela (par + de) Paul.*

*Que la table tombe est empêché (par + *de) Max.*
*?*La table est empêchée de tomber (par + *de) Max.*

Le blocage du passif est d'autant plus remarquable que le deuxième complément « V-inf » qui se repère au « N₁ » n'empêche pas de former le passif, comme :

N₀ V N₁ V¹-inf (T3)

Paul envoie Pierre voir Marie.
Pierre a été envoyé par Paul voir Marie.

N₀ V N₁ pour V¹-inf (T16)

Pierre a embauché Paul pour régler cette affaire. (T16)
Paul a été embauché par Pierre pour régler cette affaire.

Pierre a puni Paul pour avoir fait une erreur. (T16)
Paul a été puni par Pierre pour avoir fait une erreur. (p.210)³⁰

3. Les tables des verbes transitifs

Les tables des verbes transitifs ont été établies au nombre de quatorze. (J.-P. Boons, A. Guillet, Ch. Leclère, *La structure des phrases simples en français : classes de constructions transitives* : 1976b) (ci-après, BGL) C'est-à-dire qu'elles constituent une partie de l'étude des verbes à structure non complétive qui complète l'étude des verbes complétifs faits par M. Gross (1975).

3.1. Observation

En principe, chaque table des verbes transitifs est essentiellement définie par une propriété définitionnelle (prioritaire) en constituant différentes propriétés lexico-syntaxiques, comme on pouvait l'observer dans les tables des verbes complétifs.

On a ainsi classifié les verbes transitifs (à objet direct) suivis ou non d'un second complément qui atteindront 1462 emplois dans les 14 tables. Rappelons-les :

A. Classes à un complément direct

Tables	Structures principales		Nombre de V
32A	$N_0 V N_1$	Vprocès = résultatif ; $N_1 = N$	82
		apparition	
32CV	$N_0 V N_1$	V = transformer en V-n	71
32RA	$N_0 V N_1$	V = rendre Adj	284
32PL	$N_0 V N_1$ plur (en N_2)	$N_1 = N$ pluriel	55
32H	$N_0 V N_1$	$N_1 = N$ hum spécifique	131
32CL	$N_0 V N_1$	$N_1 = N$ pc + N hum	103
32C	$N_0 V N_1$	$N_1 = N$ pc + N concret	212
32NM	$N_0 V N_1$	$N_1 = N$ mesure ; *Passif	38
32R2	$N_0 V N_1$	$N_1 = N$ reliquat , Résiduel	131

B. Classes à un ou deux compléments

Tables	Structures principales		Nombre de V
32R1	$N_0 V N_1 c$	$N_1 =$ Restructuration objet	129

³⁰ Si « pour V-inf » se réfère au « N_0 », le passif est bloqué :

$N_0 V N_1$ pour V^0 -inf

Pierre a rencontré Paul pour régler cette affaire.

**Paul a été rencontré par Pierre pour régler cette affaire. (MES : p.209)*

	$\leftrightarrow N_0 V N_1$ de N_{1c}		
36R	$N_0 V N_1$	$N_1 = N_{loc. verb.}$	25
	$N_0 V N_1$ à N_2		
38R	$N_0 V N_1$	Vprép intrinsèque	85
	$N_0 V N_1$ Prép N_2		

C. Classes à deux compléments direct et indirect

Tables	Structures principales		Nombre de V
38PL	$N_0 V N_1$ en N_{2plur}	$N_2 = N_{pluriel}$	66
39	$N_0 V N_1 N_{2attrib}$	$N_2 = N_{attribut}$	51

(Cf. BGL, 1976b ; LF87 : p.43-45) ³¹

Soulignons que la notion de complément d'objet direct que les verbes transitifs peuvent prendre est une des notions les moins aisées à définir par des moyens strictement syntaxiques. (BGL : p.4)

En ce qui concerne le passif, il est très largement comme une des propriétés syntaxiques pour définir la structure « $N_0 V N_1$ » (avec une autre propriété, pronominalisation en le, la, les). Mais ce qui est très remarquable, c'est que cette propriété est formalisée dans la colonne « phrase associée » comme

[N_1 est V-pp W] : 32CV, 32A, 38PL, 32PL, 32RA, 36R, 38R, 32CL, 32C,
32R1, 32R2, 39, 32H ³²

[N_1 est V-pp en N_2] : 38PL

[N_{1c} est V-pp] : 32R1

On fait ici encore deux remarques sur les constructions présentées ci-dessus. En premier lieu, les propriétés supposées comme relatives au passif sont représentées comme les constructions en « N_1 être V-pp », en se limitant au temps « présent » du verbe « être ». Autrement dit, celles-ci ne sont pas représentées directement sous le nom de [passif]. Deuxièmement, les constructions en « être V-pp » ne sont pas décrites d'une façon complète : les éléments à partir de « V-pp » sont marquées en W. On se demande donc comment la partie « W » est composée et surtout si elle comprend le complément d'agent correspondable au sujet actif « N_0 ».

Les constructions présentées ci dessus sont donc ce qu'on a appelé « passif adjectival » dans les grammaires traditionnelles. (cf. Ch.II. 2.1.2.) (M. Gross, 1975 : p.82) D'ailleurs on trouve des termes apparentés dans certaines tables : « participe passé

³¹ Pour ces tables, A. Guillet (1993) donne de nouveaux nombres qui sont en général augmentés : 32A (120V), 32CV (80V), 32RA (400V), 32PL (110V), 32H (450V), 32CL (120V), 32C (400V), 32NM (100V), 32R2 (270V), 32R1 (100V), 36R (70V), 38R (250V), 38PL (90V), 39 (70V) (Cf. IG, N°59 : p.31-32)

³² Les tables 39 et 32H ont une colonne [N_0 est V-pp W]. Il nous semble que c'est une erreur : elle devra être représentée comme [N_1 est V-pp W].

adjectival accompli ». (cf. 32A)(BGL, 1976b : p.13) Comme nous l'avons déjà dit au chapitre II, il n'est pas évident que de telles structures concernent le passif que nous avons défini comme « interversion ». Il faut absolument un complément d'agent correspondable au sujet des constructions actives, pour que l'on puisse reconnaître les constructions « N_1 est V-pp W » comme le passif. Il me semble donc surtout que les éléments qui constituent ce W doit être précisés.

Ainsi donc, nous allons distinguer en toute rigueur le passif adjectival et le non-passif adjectival selon la présence du complément d'agent :

(a) N_1 est V-pp (E + Prép N_0) : Passif adjectival

(b) N_1 est V-pp (E + *Prép N_0) : Non-passif adjectival

Le type (a) qui correspond à l'actif convient très bien à la relation d'équivalence par interversion. Il n'y a donc aucun problème pour le considérer comme passif. Il sera étudié en détail au chapitre VI. (Il a des comportements particuliers dus à sa sémantique « statique ».) Mais pour le type (b) où l'on n'accepte pas un complément d'agent, on l'exclut des constructions passives. Bien qu'il y ait un commun partiel : la promotion de l'objet « N_1 », on n'emploiera plus le terme « passif (adjectival) ». (peut-être, on peut le supposer comme une autre classe : pseudo-passif.) Car à partir de cette construction comme (b), on ne recompose aucune construction active. En fait, le type (b) entre dans une construction à un seul argument, à la différence de la construction active à deux arguments.

Par ailleurs parmi toutes les tables, c'est seulement la table 32 NM qui représente le passif nettement. Cependant le passif a été utilisé comme une propriété négative, parce que cette table 32NM se définit comme la structure :

N_0 V N_1 ↔ * N_1 être V-pp Prép N_0 .

Autrement dit, cette table se distingue des autres par l'impossibilité du passif, ce qui implique que les verbes transitifs des autres tables peuvent former en principe le passif.

En fait, le classement des verbes transitifs se fait par des sous-catégorisations des substantifs. On utilise des propriétés sémantiques complexes, par exemple substantif « strictement humain », obligatoirement pluriel, partie du corps, etc., ainsi que l'adjonction de contextes appropriés sous la forme de compléments prépositionnels particuliers (locatifs abstraits, apparition). (BGL : p.3)

3.1.1. [N_1 est V-pp W]

Toutes les tables représentent la propriété « N_1 est V-pp W » (sauf la table 32NM). Cependant cette propriété ne s'explique pas avec la définition du passif que nous avons donnée au chapitre II : interversion d'entre deux arguments, même si son interprétation est l'état résultatif (statique) de « N_0 V N_1 ». Car si cette construction se met seulement au temps « présent », l'agent n'est pas retrouvé dans le passif.

Soigner (32A)

*Son (style + travail) est soigné (E + *par Max).*
↔ *Max(?) soigne son (style + travail).*

Construire (32A)

*Cette maison est construite en brique (E + *par Max).*
↔ *Max(?) construit une maison (E + en brique).*

En particulier, dans la table 32CV (N_0 V N_1 (E + en V-n)), tous les verbes (70 V) montrent la propriété « N_1 est V-pp W »(+), tandis que la table 32CL ne la possède pas, sauf le verbe « toucher ». Cependant dans d'autres tables, certains verbes possèdent cette propriété et d'autres non :

Résumer (32CV)

L'intrigue est résumée (E + en quelques lignes).
(Max a résumé l'intrigue en quelques lignes.(FV))

Caresser (32CL)

**Le bras de Marie est caressé.(BGL b : p.67)*
(Max caresse le bras de Marie.)

Bâcler (32A)

Ce travail est bâclé.
(Jean a bâclé ce travail.)

Dessiner (32A)

**Luc est dessiné.*
*(Max a dessiné Luc.)*³³

La table 32A « N_0 V N_1 (E + en N) (E + Loc N) ; quelquefois N_0 V N_2 , Napparition » (82V) contient en fait les emplois des verbes pour lesquels l'interprétation « apparition » d'un des actants est, sinon obligatoirement, du moins fortement marquée. (BGL b : p.11)

On trouve deux sous-classes dans la table 32A : verbes dénotant des procès de création intellectuelle et verbes qui portent une appréciation sur le résultat. A la différence des premiers, les derniers acceptent toujours la propriété « N_1 est V-pp ».

³³ Si ce verbe « dessiner » est affecté par un complément « Loc N », la construction « N_1 est V-pp » est acceptable :

Le rond est dessiné sur le sac.
(Max a dessiné un rond sur le sac.) (Cf. BGL : p.13)

*Cette théorie est (*conçue + *élaborée + *créée + *inventée...).*
Jean a (conçu + élaboré + créé + inventé + etc...) cette théorie. (32A)

Ce travail est (bâclé + gâché + loupé + massacré + raté + réussi + soigné + torchonné). (BGL b : p.13)
Jean a (bâclé + gâché + loupé + massacré + raté + réussi + soigné + torchonné) ce travail. (32A)³⁴

D'une façon très vague, on désigne cette propriété comme « V-pp adjectival accompli », au lieu du « passif ». (BGL b : p.13) De même, nous la considérons comme une construction adjectivale non passive.

3.1.2. [N₁ est V-pp en N₂]

Dans la table 38 PL (N₀nr V N₁hum en N₂, N₂ = Nplur obl : séparer), il y a deux colonnes :

N₁ est V-pp en N₂ (BGL : p.23)
N₁ est V-pp W

Il semble que la structure sans « en N₂ » apparaisse parallèlement aux structures suivantes :

N₀ V N₁ en N₂plur
N₀ V N₁

Par exemple, on a :

Paul (morcelle + partage + coupe) son terrain (E + en parcelles).
(BGL b : p.21)
Le terrain de Paul est (morcelé + partagé + coupé) (E + en parcelles).³⁵

³⁴ Cependant, dans la table 32A, les verbes comme « élaborer », « créer » sont marqués comme « N₁ est V-pp » (+), tandis que le verbe « louer » est marqué en « - ». D'après la table 32A, les verbes qui sont représentés comme « N₁ est V-pp W (+) » comptent 46 emplois sur 82 : accomplir, bâcler, bâtir, commettre, composer, confectionner, constituer, construire, créer(?), creuser, cuisiner, découvrir, dresser, ébaucher, édifier, éditer, élaborer(?), élever, faire₁, faire₃, fonder, forer, forger, former, frapper, gâcher, graver, gribouiller, manufacturer, massacrer, mitonner, ouvrir, peindre, percer, perforer, préparer, réussir, soigner, sortir, souffler, tatouer, tirer, torchonner, tourner, tracer, usiner.

³⁵ Cf. briser, broyer, casser, cloisonner, couper, déchiqueter, déchirer, décomposer, décortiquer, découper, dédoubler, démembler, démonter, dépecer, disloquer, disperser, disséminer, diversifier, diviser, effriter, équarrir, fendre, fracasser, graduer, hacher, herser, lotir, morceler, moudre, ouvrir, partager, péter, piler, plier, ramifier, râper, repartir, rompre, sectionner, trancher, tronçonner, ventiler

Mais on peut observer pour certains verbes qu'il y a différence de la possibilité du complément « en N₂ » entre actif et passif. (N₁ est V-pp W (-) ; N₁ est V-pp en N₂ (+)) Il s'agit des verbes de deux types suivants, selon la propriété « N₀ V N₁ » :

- (A) N₀ V N₁ (+) : *cisailler, cliver, concasser, débiter, désagréger, détailler, diffracter, disséquer, émietter, émincer, fractionner, fragmenter, pulvériser, quadriller, scier, segmenter*
 (B) N₀ V N₁ (-) : *analyser, distribuer, doser, mettre, réduire, scinder, séparer, subdiviser*

Ainsi donc, dans la classe (A), on a :

Max détaille le rôti.
Max détaille le rôti en tranches fines.

Mais les deux phrases ci-dessus ne correspondent qu'à la phrase « être V-pp en N₂ » :

**Le rôti est détaillé.*
Le rôti est détaillé en tranches fines.

En revanche, dans la classe (B) :

*Jean a (mis + réduit) son tableau (*E + en pièces). (BGL b : p.21)*
*Le tableau de Jean est mis (*E + en pièce).*

3.1.3. [N₁c est V-pp] : 32R1

Dans la table 32 R1 (N₀ V N₁ de N₁c ↔ N₀ V N₁c : **Restructuration**), on peut observer les phrases restructurées à partir des phrases définitionnelles de cette table :

Ceci confirme les soupçons de Marie.
*Ceci confirme Marie (*E + dans ses /?*les) soupçons.*

Parallèlement, les phrases adjectivales mais non passives dérivées des phrases ci-dessus, sont représentées comme [N₁c est V-pp](+) et [N₁ est V-pp W](-) :

Les soupçons de Marie sont confirmés.
*Marie est confirmée (*E + ?dans ses soupçons).*

On trouve quatre combinaisons possibles dans cette table :

	[N ₁ est V-pp W]	[N ₁ c est V-pp]	Nombre	Exemples
(a)	+	-	25	imiter
(b)	-	+	8	avancer
(c)	+	+	11	arrêter

(d)	-	-	85	appuyer
			129	

Imiter (a)

*Max imite les attitudes de Luc.
Max imite Luc dans ses attitudes.*

*Les attitudes de Luc sont imitées.
Luc est imité (*E + ?dans ses attitudes).*

Avancer (b)

*Ce fait nouveau a avancé les travaux de Max.
Ce fait nouveau a avancé Max dans ses travaux.*

**Les travaux de Max sont avancés.
Max est avancé (E + dans ses travaux).*

Arrêter (c)

*Ceci a arrêté la décision de Paul.
Ceci a arrêté Paul dans sa décision. (BGL b : p.78)*

*La décision de Paul est arrêtée.
Paul est arrêté (E + dans sa décision).*

Appuyer (d)

*Max appuie les revendications de Luc.
Max appuie Luc dans ses revendications.*

**Les revendications de Luc sont appuyées.
Luc est appuyé (E + dans ses revendications).

Il est plutôt intéressant pour nous de savoir s'il est possible de passiver en [passif par/de] les phrases restructurées parallèlement aux phrases définitionnelles :

*Les attitudes de Luc ont été imitées (E + par Max).
↔ Luc a été imité (E + dans ses attitudes) (E + par Max).*

*Les travaux de Max ont été avancés (E + par ce fait nouveau).
↔ ?Max a été avancé (E + dans ses travaux) (E + par ce fait nouveau).*

La décision de Paul a été arrêtée (E + par ceci).

↔ *Paul a été arrêté (E + dans sa décision) (E + par ceci).

Les revendications de Luc ont été appuyées (E + par Max).

↔ *Luc a été appuyé (E + dans ses revendications) (E + par Max).

3.2. Remarques

3.2.1. Deuxième complément et le passif : Table 39 (N₀ V N₁ N₂)

Dans cette table, on rassemble des constructions entrant dans la structure « N₀ V N₁ N₂ », qui comporte deux éléments non prépositionnels : un objet direct « N₁ » et un deuxième complément « N₂ » qui est le plus souvent un attribut de l'objet (On a nommé Marie président), ou un complément de « prix » (On a payé Marie cent francs). (BGL 1976b : p.9)

Selon la propriété « N₀ V N₂ », on peut classer les verbes de cette table en deux :

(A) N₀ V N₂ (+)

On a (élu + nommé + couronné + désigné ...) Paul président.

*On a élu (un + le) président.*³⁶

(B) N₀ V N₂ (-)

Jean a (appelé + nommé + prénommé + baptisé) son fils Fernand.

**Jean a appelé Fernand. (BGL : p.62)*

Concernant la propriété [N₁ est V-pp W], il faut vérifier la possibilité, parce que certains verbes ne l'ont pas :

Paul est (élu + nommé...) président.

**Son fils est (appelé + nommé + prénommé) Fernand.*³⁷

D'après notre définition du passif, cette construction n'est pas passive, parce que l'agent n'est pas rétabli.

N₁ est V-pp (E + *par N₀)

*Paul est (élu + nommé...) président (E + *par son peuple).*

³⁶ Cf. « N₀ V N₂ » =: coopter, déléguer, élire, garder, instituer, ordonner, plébisciter, proclamer, recevoir, sacrer, titrer, titulariser.

³⁷ Cette table a deux entrées pour le verbe « nommer ». Il s'agit ici de « nommer » où N₀ V N₂ est impossible.

Par rapport au passif, on peut distinguer plutôt les deux sous-classes suivantes : **passif court (C)** et **passif long (D)**. (Cf. Ch., 2.3.1.) On a donc :

(C) $N_0 V N_2 \leftrightarrow N_2 \text{ être } V\text{-pp (E + Prép } N_0)$

Paul a été élu président (E + par son peuple).
**Fernand a été appelé (E + par son fils).*

(D) $N_0 V N_1 N_2 \leftrightarrow N_1 \text{ être } V\text{-pp } N_2 \text{ (E + Prép } N_0)$

Le président a été élu (E + par son peuple).
Son fils a été appelé Fernand (E + par son père).

Le premier type (A) peut avoir les passifs long et court, tandis que le second (B) n'a que le passif long.

3.2.2. Restructuration du complément [Na de Nb] en [Nb] [Prép Na] et le passif

3.2.2.1. Table 32 CL

Le « N_1 » des tables 32CL et 32C est spécifié par « N partie du corps ». Comme le système « Npc » se révèle très vaste dans les constructions transitives, il n'est pas facile d'établir des régularités. (BGL b : p.65) La table 32CL présente pourtant deux propriétés syntaxiques associées avec la structure définitionnelle « $N_0 V N_1$ » : l'apparition de Ppv =: lui remplaçant « de N » et la restructuration du « Npc ». Par exemple, on a :

$N_0 V N_1 pc$
 $\leftrightarrow N_0 \text{ lui } V N_1 pc$
 $N_0 V N_1 c \text{ Loc } N_1 pc$

Jean (frappe + peint + regarde) le visage de Paul.
Jean lui (frappe + peint + regarde) le visage. (BGL b : p.65)
Jean (frappe + peint + regarde) Paul (E + au visage)

Jean (connaît + déteste + supporte) le visage de Paul.
**Jean lui (connaît + déteste + supporte) le visage.*
Jean (connaît + déteste + supporte) Paul (E + à son visage).³⁸

³⁸ Il est possible de faire l'hypothèse telle que cette propriété fonctionne comme test de séparation entre emplois « concrets » et « non concrets ». Mais BGL l'a écartée, parce que ce test fonctionne positivement sur N_1 qui n'est pas strictement un Npc « concret » :

Ceci a (aiguisé + empâté) l'esprit de Paul.

Ceci lui (aiguisé + empâté) l'esprit.

ou sur des procès de V qui ne sont pas « strictement concrets » :

Le V-pp à sens résultatif est généralement peu acceptable pour l'ensemble de ces verbes (32CL, sauf « toucher ») :

$N_0 V N_1$
* N_1 est V-pp (statique)

Luc caresse le dos de Léa.

**Le dos de Léa est caressé.* (LF87 : p.116)

Ce qui nous retient est de savoir si la construction définitionnelle et ses associées (constructions restructurées et construction en « lui ») sont passivables. Nous allons en examiner la possibilité. Par exemple :

Le visage de Paul a été frappé (E + par Jean).
↔ **Le visage lui a été frappé (E + par Jean).*
Paul a été frappé au visage (E + par Jean).

Le visage de Paul a été connu (E + par Jean).
↔ **Le visage lui a été connu (E + par Jean).*
**Paul a été connu au visage (E + par Jean).*

3.2.2.2. Table 32 C

Comme les verbes entrant dans la table 32 CL, certains verbes de la table 32 C ($N_0 V N_{1pc}$ ↔ N_0 lui V N_{1pc}) peuvent avoir les phrases restructurées d'une façon instable comme :

$N_0 V N_{1pc}$ (N_0 lui V N_{1pc} ; +/-)
↔ $N_0 V N_{1c}$ Loc N_{1pc}

Cet accident a estropié la jambe droite de Paul.
Cet accident lui a estropié la jambe droite.
↔ *Cet accident a estropié Paul à la jambe droite.*

Tantôt à la différence de la table 32 CL, on ne peut avoir le GP « Loc N_{1pc} » restructuré

Le tennis a hypertrophié le bras droit de Paul.
Le tennis lui a hypertrophié le bras droit.
↔? **Le tennis a hypertrophié Paul au bras droit.*

Jean a (scruté + examiné) le visage de Marie.
Jean lui a (scruté + examiné) le visage. (BGL, p. 66-67)

La propriété « N₀ V N_{1c} Loc N_{1pc} », définitionnelle de 32CL, est ici variable. Mais il y a une petite différence entre les constructions actives ci-dessus et les constructions non passives en « est V-pp » ou les constructions passives :

*La jambe droite de Paul est estropiée.
Paul est estropiée à la jambe droite.
La jambe droite lui est estropiée.

*La jambe droite de Paul a été estropiée (E + par cet accident).
Paul a été estropiée à la jambe (E + par cet accident).*

*Le bras droit de Paul est hypertrophié.
Paul est hypertrophié au bras droit.
Le bras droit lui est hypertrophié.

*Le bras droite de Paul a été hypertrophié (E + par le tennis).
Paul a été hypertrophié au bras droit (E + par le tennis).*

3.2.2.3. Pourquoi la propriété « N_{1c} est V-pp » n'existe-t-elle pas, sauf 32R1?

Les deux tables 32CL et 32C et de même les tables 32CV, 38PL, 32PL, 32RA, 36R, 38R peuvent avoir le complément « N_{1pc} de N_c » et deux compléments restructurés « N_c » « Prép N_{pc} ». Cependant à la différence de la table 32R1, il n'y a qu'une colonne « N₁ est V-pp » et non pas « N_{1c} est V-pp ». La dernière doit être représentée. En plus, la propriété [passif] doit être décrite, parallèlement.

Passif restructuré

Changer (FV : 32R1)

Ce voyage a changé les habitudes de Jo.
= *Ce voyage a changé Jo des habitudes.*

Les habitudes de Jo ont été changées (par + lors de/durant + devant) ce voyage.
= *Jo a été changé des habitudes (E + par ce voyage).*

Contrefaire (FV : 32R1)

Max contrefait les attitudes de Luc.
= *Max contrefait Luc dans ses attitudes.*

Les attitudes de Luc ont été contrefaites (E + par Max).
= *Luc a été contrefait dans ses attitudes (E + par Max).*

Bloquer (FV : 32R1)

- Ceci bloque le travail de Max.*
 = *Ceci bloque Max dans son travail.*
- Le travail de Max a été bloqué (E + par/de ceci).*
 = *Max a été bloqué dans son travail (E + par/de ceci).*

Continuer (FV : 32R2)

- Max continue le métier de son père.*
 = *Max continue son père dans son métier.*
- Le métier du père de Max a été continué par lui.*
 = *Le père de Max a été continué dans son métier par lui.*

3.2.3. Table 32 NM (N₀ V N₁num)

Cette table est définie par la structure « N₀ V N₁ ». Et aussi, elle est caractérisée par l'absence du passif : tous les verbes de cette table refusent le passif. Pour définir cette classe, on a donc recours à deux constructions types associées dont une est bloquée :

N₀ V N₁
 ↔ *N₁ être V-pp par N₀

Le sac pèse 3 kg.
 *3 kg sont pesés par le sac.

Cette table 32 NM se compose des constructions numériques « N₀ V N₁ » où « N₁ » est caractérisé par un substantif dénotant dans la plupart des cas une unité de mesure précédée d'un déterminant numérique. On distingue deux grandes classes dans cet ensemble : les verbes qui concernent une mesure de façon générale (approcher, atteindre, avoisiner, dépasser, friser, excéder, faire, frôler...) et ceux qui implique une mesure spécifique soit morphologiquement soit avec des emplois de verbes spécialisés (peser, coûter ; caler, coter, couvrir, déplacer, développer, durer, filer, jauger, mesurer, titrer, valoir ; tailler, chausser...).

Cependant elle peut s'étendre par d'autres types de verbes et leur complément « N₁ », par exemple :

- (a) verbes de sensation olfactive : *sentir, puer, empester, empoisonner, respirer, embaumer...*
- (b) verbes statifs : *devenir, être, rester, avoir, posséder...*
- (c) verbes dans des emplois lexicaux limités : *connaître, rencontrer...*

On en parlera en détail au chapitre VII, 1.2.

4. Les tables des verbes transitifs locatifs

Il s'agit de 16 classes de verbes à objet direct accompagné d'un complément locatif (3 arguments : N_0 V N_1 Prép N_2) ou en relation avec un locatif (2 arguments : 38L0 et 38L1, N_0 V N_1) (cf. 12 classes dans BGL b : p.1) :

- 36DT (206), 36SL (111)
- 37E (250), 37M1 (164), 2 (117), 3 (107), 4 (117), 5 (151), 6 (228)
- 38L (104), 38LD (276), 38LS (198), 38LH (227), 38LR (198), 38L0 (163), 38L1 (130)

Parmi les tables des constructions transitives locatives (ci-après, GL), on observe que la colonne des V-pp adjectivaux, [N_1 est V-pp] comme dans BGL (1976b) est représentée dans :

36DT, 37E, 38L, 38LD, 38LS, 38LH, 38LR, 38L0³⁹

En théorie, les verbes que toutes ces tables décrivent doivent pouvoir se mettre au passif. L'intérêt cependant est plutôt de vérifier si la forme « V-pp » peut avoir la construction adjectival (non passive) dont le sujet était l'objet direct de l'actif : N_1 est V-pp. Donc si cette dérivation est possible, on établit formellement la correspondance suivante :

$$\begin{array}{l} N_0 \text{ V } N_1 \\ \leftrightarrow \quad N_1 \text{ est V-pp} \end{array}$$

La possibilité d'avoir cette relation ne garantit pas directement que le deuxième construction est considérée comme « passif », parce que celle-ci peut décrire le résultat statique du procès et toujours sans agent. Dans ce cas, il ne s'agit pas du passif.

Pour nous, notre travail a consisté donc à vérifier systématiquement si les constructions « N_1 est V-pp » figurant dans les tables ci-dessus peuvent avoir un complément supposé « agent ». Supposons une construction en V-pp à laquelle on peut ajouter un complément et une autre construction qu'on peut lui faire correspondre comme :

$$\begin{array}{l} N_1 \text{ est V-pp (E + Prép X)} \\ \leftrightarrow \quad X \text{ V } N_1 \end{array}$$

Nous pouvons établir une telle relation active/passive dans toutes les tables qui puissent représenter un sujet non humain, comme 38L0 :

³⁹ On voit qu'il y a une différence entre BGL (1976b) et GL (1992), lorsqu'on représente cette propriété : disparition du symbole « W ». Il n'est pas donc évident que cette propriété « N est V-pp » (-) signifie l'interdiction de « N est V-pp W ». Par ailleurs, d'après GL (1992), tous les verbes de la table 37M peuvent avoir cette propriété. C'est pourquoi elle n'est pas représentée dans la table 37M.

Contenir (38L0)

N_0 V N_1
 ↔ N_1 est V-pp Prép N_0

Le réservoir contient de l'essence.

↔ *Un litre d'essence est contenu (*E + *par/*de + dans) le réservoir de la voiture.*
 (cf. Ch. VI. 3.3.3.)

Renfermer (38L0)

N_0 V N_1
 ↔ N_1 est V-pp Prép N_0

Cette boîte renferme tous les bijoux.

↔ *Tous les bijoux sont renfermés (E + dans cette boîte).*

Pour la raison pratique pourtant, notre recensement a été restreint aux tables où il y a une colonne « N_2 V N_1 (+) » :

36SL, 37M, 38LH, 38LD, 38LR,

puisque le « N_2 » s'interprète comme nom non humin et non actif.

Par exemple, il y a deux tables 36SL⁴⁰ et 37M⁴¹ qui ne représentent que la propriété « N_2 V N_1 » sans « N_1 est V-pp W » comme :

36SL

N_2 V N_1	N_1 est V-pp	Nombre	Exemples
+	?	12	accrocher, croiser, emberlificoter, emboîter, encastrier, enlacer, entrecroiser, entrelacer, entremêler, imbriquer, intégrer, intriquer

37M (Voir l'annexe pour le détail)

Tables	N_2 V N_1	N_1 est V-pp	Nombre	Exemples
37M1	+	? ⁴²	120	abrutir

⁴⁰ Cette table dont la sigle « SL » veut dire « Locatif symétrique » a la structure définitionnelle comme « N_0 V N_1 (Loc + avec + et) N_2 » qui donc, en plus de leur construction locative standard, font apparaître des propriétés de symétrie entre « N_1 » et « N_2 ». (cf. GL, p.229)

⁴¹ Les verbes de 37M étant donc très homogènes du point de vue des propriétés de phrases associées, on les a distingués au moyen des propriétés morphosyntaxiques et distributionnelles (donc sémantiques) des arguments « N_1 » et « N_2 ». (cf. GL : p.140)

37M2	+	?	101	accentuer
37M3	+	?	84	accider
37M4	+	?	95	accommoder
37M5	+	?	132	bloquer
37M6	+	?	205	accouter

Parmi ces verbes qui n'ont que la propriété « N₂ V N₁ », on peut donc rencontrer la relation mentionnée ci-dessus :

Accrocher (36SL)

N₀ V N₁ Prép N₂ :

Jo a accroché le wagon (à + avec + et) la locomotive. (cf. GL)

N₂ V N₁

↔ N₁ est V-pp (E + Prép N₂) :

La locomotive accroche le wagon.

↔ *Le wagon est accroché (E + à la locomotive).*⁴³

Colmater (37M4)

N₀ V N₁ Prép N₂ :

Max colmate le trou d'une résine spéciale.

N₂ V N₁

↔ N₁ est V-pp (E + Prép N₂)

Une résine spéciale colmate le trou (E + de sa masse compacte).

La masse compacte de la résine colmate le trou. (GL : p.133-134)

Il en va de même, pour les tables **38LD**, **38LH**, **38LR**⁴⁴ où il y a deux colonnes comme :

38LD (Voir l'annexe pour le détail)

N ₂ V N ₁	N ₁ est V-pp	Nombre	Exemples
---------------------------------	-------------------------	--------	----------

⁴² Les constructions de types « mettre » ont des propriétés ordinaires telles que les phrases statiques « N₀ est V-pp W » et « N₂ V N₁ W ». (GL : p.129)

⁴³ Rappelons que nous avons déjà nommé ce type de passif « passif court ». (cf. II.2.3.1.2. ; VI.6.2.1.)

⁴⁴ Ces tables des verbes standard locatifs, dont la structure principale est « N₀ V N₁ Prép N₂ », sont sous-classifiées d'après l'interprétation sémantique du complément « Loc N » : *destination* (LD), *COD humain* (LH), *résiduel* (LR).

+	+	54	abriter
+	-	4	engloutir
-	+	159	abattre
-	-	59	additionner
		276	

38LH (Voir l'annexe pour le détail)

$N_2 V N_1$	$N_1 \text{ est } V\text{-pp}$	Nombre	Exemples
+	+	36	bannir
+	-	7	accepter
-	+	128	accouder
-	-	56	abstraire
		227	

38LR (Voir l'annexe pour le détail)

$N_2 V N_1$	$N_1 \text{ est } V\text{-pp}$	Nombre	Exemples
+	+	37	blanchir
+	-	27	accrocher
-	+	72	abandonner
-	-	61	aérer
		197	

Pourtant dans ces trois tables où les deux propriétés « $N_2 V N_1$ », « $N_1 \text{ est } V\text{-pp}$ » sont représentées, la possibilité de « $N_1 \text{ est } V\text{-pp}$ » ne permet pas toujours la relation supposée active/passive :

$N_2 V N_1$
 ↔ $N_1 \text{ est } V\text{-pp}$ (E + Prép N_2)

Accrocher (38LR : $N_2 V N_1$, $N_1 \text{ est } V\text{-pp} \text{ +-}$)

Max a accroché son veston aux ronces.

Les ronces ont accroché son veston.

↔ *Son veston est accroché (*E + par/*de/à les ronces).*

Nous sommes donc obligés de recenser tous les verbes de ces tables dont la propriété « $N_2 V N_1$ » est marqué en « + », qu'ils puissent ou non avoir la propriété « $N_1 \text{ est } V\text{-pp}$ ». (Voir Ch. VI, 2.1. et Annexe pour le détail)

5. Les tables des adjectifs

L. Picabia (1978) a établi les tables des adjectifs, comme les tables des verbes complétifs (M. Gross : 1975) et non complétifs (BGL 1976 a, b ; GL : 1992), dans l'hypothèse telle qu'adjectifs et verbes font partie de la même catégorie lexicale. (Picabia : p.33, 38, 89)⁴⁵ Ainsi, cette hypothèse qui rapproche adjectifs et verbes, a permis aux adjectifs de donner pour construction de base « N₀ est Adj (E + W) » dans le cadre des phrases simples.

Le classement des adjectifs se fait en seize dont douze classes sont représentées comme tables, centrées autour de l'étude des compléments de l'adjectifs. (Picabia : p.62, 113) Ce classement repose donc sur les compléments essentiels des adjectifs : « N₀ est Adj W ».⁴⁶ On compte environs 500 entrées lexicales, compte tenu des duplications mais d'après Picabia, ce nombre atteint seulement 10% dans l'ensemble de tous les adjectifs qui comprennent les adjectifs sans compléments « N₀ est Adj ». (Picabia : p.88-89)

Par ailleurs, en particulier pour les autres adjectifs qualificatifs, A. Meunier (1981 : p.166) propose une autre méthode de description au moyen de relation transformationnelle avec des noms :

N₀ est Adj (E + W)
N₀ a Dét Adj-n (E + W)

Pierre est barbu.
Pierre a une barbe.

Pierre est ardent au travail.
Pierre a de l'ardeur au travail. (Picabia : p.88)

Ce classement en sept tables repose en grande partie sur la distribution du sujet de la phrase nominale. Ainsi donc, Ces deux classifications sont assez complémentaires pour la description des adjectifs du français. (cf. LF 96 : p.34)

5.1. Les entrées « V-pp »

Les V-pp sont présentés en deux procédés : d'une part les V-pp qui entrent dans une structure « N₀ est V-pp », d'autre part les V-pp se construisant avec un complément. Les premiers sont regroupés dans la table **Adj 13** et avec un index où sont spécifiées les phrases adjectivales à V-pp, qui correspondent presque aux phrases non passives. Les derniers sont dispersés dans les tables **Adj 1** à **Adj 12**. Voici la liste des entrées des V-pp :

⁴⁵ Au moins pour le français, on retiendra que si, sur le plan morphologique, l'adjectif est proche du substantif, sur le plan syntaxique, il l'est également du verbe. L'adjectif peut donc être considéré comme une catégorie lexicale propre avec un certain nombre de ressemblances avec le verbe. (Picabia : p.107)

⁴⁶ Picabia propose et illustre un classement en douze tables dont une est consacrée à certains adjectifs « intransitifs » et les onze autres aux adjectifs qui admettent des compléments essentiels.

Tables	Structures principales		V-pp
T Adj1	N ₀ est Adj à ce Qu P		abonné, fondé Adv _m , hardi, rompu, tenu, venu Adv _m
T Adj2	N ₀ est Adj de ce Qu P	- causatif	avisé Adv _m , éloigné Adv _m , fichu, foutu, inspiré, tenu
T Adj3	N ₀ est Adj de ce Qu P	+ causatif	confus ⁴⁷
T Adj4	Qu P est Adj		acquis, entendu
T Adj5	Qu P est Adj (à + pour) N ₁		aisé, venu adv _m
T Adj6	Qu P est Adj Prép N ₁		dénué (de), erroné, forcé
T Adj7	Qu P est Adj Prép ce Qu P		*
T Adj8	N ₀ est Adj à N ₁		*
T Adj9	N ₀ est Adj de N ₁	N ₁ = Nhum - causatif	âgé, bon marché, enceinte
T Adj10	N ₀ est Adj de N ₁	N ₁ = N-hum + causatif	mis Adv _m , mordu, moulu, perclus, recru, rempli, rendu, repu
T Adj11	N ₀ est Adj Prép (N ₁ + ce Qu P)		calé, ferré, placé Adv _m , ramassé, taillé (pour), taillé (en), versé (en + dans)
T Adj12	N ₀ est Adj Prép N ₁ Prép N ₂		obligé à N de N
T Adj13	N ₀ est Adj	Adj = V-pp	assuré, attardé, atteint Adv _m , avancé, averti. (59) ⁴⁸

Cependant comme nous l'avons indiqué au chapitre II, nous nous demandons quels sont les critères cohérents pour que les V-pp soient considérés comme adjectifs ou comme non adjectifs, autrement dit « PP verbaux ». Nous voulons donc considérer toutes les « N être V-pp W » comme des constructions adjectivales, non seulement pour les V-pp des tables adjectifs mais aussi pour les autres V-pp. S'il s'agit de les distinguer, c'est la distinction du passif et du non passif. En gros, les V-pp traités dans ces tables des adjectifs sont éventuellement « non passifs » et ne correspondent pas aux constructions actives « N₀ V N₁ W ».

5.2. [N₀ est (Adj + V-pp) de X]

5.2.1. Table Adj 3

⁴⁷ Cet adjectif peut être considéré comme un V-pp qui est étymologiquement lié au verbe latin. Mais il ne fonctionnent plus comme V-pp temporel. On trouve donc un autre V-pp « confondu ». (Cf. 5.2.1.)

⁴⁸ Cf. balancé Adv_m, baraqué, battu, bouché, brisé, busqué, cabré, campé, chargé, compassé, contrefait, cuit, bédridé, déchainé, décidé, déconfit, défait, dégagé, déjeté, déluré, démesuré, démonté, dénaturé, dépassé, dépité, désabusé, déséquilibré, désintéressé, désordonné, détaché, détendu, déterminé, détourné, distrait, ramolli, rapproché, rasséréiné, ravagé, réglé, renommé, retardé, retiré, risqué, roué, roulé Adv_m, sacré, situé Adv_m, sonné, soutenu, survolté, tapé, timbré, toqué, tordu

Certaines constructions adjectivales peuvent avoir un complément en « de X =: de ce Qu P + de Inf + de N » : **tables Adj 2, 3, 9, 10**. Mais le sens du complément « de X » peut être varié : soit non causatif (Adj 2, 9) soit causatif (Adj3, 10) pour employer le terme des grammaires en usage.

Regardons de près la table adj 3. Si le complément causatif est d'une complétive, il est paraphrasable par « parce que » ou « du fait que » au subjonctif de la complétive près.

Jean est content de ce que Marie (est + soit) là.
Jean est content (parce que + du fait que) Marie est là.

D'autre part, il existe une paraphrase avec « rendre adj » :

Jean est content que Marie soit là.
Que Marie soit là rend Jean content.

Or ce complément causatif de type « de ce Qu P » peut s'accoler, avec une complétive appropriée, après n'importe quel adjectif et d'une façon facultative.⁴⁹ Pour résoudre ce problème, Picabia a pris un choix assez arbitraire. C'est-à-dire qu'elle n'a considéré comme complément d'adjectif que les causatifs où il existait parallèlement un complément « de N₁ ».

Jean est content de (son fils + ce qu'il vienne). (Picabia : p.107)

Ce qui nous attire dans cette table, c'est que l'adjectif comme « *confus* » pourrait être considéré étymologiquement comme V-pp du verbe « *confundere* = *confondre* ». D'ailleurs, celui-ci a une autre forme V-pp : *confondu*. Cependant les deux formes « V-pp » peuvent former des constructions très semblables :

Je suis confus de mon erreur.
Je suis tout confondu de votre bonté.

Les deux peuvent correspondre à la phrase active comme :

(Mon erreur + votre bonté) me confond.

Si l'on l'admet, on peut prendre l'adjectif « *confus* » pour ayant un passif, de même que « *confondu* ».

5.2.2. Table Adj 10

⁴⁹ Les adjectifs de cette table sont tous représentés comme « + » pour la colonne « N₀ est Adj ».

Dans la **table 10** (N_0 est Adj de N_1), on peut trouver des V-pp à compléments causatifs comme les adjectifs de base d'un type particulier, c'est-à-dire que le complément « de N_1 » est « de sentiment » (N_{sent}) :

Jean est mort de fatigue. (cf. mourir)
Jean est paralysé de bonheur. (cf. paralyser)

Jean est repus de fatigue. (cf. repaître)

Il y en a encore d'autres dont la structure est identique mais dont le complément « de N_1 » n'est plus « N sent » et plutôt dont le « N_1 » correspond à un seul type particulier (ou même à un seul substantif) d'une certaine manière appropriée (p. 94-95) :

Jean est perclus de rhumatismes. (cf. perclorre)
Jean est imbu de (sa personne + sa supériorité). (cf. imboire)

Pour quelques adjectifs, on peut les supposer comme V-pp, sur la base des traces étymologiques :

Jean est éperdu de bonheur.
(cf. ancien français : esperdre = perdre complètement)
Jean est pantois d'admiration.
(cf. ancien français : pantoisier = haleter, suffoqué d'émotion)

Certains V-pp d'entre eux peuvent être considérés comme passives, parce qu'ils forment des phrases actives, avec un déterminant approprié :

**La fatigue meurt Jean. (= La fatigue fait mourir Jean)*
Le bonheur paralyse Jean.
*?*La fatigue repaît Jean.*
Le rhumatisme perclôt Jean.
(Sa personne + sa supériorité) a imbu Jean.

5.3. Table Adj 13 : « N_0 est V-pp »

La **table Adj 13** regroupe des participes passés employés adjectivement. Leurs V-pp entrent dans une structure « N_0 est V-pp ». Picabia a présenté ici largement les emplois autonomes de participes passés relativement à la transformation passive. (Cf. Ch. 1.5 : p.133)

Mais le problème se pose tout de suite, en distinguant l'emploi adjectival et l'emploi verbal. C'est qu'il n'y a pas de critères syntaxiques qu'on peut utiliser de façon claire et cohérente pour cette distinction. Il s'agit plutôt de distinguer le passif et le non passif. Il faudrait donc examiner toutes les constructions passives et non passives systématiquement pour les V-pp en question. Cela nous permet de démontrer le passage du passif au non passif.

5.4. Remarques : adjectifs psychologiques et verbes psychologiques

Distinction entre non-passif « N₀ est V-pp » et passif « N₁ être V-pp »

Comme Picabia l'a indiqué, les constructions adjectivales de la **table Adj 3** s'apparentent aux constructions verbales de la **table 4 complétive**. (Cf. Gross 1975) Cependant, elle exclut de la **table Adj 3** les V-pp psychologiques non passifs, parce que ce phénomène est régulier et que leurs verbes sont déjà regroupés dans la table complétive : T4. Cela veut dire que ces adjectifs psychologiques sont inclus dans les verbes psychologiques comme V-pp passifs :

N₁ est V-pp de ce Qu P ↔ Qu P V N₁

Pierre est offusqué de ce que Marie parte. (Picabia : p.108)
↔ *Que Marie parte offusque Pierre. (T4)*

N₁ est V-pp (par + de) N₀ ↔ N₀ V N₁

Marie est amusée (E + par/de ses nouvelles).
↔ *Ses nouvelles amusent Marie.*

Ce type de V-pp entrent donc non seulement dans la construction adjectivale mais aussi dans la construction passive.

Or pour certains V-pp, le « N₁ » peut être spécifié avec le nom non humain : *air, mine, regard, attitude, gestes, comportement*, etc.

Le regard de Marie est amusé.
*Les gestes de Paul sont agacés.*⁵⁰

Ces phrases entrent cependant dans la construction adjectivale mais non passive. Car on n'a pas :

**Le regard de Marie est amusé (par + de) X.*
↔ **X amuse le regard de Marie.*

**Les gestes de Paul sont agacés (par + de) X.*
↔ **X agace les gestes de Paul.*

⁵⁰ Picabia (1978) propose la condition sémantique à remplir : le complément humain doit être affecté par ce qui lui arrive. Pour ainsi dire, si le complément N₁ = N_{hum} n'est pas affecté comme :

Pierre berne Paul.
Paul est berné.

On n'a pas :

**La mine de Paul est berné. (Picabia : p.27)*

Etant donné que celles-ci n'ont plus de formes actives correspondantes, on suppose qu'il y a ici « *passage du passif au non passif* » comme :

Ces nouvelles amusent Marie.
[Passif] ↔ *Marie est amusée par ces nouvelles.*

Le regard de [Marie qui est amusée par ces nouvelles]
**[Le regard de Marie] qui est amusé par ces nouvelles*
[Le regard de Marie] qui est amusé
[Non passif] *Le regard de Marie est amusé.*

Cette hypothèse paraît vraisemblable, parce que l'on peut expliquer la disparition du complément d'agent dans la dernière phrase.

CHAPITRE V

LE PASSIF DES VERBES SUPPORTS DANS LE LEXIQUE-GRAMMAIRE

1. Les tables des Vsup

Ce que nous avons appelé « verbes supports » constitue un cas à part dans le français, puisque c'est le substantif et non le verbe qui est l'élément prédicatif vedette. Le verbe ne sert que de « support ». De la même manière que dans les tables des verbes simples (ordinaires), il est donc difficile de décrire complètement tous les emplois de tels verbes supports (comme « *faire* », « *avoir* », « *donner* », etc.) qui se combinent avec un nom prédicatif, parce que leurs combinaisons sont trop variées et irrégulières. (LF 87 : p.113) Ainsi, on peut remarquer que les tables des verbes supports sont classifiées respectivement selon le type des « Vsup » et éventuellement avec leurs entrées, « noms prédicatifs » qui se combinent différemment à partir du « Vsup ».

D'ailleurs, les études sur les Vsup menées au LADL ont été réalisées autour des constructions à Vsup dans lesquelles les Npréd se trouvent en position de complément direct ou indirect, éventuellement circonstanciel. Voici des études principales sur les constructions à Vsup :

N₀ Vsup Prép Npréd W

=: **N₀ être Prép₁ N₁ W** (Cf. L. Danlos, 1980)

Luc est à la solde de Max.

Luc est (à la rue + dans la lune + sur les nerfs). (Danlos : p.10) ⁵¹

N₀ Vsup Npréd W

=: **N₀ a Npréd W** (J. Labelle, 1974)

N₀ fait Npréd W (J. Giry-Schneider, 1978 ; 1987)

N₀ (donne + reçoit) Npréd W (G. Gross, 1989)

N₀ (prend + perd + a) Npréd W (R. Vivès, 1983)

Max a (du + un Modif) courage (= être courageux)

⁵¹ Ces phrases sont des expressions figées dont le sujet est variable. On a encore :

être en admiration devant N

être dans le coma,

être (au septième ciel + au comble de N),

être sur la paille,

être aux prises avec N (Cf. IG n° 59 : p.12)

Max a (du + un Modif) respect pour Léa.

Max fait la description des Vsup à Léa. (F2-1)

Luc fait (sa cour + une cour pressante) à Marie. (F3, = courtoiser)

Sa sincérité fait l'honneur de Max. (FV, cf. T4 honorer)

Le gouvernement a donné l'absolution à (Max + le crime de Max). (DRI)

Max a donné son aval à (Luc + le travail de Luc). (DRI = avaliser)

C'est-à dire, les études des Vsup portent toutes sur les constructions actives. Elles s'opposent aux constructions passives dont le « Npréd » se trouve en position sujet :

Npréd être V-pp (E + Prép N₀) W

De telles constructions passives ne sont pas toujours systématiquement décrites dans les tables des Vsup, mais quelquefois indirectement comme une des propriétés syntaxiques. Comme nous l'avons souligné dans les tables des verbes ordinaires, une telle description indirecte est incohérente et insuffisante pour les décrire d'une façon autonome.

En principe, il faut directement examiner toutes les propriétés lexico-syntaxiques des constructions passives à « être V-pp », lorsque les constructions à Vsup peuvent former le passif, par exemple les Vsup standard comme « faire », « donner » et les Vsup converses comme « recevoir » ou les Vsup aspectuels comme « prendre » et « perdre », « mener », etc. Parmi eux, nous nous sommes limités à trois cas problématiques : *faire*, *recevoir*, *perdre*. Afin de faire une analyse approfondie, nous nous sommes concentrés en particulier sur les constructions comme « N₀ Vsup Npréd de N₁ W » et leurs contreparties en « être V-pp ». Elles sont d'autant plus importantes que cette composante « Npréd de N » a une certaine ambiguïté structurelle non seulement dans la construction active mais aussi dans la construction passive.

Enfin elles permettent de vérifier la nécessité de notre hypothèse, « restructuration du GN préd ». Par exemple, nous l'utilisons pour savoir si les constructions à Vsup sont phrases simples ou non et si les formes « être V-pp » fonctionnent toujours comme support ou non.

2. Le passif du Vsup « faire »

2.1. Observation

Le Vsup « faire » a été étudié d'une façon globale et systématique par Giry-Schneider (1978, 1987). Elle classe diverses constructions du Vsup « faire » d'après les « Npréd » : « V-n » et « N », en décrivant leurs propriétés syntaxiques et lexicales. Le premier est lié à un verbe simple, tandis que le dernier ne l'est pas.

Dans ses recherches sur le Vsup « faire », le passif du Vsup « faire » n'est qu'une propriété transformationnelle comme dans d'autres domaines du Lexique-Grammaire. Résumons ses idées principales :

Le Vsup « faire » peut avoir le passif (personnel) et le passif impersonnel, même s'il y a pour ce dernier des contraintes sur le « déterminant » et sur le « complément d'agent » comme avec le verbe ordinaire.

On observe que parallèlement aux constructions à V ordinaire, les constructions « faire V-n », quelle que soit leur forme, admettent généralement les formes passives suivantes, sans aucune particularité ni sur le déterminant, ni sur le complément d'agent. Ainsi donc, en comparant le passif du V ordinaire et celui du Vsup, on peut former

Npréd être V-pp W (E + Prép N₀)

- (a) Passif avec complément d'agent**
- (b) Passif sans complément d'agent**

Dans la forme personnelle, on a :

Ces romans ont été lus (E + par Paul).
Ces traductions ont été faites de ce roman (E + par Max).

Cependant dans la forme extraposée, le passif (b) est préféré par tous les deux, verbes ordinaires et verbes support :

*Il a été lu des romans (E + ?*par Jean).*
*Il a été fait des traductions de ce roman (E + ?*par Max).⁵²*
(Giry-Schneider, 1978 : p.126)

Il se peut également que les constructions à Vsup « faire V-n » aient le passif où le Npréd se trouve en position sujet comme dans les cas suivants :

- (c) Npréd sans déterminant**
- (d) Npréd qui doit être précédé d'un déterminant**

En particulier, concernant (c), elle se limite ici à l'étude des constructions passives à Vsup dont le sujet est sans déterminant dans le cadre d'une phrase simple. On peut observer des cas divers suivants où le Npréd est sans déterminant :

- Le déterminant en position sujet au passif et celui en position complément à l'actif sont facultatifs :

(E + la) promesse nous a été faite par le ministre d'accélérer les choses.

⁵² Rappelons d'ailleurs que le passif extraposé a une autre contrainte sur le « déterminant » :

**Il a été lu ces romans.*

Il n'a été lu que ces romans.

**Il a été fait ces traductions de ce roman.*

Il n'a été fait que ces traductions de ce roman

↔ *Le ministre nous a fait (E + la) promesse d'accélérer les choses.*
(Giry-Schneider, 1978 : p.130)

- Le déterminant en position sujet au passif est facultatif mais celui en position complément à l'actif est obligatoire :

(E + la) déclaration nous a été faite par Paul que P.
↔ *Paul nous a fait (*E + la) déclaration que P*

- Le déterminant en position sujet au passif est absent mais il est plus naturel que celui en position complément à l'actif soit présent :

Achat a été fait de cette maison par Jean (E + à Jacques).
↔ *Jean a fait (?E + le) achat de cette maison (E + à Jacques). (p. 135)*⁵³

Les formes passives à sujet sans déterminant se trouvent dans les constructions où les verbes désignent certains actes de parole : V performatif, par exemple sous forme complétive. (NF, 1978 : p.132, 136, 138)⁵⁴

Contrairement au cas (c), dans le cas (d), on observe la présence obligatoire du déterminant en sujet passif :

*(*E + la) confiance a été faite à Marie par Paul. (NF : p.136)*
↔ *Paul a fait confiance à Marie.*

Il y a encore d'autres verbes « V N » à compléments directs sans déterminant, mais qui n'admettent pas de passif à sujet sans déterminant comme :

faire peur, rendre service, imposer silence, prendre part, prendre tournure...

Mais ceux-ci ne sont pas étudiés par Giry-Schneider.

D'ailleurs, les phrases ci-dessus peuvent toutes causer la différence du déterminant qu'il y a entre l'actif et le passif. En particulier, certaines d'entre les phrases passives à sujet sans déterminant n'ont pas de phrases actives correspondantes :

Dét V-n a été à N₁ de V W par N₀ (où Dét = E) (NF : p. 141)
↔ ***N₀ a fait Dét V-n à N₁ de V W**

Mise en demeure nous a été faite par les flics de circuler.
↔ **Les flics nous ont fait mise en demeure de circuler. (NF : p.140)*⁵⁵

⁵³ Il s'agit des verbes de la table F2c (N₀ fait Dét V-n de N₁ (E + à N₂)) comme « acheter », « donner », « abandonner », etc.

⁵⁴ C'est le cas de la table F2-1 : N₀ fait Dét V-n (de N₁ + que P) (E + subj) à N₂. (Cf. [passif] (Dét = E pour N₀)) Dans cette table, les séquences « faire V-n » qui ont un sujet grammatical sans déterminant au passif font partie d'un ensemble assez vaste. Elles semblent sémantiquement homogènes -désignant un certain type d'« acte de parole », qui met en jeu la responsabilité de celui qui parle. (NF, 1978 : p. 140)

ces expressions sont sémantiquement assez homogènes et proches de celles qui admettent le passif à sujet sans déterminant ; ceci constitue une classe lexico-sémantique des verbes de « parole ». Ces phrases passives sans forme active correspondante semblent figurer plus dans le cadre d'une relative que dans une phrase passive autonome.

Défi :

Le défi qui est fait à Paul de se présenter ne l'affecte guère. (p. 142)
**On a fait à Paul le défi de se présenter.*⁵⁶

Cependant pour la raison présentée ci-dessus, nous excluons l'étude des phrases passives relatives. (cf. p. 141)

Ensuite, Giry-Schneider présente encore le passif extraposée avec les contraintes du complément d'agent comme suit :

- (e) [Extrap] [passif] avec complément d'agent
- (f) [Extrap] [passif] sans complément d'agent⁵⁷

On trouve quelques exemples où le passif extraposé sans complément d'agent est plus naturel dans Giry-Schneider (1978) :

Jean fait du canotage.

↔ *?Du canotage est fait par Jean.*

Du canotage est fait régulièrement dans cette région.

*Il est fait du canotage en toutes saisons ici.*⁵⁸

On constate cependant que les Npréd, qui dénotent les effets auditifs ou visuels produits par des inanimés, montrent la propriété différente, par exemple :

Le feu fait ce crépitement. (= Le feu crépiteme.)

↔ *Ce crépitement est fait par le feu.*

**?Il est fait un crépitement.*

⁵⁵ Cf. invitation, menace, rappel, interdiction, sommation, contrainte, exhortation, supplication, adjuration, mise en garde, obligation, etc.

⁵⁶ Pourtant, on accepte :

On a lancé à Paul (un + le) défi de se présenter. (NF : p. 143)

⁵⁷ Les deux formes du passif : [passif] et [extrap][passif] ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, parce que la forme des déterminants intervient pour rendre telle phrase acceptable ou non. (Giry-Schneider, 1978 : p.127)

⁵⁸ Pourtant dans la relative, on peut avoir le complément d'agent en « par » :

Le canotage qui est fait par Jean amuse les spectateurs.

C'est ainsi qu'on trouve des propriétés sur le passif dans les tables « faire V-n » (cf. *Annexe Tables dans Les nominalisations en français, l'opérateur « faire » dans le lexique*, 1978) :

Tables	Structures principales	Passifs
Table F1a,b,c,d,r	N ₀ fait Dét V-n	[passif] sous « Dét = un-Modif », [passif], [extrap][passif]
Table F2-1	N ₀ fait Dét V-n (de N ₁ + Qu P) (E + à N ₂)	[passif] (Dét = E pour N ₀)
Table F4	Nnr fait Dét V-n à N ₁	[passif], [extrap][passif]
Table F4-1	Nnr fait Dét N à N ₁	[passif], [extrap][passif]
Table F8	N ₀ fait Dét V-n Prép ₁ N ₁ Prép ₂ N ₂	[passif] sous « Dét = un-Modif »
Table F10	N ₀ fait Dét N Prép N ₁	[passif], [relative] sous « Dét = un-Modif » ; [passif] sous « Dét = E » ; [passif] sous « Dét = le générique »
Table F11	N ₀ fait Dét N	[passif], [relative] sous « Dét = un-Modif » ; [passif] sous « Dét = E » ; [passif] sous « Dét = le générique »

En revanche, on ne trouve pas de colonnes concernant le [passif] dans les autres tables « faire V-n » comme :

Tables	Structures principales	Passifs
Table F2a,b,c,2b-1,2r,2b-1	N ₀ fait Dét V-n de N ₁ (E + à N ₂)	*
Table F3, F3-1	N ₀ fait Dét V-n (à + contre) N ₁	*
Table F5	N ₀ fait Dét V-n Prép N ₁ (E + de N ₂)	*
Table F6	N ₀ fait Dét V-n de N ₁ Prép N ₂	*
Table F7	N ₀ fait Dét V-n entre N ₁ et N ₂	*
Table F9	N ₀ fait le V-n de N ₁	*
Table F9-1	N ₀ fait le N de N ₁	*

et de même dans les tables des Vsup « faire » avec « Npréd » non relié à un verbe simple. (cf. *Les prédicats nominaux en français* : 1987)

2.2. Remarques

2.2.1. Phrase simple et phrase complexe : FNDN

Dans le cas où « de N » peut s'analyser comme sujet, la question se pose de savoir s'il s'agit de phrases complexes à deux sujets ou de phrases simples à Vsup. En fait, comme J. Giry-Schneider (PNF, 1987 : p.133-151) l'a déjà indiqué, il n'est pas

évident de savoir si la forme « de N » assume le rôle du sujet du « N préd » ou celui de son objet, étant donné l'extrême diversité sémantique des groupes « N préd de N ». Considérons les phrases suivantes :

(1) *Paul fait le scénario de ce film.* (PNF : p.134)

Les pêcheurs font le blocus du port.

Lola fait l'horoscope de Luc.

Max fait un récit de la bataille. (PNF : p.133) ⁵⁹

C'est l'analyse des compléments « de N » situés à droite d'un nom, celle des « compléments de nom » dans la grammaire traditionnelle qui est en cause. On peut vérifier le statut grammatical du complément « de N », en faisant correspondre le GNpréd aux constructions simples à Vsup. On constate, aussi dans son étude que dans d'autres études des verbes supports, l'idée qu'à chacun des différents sens d'un mot, quand ce mot est un prédicat, on doit pouvoir faire correspondre une construction simple à verbe support. (Cf. PNF : p.136)

Pourtant si « de N₁ » provient de la réduction d'un Vsup, c'est que celui-ci est lié à une autre phrase par « relativation », et donc qu'il entre dans le cadre d'une phrase complexe comprenant deux prédicats. De ce point de vue, ce « N₁ » peut fonctionner comme sujet du Npréd. Considérons les phrases suivantes :

(1a) *Paul fait le scénario de ce film.*

[Relativation]

[Réduction du Vsup]

(2) *Paul fait le scénario qu'a ce film.*

(PNF : p.134)

C'est ainsi que les phrases ci-dessus construisent à partir des deux prédicats (superposés) deux phrases à Vsup :

Paul fait un scénario.

Ce film a un scénario.

Il s'agit ici des phrases complexes à « faire ». Une telle analyse, « nominalisation du Vsup », proposée par Giry-Schneider (1987) nous semble donc insuffisante, parce qu'elle fait que la phrase (1a) présuppose toujours deux sujets différents du Npréd : « Paul » et « Ce film ». On ne peut justifier que le verbe support « faire » peut fonctionner dans le cadre de la phrase simple, en particulier lors de la construction comme FNDN où le Vsup a un complément « de N ».

⁵⁹ Dans la plupart des cas, les ambiguïtés du GN mentionné ci-dessus sont dues au fait que « de N » est un Nhum. (PNF : p.212)

Marie a fait un portrait de Rembrandt.

Marie a fait un portrait de la France en 1982.

Dans la seconde phrase, il n'y a pas d'ambiguïté : « La France » est toujours l'objet du Npréd « portrait ». (PNF : p.136)

A l'opposé de cette analyse (sans nier l'analyse précédente), nous proposons de faire l'analyse par « restructuration », d'après la notion de ce terme proposée dans cette étude. (Cf. Ch. II, III) Ainsi, si la phrase comme (1) est celle qui a un Vsup, elle prend pour point de départ un groupe du nom prédicatif :

GN préd =: *Le scénario de ce film de Paul*
 =: *Son scénario de ce film*

D'après notre hypothèse « restructuration du GN préd », ce GN préd se combine avec le Vsup « faire », en éclatant son sujet « de Paul » (ou son agent « par N₀ »).

(1b) *Paul fait le scénario de ce film.*

Dans cette phrase (1b), « le scénario de ce film » ne s'analyse pas comme dans la phrase (1a). Car le sujet du nom prédicatif est déjà extériorisé dans cette construction du Vsup et donc, « de ce film » ne doit fonctionner que comme objet, soit à l'intérieur du GN préd soit à son extérieur.

(1b) = *Paul fait [le scénario de ce film].*
Paul [fait le scénario] [de ce film].

Ainsi, on peut clarifier que la préposition « de » est un simple marqueur d'argument dans le cadre d'une phrase simple, où « N₁ » serait un argument (objet) de l'élément prédicatif N.

Par ailleurs, Giry-Schneider (PNF, 1987 : p.138) propose les critères suivants pour distinguer phrases simples et phrases complexes :

- Acceptabilité de la forme sans complément « de N₁ »
- Existence d'une relation entre N₁ et N formulable par une phrase à Vsup, dont le sens soit compatible avec celui de l'expression « Vsup Npréd »
- Existence de GN indépendants obtenus par [Réd Vsup] : « LE N de N₀ de N₁ » ou plus naturellement « Poss⁰ N de N₁ »
- Existence de GN interprétés comme génitifs objectifs : « LE N de N₁ (E + par N₀) »
- Propriétés syntaxiques diverses (extraction de « N₁ » ou de « Dét N de N₁ » selon la double analyse)

On distingue alors des formes simples, où « de N₁ » est un argument du prédicat « N » et des formes où « de N₁ » pourrait provenir de la réduction d'une relative.

Pour nous, avec la relation bidirectionnelle entre constructions à Vsup et groupes des noms prédicatifs, on peut simplifier ces critères : restructuration du GN préd. Pour faire la « restructuration » d'un GN préd, il faut éclater ce groupe nominal en deux, c'est-à-dire le sujet (unique) du GN préd actif doit être extériorisé de son groupe nominal. Il en va de même pour l'agent du GN préd dans les constructions passives à « être V-pp ». C'est ainsi que l'on peut exclure dans les constructions simples à Vsup, la

possibilité de la présence de « N préd de N » où N fonctionne comme un autre sujet. (ou bien « N préd par N ») (Cf. Ch. II, III)

2.2.2. Passif et le GN

2.2.2.1. N libre (Cf. Giry-Schneider, NF, 1978 : p.147-151)

La nominalisation des constructions à Vsup est un phénomène très général. Il s'étend aux constructions en « faire » qui comportent un substantif sans verbe correspondant à la place d'un V-n :

Jean fait (la cour + du baratin) à Marie.
La (cour + baratin) de Jean à Marie. (NF, 1978 : p.147)

Les généraux font un putsch.
Le putsch des généraux

Jean fait une conférence sur le(sujet + désarmement).
La conférence de Jean sur le (sujet + désarmement).
(NF, 1978 : p.149)(PNF, 1987 : p.40)

Comme nous le voyons très bien, la formation d'un groupe nominal avec maintien du deuxième complément (par exemple, datif) est possible dans les phrases du Vsup présentées ci-dessus mais non dans les phrases avec verbe distributionnel comme :

**La maison de Jean à Marie*
**Une photo de Jean sur le (sujet + désarmement)*

D'ailleurs, ce qui importe dans la formation du GN, c'est que le N préd doit être un nom libre qui fonctionne comme noyau du groupe nominal. En général, les N libres admettent un déterminant indéfini non figé (article ou adjectif).⁶⁰ En revanche, les noms qu'on appelle « N non libres », par exemple expressions figées⁶¹, ne forment pas de GN :

Jean fait surface.
**La surface de Jean.*

⁶⁰ Du point de vue lexical, on peut les trouver avec des verbes quelconques en position sujet ou complément. Le GN =: LE N de N₀ Prép N₁ peut avoir certaines propriétés syntaxiques du complément d'objet direct, le passif, la relativation, la formation de Ppv :

Marie a fait une farce à Luc.

= *Cette farce a été faite à Luc par Marie.*

La farce que Marie a faite à Luc a déplu à Jean.

Cette farce, Marie l'a faite à Luc. (Giry-Schneider, 1987 : p.37)

⁶¹ Tout déterminant peut avoir des emplois figés. (Giry-Schneider, 1987 : p.33)

Jean fait feu sur Paul.

**Le feu de Jean sur Paul.* (NF : p.150)

Paul fait du neuf.

**Le neuf que fait Paul (ne m'étonne pas).* (PNF, 1987 : p.33)

De telles exceptions mises à part, les N libres qui forment le GN peuvent posséder le complément « par N », et celui-ci se reliait à la construction en « faire » par l'intermédiaire du « passif ».

Le (tableau + panorama) de la situation est fait par Jean. (NF : p.149)

Le (tableau + panorama) de la situation par Jean.

Mais ce processus n'était pas abordé d'une façon précisée, comme nous l'avons fait dans la restructuration du GN préd. Sinon, l'étude de la formation du GN relié aux constructions en « faire » est très limitée dans une direction unique, parce que le GN n'est considéré que comme une nominalisation de « faire N préd ».

2.2.2.2. Règle de « nominalisation »

Un GN préd peut se former par la règle de « nominalisation » proposée par Daladier (1978). D'après cette règle, l'effacement du Vsup doit passer par son étape intermédiaire, « relativation du Vsup ». Autrement dit, la « relativation » est l'opération nécessaire à la formation du GN, ce qui transforme en « de N₀ » le sujet de la construction à Vsup, « N₀ ».

Paul a fait le carton sur Luc.

[Relativation] [*Admire*] *le carton que Paul a fait sur Luc.*

[Réd Vsup] [*Admire*] *le carton de Paul sur Luc.* (PNF : p.33)

Ainsi s'il n'a pas de forme relative, le GN n'est pas produit d'après cette règle.

Les flics nous ont fait l'invitation de circuler.

→ **L'invitation que les flics nous ont faite de circuler remonte à plusieurs jours.*

→ *L'invitation des flics de circuler*

**L'invitation nous a été faite par les flics de circuler.*

→ *L'invitation qui nous a été faite par les flics de circuler remonte à plusieurs jours.* (NF : p.141)⁶²

→ *L'invitation par les flics de circuler*

⁶² En fait, il nous semble que le passif est peu naturel avec le complément « nous ».

Ainsi, le problème est assez compliqué de savoir si la règle de « nominalisation » est applicable, parce que si cette règle ne forme pas surtout une étape intermédiaire, la dernière étape, « nominalisation », sera éventuellement bloquée, qu'elle forme un GN active ou passive.

On peut multiplier les cas où cette règle de réduction ne s'applique pas d'une façon complète. En effet, il peut y avoir des absences à chaque étape. Prenons le blocage de la nominalisation active (due à l'impossibilité du GN) mais la relativation est possible :

- Marie fait (cas + un grand cas) de ce livre.*
- *Le grand cas que Marie fait de ce livre.*
- **Son grand cas de ce livre*

Il y a d'autres cas où la nominalisation passive n'est pas naturelle :

- ?(Un + ce) voyage a été fait par Jean.*
- *Le voyage qui a été fait par Jean...*
- **Le voyage par Jean*⁶³

- *?Des zigzags sont faits par (Paul + la route).*
- *Les zigzags qui sont faits par (Paul + la route)...*
- **?Les zigzags par (Paul + la route) (NF : p.181, cf. TF1b)*⁶⁴

Par ailleurs, elle compare la possibilité du passif et celle de la relative au passif et représente leur différence dans quelques tables, par exemple, T1. Ce qui attire notre attention le plus, c'est le cas où le passif est possible mais la relative au passif ne l'est.⁶⁵ Car cette différence empêche nettement la règle de « nominalisation » de former un GN. C'est une des raisons pour lesquelles nous sommes amenés à établir une autre hypothèse pour analyser les constructions à Vsup : restructuration du GN préd.

2.2.3. Faire l'objet de : passif nominal

« Faire l'objet de » est un exemple typique, isolé des autres constructions à Vsup, « faire ». Il fonctionne comme un véritable auxiliaire du passif, dans ce sens que le sujet de cette construction peut être considéré comme « subissant » l'action désignée par le nom prédicatif en position complément :

⁶³ En revanche, les verbes ordinaires peuvent former en général le passif dans la phrase relative sans aucun problème comme dans la phrase indépendante :

Le livre qui a été lu par Jean...

(Le + ce + un) livre a été lu par Jean. (Giry-Schneider, 1978 : p.128)

⁶⁴ Les formes passives sont en fait très douteuses, sauf dans une relative ; la forme extrapostée semble exclue.

⁶⁵ A titre indicatif, il y a 3 colonnes concernant le passif : Dét = un - modifieur passif, passif, extra passif. Dans F1, on peut extraire les exemples du passif sans le passif relatif : zigzaguer (faire des zigzags) folâtrer (folâterie) farfouiller (farfouillage) semer (semaille) trifouiller (trifouillage).

N₀ faire l'objet de (V-n + N) de la part N₁ =:

Ce texte fait l'objet d'une analyse approfondie de la part de Luc.

↔ *Luc fait une analyse approfondie de ce texte. (G. Gross, 1989 : p.296)*

La piste fait alors l'objet d'un nettoyage complet.

↔ *On procède alors au nettoyage complet de la piste. (IG n° 59 : p.20)*

Nous pourrions les appeler « passif nominal » en utilisant le terme de G. Gross (1989). (Cf. 3.1.) Pourtant, cette construction n'est pas passivable sous la forme « être V-pp » :

Ces mesures ont fait l'objet de violentes critiques.

↔ **L'objet de violentes critiques a été fait par ces mesures.*

Ce personnage fait l'objet d'une surveillance constante.

↔ **L'objet d'une surveillance constante est fait par ce personnage.*

(D. Gaaton, 1993 : p.44)

3. Le passif des Vsup « donner » et « recevoir »

3.1. Vsup « donner » et le passif

G. Gross (1989) a étendu la notion de Vsup, en l'appliquant à des domaines nouveaux de l'analyse grammaticale. Il nous présente le verbe « donner » comme Vsup standard et le verbe « recevoir » comme Vsup converse qui peuvent se correspondre l'un à l'autre dans les tables suivantes :

DR1 (Npréd =: nom simple lié au verbe simple)

DR2 (Npréd =: nom simple non lié au verbe simple)

DR3 (Npréd =: nom composé)

DRC (Npréd =: un coup de N)

Ces tables sont toutes constituées par le Vsup standard « donner » comme le point de départ. On y trouve en général donc une relation converse, c'est-à-dire si on emprunte son expression, la (b) forme le passif nominal de la (a) ⁶⁶ :

(a) N₀ donner Npréd Prép N₁

(b) N₁ recevoir Npréd Prép N₀

⁶⁶ Nous constatons que d'autres paires de Vsup ont cette relation converse et leurs Vsup variants dans le même livre : faire/recevoir, faire/subir, infliger/subir, exercer/subir, avoir/avoir, avoir/donner, (procéder à/faire l'objet de). On a donc parallèlement les tables correspondantes : FR1, 2, 3, FS1, 2, 3, IS1, 2, ES, AA, AD.

(1) *Max a donné un conseil à Luc.*

(2) *Luc a reçu un conseil (de + de la part de) Max.*

D'ailleurs, la phrase (1), elle-même peut aussi avoir le passif verbal en « être V-pp », qui est le quasi-synonyme du passif nominal (2).

(3) *Un bon conseil a été donné à Luc (E + par Max).*

Stylistiquement, la phrase (3) n'est pas élégante par rapport à la phrase (2) mais grammaticalement on peut l'accepter, comme L. Danlos (1985 : p.94) et G. Gross (1989 : p.314) l'ont déjà indiqué. Peut-être pour une telle raison, on ne trouve aucune propriété sur le passif verbal dans les tables de G. Gross.

3.2. Passif verbal des constructions à Vsup converse « recevoir »

Cependant on observe un résultat différent dans la construction à « recevoir » de (2). Pour le cas du passif nominal (2), du point de vue structurel, elle paraît a priori pouvoir avoir le passif verbal (4), puisqu'il y a un objet direct.

(4) **Un bon conseil a été reçu de la part de Max (E + par Luc)*

Mais différemment à (3), la phrase (4) : passif verbal de (2), n'est pas du tout naturelle, ni grammaticalement ni stylistiquement. Cette inacceptabilité tient à la présence de deux agents dans la phrase (4) : agent du passif nominal « de la part de Max » et agent du passif verbal « Luc », ce qui la rend illogique.

Plus précisément, si l'agent du passif nominal « de la part de Max » n'est pas présent, le passif verbal de « recevoir » est possible comme (5) :

(5) *Un bon conseil a été reçu (E + par Luc).⁶⁷*

Cependant la phrase active qui correspond à (5) doit entrer dans la phrase (6) où le groupe [Npréd de N] n'est pas séparé, et donc ne forme pas la même structure que celle de la phrase (2) où [Npréd de N] est séparé en deux unités comme [Npréd] [Prép N].

(6) *Luc a reçu un bon conseil (E + de Max).*

(2) *Luc a reçu un bon conseil de la part de Max.*

⁶⁷ M. Gross (1975 : p.86) nous précise cette différence sur la possibilité du passif selon la présence du deuxième complément du verbe « recevoir » :

Cette garantie formelle a été reçue par Paul.

**Cette garantie formelle a été reçue de Marie par Paul.*

D'ailleurs, on a un résultat différent pour le verbe ordinaire « obtenir » dont la structure est comme « N₀ V N₁ de N₂ » :

Cette garantie formelle a été obtenue de Marie par Paul. (Gross, 1975 : p.86)

Dans (6), « de Max » ne fonctionne donc que comme un sujet du Npréd « conseil » et non pas comme un agent comme dans (2).⁶⁸ Une telle différence nous éclaircit pourquoi la phrase (6) seule peut former le passif verbal. Pour ainsi dire, étant donné que le GN préd n'est pas séparé (et donc « de Max » est toujours à l'intérieur du groupe nominal), le sujet du verbe (ordinaire?) « recevoir » dans (6), « Luc » peut se permuter avec le complément d'agent « par Luc » dans la phrase (5), en conservant la même fonction comme « agent (actif) ». Mais dans ce cas-là, il s'agit de phrase complexe à deux sujets différents : « Luc » du verbe « recevoir » et « Max » du N préd.

Au contraire, une fois séparé (restructuré), le GN préd qui possède un autre agent, « (de + de la part de) N », restructuré du sujet du « prédicat nominal » dans la (2) ne forme pas le passif verbal comme la phrase (4).

C'est à travers une telle différence structurelle entre (2) et (6) que l'on peut distinguer rigoureusement deux types de verbes pour le verbe « recevoir » : Vsup et V ordinaire.⁶⁹ D'entre elles, la phrase (2) seule est considérée comme une construction à Vsup converse, passif nominal de (1).

3.3. « Recevoir » est-il un Vsup des phrases simples?

Une telle analyse que nous venons de préciser en détail nous permettra de conserver la contrainte de coréférence entre le sujet du Npréd et celui du Vsup que nous avons appliqué aux Vsup standard.⁷⁰ Le verbe « recevoir » de la (2) peut être jugé comme Vsup, dans la mesure où au moins dans une configuration comme (2) le Npréd ne présente pas un autre sujet, comme suit :

(2a) **Luc a reçu un bon conseil de (Max + Léa...) de la part de Max.*

⁶⁸ On peut penser la phrase (7) qui prend la même forme superficiellement que (6) mais qui fonctionne de la même façon que (2), où « de Max » est éventuellement « agent » :

(6) *Luc a reçu [un bon conseil de Max].*

(7) *Luc a reçu [un bon conseil] [de Max].*

La (7) doit donc être traité de la même façon que (2). A la différence de (6), [de Max] des phrases (2) et (7) est permutable :

Luc a reçu [de Max] [un bon conseil].

⁶⁹ Si nous pouvons considérer le dernier type (6) de « recevoir » comme Vsup, celui-ci fonctionne comme Vsup dans le cadre de phrase complexe, comme nous l'avons vérifié dans FNDN (Cf. 2.2.1.). En général, nous pouvons dire qu'en position d'objet direct, les groupes nominaux tels que « le N de Nhum » ne permettent pas au Vsup de fonctionner dans le cadre de la phrase simple.

⁷⁰ Rappelons ici les critères purement syntaxiques du Vsup :

Double structure due aux compléments à la fois du Npréd et du Vsup

Identité entre le sujet du Npréd et celui du Vsup

Rappelons également que la structure des arguments du GN préd doit être éventuellement modifiée lorsque celui-ci se combine avec le Vsup. Ainsi ses compléments figurent soit à l'intérieur du groupe du Npréd soit à l'extérieur de ce dernier (D'où une double structure), tandis que son sujet doit être extériorisé du GNpréd, si cette combinaison entre Vsup et Npréd forme une construction active (D'où une contrainte d'identité entre le sujet du Vsup et celui du Npréd).

**Luc a reçu son bon conseil de la part de Max. (son = Max)*

Cependant, cette constatation nous pose un autre problème sur la définition du Vsup converse, parce que nous n'avons pas non plus :

(2b) **Luc a reçu un bon conseil de Luc de la part de Max.
Luc a reçu son bon conseil de la part de Max. (son = Luc)

Nous ne justifions donc pas que le sujet du Npréd « conseil » est le même sujet du Vsup « recevoir » : « Luc ». Ainsi dans le cas du Vsup converse, « recevoir », on ne voit pas nettement dans la phrase (2) le deuxième critère : **la contrainte de « coréférence »**. Pour résoudre ce problème, on peut établir deux hypothèses suivantes :

(H1) Vsup converse : il n'y a pas de réduction

(H2) Vsup dans la phrase simple

La première proposée par G. Gross (1989 : p.209-210) a été raisonnée à partir du fait qu'un très grand nombre de substantifs des tables DR n'acceptent pas de GN comme source.

**La gifle de Max de la part de Luc
*Un conseil de Max de la part de Luc
Une aide de Max de la part de Luc

tandis que G. Gross ne considère pas le GN suivant,

*Un conseil à Max de la part de Luc
Une aide à Max de la part de Luc*

même si c'est possible. Car la source de la préposition « à » n'est pas justifiée par la « nominalisation du Vsup ».

En revanche, dans notre analyse « restructuration du GN préd, nous pouvons penser qu'il y a diverses formes du GN préd, comme :

*Le conseil de Max à Luc
Le conseil à Luc par Max
Le conseil à Luc de la part de Max*

**Le conseil de Luc de la part de Max.
Le conseil par Luc de la part de Max

Car c'est le prédicat nominal « conseil » qui détermine toujours ses argument « Max, Luc » dans les groupes nominaux ci-dessus.

Il est naturel que le premier GN se combine avec le Vsup « donner » pour former la phrase (1), parce que « de Max » s'interprète comme sujet (actif) du Npréd « conseil ».

Le conseil de Max à Luc (le sujet du Npréd =: Max)
Max a donné un conseil à Luc. (le sujet du Vsup =: Max)

De la même manière, le deuxième (ou le troisième) GN se combine avec le V-pp support « être donné », étant donné son agent « par Max » ou « de la part de Max » :

Le conseil à Luc (par + de la part de) Max (l'agent du Npréd =: Max)
Le conseil a été donné à Luc (par + de la part de) Max.
(l'agent du « être V-pp » =: Max)

A propos de ce troisième GN, on peut supposer une autre possibilité de se combiner avec un autre support : recevoir. Ainsi, nous proposons de faire une restructuration de ce GN préd avec le support « recevoir » :

Le conseil à Luc de la part de Max (le sujet du Npréd =: Luc)
Luc reçoit le conseil de la part de Max. (le sujet du Vsup =: Luc)

Dans ce cas, il faut justifier que le statut grammatical de l'argument « à Luc » fonctionne comme « sujet ». Dans l'état actuel de nos études, nous ne donnons pas de justification suffisante. Il est vraisemblable que la préposition « à » est considéré comme dative ou locative. Mais ce fait n'empêche pas « à N » d'avoir le rôle de « sujet », surtout si le sujet s'interprète comme « inactif ».

Au lieu de « de la part de N », si on prend la préposition « de », il faut un éclatement obligatoire du « de N » dans le GN, pour ne pas produire un autre sujet du Npréd.

Le conseil à Luc de Max (le sujet du Npréd =: Luc)
Luc reçoit [le conseil] [de Max]. (le sujet du Vsup =: Luc)

3.4. Nominalisation passive des constructions Vsup

D'ailleurs, G. Gross lui aussi mentionne la nominalisation des constructions Vsup comme d'autres chercheurs. De plus, il distingue de la nominalisation active la nominalisation passive qui se réduit de la forme « être V-pp » du Vsup « donner ». ⁷¹ (G. Gross : p.107-127)

Confirmation de ce fait a été donnée par Luc.
Confirmation de ce fait (donnée + E) par Luc
(G. Gross : p.120)

⁷¹ Si nous schématisons la forme du GN d'une manière générale comme « N Prép N Prép N », la nominalisation passive se distinguera par la préposition « par N ». Ainsi on a :

Nominalisation active =: N de N₂ de N₀

Nominalisation passive =: N de N₀ par N₂

Cependant, nous rencontrons les mêmes problèmes que nous avons déjà mentionnés avec le Vsup « faire » : l'impossibilité du passif relatif ou de la réduction Vsup. Citons quelques exemples de G. Gross dans lesquels la nominalisation du Vsup est bloquée :

- Une couverture correcte a été donnée par le Monde à cet événement.*
→ *La couverture correcte qui a été donnée par le Monde à cet événement...*
→ **La couverture correcte à cet événement par le Monde*

- Une explication suffisante a été donnée par Luc à ce problème.*
→ *Une explication suffisante qui a été donnée par Luc à ce problème...*
→ *Une explication suffisante (donnée + E) par Luc à ce problème*

- Un numéro a été donné par Luc à ces feuilles.*
→ *Un numéro qui a été donné par Luc à ces feuilles...*
→ *Un numéro (donné + ?E) par Luc à ces feuilles*

En effet, G. Gross n'entre pas dans les détails pour savoir de quelle façon on doit traiter ces phénomènes observés qui sont assez irréguliers pour expliquer une règle telle que la nominalisation.

4. Vsup extensionnel « perdre » et le passif

Ce verbe a été étudié par R. Vivès (1983) dans le but de préciser la relation avec les constructions en « avoir » comme Vsup et celles en « prendre ». Il présente des « triplets » ou des « doublets » des constructions suivantes :

- (1) *Luc (a + prend + perd) le goût de se lever tôt.*
Ceci (a + prend + perd) de l'importance pour Max. (Vivès : p.70)

- (2) *Luc a de l'abnégation.*
Luc a perdu toute son abnégation.
**Luc prend de l'abnégation.*

- Luc a (une + des) chance(s) de réussir.*
Luc a perdu (toute + ses) chance(s) de réussir.
**Luc prend (une + des) chance(s) de réussir. (p.70)*

- Max (*a + prend + perd) patience. (p.70)*
*Max (*a + prend + perd) courage.⁷²*

- (3) *Luc a des ordres de Max.*
Luc prend ses ordres de Max.

⁷² Pourtant on accepte : *Ayez courage.*

**Luc perd (ses + tout + des) ordre(s) de Max. (Vivès, 1983 : p.1)*

Parmi ces verbes dont la structure correspond à « N₀ (avoir + prendre + perdre) Dét N (E + W) », nous avons fait attention à la forme passive du Vsup extensionnel « perdre » :

Dét Npréd être V-pp (E + Prép N₀)

D'après Vivès, le verbe « perdre » présente non seulement des constructions ordinaires mais aussi des emplois du Vsup : extension aspectuelle négative de « avoir ». (Vivès : p.70) Sémantiquement, le verbe « perdre » est donc paraphrasable par « n'avoir plus ». Les critères relativement formels du Vsup sont au nombre de quatre comme les Vsup standard :

- Contraintes sur les déterminants
- Formations d'un groupe nominal quand le déterminant est libre
- Double analyse dans les tests : extractions, relativation ou passivation
- Lien sémantique orienté avec la construction an « avoir »... (Vivès : p.55)

D'entre ces contraintes, on observe la contrainte sur les déterminants avec « perdre » que dans les constructions en « avoir ». En particulier, le possessif est obligatoirement coréférent au sujet des phrases en « perdre » :

*Luc a perdu (son + *ton) influence sur Max.*

*Ces vacances ont perdu (leur + *votre) charme pour Luc. (Vivès : p.74)*

Cependant R. Vivès (1983 : p.74) admet qu'il existe des possessifs obligatoirement non coréférents au sujet (humain ou non humain) du Vsup « perdre » (comme Vsup « avoir ») :

*Luc a (l'estime des gens intelligents = leur estime + *son estime).*

*Luc a perdu (l'estime des gens intelligents = leur estime + *son estime).*

Nous voulons les exclure dans le cadre des phrases simples à Vsup, pour la même raison présentée dans les Vsup « faire » et « recevoir » ci-dessus. Même si l'on considère ce verbe comme Vsup, cette phrase est analysable comme Npréd superposé qui a deux sujets différents d'où enfin on a affaire aux phrases complexes.

Luc (a + perd) l'estime (le sujet du Npréd « estime » =: « Luc »)

L'estime des gens intelligents (le sujet du Npréd =: « gens intelligents »)

Cela nous permet donc de dire en général que les phrases telles que « N₀ V Npréd de Na W » dont « Na » peut fonctionner comme sujet du Npréd, sont en réalité composées de deux phrases : l'une est la phrase à Vsup et l'autre est la phrase nominale sous la forme d'un groupe nominal.

Ce qui est intéressant pour nous est que les phrases en « perdre », variante aspectuelle du Vsup, n'admettent pas le passif à la différence de son emploi ordinaire :

(1) *Paul a perdu ses illusions sur Marie.*

↔ (2a) **Les illusions sur Marie ont été perdues par Paul (E + l'an dernier).*
(2b) **Les illusions sur Marie perdues par Paul étaient généreuses. (Vivès : p.75)*

(3) *Luc a perdu (des + ses) clés sur la pelouse.*

↔ (4) *(Des + ses) clés ont été perdues par Luc sur la pelouse.*

Avec le nom (concret) ordinaire, « clés », il est possible d'avoir le passif, accompagné de son agent, tandis que le Npréd, « illusions » ne le forme pas comme dans les phrases (2a) et (2b). On obtient le même résultat, même sans avoir l'agent, « par Paul ».

(2c) **Les illusions sur Marie ont été perdues.*

(2d) **Les illusions (de + par) Paul sur Marie ont été perdues.*

Pourtant, il y a une exception comme le Npréd « espoir ». Il peut avoir le passif sans agent :

(5) *Le médecin a perdu tout espoir de sauver Paul.*

↔ (6a) *Tout espoir (E + de sauver Paul) est perdu.*
*Tout espoir (de + *par) le médecin de sauver Paul est perdu.*

(6b) **Tout espoir (E + de sauver Paul) est perdu par le médecin.*

D'ailleurs, la phrase (6a) devient plus naturelle si elle est restructurée comme la phrase suivante :

(6c) *Tout espoir est perdu (E + de sauver Paul). (R. Vivès 1983 : p.75-76)*

Il faut noter que quelques Npréd ont le passif sans agent et encore qu'ils peuvent avoir une restructuration de type :

(7a) *La réputation de Marie est perdue (E + *par N₀).*

(7b) *Marie est perdue de réputation. (cf. Trésor : littér) (M. Gross : 1981)*

(8a) *L'honneur de Luc est perdu (E + *par N₀).*

(8b) *Luc est perdu d'honneur. (Trésor)⁷³*

Il paraît que la phrase comme (6a) n'est plus construction passive, parce qu'elle ne satisfait pas la condition nécessaire de la restructuration GN préd : **extériorisation de l'agent**. En fait, elle n'est pas différente de la construction adjectivale non passive,

⁷³ On a trouvé ces exemples restructurés, littéraires dans le Trésor : « perdu d'honneur ». D'ailleurs, nous avons eu confirmation que M. Gross ne les accepte plus dans une communication personnelle en 1994.

comme R. Vivès l'a indiqué. Egalement, nous ne considérons plus la forme « être perdu » sans agent extériorisé comme support.

Se révèle donc une particularité : le verbe « perdre » peut former son passif avec le nom ordinaire⁷⁴, mais le passif n'est pas possible avec la majorité des Npréd. Le V-pp « perdu » ne fonctionne plus comme support avec eux.

⁷⁴ En fait, même pour le verbe ordinaire « perdre », il n'est pas aisé d'observer des constructions passives surtout avec l'agent. Nous avons pu former des passifs du verbe « perdre » de manière très restreinte :

*(Une + ?*sa) montre a été perdue (E + par Max).*

Le numéro de téléphone a été perdu (E + par Max). (32R2)

La bataille a été perdue (E + ?par Max).

La guerre a été perdue (E + par les nazis).

Le chien de Max a été perdu dans la forêt (E + par Léa). (38LH)

Les enfants de Max ont été perdus dans la forêt (E + par Léa).

De l'argent ont été perdu sur cette vente (E + par Max). (38R)

10 minutes ont été perdues sur l'horaire (E + ?par le train).

Il paraît donc que le sens de ce verbe ne s'accorde pas bien au passif.

TROISIEME PARTIE

**POUR UNE AUTONOMIE
DU PASSIF**

CHAPITRE VI

LA NOUVELLE REPRESENTATION DES CONSTRUCTIONS PASSIVES « être V-pp »

1. Une nouvelle configuration : Propriétés transformationnelles

Pour répondre aux lacunes de l'analyse traditionnelle faite, soit autour des constructions verbales soit autour des constructions adjectivales, on a voulu ici établir les tables des V-pp qui permettent de préciser directement toutes les propriétés lexico-syntaxiques et de classer un nombre de constructions V-pp qui nous montrent en principe un continuum des V-pp passifs aux V-pp non passifs. Une telle analyse ainsi menée avec plus de détails pourra rendre compte en partie des phénomènes impliqués dans le passif, ce qui aura évidemment pour résultat de trier en plusieurs catégories les constructions en « être V-pp » qu'on a voulu artificiellement unir sous le terme de « passif ». (Voir la section 2 : passif court et passif long ; passif à opérateur, infinitif ou complétif)

Dans le but d'établir les tables des « être V-pp », nous nous appuyons sur les listes fournies pour le français par les tables des constructions complétives (M. Gross) et celles des constructions transitives (établies par Boons, Guillet et Leclère, 1976b) et transitives locatives (Guillet et Leclère, 1992). J'y adjoints les listes fondamentales signalés par Le Goffic et Combe McBride (cf. *Les constructions fondamentales du français*, 1975) ainsi que les quelques cas supplémentaires que j'ai pu trouver au cours de ce travail.

Nous avons classé les emplois des V-pp en fonction de leurs propriétés syntaxiques et lexicales. La classification des V-pp dans le Lexique-Grammaire se heurte au problème d'associer à chaque V-pp une phrase de base à partir de laquelle on puisse retrouver les structures syntaxiques dans lesquelles il est employé. C'est exactement ce qu'on a fait pour les tables des verbes ou des adjectifs dans le Lexique-Grammaire.

2. Regroupement des constructions passives

2.1. Passif court à deux arguments

Tout d'abord, on a tenté de distinguer deux types de constructions passives qu'un verbe peut prendre selon le nombre de leurs arguments, d'après la définition formelle du passif donnée au chapitre II. (cf. Ch.II.2.3.1.2. ; Ch.VI.4.) Considérons les deux phrases suivantes :

- (1) *Le linge (a été + est) séché au soleil.* (MES : p.80)
- (2) *Le verre (a été + est) rempli d'un liquide rouge.* (MES : p.90)

Ces phrases peuvent être analysées respectivement selon le complément d'agent, des deux façons suivantes, (a) et (b) :

(3a) *(Léa + On) a séché le linge au soleil.*

(3b) *Le soleil (sèche + a séché) le linge.*

(4a) *(Max + On) a rempli le verre d'eau.*

(4b) *Un liquide rouge (remplit + a rempli) le verre.*

C'est-à-dire les phrases (1) et (2) peuvent s'analyser comme le [passif par] suivi de l'application « par on → E » ou l'omission « par Léa » sous des conditions appropriées, ou bien comme le [passif de] ou le [passif à] dont le complément d'agent est « non actif ». Elles peuvent donc faire le choix entre les phrases passives (a) et (b) dans les (3) et (4) selon le nombre des arguments qui y participent. Ainsi on les distingue, en les appelant :

Passif long à 3 arguments : (1) ↔ (3a) ou (2) ↔ (4a)

Passif court à 2 arguments : (1) ↔ (3b) ou (2) ↔ (4b) ¹

Entre les deux types de passifs ci-dessus, on a choisi le dernier type « passif court à deux arguments ». La raison du choix consiste à ce que les constructions passives à deux arguments, dont le sujet « N₀ » est en général « non humain », peuvent montrer une variété de formes de « complément d'agent » aussi bien que la particularité des comportements syntaxiques. Par exemple, à la différence des constructions passives au sujet humain « actif » (éventuellement ayant plus de deux arguments), elles forment non seulement [passif par], [passif de] mais aussi [passif (à + sur + sous + devant...)]. Soit les phrases suivantes :

[passif à]

¹ D'après Gross(1975 : p.80), la nature de cette relation pose un problème qui n'est pas toujours simple à résoudre. Car il est possible de donner une analyse différente. Dans cet exemple, on pourrait prendre comme forme de départ les phrases

(On + quelqu'un) a séché le linge au soleil.

dans lesquelles « au soleil » est un adverbe de lieu. Ces phrases ont des formes passives du type

Le linge a été séché au soleil par quelqu'un.

Si dans cette phrase passive, l'agent « par quelqu'un » est omise, nous obtenons la phrase en « à » sans recourir au passif en « à ». En revanche, si l'on admettons l'agent « au soleil », la dernière phrase doit subir deux fois le passif « à » et le passif « par », ce qui est impossible. Donc Gross pense une hypothèse provisoire telle que « au soleil » est un agent conduit à une contradiction. (Gross : p.80)

Mais pour nous, les deux passifs, passif « à » et passif « par », sont nettement différents, parce que les deux se passent à deux structures différentes. Le premier est pour la phrase à deux argument, tandis que le dernier est pour la phrase à 3 arguments. Le sujet s'oppose comme actif et non actif sémantiquement dans ces deux phrases. Nous allons les distinguer, en les appelant passif court et long.

Le linge est séché au soleil.

[Passif dans]

Le service est compris (E + ?dans la note). (Cf. 38LR)

[Passif sous]

*Sa voiture est abrité (sous + par/de + *dans) la bâche. (Cf. 38LD)*

[Passif sur]

Sa vision est accommodée sur cet objet. (Cf. 38LR)

[Passif à/dans]

Je suis intéressé (à + dans) une entreprise. (dans le sens financier) (Cf. 32NM)
≠ *Je suis intéressé par une entreprise.*

Toutes ces constructions passives peuvent former leurs actifs correspondants :

*Le soleil sèche le linge.
La note comprend le service.
La bâche abrite sa voiture.
Cet objet accommode sa vision.
L'entreprise m'intéresse.*

Ou bien on peut former encore le « passif long à trois arguments » comme :

*Le garçon a compris le service dans la note.
Max a abrité sa voiture sous la bâche.
Max a accommodé sa vision sur cet objet.*

On observe ici que lorsqu'il s'agit de « passif court », les sujets « N₀ » s'interprètent tous comme « non humain », plus précisément comme « lieu ».

Parmi les « N₀ hum », si leur sémantique est « non actif », (par exemple, « causatif » de la table 4), on a confirmé qu'ils montrent des comportements syntaxiques très semblables aux passifs courts ci-dessus. (même s'ils n'a pas de « passif long à trois arguments »)

[passif par/de]

Max est étonné (par + de) (E + les attitudes de) Léa.

[passif devant/à la vue de]

Max est étonné (devant + à la vue de) (E + les attitudes de) Léa.
 ↔ *(Léa + les attitudes de Léa) étonne(ent) Max. (T4)*

Leur sémantique est proche de « cause ». Ou bien certains compléments d'agent peuvent s'analyser comme « moyen » ou « instrument » comme :

[passif par/de]

L'orchestre est constitué (par + de) trente musiciens.
 ↔ *Trente musiciens constituent l'orchestre. (Cf. 32NM)*

Cf. On a constitué l'orchestre (par + de) trente musiciens.

[passif de]

La porte est équipée (d' + ?par) un système de sécurité.
 ↔ *Un système de sécurité équipe la porte.*

cf. équiper (37M1)

On équipe la porte (de + ?par + avec + en) un système de sécurité.²

Ainsi donc, nous sommes amenés à examiner en détail la distribution des sujets actifs (N₀) et en particulier s'il s'agit des noms, la sémantique des noms. Par exemple, on a regroupé d'abord les constructions où le sujet peut s'interpréter comme « non humain » dans les tables des verbes. Il se peut très bien que les constructions à « N₀ non humain » s'emploient comme définitionnelles ou associées. Voici trois cas où le sujet peut être « N-hum » :

A. Les tables dont les phrases définitionnelles représentent « N₀ =: N-hum »

(1) Les tables des verbes complétifs (MES : 1975)

Tables	N ₀ = Nhum	N ₀ = Nnr
T3	+	+/-
T4	+/-	+
T6	+/-	+/-
T9	+/-	+/-
T10	+/-	+/-
T11	+/-	+/-
T12	+	+/-
T13	+/-	+/-
T16	+/-	+/-

² Cependant on trouve dans la table 37M1 des verbes pour lesquels « N₂ V N₁ » est marquée en « - » :

Max fournit Luc (de + en) (fuel + vin).

**(Le fuel + le vin) fournit Luc.*

T19 +/- +³

Elles représentent « N₀ = N-hum » d'une façon indirecte, au moyen de « N₀ = Nnr (+) ».

(2) Les tables des verbes transitifs (BGL : 1976b)

Tables	N ₀ = N-hum	N ₀ = Nnr
32PL	N ₀ destination	*
32CL	N ₀ mouvement	*
32NM	N ₀ = N-hum (tout)	Nnr
32H	N ₀ = Nhum, V-n	Nnr
32R2	N bénéficiaire, N mouvement, V-n	Nnr

Elles représentent « N₀ = N-hum » soit directement « N₀ = N-hum » soit indirectement « N₀ = Nnr ».

(3) Les tables des verbes transitifs locatifs (GL : 1992)

Tables	N ₀ = N-hum	N ₀ = Nnr
37E	N ₀ destination	*
38L, 38LD, 38LH, 38LR	N ₀ source, N ₀ destination	*
38LS	N ₀ destination	*
38L0	N-hum, N ₀ source, destination	*
38L1	N ₀ = N-hum, N ₀ chemin	*

B. Les tables dont les phrases associées « N₂ V N₁ » représentent « N₂ = N-hum »

(1) Les tables des verbes transitifs (BGL : 1976b)

Tables	N ₂ V N ₁	N _{2dest} V N ₁
32A	+	+
32PL	+	+
32RA	+	-
38R	+	-
39	+	-

N₂ V N₁ : 32A, 32RA, 38R, 39

N_{2dest} V N₁ : 32A, 32PL

(2) Les tables des verbes transitifs locatifs (GL : 1992)

³ On n'a pas ici considéré les tables qui n'ont pas de complément d'objet direct, par exemple la table 5 où il y a beaucoup de verbes à : « N-hum » sauf « agir », « demeurer », « dominer », « intervenir », « militer » (« Nhum »(+), « Qu P »(+/-)) ou bien circuler, être vrai (« Nhum » (-) « Qu P » (-)).

$N_2 V N_1$: 36SL, 37M1, 2, 3, 4, 5, 6, 38LD, 38LH, 38LR

C. Les tables sans aucunes informations sémantiques « Nhum », « N-hum », ni « Nnr »

Le dernier type (C) peut figurer dans n'importe quelle table mais nous ne l'avons pas traité pour la simplification. Pour le type (A), c'est le cas des tables où le sujet de la phrase définitionnelle est susceptible de « non humain ». Il est représenté soit comme « Nhum »(-) « Nnr »(+), (en particulier les tables T4 et T19 sont très spécifiques, puisque tous les verbes sont marqués comme « Nnr(+) »⁴) soit comme « N-hum »(+), ou sa sous-classe sémantique, « N_0 lieu ». Parmi les tables à complétive, nous avons recensé seulement les constructions complétives ayant pour complément un objet direct.

En ce qui concerne le type (B), ayant une phrase associée « $N_2 V N_1$ » où « N_2 » est en général « N-hum », on peut confirmer celle-ci non seulement dans la colonne d'une table (autrement dit entre phrase définitionnelle et phrase associée), mais aussi d'une table à une autre, entre les phrases définitionnelles entre deux tables différentes. Nous pouvons trouver une telle relation dans les tables à complétive. C'est le cas du verbe « symboliser ». Celui-ci est représenté « $N_0 =$: Nhum(-) », « Nnr(+) » dans la table 6, tandis que dans la table 10, « N_0 » est marqué « Nhum(+) », « Nnr(-) » :

$N_2 V Qu P$ ($N_2 =$ N-hum) (T10, $N_0 =$ Nhum : $N_0 V Qu P$ Prép N_2)
= $N_0 V Qu P$ (T6)

Max symbolise par une balance que la justice n'a pas de poids. (FV : T10)

La balance symbolise (E + pour Max) que la justice n'a pas de poids. (FV : T6)

Entre ces deux phrases, on peut constater qu'il y a une relation associable comme dans les constructions nominales de la table 38R (BGL) :

$N_0 V N_1$ Prép N_2 (38R)

$N_2 V N_1$

Max symbolise la justice par une balance. (FV : 38R)

La balance symbolise la justice.

D'ailleurs, dans la table 38R du BGL (1976b), on trouve une autre phrase associée « N_1 est V-pp W » :

La justice est symbolisée W.

⁴ On doit comparer la colonne « $N_0 =$: Nnr » avec d'autres colonnes représentant la sémantique du « N_0 ». Car le fait que le « N_0 » est « Nnr » signifie que la forme et la sémantique du sujet « N_0 » ne sont pas restreintes, par exemple comme « Nnr » de 32R2, 32NM ; « Nnr » de T4.

Il n'est pas clair quel complément constitue cette construction « passif adjectif ». La table 38R n'interdit pas donc à cette phrase d'avoir un complément d'agent de deux types différents :

La justice est symbolisée (E + par la balance).
La justice est symbolisée par une balance (E + ?par Max).⁵

De même, nous trouvons la structure associée « N₂ V N₁ » des verbes de la table 32A : « constituer », « composer », « ébaucher », « ériger », « faire », « former » dans la table 32NM :

$N_2 \text{ V } N_1$ (N₂ = N-hum) (32A : N₀ V N₁ (E + Prép N₂))
 = $N_0 \text{ V } N_1$ (32NM : N₀ = N-hum)

*Max a composé ce puzzle (de + *par + *en + ?avec) 1500 pièces. (32A)*
1500 pièces composent ce puzzle. (N₂ V N₁ = 32NM)

Ce puzzle est composé de 1500 pièces.

C'est ainsi que ce type de constructions peut être une source du « passif court », à l'opposition du « passif long ».

2.2. Passif à V-pp opérateur (complétif ou infinitif)

L'autre regroupement des constructions passives peut se faire selon les fonctions des V-pp. Pour cela, on a classifié les V-pp en deux : V-pp opérateur et V-pp non opérateur. Les premiers V-pp sont ceux qui ont pour complément l'infinitif ou le complétif, tandis que les seconds sont ceux qui ne les ont pas.

Nous décrivons ici une famille de V-pp possédant certains compléments complexes. En première approximation, ce sont les V-pp qui peuvent avoir pour complément un prédicat (syntagme verbal) à l'infinitif, ou bien une proposition entière introduite par la conjonction de subordination « que ». (M. Gross 1968 : p.62) Donc, les V-pp opérateurs correspondent aux verbes opérateurs (Cf. Ce sont les opérateurs U, W, K de Harris) et des noms opérateurs qui ont pour particularité d'avoir pour complément un infinitif et éventuellement une complétive.

Nous restreignons l'étude principalement aux structures mettant en jeu les prépositions « E », « à », « de ». La raison de ce choix est que ces prépositions sont étroitement liées aux fonctions des composants les plus importants de la phrase. (Gross 1968 : p.63) En bref, leur rôle est justifié par :

- la formation des pronom préverbaux (Ppv)
- la majorité de ces structures (d'un point de vue statistique) où ces prépositions introduisent les compléments de verbes.⁶

⁵ M. Gross (1975) n'accepte pas le [passif par/de] dans la table 10, mais dans la table 6, il accepte le [passif par].

D'ailleurs, pour des raisons pratiques, nous avons choisi pour structure définitionnelle trois types de V-pp distinguées selon leurs formes des compléments.

(A) N₁ être V-pp de (ce Qu P + V-inf)

(B) N₁ être V-pp (E + à + Prép) (ce Qu P + V-inf)

Pour simplifier la description des constructions en V-pp, on a exclu le type du complément « le fait que P » et aussi le sujet complétif. Ainsi on n'a pas considéré les tables suivantes ayant pour complément d'objet direct le complétif parmi les table des verbes complétifs :

T6 : N₀ V Qu P

T9 : N₀ V Qu P à N₂

T10 : N₀ V Qu P Prép N₂

T12 non restructuré : N₀ V Qu P

T16 : N₀ V Qu P Prép ce Qu P

On traitera ces tables comme les constructions des verbes non complétifs qui correspondent à la même structure. (naturellement avec les autres tables où le « N₁ », sujet au passif, peut être nominal.)

N₀ V N₁

N₀ V N₁ à N₂

N₀ V N₁ Prép N₂

N₀ V N₁ de V¹ W (T12 restructuré)

⁶ Les compléments de verbe s'opposent aux compléments de phrase, même si ces deux notions ne sont pas toujours clairement distinguées. M. Gross (1968) propose des critères pour les distinguer comme suit :

La plupart des compléments de verbe sont obligatoires, tandis que les compléments de phrase sont facultatifs. Aucun complément de verbe ne peut être déplacé ni en tête de phrase ni entre « N₀ » et « V⁰ » à la différence du complément de phrase.

Ainsi on observe :

Jean (court + ose) acheter ce chapeau.

**Acheter ce chapeau Jean (court + ose).*

**Jean acheter ce chapeau (court + ose).*

alors que on a pour le complément de phrase :

Jean ennue Pierre, à raconter sa vie constamment.

A raconter sa vie constamment, Jean ennue Pierre.

Jean, à raconter sa vie, ennue Pierre.

Il y a d'autres critères comme :

Une configuration d'intonation avec une discontinuité (une pause) entre le sujet et la préposition « à » qu'on ne trouve pas dans le cadre des compléments de verbe. La préposition « à » du complément de phrase peut être remplacé par « à force de ». (M. Gross, 1968 : p.63-64)

N₀ V N₁ Prép ce Qu P

Autrement dit, on a concentré la description des V-pp n'ayant que pour complément le complétif « Prép (E + ce) Qu P » ou l'infinitif « Prép V-inf ».

Eventuellement le type (A) doit se distinguer selon ce qu'est le complément d'agent. En effet, le complétif peut fonctionner comme agent ou un autre complément.

Etonner (T4)

Max a été étonné de ce que Léa soit partie.

↔ *Que Léa soit partie a étonné Max. (T4)*

Navrer (T4)

Je suis navré de vous avoir dérangé.

↔ *Que Je vous aie dérangé me navre. (T4)*

Aider (T11)

(sous-structure « N₀ V N₁ » de « N₀ V N₁ à ce Qu P »)

Luc est aidé de ce que Max se comporte bien.

↔ *Le fait que Max se comporte bien aide Luc. (T11)*

Causer (T19)

Les ennuis de Luc ont été causés de ce que Max soit venu.

↔ *Que Max soit venu a causé des ennuis à Luc. (T19)⁷*

Charger (T13)

Luc a été chargé de tout nettoyer (E + par Max).

↔ *Max charge Luc de tout nettoyer. (T13)*

Ainsi le type (A) dont le complétif est agent ressemble au passif court présenté ci-dessus, parce que le complément d'agent complétif ne s'interprète jamais comme « humain » ni « actif ». Le français d'aujourd'hui ne permet jamais aux autres prépositions que « de » d'introduire l'agent complétif. On a donc :

N₁ être V-pp de (ce Qu P + V-inf)

***N₁ être V-pp (par + Prép) (ce Qu P + V-inf)**

En revanche, le passif long ayant pour deuxième complément le complétif est variable avec les formes prépositionnelles :

⁷ Les complétives « de ce Qu P » proviennent de la réalisation « Loc N₂ = de N₂ ». (MES IV,5 : p.196)

N₁ être V-pp (E + à + de + Prép) (ce Qu P + V-inf) (E + par + de) N₀

S'il s'agit de complément infinitif, on peut classer les constructions passives en plus de détails, selon le sujet coréférent à l'infinitif :

(C) N₁ être V-pp (E + Prép) V¹-inf

(D) N₁ être V-pp (E + Prép) (V⁰ + V² + V³)-inf

Pour la plupart des cas, le second complément est coréférent au sujet du passif « N₁ » :

Envoyer (T3)

*Ida a été envoyée chercher du pain (par + *de) Max.*

↔ *Max a envoyé Ida chercher du pain. (FV : T3)*

Aider (T11)

*Luc est aidé à faire son travail (par + *de) Max.*

↔ *Max aide Luc à faire son travail. (T11)⁸*

Blâmer (T13)

Luc est blâmé d'avoir insulté Ida (par + de) Max.

Luc est blâmé de ce qu'il a insulté Ida (par + de) Max.

↔ *Max blâme Luc de (ce qu'il a + avoir) insulté Ida. (T13)⁹*

Admirer (T12)

Paul est admiré (par + de) Marie d'avoir fait cela. (MES : p.202)

↔ *Marie admire Paul de faire cela. (LF 87, 116) (T12 forme restructurée)*

Empêcher (T12)

*Ida est empêchée de réussir (par + *de) Max.*

↔ *Max empêche Ida de réussir.*

Pour le cas (D), si l'infinitif se rapporte au « N₀ », sujet actif (ou au « N₂ », deuxième complément), le passif est en général bloqué. (Cf. Cette classe est différente avec le tableau précédent : inventaire restreint, pour le N complément d'objet, à des substantifs désignant en général l'argent ou le temps. (mettre 2 heures à ...) Le sujet logique de l'infinitif est celui du premier verbe. (N₀ V N₁ à V⁰-inf) Donc, les verbes de cette classe

⁸ Cf. employer, inviter, réduire (T11) et aider, amenerII, appelerII, conduireII, déciderII, employer, forcer, obliger, occuper, pousserII, préparer (CFE : p.104-105)

⁹ Cf. Charger, empêcher ; excuser, punir, plaindre (CCF : p.107), prier, décourager

ne sont pas tous passivables, ce qui est dû à l'absence de coréférence entre Sujet passif « N₁ » et « V⁰-Inf ».

Dépenser, gagner, perdre

Max a (gagné + dépensé + perdu) de l'argent à jouer.

**L'argent a été beaucoup (gagné + dépensé + perdu) à jouer par Max.*

Max dépense son énergie à tout mettre en ordre. (FV : T11)

(Cf. Ch.IV, 2.2.1.)

L'énergie de Max est dépensée à tout mettre en ordre par Max.

Mais dans certains cas, on peut former le passif avec la forme modifiée de l'infinitif : « être V-pp ».

Menacer (T13)

***N₁ être V-pp de V⁰-inf (par + de) N₀**

**Ida est menacée de la frapper (par + de) Max.*

N₁ être V-pp d'être V-pp (par + de) N₀

Ida est menacée d'être frappée (E + par/de Max).

↔ **N₀ V N₁ de V⁰-inf**

Max menace Ida de la frapper. (T13 : L'infinitif : V⁰ W)

Par contre, pour les verbes ayant pour complément l'infinitif sans aucune préposition, si ceux-ci forment le passif, il faut que le « V-inf » soit coréférent à l'objet du verbe principal, mais non pas à son sujet :

N₀ V N₁ V¹-inf

↔ **N₁ être Vpp V¹-inf (E + par N₀)**

Pierre envoie Paul voir Marie. (MES : p.168) (T3)

Paul est envoyé voir Marie. (Ch. IV. 2.2.1.)¹⁰

¹⁰ On trouve d'autres verbes causatifs de mouvement dans la table 3 : amener, conduireI, emmener, envoyer... (Cf. CCF, 2.1.4. : p.102-103). Ils sont tous passivables en [passif par]. Pourtant il faut noter que le complément infinitif sans préposition « V-inf » est moins naturellement admis au passif qu'à l'actif. Ainsi, le second complément infinitif « V-inf » semble nécessiter la préposition « pour » :

Envoyer (T3)

Max a envoyé Léa voir une pièce.

*?*Léa a été envoyée voir une pièce (E + par Max).*

Léa a été envoyée pour voir une pièce (E + par Max).

Conduire (T3)

Max a conduit Léa chercher son frère.

$N_0 V N_1 V^0\text{-inf}$
↔ $*N_1 \text{ être } V_{pp} V^0\text{-inf} (E + \text{par } N_0)$

Paul franchit la rivière retrouver Marie. (MES : p.167) (T2)
**La rivière est franchie (E + par Paul) retrouver Marie. (Ch. IV. 2.2.1.)*

Cependant il y a des cas qui sont très difficiles à juger. Par exemple, considérons le verbe « entendre » (T6) qui peut avoir pour phrase active une construction à complétive « Qu P » et ses trois constructions restructurées qui se réfèrent au complément d'objet direct « N_1 »¹¹ :

- (a) $N_0 V \text{ Qu } P$
Max a entendu que Léa chantait.
- (b) $N_0 V N_1 V^1\text{-inf}$
Max a entendu Léa chanter
- (c) $N_0 V N_1 \text{ en train de } V^1\text{-inf}$
Max entend Léa en train de chanter.
- (d) $N_0 V N_1 \text{ relative}$
Max entend Léa qui chante.

A la différence de la construction non restructurée « $N_0 V \text{ Qu } P$ », les constructions restructurées ne forment toutes pas de passif :

- (a) *Que Léa chantait a été entendu (par + de) Max. (Cf. T6)*
- (b) *?*Léa a été entendue chanter par Max.*
- (c) **Léa est entendue en train de chanter par Max.*
- (d) **Léa est entendue qui chante.*

Pourtant dans certaines contextes, nous pouvons accepter le passif du type (b) comme :

Léa n'avait pas été entendue pleurer.

3. Complément d'agent

*?*Léa a été conduit (E + par Max) chercher son frère.*
Léa a été conduit (E + par Max) pour chercher son frère.

¹¹ Il y a encore d'autres verbes à complétif-infinitif : écouter, entendre, regarder, sentir, voir, apercevoir... (Cf. IV.2.2.3. : T6) Comme le soulignent Le Goffic et Combe McBride, c'est une classe très homogène sémantiquement (verbes de perception) et syntaxiquement, avec trois constructions très proches du point de vue du sens. (Cf. CCF : 2.1.4. p.100-101)

Afin de reconnaître la relation d'équivalence entre les constructions passives et les constructions actives, il est essentiel de confirmer tout d'abord la présence du « complément d'agent ». Nous allons donc ici examiner jusqu'à quelle mesure le « complément d'agent » est variable dans l'équivalence entre l'actif et le passif. (Car au moins d'après la définition formelle du passif que nous avons donnée au chapitre II, le complément d'agent, que ce soit présent ou impliqué, doit être le sujet de l'actif correspondant, d'une façon symétrique.) Dans ce but, nous avons passé en revue non seulement les passifs courts (le passif des constructions associées « N₂ V N₁ » de « N₀ V N₁ Prép N₂ ») mais de même les passifs ayant des valeurs différentes selon les formes des agents.

D'ailleurs, le complément d'agent n'est pas aisément introduit dans la grammaire française comme d'autres compléments. On l'a appelé simplement « complément indirect », avant qu'un grammairien belge ait proposé la nouvelle appellation « complément d'agent » vers la fin du XIX^{ème} siècle. (Cf. Joseph Delboeuf, *De la nature des compléments*, Grand, 1989 : p.13). C'est avec cette nouvelle appellation que l'on a pu spécifier sa notion grammaticale,

Tandis qu'en France, c'est Radouant qui utilise pour la première fois, en grammaire française, la notion d' « agent », en spécifiant son caractère sémantique. (Cf. *Grammaire française*, 1922 : p.51) Quelques hésitations après, le complément d'agent est installé, depuis une quarantaine d'années, dans la grammaire scolaire.

Il semble cependant que le problème reste de savoir quel statut a ce complément dans une phrase simple. Car on le considère souvent comme ni essentiel ni adverbial, comme Grevisse l'a dit :

Le complément d'agent est un complément qui n'est pas essentiel (§266,a) ni adverbial (§266,c). (Grevisse 1986 : p.522)

Rappelons encore une fois que dans notre position, le complément d'agent est **essentiel** pour définir la construction passive correspondant à la construction active, mais **facultatif** (puisque très souvent omissible dans son usage), tout en conservant sa structure. (Cf. Ch.II, La définition formelle du passif)

3.1. Agentivité

Nous abordons ici la notion sémantique d'« agent » comme toute entité, sémantiquement non limitée : être animé ou non animé, objet concret ou non concret, la cause directe ou indirecte, humain ou non humain, la source ou l'origine, (référence réelle ou non réelle) d'un processus quelconque.

Le problème linguistique n'est pas de définir la sémantique des noms « agentifs » d'une façon intrinsèque, puisque cette propriété ne leur appartient pas en tant que « classe grammaticale ». Le but linguistique consiste seulement à délimiter les classes de verbes qui doivent, peuvent ou ne peuvent pas inclure un agent grammatical. Dans cette optique, le complément dit « agent » dont il s'agit ici pourrait s'interpréter sous une notion graduelle d'« agentivité » (ou « contrôle »).

Faisons-en ici une représentation en échelle, selon la terminologie que l'on a empruntée de Desclés (*Langages* 109 : p.95) :

- zone0 : force de la nature**
- zone1 : instrument**
- zone2 : contrôleur**
- zone3 : téléonomie**
- zone4 : intentionnel**

D'après lui, cette échelle va de l'absence d'agent (zone0) (force de la nature ou cause par exemple) jusqu'à l'agent intentionnel (zone4) en passant par l'instrument (zone1) (qui ne contrôle pas, mais qui est mis sous la dépendance d'un agent), l'agent contrôleur (zone2), l'agent contrôleur doué d'une capacité téléonomique (zone3) (Desclés, 1993 : p.95).

L'important, c'est une telle gradualité qui peut permettre de distinguer grammaticalement les formes des agents. Car diverses formes syntaxiques comme « Prép N₀ » font référer à la notion d'« agentivité » d'une façon continue (ou superposée), qui couvre par exemple la zone où le contrôle de l'agent s'exerce et celle où l'agent ne contrôle pas son procès, par l'intermédiaire d'un instrument (zone de l'instrument) et une zone causale (où il devient difficile de parler de contrôle).¹² Reformulons cette échelle graduelle selon la terminologie conciliable avec une description lexico-syntaxique au niveau des phrases simples :

<i>Zone</i>	<i>Agent</i>	<i>Prép-N</i>
0	Agent locatif	Prép N-hum non actif
1	Agent instrumental	Prép N-hum non actif
2	Agent causatif	Prép N-hum non actif
3	Agent causatif, datif/locatif, instrumental	Prép (Nhum + Nanimé) non actif
4	Agent agentif	Prép (Nhum + Nanimé) actif

Nous avons en somme distingué la sémantique des agents en deux : « Nhum » ou « N-hum ». Ensuite, la première sémantique « Nhum » a été précisée selon que l'agent lui-même exprime une action matérielle ou non. Parallèlement du côté du « N-hum », éventuellement exprimant un sens « non actif », la sémantique se divise d'une façon très variable, par exemple comme « N cause », « N lieu », « N instrument » (ou « N moyen »), etc.

Mais rappelons que même si un verbe accepte pour agent grammatical une classe sémantique de noms pour constituer le passif dans une langue, cela ne garantit pas que de même, cette classe (de la même sémantique) constitue le passif dans les autres langues. La sémantique des agents n'est pas universelle, parce qu'elle dépend des facteurs culturels, historiques (ou donc éventuellement sujet à variations) dans une communauté linguistique donnée.

¹² Sémantiquement les notions d'agent, de cause, de moyen sont apparentées. (Cf. Desclés : p.96)

Il ne nous reste dans ce cadre que d'éclaircir les compléments d'agent grammaticalisés dans les constructions passives du français. Plus concrètement parlant, il s'agit de décrire la combinaison possible entre les prépositions et les traits sémantiques des noms. On peut ainsi faire une définition extensionnelle des agents qui mettent en jeu diverses prépositions dans les constructions passives. (Cf. M. Gross, 1975 : p.80)

3.2. Complément d'agent actif

3.2.1. Complément en « par/de » dans les constructions actives

Certaines constructions actives peuvent avoir la présence de « par N » qui s'interprète comme agentif. Celui-ci semble aller de paire avec les sujets non actifs dont les verbes font un effet très peu agentif, par exemple ceux de : être, savoir, apprendre, connaître... etc.

*Elle est française par sa mère.
Je sais ça par mes voisins.
Max a connu Luc par Léa.
J'ai appris ça par Jean.*

En revanche, elle ne semble guère compatible avec des sujets très « *agentifs* » :

*?Il trouve la bille par son frère.
?Il déjeune toujours par sa mère. (C. Benveniste : p.124)*

Il convient de distinguer le complément en « par/de » ayant une tout autre valeur que celle d'un complément d'agent :

*Le lit a été remplacé par un banc.
(= Max a remplacé le lit par un banc.) (LF 86 : p.91)
Vous serez enfin délivrés de ces lourds cerveaux.
(= Max vous délivrera de ces lourds cerveaux.) (Béchade : p.202)*

Certains compléments dont les noms sont toujours « N-hum » s'interprètent comme « moyen » et de « cause » dans les constructions actives :

*Multipliez ce chiffre par quatre.
J'ai fini votre numéro par erreur.
Il voyage tantôt par avion, tantôt par bateau.
Il a surtout réussi par son incroyable persévérance.
Je vous répondrai par retour.
Il est surtout étonnant par sa rapidité.*

*Il a été frappé par erreur par les policiers.
Un paquet m'a été adressé par avion par Gérard.*

Il a été évincé par jalousie par ses collègues.

La préposition « par » apparaît bien sûr dans d'autres compléments, qui n'ont rien à voir ni avec moyen, ni avec cause, comme dans :

Il passera par Londres.

Il vient par moments.

3.2.2. Complément d'agent « actif » : « (par + de) Nhum » « par » ou « de »?

Même à partir des observations partielles, nous pouvons compter, parmi diverses formes des prépositions que le complément dit « agent » peut introduire, d'abord deux prépositions en concurrence : « de » et « par ». Limitons-nous ici aux compléments d'agent « (par + de) Nhum ». Ces deux prépositions ne s'emploient pas indifféremment, mais il est très difficile de distinguer leur distribution dans l'emploi de la langue française.

Les prépositions comme « par » et « de » en particulier (ou quelquefois « à ») suivies de « Nhum » peuvent exprimer une « opération matérielle », tantôt par une action tantôt par son *état résultatif*.¹³

D'une façon générale, nous pourrions dire que « par » est utilisé très largement, tandis que « de » a une distribution beaucoup plus limitée.¹⁴ Cependant quelques-uns d'entre eux sont de préférence suivis de la préposition « de ».¹⁵

Nous classifions en gros les verbes qui n'utilisent que la préposition « par » :

par Nhum (+) ; de Nhum (-)

*Le vase (a été + est) (cassé + détruit + fabriqué + verni + rayé...) (par + *de) Max.*

*Le bébé (a été + est) (endormi + couché + lavé + habillé...) (par + *de) Léa.*

*Les feuilles (ont été + sont) (éparpillées + dispersées + déchirées + entassées + enterrées + recouvertes...) (par + *de) Max.*

*Paul (a été + ?est) battu (par + *de) Marie. (Gross, 1975 : p. 81)*

*Le pain (a été + ?est) mangé (par + *de) Max. (M. Gross, 1975 : p.82)*

¹³ Il faut faire abstraction des cas pour lesquels « (par + de) Nhum » s'interprète comme « non actif », précisément comme « cause ». (Cf. T4)

¹⁴ En français, « par » est la proposition essentielle des passifs, et à un moindre degré « de » qui semble limité... La plupart des verbes forment le passif ayant « un agent réel » avec la préposition « par ». (cf. Bon Usage)

¹⁵ On remarque que « de » était autrefois plus fréquent que par. Au XVII^e et au XVIII^e s., et qu'il restait plus commun qu'aujourd'hui. Par ailleurs, l'article indéfini pluriel et l'article partitif disparaissent après « de » par haplogogie. Le complément d'agent construit avec « de » peut être représenté par le pronom « en ».

Pascal plaisait peut-être à quelques femmes, il en était admiré. (Bon Usage : p.524)

*La peinture m'était enseignée (par + *de) ma soeur. (T9 ; T16*)*
La charrue était tirée par les boeufs. (par N animé actif)

Ces verbes ci-dessus s'opposent aux verbes suivants qui sont susceptibles soit de « par » soit de « de » :

par Nhum (+) ; de Nhum (+)

Ce livre (a été + est) (aimé + détesté + dédaigné + admiré...) (par + de) Max. (T12) (Gross, 1975 : 81)

Cet homme politique est respecté (par + de) tous. (T12)
Le maire de notre village est apprécié (par + de) ses concitoyens. (T6, 12)
Max (a été + est) craint (par + de) ses employés. (T6)

Cette situation (a été + est) comprise (par + de) Max. (T6) ¹⁶

Le médicament (a été + est) (supporté + toléré + attendu...) (par + de) le malade. ¹⁷

Max (a été + est) (aidé + assisté + félicité + critiqué...) (par + de) son fils. ¹⁸
(Authier, 1972 : p.131)

Pour le verbe « comprendre », le [passif de] est plus naturel, au cas où le « Nhum » est pluriel :

Cette situation est comprise de Marie.
Cette situation est comprise de (tous + tout le monde). (plus naturel)
(Gross, 1975 : p.81)

Mais le problème est plus compliqué, si nous considérons cette opposition « de/par » en distinguant les sens des verbes polysémiques :

Cet enfant a été abandonné (par + de) ses parents pendant des années.
*Cet enfant a été abandonné (par + *de) ses parents à l'assistance.*
(Authier, 1972 : p.132)

¹⁶ Il s'agit des verbes de « sentiment » dans la **table T12** : être admiré, adoré, aimé, apprécié, estimé, haï, méprisé, respecté, etc. (sauf le verbe « empêcher »). Ou bien c'est le cas des verbes de la **table 6** : être craint, redouté, etc.

¹⁷ Les verbes « supporter(2) », « tolérer », « attendre » sont représentés comme [passif par](+) [passif de](+) dans la **table 6**.

¹⁸ Cf. aider (T11 : passif par/de/de ce Qu P (+-+)), assister(T7), féliciter (T13 : passif par/de (+-) mais avec le 2^e complément, passif par/de/de ce Qu P (+++)), critiquer (T12 : passif par/de (++)

Ceci nous montre l'incompatibilité entre « de Nhum actif » et d'autres compléments locatifs (ou datifs). De même, nous pouvons confirmer la différence de possibilité des « passif par/de » qu'il y a entre les structures définitionnelles des tables complétives et leurs sous-structures, à cause du complément « auprès de N » (**table 10**) :

Accréditer (T10 : passif par/de, passif par/de +++-)

Cette nouvelle a été accréditée (par + de) Max.

*Cette nouvelle a été accréditée auprès des journalistes (par + *de) Max.*

↔ *Max a accrédité (E + auprès des journalistes) une nouvelle que le président est malade. (FV : T10)*

Cette différence peut être due au complément « V-inf W » (ou le complément locatif) comme dans la **table 3** :

Accompagner (T3 : passif par/de +-)

Max a été accompagné (par + de) son ami. (sens différent)

*Max a été accompagné (acheter une robe + à la plage) (par + *de) son ami.*

Nous pouvons multiplier les cas apparentés. Par exemple, le second complément (en particulier, « pour N₂ » dans la **table 10**, « avec N₂ » de la **table 15**) empêche certains verbes de former le « passif par/de ».

Légitimer (T10 : passif par/de, passif par/de ++--)

Cette décision a été légitimée (par + de) ceci.

**Cette décision a été légitimée pour Max (par + de) ceci.*

↔ *Ceci légitime (E + pour Max) qu'il prenne cette décision.¹⁹*

Discuter (T15 : +++-) ou discutaitler

Ce problème (a été + est) discuté (par + de) Max.

**Ce problème (a été + est) discuté avec Luc (par + de) Max.*

↔ *Max discute (E + avec Luc) (E + de) (ce problème + ce qu'ils doivent partir). (FV)²⁰*

En revanche, dans la **table 13**, le second complément rend possible le [passif par/de] en même temps (T13) :

¹⁹ Cf. T10 : accréditer (+++), légitimer, prévoir (+++), voler (--++), solliciter (???)

²⁰ Cf. T15 : convenir, papoter, plaisanter, raisonner, négocier (++++), discutaitler (++++), justifier (--+-)

Féliciter (T13 : +-++)

*Luc a été félicité (par + *de) Max.*

Luc a été félicité de (ce que tout est en ordre + son succès) (par + de) Max.

↔ *Max félicite Luc (E + de ce que tout est en ordre). (FV : T13)*

Glorifier (T13 : +-++)

*Léa a été glorifiée (par + *de) Max.*

Léa a été glorifiée de sa réussite (par + de) Max.

↔ *Max glorifie Léa de (sa réussite + ce qu'elle ait réussi). (FV : T13)*

Par ailleurs, nous avons trouvé très peu de cas où le [passif de Nhum] est possible sans le [passif par Nhum] :

par Nhum (-?) ; de Nhum (+)

Connaître (Cf. 32H, 32NM, 32R1, 32R3, 36R, 32R2)

Cette recette est connue de Marie.

↔ *Marie connaît cette recette.*

?**Cette recette est connue par Marie. (M. Gross, 1975 : p.81)*

≠ *Cette recette a été connue par Marie.*

↔ *Léa a connu cette recette par Marie.*

Quand il s'agit de la **table 11**, nous pouvons présenter trois types de [passif de] sans former le [passif par]. Le premier type, c'est le cas de « occuper ». Si celui-ci n'a que le premier complément, il ne permet pas le [passif par] mais seulement [passif de], tandis que le second complément forme les deux « passifs pas/de » :

Occuper (T11 : passif par/de, passif par/de : -+++)

*Max a été occupé (*par + de) Luc.*

Max a été occupé à mettre en ordre (par + de) Max.

↔ *Luc occupe Max à tout mettre en ordre. (FV : T11) ²¹*

Par contre, le second type est le cas où lorsque le verbe est accompagné de second complément infinitif, il ne forme que le [passif de Nhum actif] :

²¹ Cf. T11 : accorder (passif par/de, extrap passif/passif par/passif de : ---+), acculer (?--+), encourager (+---+), occuper (-++++), utiliser (++++)

Utiliser (T11 : ++-+)

(Ida + ses talents + cet osier) a été utilisé(e)(s) (par + de) Max.

*(Ida + ses talents) (a + ont) été utilisé(e)(s) à faire la cuisine (*par + de) Max.*

*Cet osier a été utilisé à faire des chaises (*par + de) Max.*

↔ *Max utilise (ses talents + Ida) à faire la cuisine. (FV : T11)*

Max utilise l'osier (à + pour) faire des chaises. (FV : T11)

Le troisième type se distingue du second, dans la mesure où le premier complément ne forme que le [passif par]. Mais de même que le verbe « utiliser », nous avons seulement le [passif de] avec le second complément :

Encourager (T11 : +--+)

*Léa a été encouragée (par + *de) Max.*

*Léa a été encouragée à ce que son fils persévère (*par + de) Max.*

*Léa a été encouragée à la persévérance (*par + de) Max.*

↔ *Max encourage Léa (E + à ce que son fils persévère). (FV : T11)*

Max encourage Léa à la persévérance. (FV : T11)

Cf. T6 (passif par/de : ++)

Cette loi encourage que les gens ne paient pas leurs impôts. (FV : T6)

↔ *Que les gens ne paient pas leurs impôts est encouragé (par + de) cette loi.*

En dernier lieu, il y a des verbes qui ne forment ni de [passif par Nhum] ni de [passif de Nhum], parce que le « N₀ » ne prend pas de « Nhum (actif) »

par Nhum (-) / de Nhum (-)

Comporter

**Les mêmes erreurs (sont + ont été) comportées (de + par) ce livre.
(M. Gross, 1975 : p.81)*

Les mêmes erreurs (sont + ont été) comportées dans ce livre.

≠ *Ce livre comporte les mêmes erreurs. (32NM)*

Ou bien des verbes pour lesquels la sémantique de « N₀ = Nhum » s'analyse difficilement comme « actif » :

L'orchestre est constitué (par + de) trente musiciens.

≠ *L'orchestre est constitué (par + *de) Max.*

3.3. Complément d'agent « non actif »

3.3.1. Agent causatif :

« Prép Nhum non actif » et « Prép N-hum non actif »
Formes prépositionnelles?

Avant d'aborder autres formes prépositionnelles des agents non humains « non actifs », il faut rappeler que certains d'entre les agents humains s'analysent comme « non actifs » au moyen des prépositions « par » et « de », de la même manière que les agents non humains. Considérons les phrases suivantes :

(Par + de) Nhum non actif

Alanguir (T4 : Nhum/Nnr -+ ; de ce Qu P/par/de : +-) ²²

*Luc est alanguï (par + *de) Max. (cause)*

↔ *Max alanguït Luc. (T4 : N₀ non actif)*

Emballer, émerveiller (T4 : Nhum/Nnr -+ ; de ce Qu P/par/de : +++)

Luc est (emballé + émerveillé) (par + de) Max. (cause)

↔ *Max (emballe + émerveille) Luc. (T4 : N₀ non actif)*

Ce type de phrases ayant pour agent non actif « Nhum » peut prendre d'autres formes prépositionnelles, surtout lorsque l'agent exprime la sémantique « cause » :

[Passif devant Nhum] :

Luc est alanguï (devant + à la vue de + à la présence de + à cause de...) Max.

Luc est (emballé + émerveillé) (devant + à la vue de..) Max.

En fait, nous pouvons faire réapparaître à la place de ce type de « Nhum » dont le sens est « non actif » les noms non humains considérés comme une partie inaliénable des « Nhum ». (cf. Ch.I, 7.4. Nom approprié)

[Passif par/de] = [Passif devant]

*Luc est alanguï (par + *de) Max.*

= *Luc est alanguï (par + *de) les attitudes de Max..*

= *Luc est alanguï devant (Max + les attitudes de Max).*

²² On ne sait pas la possibilité du passif comme « Max est alanguï par la fièvre » dans la table 4. Et puis dans cette table, la combinaison comme « Nhum/Nnr/par/de : -+- » se trouve dans les verbes suivants : absorber, adoucir, affecter, agiter, ahurir, alanguï, braquer, cabrer, captiver, chambouler, chavirer, chiffonner, choquer, classer, commotionner, concerner,

Luc est (emballé + émerveillé) (par + de) (Max + les attitudes de Max).
= *Luc est (emballé + émerveillé) devant (Max + les attitudes de Max).*

En dehors de ces noms appropriés, la classe des noms non humains s'étend aux noms abstraits (autrement dit, on n'accepte pas les noms concrets) comme :

Gêner (T4 : Nhum/Nnr ++ ; de ce Qu P, passif par/de ++-)

*Max est gêné (par + de + devant) ce spectacle.*²³
↔ *Ce spectacle gêne Max.* (Vivès, 1983 : p.36)

Surprendre (T4 : Nhum/Nnr -+, de ce Qu P, passif par/de ++-)

Je suis surpris (par + de + devant) son échec.
↔ *Son échec me surprend.*

Le complément « devant N » est plutôt proche du complément d'agent, puisqu'il a des comportements non locatifs :

- Il ne répond pas à la question « où ».

**Où Luc est-il alanguï?*

- La mobilité n'est pas libre. S'il se trouve en tête de phrase, le sens est différencié.

Luc est alanguï devant Max.
≠ *Devant Max, Luc est alanguï.*

- Il est impossible de mettre d'autres agents causatifs :

**Luc est alanguï par Léa devant Max.*
(si c'est possible, « devant N » est un adverbe.)

Ainsi donc, ce type de compléments s'oppose aux compléments locatifs :

Les fleurs sont posées devant le monument.
↔ **Le monument pose les fleurs.*

Ces phrases appartiennent toutes à la zone 3 : agent humain non actif (causatif ou datif/locatif ou instrumental ; ou animé non actif.) La zone 3, en particulier « agent humain causatif » n'est pas loin de la zone 2 : agent non humain causatif. Ainsi on a :

²³ D'après la T4, les colonnes [de ce Qu P], [par Nhum], [de Nhum] du verbe « gêner » sont marquées en « ++- ». Cependant dans la T4, on ne confirme pas la possibilité [de N-hum].

*Luc est alangui (par + *de) la parole de Max.(cause)*
Luc est (emballé + émerveillé) (par + de) la parole de Max. (cause)

Avant de terminer cette section, notons d'ailleurs qu'il est difficile de faire la distinction entre « agent actif » et « agent causatif ». Certains verbes sont employés au sens propre, introduisant la préposition « par » qui s'interprète comme « agent actif » mais s'il s'agit du sens figuré avec la préposition « de », le complément « de N-hum » s'analyse comme « agent causatif ». Comparez les paires suivants :

Ecraser (T4 : Nhum Nnr ++ ; de ce Qu P, passif par/de : ++-)

Le chien a été écrasé par une voiture. (32H≠T4)
Jean est écrasé de soucis.(T4)

Surprendre

(T11 : Nhum Nnr +- ; de ce Qu P, passif par/de : -+-)
(T4 : Nhum/Nnr -+, de ce Qu P, passif par/de ++-)

Les cambrieurs ont été surpris par un voisin. (T11)
Il a été surpris de ma réaction. (T4)

3.3.2. Agent instrumental

Les compléments causatifs sont différents de ceux que nous avons appelés « passifs courts », dans la mesure où les derniers seuls entrent très souvent dans la relation comme :

N₀ V N₁ Prép N₂
N₂ V N₁

Et éventuellement, ces deux structures peuvent constituer une forme superficielle qui est apparemment identique :

N₁ être V-pp Prép N₂

Comme nous l'avons déjà dit, cette structure a deux types de passifs : passif long à trois arguments et passif court à deux arguments. Dans le deuxième, « passif court », nous observons diverses formes des agents dont les prépositions sont très variées. Il n'est pas donc aisé de vérifier le terme « passif » du point de vue sémantique. Nous entrons dans la zone ni actif ni causatif, par exemple la **zone 0** : agent locatif ou la **zone 1** : agent instrumental. Ici, les compléments d'agent ne s'interprètent pas comme « actifs ». Cependant, bien que sémantiquement le complément d'agent ne soit pas vraiment actif (autrement dit que le passif ne soit pas confirmé sémantiquement), nous pouvons trouver des constructions différentes que nous pourrions appeler syntaxiquement « passif », parce que celles-ci sont toutes correspondantes des constructions actives. Nous

définissons le passif purement au niveau syntaxique, en d'autres termes par la relation équivalente des phrases simples :

$$= \begin{matrix} N_0 & V & N_1 \\ N_1 & \text{être} & V\text{-pp} \text{ (E + Prép } N_0\text{)}. \end{matrix}$$

Naturellement, nous observons diverses prépositions qui forment le complément d'agent :

Prép =: par + de + en + dans... etc.

D'après la définition du passif, le complément d'agent instrumental (ou le moyen) est alors une autre forme que les [passifs par/de] sont susceptibles de constituer en tant qu'un agent. Par exemple, nous avons pour agent des compléments ni actifs ni causatifs, même ni locatifs. (cf. Dans GL, on classe les compléments « de N₂ » en cinq : « non locatif », « trace », « déformation », « Résiduel », « apport »(2)) :

[Passif de N-hum]

Orner (37M2)

La façade est ornée (de + ?par) (les) drapeaux. (Agent instrumental)
↔ *Les drapeaux ornent la façade.*

*Max a orné la façade (de + ?par + avec + *en + *dans) (les) drapeaux.*
(GL)

Entourer (FV, GL : 37M2)

*Le texte est entouré (de + en + *dans) un filet noir.*
↔ *Un filet noir entoure le texte.*

*Max entoure le texte (de + avec + en + *dans) un filet noir. (GL : 37M2)*

Entourer (FV : 37M4)

Max est entouré d'(une couverture + égards).
↔ *(La couverture + les égards) entoure(nt) Max.*

*On entoure Max d'(une couverture + égards). (FV : 37M4, *GL)*

Couvrir (37M6)

Le livre est couvert (de + dans + en) (la) plastique.
↔ *La plastique couvre le livre.*

Max couvre le livre (de + avec + dans + en) (la) plastique. (GL : 37M6)²⁴

Composer (32A, 32NM)

Ce puzzle est composé de 1500 pièces.

↔ *1500 pièces composent ce puzzle. (32NM)*

Max a composé ce puzzle (de + ?par + ? en + ?avec) 1500 pièces. (32A)

Il s'agit surtout des verbes de « description », lorsque l'agent est inanimé : être accompagné, composé, couvert, décoré, entouré, fait, garni, orné, planté, précédé, rempli, etc. Le sens [passif de N-hum] est très proche d'« agent instrumental ». Mais cela n'exclut pas d'avoir la distribution du [passif de Nhum]. La distribution de l'agent instrumental porte non seulement sur l'objet concret ou abstrait (ou Npc) mais aussi sur le « Nhum ». Il ne faut donc pas confondre les compléments d'agent actif ou causatif avec les autres compléments d'agent instrumental :

[passif de Nhum non actif]

Constituer (32NM, 32A)

L'orchestre est constitué (par + de) trente musiciens. (32NM)²⁵

≠ *L'orchestre a été constitué (par + *de) Max. (32A)*

Entourer (FV, GL : 37M1)

Le roi est très entouré d'imbéciles.

↔ *Les imbéciles entourent le roi.*

²⁴ Il y a d'autres « passifs courts » comme :

Couvrir (37M1)

*Le désarroi de Max est couvert (de + avec + *en + *dans) les plaisanteries.*

↔ *Les plaisanteries couvrent le désarroi de Max.*

*Max couvre son désarroi (de + avec + *en + *dans) (les) plaisanteries. (GL : 37M1)*

Couvrir (37M2)

Le mur est couvert de graffitis.

↔ *Les graffitis couvrent le mur.*

*Max couvre le mur (de + *avec/dans/en) (les) graffitis. (GL : 37M2)*

Couvrir (37M4)

*Le pot est couvert (de + avec? + *dans + *en) le plat.*

↔ *Le plat couvre le pot.*

*Max couvre le pot (de + avec + *dans + *en) un plat. (GL : 37M4)*

²⁵ Cette phrase est le passif court de :

Trente musiciens constituent l'orchestre. (32NM)

Cf. Max a constitué l'orchestre (par + de + en + avec) trente musiciens. (32A, 38PL?)

*Les conseillers ont entouré le roi (de + avec + *en + *dans) les imbéciles.*
(GL, FV : 37M1)

Il faut d'ailleurs noter que les compléments d'agent actif en « par » conviennent assez mal pour décrire des phrases statiques comme dans les passifs courts. On préfère alors d'une façon claire la préposition « de » à « par » comme dans les phrases suivantes au présent :

Equiper (GL : 37M1)

L'hôpital est équipé (de + ?par) (le) scanner.
↔ *Le scanner équipe l'hôpital.*

Garnir (GL : 37M1)

La table est garnie (de + ?par) fleurs.
↔ *Les fleurs garnissent la table.*

Par ailleurs, la préposition « avec » montre différents comportements. Elle forme le [passif avec] :

[Passif avec] : Agent instrumental

Détremper (32C)

Le sol a été détrempe avec la pluie.
↔ *La pluie détrempe le sol. (FV : 32C)*

Le jardin est détrempe avec les pluies.
↔ *Les pluies détrempent le jardin.*

Pourtant, certains compléments « avec N » ne fonctionnent pas comme « agent instrumental ». Nous ne formons donc pas de [passif avec] dont le sens est très statique :

[Passif avec] : Agent instrumental

**L'hôpital est équipé avec le scanner.*
↔ *Le scanner équipe l'hôpital.*

**La table est garnie avec les fleurs.*
↔ *Les fleurs garnissent la table.*

cf. doubler

*Le cycliste a été doublé (*avec + par) la voiture rouge.*
↔ *La voiture rouge double le cycliste.*

Parallèlement, le [passif long] ayant le complément instrumental (non agentif) « avec N » est impossible pour une autre raison telle que celui-ci ne convient pas bien au complément d'agent « par N actif » :

**L'hôpital a été équipé avec le scanner par Max.*

↔ *Max a équipé l'hôpital avec le scanner. (GL : 37M1)*

**La table a été garnie avec les fleurs par Max.*

↔ *Max a garni la table avec les fleurs. (GL : 37M1)*

**Le cycliste a été doublé avec sa voiture rouge par Max.*

↔ *Max a doublé le cycliste avec sa voiture rouge.*

En revanche, le [passif avec] est acceptable comme « causatif » :

[Passif avec] : Agent causatif²⁶

Fatiguer (Cf. T13 : Nhum Nnr ++ ; passif par/de, passif par/de +-+)

Je suis fatigué avec ces oranges.

↔ *Ces oranges me fatiguent.*

Agiter (T4 : Nhum Nnr -+ ; de ce Qu P, passif par/de +-+)

Le village est bien agité avec tous ces touristes.

↔ *Tous ces touristes agitent le village.*

Cependant à la différence des autres prépositions qui peuvent former l'agent causatif, le complément « avec N » est déplaçable, même en tête de la phrase :

Avec tous ces touristes, le village est bien agité. (PR, à cause de)

3.3.3. Agent locatif

D'ailleurs, il y a des agents qui ressemblent à un complément locatif. La sémantique des compléments locatifs est assez éloignée de celle de l'« agent actif », par rapport aux compléments causatif ou de moyen, qui peuvent se concurrencer. Cependant dans quelques cas, la préposition locative comme « dans » forme le complément d'agent. Nous avons des phrases telles que :

²⁶ Il faut pourtant distinguer le complément d'agent causatif et les autres compléments non agentifs :

Il est décoré avec son ami.

≠ *Son ami le décore. (Authier : p.133-134)*

Max est lié avec Luc. (GLLF : complément non agentif)

Max est fâché avec ses frères. (GLLF : complément non agentif)

[Passif dans N-hum]

Contenir (32NM)

*Vos paroles sont contenues (dans + *par) vos actes.*

↔ *Vos actes contiennent vos paroles.*

**(Quelqu'un + quelque chose) contient vos paroles dans vos actes. (Gross : p.80)*

*Les bijoux sont contenus (dans + *par) le coffre. (Langages 109 : p.16-17)*

↔ *Le coffre contient les bijoux.(32NM)*

**Max a contenu les bijoux (dans + par) le coffre.*

Contenir (38L0, 32NM?)

*Un litre d'essence est contenu (dans + *par) le réservoir de la voiture.*

↔ *Le réservoir contient de l'essence. (32NM?)*

La voiture contient de l'essence dans son réservoir. (38L0)

Intégrer (38LD)

*La taxe est intégrée (dans + *par + à) l'addition.*

↔ *L'addition intègre la taxe.*

Max a intégré la taxe dans l'addition. (38LD)

Refléter (38LR)

Vos actes sont reflétés (dans + par) vos paroles.

↔ *Vos paroles reflètent vos actes.*

Max reflète ses actes dans ses paroles. (38LR)

Son image est reflétée (dans + par) la glace.

↔ *Une glace reflète son image.*

Max reflète l'image de Léa dans une glace. (FV : 38LR)

*Son trouble est reflétée (*dans + par) son visage.*

↔ *Son visage reflète son trouble.*

Max reflète son trouble dans son visage.(38LR?)

[passif sous N-hum]

Abriter (38LD, 38R)

Le vélo est abrité (sous + par) une bâche.

↔ *La bâche abrite le vélo.*

Max a abrité le vélo (sous + de + ?par) une bâche. (FV : 38LD)

Plus rarement, le complément d'agent « dans N » fonctionne plutôt comme agent causatif que comme agent locatif :

Déprimer (32C, T4, T8)

(T4 : Nhum Nnr -+ ; de ce Qu P, passif par/de +--)

Je suis toujours déprimé (dans + par/de) cette maison. (Cause locative)

↔ *Cette maison me déprime toujours.*

Max est déprimé (devant + par) cette école. (cause locative)

↔ *Cette école déprime Max.*

Les phrases ci-dessus s'opposent aux phrases qui n'ont pas pour contrepartie phrases actives :

Effeuille (37E)

L'arbre est effeuillé dans le jardin.

↔ **Le jardin effeuille l'arbre.*

Max effeuille l'arbre de ses feuilles dans le jardin. (37E)

où le complément « dans N » s'analyse seulement comme locatif.

La préposition « chez » peut former un complément d'agent locatif avec le « Nhum » :

[Passif chez Nhum] : « N-hum » impossible

Max est reçu (chez + par) les Dupont.

↔ *Les Dupont le reçoivent.*

Elles s'opposent à :

Il est acheté chez l'épicier.

↔ **L'épicier l'achète.*

3.3.4. Cas particuliers

La préposition « à » montre une grande variété de types de compléments d'agent : agent actif ou agent non actif, agent humain ou non humain qui s'interprète comme causatif, instrumental, ou locatif.

[Passif à]

[Passif à Nhum]

Max est connu à tout le monde.

Dans certains verbes, le [passif à] a une distribution très limitée du « N-hum » comme « N animal » (ou « N abstrait ») :

[Passif à N-hum]

Agent actif :

Le châle était mangé aux (mites + vers + rats + papillons...).

(Bon Usage : p.524)

↔ *(Les mites + les vers + les rats...) mangeaient le châle.*

**Ce gâteau est mangé à Max.*

↔ *Max mange ce gâteau.*

Cette construction est déjà connue à l'ancien français. (Bon Usage : p.525)

↔ *L'ancien français connaît cette construction.*

Agent causatif :

Décélérer (T6)

Un corps étranger est décelé à l'analyse.

↔ *L'analyse décele un corps étranger.*

Agent instrumental :

Sécher (32RA)

Le linge a été séché (à + par) le soleil.

↔ *Le soleil a séché le linge.*

*Le linge a été séché (à + *par) le séchoir.*

↔ *Le séchoir a séché le linge.*

Eclairer (37M4, T6, 31I, 31R, 32H, 32R3)

La pièce est éclairée aux bougies.

↔ *Les bougies éclairent la pièce.*

Les phrases ci-dessus s'oppose à :

Un poisson est pêché à l'épuisette.

↔ **L'épuisette pêche un poisson.*

Malgré la classification que nous avons essayée plus haut, il est très souvent délicat de trancher entre un agent actif (contrôleur), un instrument et une entité causale. Considérons :

Les jeunes du collège sont agacés par le professeur de géographie.

Cette phrase ci-dessus ont deux lectures : une lecture intentionnelle où l'agent exerce un réel contrôle sur l'action et une lecture causale qui admet la phrase suivante. La dernière donne donc la phrase suivante :

Les jeunes du collège sont agacé par l'attitude du professeur de géographie.

En effet, il y a un continuum allant de l'agent contrôleur jusqu'à la cause externe et non intentionnelle. (cf. B. Pottier, 1974 : p.126) (Desclés, 1993 : p.96-97)

Rappelons d'ailleurs que pour nous, si nous pouvons entretenir une correspondance entre une phrase active et une phrase passive, nous prenons un complément soit causal soit instrumental pour un complément d'agent essentiel de la phrase passive. En gardant cette idée, considérons un autre cas particulier :

Le choc a détruit le mur.

Si celle-ci est associée directement à la phrase suivante, nous pourrions proposer une transformation de type [passif] avec la préposition complexe « sous l'effet de », où celle-ci est une variante de la préposition « par » :

[passif par]
= [passif sous l'effet de]

Détruire (32C, T4, 32H)
(T4 : Nhum, Nnr ++ ; de ce Qu P passif par/de --)

Le mur a été détruit (par + sous l'effet de) le choc.

Car le complément « sous l'effet du choc » ne s'observe pas dans la phrase active comme « par N » :

**N_o a détruit le mur sous l'effet du choc.*
**Max a détruit le mur par le choc.*

Ce type de relation reste à étudier. Il pourrait en résulter une introduction de nombreuses équivalences nouvelles. (LF 86 : p.100)

CHAPITRE VII

BLOCAGE ET PASSAGE

1. Blocage du passif et passage au non passif

Comme les grammairiens l'ont noté depuis toujours, il y a trop d'exceptions dans la relation entre actif et passif : trop de phrases actives qui n'ont pas de passifs correspondants. On peut mettre en série les divers facteurs qui affectent la possibilité des constructions impaires. D'après Lamiroy (1993 : p.57), le nombre des phrases impassivables ou difficilement passivables semble en général sous-estimé. Citons Lamiroy (1993 : p.63) :

Les phrases passives sont non seulement considérablement moins nombreuses que les actives (Halliday, 1991), elles ne sont compatibles qu'avec certains verbes du lexique, avec certains types d'actants, avec certains types de déterminants avec certains aspects.

Pourtant, il convient de rappeler qu'un assez grand nombre de phrases passives peu naturelles proviennent de la dérivation automatique par les phrases actives. La non-correspondance automatique entre phrases actives et phrases passives apparaît plutôt normale, si on considère diverses contraintes particulières du passif illustrées plus haut. Ainsi donc, nous proposons de distinguer le **blocage stylistique du passif du blocage (lexico-syntaxique) du passif**. Nous ne prenons en compte que des contraintes lexico-syntaxiques du passif.

En deuxième lieu, bien qu'encore moins nombreuses (par conséquent, mal traitées), il y a des phrases passives sans actifs correspondants. En fait, le **blocage de l'actif** est très difficile à justifier formellement, puisque la définition du passif doit présupposer un actif correspondant. D'une part, le blocage de l'actif implique que les constructions passives puissent avoir une **autonomie** pour elles-mêmes. D'autre part, elle signifie aussi qu'une phrase en question dite passive n'est plus passive. (la **non-passivation**) En principe, toutes les phrases à V-pp que nous avons traitées dans la section 1.3. : le blocage de l'actif, ne pourraient donc plus entrer dans le cadre du passif. En réalité, il est très malaisé de trancher les phrases actives peu naturelles et impossibles. (A propos de ce problème, les dictionnaires existants ne donnent pas de solutions convaincantes.) Cela nous a amené à réfléchir sur le **passage du « passif » au « non-passif »**.

1.1. Observation générale

1.1.1. Contrainte de coréférence (entre sujet et objet)

Avant d'aborder le « blocage », sujet principal de ce chapitre, nous nous proposons de laisser de côté toutes sortes de constructions passives qui sont peu naturelles et inacceptables, en premier lieu du fait qu'elles sont dérivées automatiquement par l'actif. Soit :

- (1) **Sa montre a été retrouvée par Marie.* (*sa = Marie*)
 (2) **Son vélo a été vendu par Pierre.* (*son = Pierre*) (Meleuc : p.367)

Généralement parlant, lorsqu'il s'agit de contrainte de coréférence en particulier entre sujet « N₀ » et objet « N₁ », la relation entre actif et passif ne se fait pas, puisque cette relation, celle d'intervention ne conserve pas la contrainte de coréférence dans la même structure. En effet, une contrainte de coréférence se fait par une orientation vers la gauche, de sorte qu'un élément se réfère à un élément précédent.

Ainsi donc, si l'adjectif possessif du sujet se réfère au complément d'agent (par exemple, si « Marie » de la phrase (1) est le possesseur de « la montre »), les constructions passives ne sont pas acceptables. On obtient très souvent des phrases passives peu naturelles comme (1) et (2), si la transformation passive s'applique à partir des phrases suivantes. pour générer automatiquement un passif :

- (1a) *Marie a retrouvé sa montre.* (*sa = Marie*)
 (2a) *Pierre a vendu son vélo.* (*son = Pierre*)

Pour que l'on ne rende pas les phrases (1) et (2) déviantes, il faut que la proforme co-référentielle d'un SN « sa » s'oriente vers une autre phrase précédente,

- (1b) *Sa montre a été retrouvée par Marie.* (*sa ≠ Marie*)
 (2b) *Son vélo a été vendu par Pierre.* (*son ≠ Pierre*)

ou bien que l'on fasse de cette proforme coréférentielle « de Nhum = Marie, Pierre » :

- (1c) *La montre de Marie a été retrouvée par elle.*
 (2c) *Le vélo de Pierre a été retrouvé par lui.*

Parallèlement, on observe un comportement assez semblable pour les Npc (= Noms partie du corps, noms inaliénables), tantôt avec les adjectifs possessifs tantôt avec les articles définis (même si les Npc n'ont pas de marques de coréférence comme adjectif possessif).

- (3) *(*Les + ses*) *yeux étaient baissés par Marie.*
 ((*les + ses*) *yeux = les yeux de Marie*)
 (Lamiroy, 1993 : p.58)
 (4) *(*La + sa*) *bouche a été ouverte par Marie.*
 ((*la + sa*) *bouche = la bouche de Marie*)
 (5) *Marie baissait (les + *ses) yeux.* (*les yeux = les yeux de Marie*)
 (6) *Marie a ouvert (la + *sa) bouche.* (*la bouche = la bouche de Marie*)

Cependant on rencontre un comportement différent entre les verbes « baisser » et « ouvrir », lorsqu'ils se combinent avec les noms inaliénables, comme les Npc. Même si on modifie la coréférence du possessif ou le remplace par le complément génitif « de Nhum », le verbe « baisser » ne forme pas le passif, tandis que le verbe « ouvrir » paraît possible :

- (3a) **(Ses yeux + les yeux de Marie) ont été baissés. (ses ≠ Marie)*
 (4a) *?(Sa bouche + la bouche de Marie) a été ouverte. (sa ≠ Marie)*

Il semble qu'il s'agisse de « restriction sémantique du verbe » : si l'action (réfléchie) du verbe comme « baisser » s'oriente toujours vers le sujet lui-même, on ne forme pas le passif. Par contre, si l'action dont il s'agit ici ne peut plus être réfléchie, en donnant un complément d'agent comme un autre humain (c'est-à-dire non pas intrinsèquement réfléchi), on peut former un passif. Ce fait peut se confirmer dans les phrases actives correspondantes :

- (5a) **Max a baissé les yeux de Marie. (cf. lever, tourner....)*
 (6a) *Max a ouvert la bouche de Marie (par la force).*

Cependant une telle restriction du verbe « baisser » qui ne bloque pas a priori le passif, ne fonctionne pas avec les noms « aliénables » :

- (7) *Les volets étaient baissés par Marie. (Lamiroy, 1993 : p.58)*
 (8) *La porte a été ouverte par Marie.*

- (9) *Marie baissait (ses volets + les volets de Max).*
 (10) *Marie a ouvert (sa porte + la porte de Max).*

On peut dire que c'est la combinaison entre le verbe « baisser » et le Npc (ou son possesseur) qui bloque le passif. Cette impassivabilité s'explique donc par une « non distinction référentielle » qu'il y a entre le nom humain en sujet et les parties du corps.

1.1.2. Contrainte sur les déterminants

En deuxième lieu, nous n'avons pas considéré la contrainte sur les déterminants qui provoque les passifs « stylistiquement » maladroits. En effet, il ne s'agit pas là de blocages syntaxiques concernant la construction du verbe. (Cf. Leclère, 1993 : p.8) Dans la plupart des cas, cette maladresse stylistique tient au fait que la passivation s'applique automatiquement à partir de l'actif. En général, lorsque le SN objet est du type générique ou indéfini, le déterminant rend la phrase passive correspondante déviante :

- Les chats boivent du lait.*
 ↔ **Du lait (est + a été) bu par les chats. (Blanche-Benveniste, 1984)*
Ce lait est bu par les chats.

Marie portait volontiers des tailleurs.

↔ **Des tailleurs étaient volontiers portés par Marie.*
Ce tailleur était volontiers porté par Marie. (Lamiroy, 1993 : p.58)

(On + Paul) a mangé du gâteau.

↔ ?*Du gâteau a été mangé (E + par Paul).* (Desclés, 1993 : p.99)²⁷
Ce gâteau a été mangé (E + par Paul).

Jean a mangé une pomme.

↔ ?**Une pomme a été mangée par Jean.* (Giry-Schneider, 1978 : p.126)²⁸
Cette pomme a été mangée par Jean.

On trouve encore la même contrainte dans les constructions « faire V-n » :

Jean a fait un (voyage + schéma).

↔ ?*Un (voyage + schéma) a été fait par Jean.*

Lorsque le complément direct est peu déterminé et peu individualisable, la passivation semble plus difficile.²⁹

Cependant lorsqu'il s'agit de « déterminant figé », nous avons pris en considération tous les types de constructions passives variables selon les formes du déterminant, par exemple, l'absence du déterminant du « N₁ » (Cf. Anscombe, 1986 ; Desclés, 1993 : p.99) Celles-ci sont en fait proches des expressions figées :

Pierre y a fait allusion au cours de sa conférence.

↔ *Allusion y a été faite par Pierre au cours de sa conférence.*

Le général a donné ordre de faire retraite.

↔ *Ordre a été donné par le général de faire retraite.*

C. Hernu lui-même en a fait révélation lundi.

↔ *Révélation en a été faite lundi par C. Hernu lui-même.* (Canard Enchaîné)

²⁷ Desclés (1993 : p.97) propose des tendances principales concernant la possibilité du passif :

(i) *Une distinction référentielle entre un agent grammatical et un patient grammatical augmente la possibilité de passivation.*

(ii) *La distinction référentielle est mieux réalisée lorsque le patient grammatical est individualisable et déterminé.*

²⁸ D'après Giry-Schneider (1978), elle n'est pas acceptable, à moins qu'il n'y ait à la rigueur un accent d'emphase sur « une ».

²⁹ La différence de thématization entre la forme active et la forme passive, les variations aspectuelles induites par l'ambiguïté du V-pp, le rôle de certains déterminants, d'autres facteurs encore où entrent des distinctions comme « volontaire/involontaire » (pour caractériser le rôle du sujet), font que la phrase passive est souvent peu naturelle. (Ch. Leclère, 1993 : p.8)

On avait pris connaissance immédiate de ce nouveau dossier.
↔ *Connaissance immédiate avait été prise de ce nouveau dossier.*

1.2. Blocage du passif : 32NM

Le passif est sujet à une variation lexicale qui parfois paraît tout à fait arbitraire. De même, le blocage du passif semble dépendre des propriétés lexico-syntaxiques particulières, en particulier associées à la relation entre verbe et complément d'objet. Mais il n'est pas aisé de trouver une solution satisfaisante à l'égard de ce problème (quelles restrictions portent sur la passivation?), parce que les propriétés lexico-syntaxiques de la relation « V N₁ »- sont à peu près impossibles à généraliser. (cf. Meleuc, 1977 : p.354)

Citons Boons, Guillet, Leclère (1976b : p.74) :

Il est vraisemblable qu'un très grand nombre d'emplois verbaux particuliers refusent le passif [...] Mais la procédure de découverte de tels emplois passe par l'examen systématique de toutes les combinaisons « V N₁ ».

D'après une telle observation systématique, on peut s'interroger quelles propriétés linguistiques particulières jouent régulièrement sur l'impassivabilité. Citons encore la remarque de Leclère (1993) :

En premier lieu, il s'agit, dans la grande majorité des cas, de constructions à sens statique. ----- D'autre part, dans la plupart des cas, le sujet et le complément direct entretiennent une relation privilégiée, qu'on peut caractériser en termes de possession inaliénable (concrète ou abstraite), qualité intrinsèque, propriété spécifique, etc.

Comme nous l'avons déjà vu, cette table 32 NM établie par BGL (Boons, Guillet et Leclère, 1976b : p.73 et annexe p.36), est définie comme deux structures associées :

« N₀ V N₁ ↔ *N₁ être V-pp (E + Prép N₀) »

En bref, c'est une table où on a regroupé les constructions actives qui n'ont pas de passifs.

Il est convenable maintenant de passer à l'examen divers cas qui concernent le blocage du passif, de nouveau de notre part. Dans ce but, nous avons examiné tout d'abord la table 32 NM, en précisant ses différentes classes.

1.2.1. Table 32 NM :

Propriétés lexico-syntaxiques du complément direct

On peut classer certaines petites classes dans la table 32NM, par exemple, parmi les verbes dont la construction de base « N₀ V N₁ » refuse le passif.³⁰ (On y rencontre différents emplois du passif problématique.) En somme, on peut observer que la nature de la relation entre le verbe et le nom suivant, qu'elle soit syntaxique ou sémantique, a un rôle à jouer dans la formation du passif. C'est-à-dire, ce sont le sens intrinsèque du verbe et la classe sémantique des compléments qui permettent de former ou non le passif. Ainsi donc, les verbes de la table 32NM se distinguent selon la combinaison « V N₁ », en gros comme 5 classes suivantes (Leclère, 1993) :

- (a) verbes à complément numéral
- (b) verbes de sensation olfactive
- (c) verbes attributifs : être
- (d) Verbe d'état : avoir, posséder
- (e) Verbes de contenance³¹

Regardons de près d'abord les quatre premières classes de la table 32 NM.

(a) verbes à complément numéral³²

³⁰ Plus précisément, BGL (1976b) présente une liste de verbes (ou emplois verbaux) (au nombre de 38) qui répondent à la double propriété : la transitivité et l'impassivité. Notons au passage que le statut d'objet direct du « N₁ » dans ces conditions n'est pas toujours bien clair. Le terme de « complément direct » est donc préféré à celui de « complément d'objet direct » des verbes (transitifs directs) pour appeler « N₁ ». (Langages 109 : p.7-8) Pour ainsi dire, les notions d'« objet direct » et de « transitivité » sont indépendantes de celle de passif.

³¹ On peut établir la liste des verbes anglais qui ne forment pas le passif :

resemble, marry, own, have, possess, weigh, cost + miss, equal, owe...etc.

Ceux-ci sont très proches de la sémantique des verbes français de la table 32NM. Par exemple, les trois verbes « have », « own », « possess », sont des verbes typiques d'état dont le sujet est clairement interprété comme non actif (=non agentif). D'ailleurs, ces verbes montrent tous l'impossibilité d'appliquer :

(a) la forme progressive « be + ing » :

**She is (owning + having + possessing) a house.*

(b) la séquence « do so » coordonnée, c'est-à-dire un substitut du SV incluant le verbe étudié dans sa construction :

**This car weighs about a ton and so does that one.*

**Louis weighs about hundred pounds and so does Cathy.*

Gerald weighs the potatoes and so does Bill. (Passivable) (Meleuc : p.359)

(c) les adverbes de manière : purposely, cleverly, voluntarily

**The car purposely weighs a ton.*

**?Lois purposely weighs hundred pounds.*

Gerald purposely weighs the potatoes.

³² Cf. verbes de mesure : mesurer, coûter, calibrer, durer, arpenter, auner, métrer, kilométrer, cuber, toiser, chiffrer, comporter, contenir, jauger, coter, peser, tarer, tirer, valoir, compter, gagner, doser, développer, débiter, filer, marquer, perdre, tenir, faire + inclure (ajouté par Meleuc)....

Il s'agit des compléments de type numérique. Le « N₁ » est un substantif dénotant dans la plupart des cas une unité de mesure (poids = kg, âge = ans, surface = km², hectare...) précédée d'un déterminant numérique (c'est l'origine du sigle NM, dans le nom de la table 32NM) Ainsi on a :

N₀ V Dét num N mesure

Les verbes de mesure peuvent prendre un complément numérique d'une façon directe ou indirecte.³³

La séance a duré (E + pendant) 2 heures.
Le sac pèse 3 kg. (Langages 109 : p.11)

Dans les deux cas, le passif est bloqué.

**2 heures a été durées par la séance.*
**3 kg sont pesés par le sac.*

Par contre, le verbe « payer » est passivable même avec le complément numérique (ou de mesure), s'il prend un sujet humain « actif » :

Paul a payé 1000 F. (Nhum = nom actif)
↔ *1000 F ont été payés par Paul. (Langages 109 : p.12)*

On ne le trouve donc pas dans la table 32 NM. (Le « N₀ » s'analyse toujours comme « non actif », même lorsqu'il est « Nhum ».)

(b) verbes de sensation olfactive³⁴

³³ L'« objet direct » de ce type de compléments montre une variété de propriétés syntaxiques. Il paraît donc difficile de déterminer leur notion de « transitivité » d'une façon cohérente. Par exemple, les verbes comme « coûter » et « mesurer » qui font :

ça coûte (un livre + de l'argent + cent francs).
Ils mesurent trois mètres.

présentent une variété syntaxique soit comme :

ça (coûte + mesure) (combien? + autant).
Que (coûtent + mesurent)-ils?
**Ils le (coûtent + mesurent).*

soit le blocage du passif comme :

**(Un livre + de l'argent + cent francs) (a + ont) été coûté(s) (E + par ça).*
**Trois mètres sont mesurés (E + par eux).*

cependant avec la différence pour le passif extraposé :

**Il a été coûté (un livre + de l'argent + cent francs).*
Ils ont été mesurés.
Il en a été mesuré plusieurs.

Les verbes transitifs comme « puer » « fleurir » n'ont pas de passif :

Ce mélange (fleure + pue) le jasmin.

↔ **Le jasmin est (fleuré + pué) (par + de) ce mélange.*

**Le jasmin est (fleuré + pué) (dans + à +...) ce mélange.*

D'autres verbes ayant pour sujet « Nhum » actif et non actif, la situation est plus complexe. On n'a un passif que dans l'emploi où le « N₀ » s'analyse comme « actif » :

(1) *Pierre sent la rose. (= il la hume, renifle)*

[passif] ↔ *La rose est sentie par Pierre.*³⁵

(2) *Pierre sent la rose. (= il sent bon)*

[passif] ↔ **La rose est sentie par Pierre.*

(Picabia, 1978 : p.89-90 ; Leclère, 1993 : p.26)

Cependant même dans la phrase (2), si on ajoute un complément d'agent non actif approprié, le passif (en chez) est possible comme dans la phrase (3).

(2) *Pierre sent la rose.*

↔ (3) *La rose est sentie chez Pierre. (=dans la maison de Pierre)*

Le cas « embaumer » (ou « empester ») est beaucoup plus complexe, selon la sémantique du sujet « N₀ » :

Paul a embaumé la pièce (de + avec) sa cuisine à l'ail. (N₀ = Nhum actif)

↔ *La pièce a été embaumée (de + *avec) sa cuisine par Paul.*

Sa cuisine à l'ail embaume la pièce. (N₀ = N-hum non actif : cause, moyen)

↔ *La pièce est embaumée (par + de + avec) sa cuisine à l'ail.*

La pièce embaume sa cuisine à l'ail. (N₀ = N-hum non actif : location)

↔ *Sa cuisine à l'ail est embaumée (*par + dans) la pièce.*

(cf. Leclère, 1993 : p.26-27)

(c) les verbes attributifs

³⁴ Dans la table 32NM de BGL (1976b), on trouve comme verbes olfactifs : sentir, puer, empester, empoisonner, respirer. D'après Leclère (1993), on a encore : cocoter, cogner, embaumer, fleurir, fouetter, schlinguer.

³⁵ L'emploi actif de « sentir » n'implique pas qu'il y ait une odeur, mais plutôt que Paul en cherche une. (Leclère, 1993 : p.27)

Le verbe « être », dont le complément direct est traditionnellement appelé « attribut du sujet » plutôt qu'« objet direct » n'a pas de forme passive :

Paul est un artiste connu.

↔ **Un artiste connu est été par Paul.* (Leclère, 1993 : p.17)

De même, les variantes aspectuelles de « être » qui font une petite série de verbes ne forment pas de passif : demeurer, rester, devenir.

Paul est (demeuré + devenu + resté) un artiste connu.

↔ **Un artiste connu a été (demeuré + devenu + resté) par Paul.*

Leclère (1993 : p.17) y ajoute comme « verbes d'attribut » quelques autres verbes, par exemple, constituer, faire, former, réaliser, représenter, valoir.³⁶

Paul a fait (un bon chef + l'idiot).

Une telle décision constitue l'erreur.

Cette dépense représente un sacrifice.

Cette phrase forme un contre-exemple.

Cette statue réalise la perfection.

Deux noires valent une blanche. (Leclère, 1993 : p.17)

Les phrases ci-dessus n'ont pas de formes passives, sinon maladroites. Ainsi on a :

**(Un bon chef + L'idiot) a été fait par Paul.*

**L'erreur est constituée par une telle décision.*

**Le sacrifice est représenté par cette dépense.*

?**Le contre-exemple (est + a été) formé par cette phrase.*

?**La perfection a été réalisée par cette statue.*

?**Une blanche (est + a été) value par deux noires.*

Pourtant on a :

2 et 2 (font + ont fait) 4.

↔ *4 (est + a été) fait par 2 et 2.*

Différemment au verbe « être », les V-pp des autres verbes attributifs qui sont employés comme épithète ou comme attribut dans une relative, peuvent avoir des emplois naturels :

L'erreur constituée par une telle décision

³⁶ En fait, il est très difficile de distinguer ce type de verbes avec les verbes d'état (ou statifs) comme « avoir » « posséder ». Sauf le verbe « faire », les autres verbes n'acceptent pas de formes adjectivales dans la position d'attribut.

**L'erreur qui est constituée par une telle décision...*

Le sacrifice représenté par cette dépense

**Le sacrifice qui est représenté par cette dépense...*

L'erreur faite par Paul

L'erreur qui a été faite par Paul...

(cf. Leclère, 1993 : p.18)

(d) Verbe d'état

Le verbe « avoir » n'accepte pas le passif, dans son emploi le plus normal de « posséder »³⁷ :

Paul a eu un vélo dans sa jeunesse.

↔ **Un vélo a été eu par Paul dans sa jeunesse.* (Leclère, 1993 : p.19)

Mais également, on n'a pas de forme passive dans ses emplois comme verbe-support (Vsup) d'un substantif prédicatif (cf. M. Gross, 1981 ; J. Labelle, 1984) :

Paul a des projets.

↔ **Des projets sont eus par Paul.* (Leclère, 1993 : p.19)

Cependant dans d'autres emplois plus spécifiques, le passif est possible. Dans ce cas, le verbe « avoir » fonctionne comme un verbe ordinaire dont le sens est dynamique ou actif :

A la loterie, le vélo a été eu par Paul. (=obtenu, gagné)

Paulo a été eu par Riton. (=trompé) (Leclère, 1993 : p.19)

Il y a d'autres classes qui appartiennent à celles des verbes supports qui sont des variantes de « avoir » :

Cette pièce présente des défauts (= a des défauts).

↔ **Des défauts sont présentés par cette pièce.* (Langages 109 : p.9)

Leclère (1993) considère encore comme variantes aspectuelles du verbe « avoir » l'emploi « Vsup » de quelques verbes : afficher, affecter, cacher, connaître, conserver, frôler, manifester, posséder, présenter, révéler, revêtir, tolérer. Leur emplois comme

³⁷ Par contre, le verbe « posséder » lui-même prend très normalement le passif (quand il n'est pas Vsup)

Paul possède de nombreuses terres.

De nombreuses terres sont possédées par Paul. (Leclère, 1993 : p.19)

Vsup refuse le passage au passif bien qu'ils prennent très normalement le passif, dans leur emploi normal à sens « plein ». (*Langages* 109 : p.19)

Paul connaît plusieurs moments difficiles. (connaître =: Vsup)
↔ **Plusieurs moments difficiles sont connus (par + de) Paul.*

Paul connaît plusieurs artistes. (connaître =: V ordinaire à sens plein)
↔ *Plusieurs artistes sont connus (?par + de) Paul. (Leclère, 1993 : p.19)*

On sait que le blocage du passif est donc très limité dans les emplois lexicaux des verbes ci-dessus. L'important est la combinatoire entre le verbe et leur noms (sujet ou compléments).

1.2.2. Une classe problématique de 32NM : (e) verbes de contenance

Certains verbes à constructions locatives n'ont pas de passif normal en « par », mais comme nous l'avons déjà présenté, nous avons une construction locative apparentée au passif :

(1) *Ce coffre contient mes bijoux.*
↔ (2) *Mes bijoux sont contenus (*par + dans) ce coffre.*³⁸ (Leclère, 1993 : p.24)

Il paraît que cette phrase (2) met en évidence le rôle respectif des actants de (1) : un lieu sujet, « le coffre » et son corrélat objet direct, « les bijoux ». Leclère (1993) l'appelle « pseudo-passif en dans ». Mais pour nous, nous l'appellerons plutôt « passif dans » comme les autres passifs dans le cadre des constructions passives, puisqu'elle est équivalente au passif normal en « par » ou en « de » ayant une relation d'« intersion ». D'ailleurs, le verbe « contenir » ne forme pas de « passif long » ayant pour sujet « Nhum actif » dans le même sens que (1) et (2) :

(3) **Max contient mes bijoux dans ce coffre.*
↔ (4) **Mes bijoux sont contenus dans ce coffre (E + par Max).*

Par ailleurs, il y a des phrases sémantiquement très proches du verbe « contenir », mais qui n'ont pas de « passif en par », ni « passif en dans » comme :

(5) *Cet exposé comporte des erreurs.*
↔ (6) **Des erreurs sont comportées (par + dans) cet exposé. (Leclère, 1993 : p.24)*

³⁸ Au cas où certains verbes possèdent le « complément de lieu » au lieu du complément d'agent dans la construction « être V-pp », ce complément de lieu est généralement obligatoire. (Cf. C. Benveniste, commentaire sur le passif en français)

La bouteille contenait ces objets.

*Ces objets étaient contenus (*E + dans la bouteille).*

- (7) *Cet exposé comprend plusieurs parties.*
 ↔ (8) **Plusieurs parties sont comprises (par + dans) cet exposé.*
 (Leclère, 1993 : p.24)

Pourtant le verbe « inclure », voisin de « contenir » ou « comporter » est plus intéressant que les autres, dans la mesure où à l'inverse de ceux-ci, il est susceptible de former un passif avec agent non actif (locatif) :

- (9) *Le prix inclut la T.V.A.*
 ↔ (10) *La T.V.A. est incluse (*par + dans) le prix.*

Parallèlement à ce « passif court », un autre « passif long » à agent actif est possible comme :

- (11) *Le fabricant inclut la T.V.A. dans le prix.*
 ↔ (12) *La T.V.A. est incluse dans le prix (E + par le fabricant).*

Les verbes de contenance peuvent se construire avec des numériques :

comporter, compter³⁹

Ce livre comporte 3 chapitres.
Cette maison compte 12 pièces. (Leclère, 1993 : p.24)

On pourrait donc les appeler « verbes de contenance numériques ». Il paraît difficile que ceux-ci forment le passif :

**3 chapitres sont comportés (par + dans) ce livre.*
**12 pièces sont comptées (par + dans) cette maison.*

Mais pour « accepter » et « accueillir », la modification aspectuelle permet partiellement d'avoir le [passif par] comme :

Cette salle (accueille + accepte + contient) 1000 personnes.
 ↔ ? **1000 personnes sont (accueillies + acceptées + contenues) par cette salle.*

Cette salle peut (accueillir + accepter + contenir) 1000 personnes.
 ↔ *1000 personnes peuvent être (accueillies + acceptées + *contenues) par cette salle.* (Leclère, 1993 : p.24-25)

1.3. Blocage de l'actif

³⁹ On a encore des verbes comme contenir, comprendre, représenter, accepter, accueillir.

Comme nous l'avons déjà vu, le couple actif/passif ne fonctionne pas pour tous les verbes puisque certaines constructions actives n'ont pas de constructions passives correspondantes. Par contre, bien que rarement, il y a des phrases passives qui n'ont pas de contreparties actives. C'est le cas que nous allons traiter dans cette section.

Par ailleurs, en ce qui concerne ces verbes passivables sans contreparties actives, on voit d'autres raisons que pour le blocage de l'actif. Stein (1979 : p.60) précise les trois catégories qui se rapportent à la non-existence de l'actif, en donnant une longue liste de participes passés (en anglais).

- (a) Le cas où la correspondance avec l'actif peut être rare
 - (b) Le cas où la correspondance avec l'actif est imparfaite sémantiquement
 - (c) Le cas où la correspondance avec l'actif n'existe plus⁴⁰
- (cf. Granger, the be + pp constructions in spoken English)

B. Lamiroy (1993 : p.55) les applique aux constructions à V-pp en français :

- (a) doué, incliné, résolu...
- (b) lié/lié, attaché/attacher,
- (c) censé, dépourvu...

On y ajoute le cas suivant :

- (d) le cas où la correspondance avec l'actif est imparfaite formellement
: obéi, désobéi, pardonné, obligé de, connu,

Comme il n'est pas certain de juger si un emploi est encore en usage ou non, dans quelle mesure il est utilisé (c'est bien la question de distinguer les cas (a) et (c)), il est très difficile de les cerner nettement, d'une façon unanime.

En gros, on peut trouver les verbes du cas (a) (ou (b)) dans des entrées des dictionnaires existantes (cf. PR, GLLF), tandis que ceux du cas (c) ne s'y trouvent pas. Considérons les cas (a) et (c) :

- (a) Douer / doué⁴¹

La nature a doué Max de (beaucoup de patience + une bonne mémoire). (PR)
Max (a été + est) doué de (beaucoup de patience + une bonne mémoire). (PR)

- (a) Incliner / incliné

*Qqch m'incline à penser que P (*PR)*
Je suis incliné à penser que P. (PR)

⁴⁰ Cf. Stein G. (1979) *Studies in the Function of the Passive*. Tübingen : G. Narr.

⁴¹ Cf. PR : adj. doué

Max est (E + très) doué.

Max est doué pour les mathématiques.

(a) Résoudre / résolu (adj) (cf. résous, résoute : *adj)

Le feu résout le bois en cendre et en fumée.

(PR : rare à l'actif, = transformer, dissoudre)

Des bandeaux finalement résolus en deux tresses vigoureuses. (PR)

(c) *Censer / censé (GLLF : adj. = considéré comme, réputé)

Luc est censé connaître ce fait.

**On cense que Luc connaît ce fait.* ⁴²

(c) *Dépourvoir / dépourvu (GLLF, PR : adj)

Fleur dépourvue de corolle

dépourvu de (ornement + qualité + argent/ressources + diplôme..)

dépourvu (construction absolue)

Luc a été dépourvu d'argent par Max.

(c) *Usiter / usité (PR : part. passif et adj. ; GLLF : adj. v.passif)

Les intonations sont usitées par les acteurs de la Comédie-française.

?*Les acteurs de la Comédie-française usitent les intonations.* (Grevisse, 1986)

« Multum » est déjà usité par Cicéron.

**Cicéron a déjà usité « multum ».* (M. Grevisse, 1969 : p.562)

Parmi ces exemples-là, ce qui nous retient en particulier, c'est le cas d'« usité ». Nous pouvons retrouver le complément d'agent en « par », même si nous ne sommes pas sûrs de l'existence du verbe actif « usiter » correspondant. Autrement dit, nous pouvons légitimer « usité par » comme passif, si nous ne faisons qu'accepter le verbe « usiter ». ⁴³

Dans les cas comme (b), le blocage de l'actif provient plutôt de la différence sémantique entre actif et passif. Celle-ci porte tantôt sur tous les emplois (propres ou figurés) des verbes tantôt sur quelques emplois.

(b) Lier / lié ; attacher / attaché

⁴² Cet exemple est cité par Picabia (1978) et G. Gross (1987 : p.287). D'ailleurs, M. Gross (1975) le traite comme entrée dans la table 1 à complétif. Ainsi, on trouve une hésitation sur le traitement de cette forme « être censé ».

⁴³ Certains disent que ce « usité par » n'est qu'une application du verbe « usiter ». (Glättli, Revue de ling. rom. 1958 : p.317-323) Ainsi on peut insister sur le fait qu'« usiter », (rare en moyen fr.) est plutôt tiré du participe passé, d'après Wartburg. (t. XIV : p.72 et 671) Quoi qu'il en soit, la construction de ce mot avec un complément d'agent « usité par ou de » est acceptée à partir du XVIe et du XVIIe s., et depuis longtemps par le bon usage. (cité dans Bon Usage, 1986)

L'enfant était (lié + attaché) à sa mère. (sens psychologique)
≠ *On avait (lié + attaché) l'enfant à sa mère. (sens physique seulement)*
(Lamiroy : p.55)

L'enfant était (lié + attaché) à sa mère (E + par Max). (sens physique)
= *Max avait (lié + attaché) l'enfant à sa mère. (un seul sens propre)*
(Lamiroy : p.55)

La phrase en V-pp peut s'analyser par deux sens, propre (physique) ou figuré (psychologique), tandis que la phrase active a toujours un sens physique.

En dernier lieu, nous pouvons observer un cas compliqué où le verbe actif existe mais correspond partiellement au V-pp. La forme « repu » a des emplois propre et figuré, alors que son correspondant « repaître » ne garde que l'emploi figuré de nos jours :

Repaître / repu (PR : adj, GLLF : adj)

Emploi propre :

Max est repu (E + par/de ce repas). (=gravé, rassasié)(emploi moderne)
Jésus-Christ repaît cinq mille hommes de cinq pains et deux poissons.
(Corneille)(GLLF, emploi classique)

Emploi figuré :

Max est repu de chimère.
(On + Qqch) repaît Max de chimère.

En tout rigueur, nous devons donc exclure des constructions passives cet emploi propre qui ne correspond pas à l'actif.

1.4. Différence formelle

On peut se donner deux sortes de raisons pour lesquelles l'actif est bloqué. Tantôt, il s'agit de l'« usage » que nous venons de voir. Tantôt, le blocage de l'actif provient des « facteurs formels (structurels, lexico-syntaxiques) ». C'est le cas comme (d).

Considérons les phrases suivantes :

Un roi doit être (obéi + désobéi) (E + de tout le monde).
Cet enfant a été pardonné (E + par ses parents).
Le dossier des lettres n'est pas répondu (E + par / de cet entreprise).

Celles-ci ne correspondent pas directement aux phrases actives, parce que ces verbes actifs ne possèdent pas de complément direct :

*Tout le monde doit obéir à ce roi.
Ses parents ont pardonné à cet enfant.
Cet entreprise ne répond pas au dossier des lettres.*

Par conséquent, on peut supposer qu'il y a « blocage de l'actif ». Mais la solution traditionnelle est d'admettre qu'il peut y avoir des phrases passives, parce qu'elles paraissent avoir un complément d'agent. Pourtant d'après la définition formelle du passif, on ne les fait pas correspondre exactement aux phrases actives. En effet, on ne supprime la préposition des verbes actifs correspondants, pour former le passif. C'est-à-dire, on ne leur applique pas la [Prép z].⁴⁴

Tout le monde doit obéir à ce roi.

[Prép z.] **Tout le monde doit (obéir + désobéir) ce roi.*

Ses parents ont pardonné à cet enfant.

[Prép z.] **Ses parents ont pardonné cet enfant.*

Cet entreprise ne répond pas au dossier des lettres.

[Prép z.] **Cet entreprise ne répond pas le dossier des lettres.*

Par contre les phrases suivantes montrent des comportements différents :

Débattre (T 15 : N₀ V de ce Qu P Prép N₂)

*Cette affaire a été débattue par Paul (E + avec Marie). (p.207)
Paul a débattu de cette affaire avec Marie.*

Discuter, discuter (T15)

*Ces affaires ont été (discutées + discutées) (E + par/de Max).
Max a (discuté + discuté) (de + sur) ces affaires.*

Apparemment, le passif ne correspond pas à l'actif ayant un « complément direct ». Cependant ce complément indirect « de N₁ » peut se transformer en complément direct par [Prép z.] (Gross : 1975) qui efface la préposition « de » et donc forme un passif :

⁴⁴ Cependant, certains linguistes considèrent les phrases passives ci-dessus ayant un agent comme douteuses sinon bizarres :

? *Le maître est obéi (par + de) son chien.*

? *Les parents sont obéis (par + de) les enfants. (S. Meleuc : p.336)*

Sans entrer dans le détail concernant ce problème, on suppose aussi qu'il s'agit d'un archaïsme lié sans doute à une construction plus ancienne directe du verbe « obéir ». Donc le passif sans l'actif correspondant serait donc une trace subsistant dans quelques usages et textes anciens (ou archaïsants). Car les constructions verbales à [Prép z] sont particulièrement sujettes à variation historique. (S. Meleuc : p.336)

Paul a débattu cette affaire avec Marie.
[Prép z.] = *Paul l'a débattue avec Marie.*

Max a (discuté + discutailé) ces affaires.
[Prép z.] = *Max les a (discutées + discutailées).*

Un tel passif rentre donc dans une correspondance parfaite avec l'actif.

De même, certains déterminants (ou adverbes) peuvent produire une différence formelle entre actif et passif. Pour les constructions à Vsup « V N », J. Giry (cité par M. Gross, 1975 : p.89) a montré ce type d'exemples sans contreparties actives :

Assurance a été faite à Paul que Marie viendrait.
↔ **On a fait assurance à Paul que Marie viendrait.*

Il y a d'autres exemples dans le cadre du Lexique-Grammaire. M. Gross cite :

Jamais secret n'a été aussi bien gardé.
↔ **Jamais on a pu garder secret.*

Jamais secret n'a pu être gardé (E + par quiconque) ici.
↔ **Jamais N₀ n'a pu garder secret ici.*
(M. Gross, 1975 : p.89)

Dans l'exemple qui précède, une restriction de déterminant due à « ne...jamais » est inversée : la forme passive autorise l'absence de déterminant, mais pas la forme active.

Dans le dernier cas, on observe un changement formelle (présence de l'adverbe) qui provoque une sémantique différente. Naturellement, cela produit le blocage de l'actif. Considérons :

(Bien + mal) vu :

Il n'était plus mal vu de ses compagnons. (Stendhal, Chartr, III)
↔ **Ses compagnons ne le voyaient plus mal.*

Il était très aimé et fort bien vu de tous.
↔ **Tous l'ont aimé et fort bien vu.*

Il est très bien vu dans le quartier. (PR, = bien considéré)
↔ **On l'a très bien vu dans le quartier.⁴⁵*

A travers les observations ci-dessus sur le blocage de l'actif, se pose un problème considérable relatif à la définition du passif :

⁴⁵ On accepte ces phrases actives seulement dans le sens physique. Mais dans ce cas, le sens devient nettement différent.

Lorsque nous ne confirmons pas l'existence de l'actif pour une raison ou autres, on se demande si le passif n'est plus dans son domaine, c'est déjà un « non-passif ». Autrement dit, Dans quelle mesure pouvons-nous accepter la différence entre l'actif et le passif, dans le cadre du passif?

Nous constatons l'hésitation des grammairiens (ou des lexicographes) sur ce problème, par exemple, Grevisse (1986 : p.522) :

Il y a des cas où la construction passive ne correspond pas à une phrase active. On a plutôt affaire à un adjectif attribut (ou épithète), mais comme cet adjectif a été jadis un participe passé, il garde la possibilité d'être accompagné d'un complément d'agent.

Il n'y a pratiquement pas de phrases passives sans contreparties actives. (Desclés, 1993 : p.76) En effet, une phrase passive doit avoir pour contrepartie une phrase active, si on la définit formellement comme une relation d'équivalence au niveau purement syntaxique. L'existence de l'actif doit être sous-entendue pour la définition du passif. Donc, si la construction « être V-pp » n'a pas d'actif, elle n'est plus considérée comme « passive » à la rigueur, et plutôt entre dans la construction non passive. (Cf. Le domaine des phrases passives est plus restreint que celui des phrases actives.) C'est ainsi que le blocage de l'actif implique tantôt son « **autonomie** » tantôt le passage au « **non-passif** ».

2. Autonomie du passif

Comme nous l'avons déjà souligné plusieurs fois, le passif n'a pas les mêmes éléments que l'actif. Le passif n'est donc pas considéré comme un « miroir » de l'actif, ni comme un « luxe » par rapport à l'actif. (Cf. Meillet, 1938 : p.196 ; Milner, 1986) Ces deux constructions ne sont pas entièrement équivalentes. Leurs conditions d'emploi et leurs propriétés (lexico-syntaxiques) doivent être décrites séparément, puisqu'elles sont différentes.

C'est pourquoi nous voulons établir des tables des constructions adjectivales passives [N₁ être V-pp (E + Prép N₀) W]. Ainsi, en théorie, nous pouvons regrouper les V-pp selon leurs propriétés lexico-syntaxiques, en classifiant en gros trois types de V-pp : V-pp opérateur, V-pp non opérateur, V-pp support.

Pour le dernier type, on s'est limité à présenter 4 types de V-pp dérivés des Vsup (faire, donner, recevoir et perdre) selon les Npréd. Pour les deux premiers, on a regroupé, à titre d'essai, les constructions passives en V-pp tout d'abord dont le complément (d'agent ou non) est complétif ou infinitif. Nous avons aussi regroupé divers passifs dont le complément d'agent s'interprète comme « non actif ». Cependant notre travail s'est limité à ce que l'on a appelé « passif court », d'une façon assez volontaire. Ce type de « passif court » s'oppose au « passif long » dont le sujet est en général humain actif, ce qui permettra de montrer la diversité des passifs.

Dans cette perspective, on s'est servi des tables existantes du Lexique-Grammaire. Mais on a limité le nombre des constructions passives, en considérant la notion d'« acceptabilité usuelle ». Nous avons donc décrit en priorité les passifs usuels.

2.1. Classement des constructions passives à « être V-pp »

2.1.1. Les tables des V-pp à complétif (ou infinitif)

Les tables des V-pp à complétif (ou infinitif) se distinguent soit par les formes du complément d'agent (complétif et nominal) (Cf. VII.2.2.) :

(a) Complément d'agent non complétif : N₁ être V-pp (E + Prép N₀) W

Remplir (32RA, 32R3)

La baignoire a été remplie de pastis (E + par Max).
 ↔ *Max a rempli la baignoire de pastis. (FV : 32RA)*

Ce formulaire a été rempli (E + par Max).
 ↔ *Max a rempli un formulaire. (FV : 32R3)*

(b) Complément d'agent complétif : N₁ être V-pp (E + de (ce Qu P + V-inf)) W

Remplir (T19 : Nhum Nnr, -+)

Max est rempli de terreur de ce que Léa revient.
 ↔ *Que Léa revienne remplit Max de terreur. (FV : T19)*

parce que l'on n'a pas pour agent d'autres prépositions que « de » :

***N₁ être V-pp Prép (ce Qu P + V-inf) (Prép ≠ de)**
 (Cf. ***N₁ être V-pp par (ce Qu P + *V-inf)**)

**Max est rempli de terreur par ce que Léa revient.*

soit par les formes des autres compléments (complétif, infinitif et nominal) :

(c) Deuxième complément complétif :

N₁ être V-pp (E + Prép) (ce Qu P + V-inf) ((E + (par + de) N₀))

Remplir (T13 : Nhum Nnr ++ ; passif par/de +-+-)

L'esprit de Max est rempli de ce qu'il fallait travailler (E + par son éducation).
 ↔ *Son éducation remplit l'esprit de Max de ce qu'il fallait travailler.*

2.1.2. Les tables des Vpp non complétifs

Certaines d'entre les constructions passives à Vpp non complétifs montrent un contraste net, selon que leurs agents sont humains ou non.

Passif court :

N_1 être V-pp (E + Prép N_0) (Prép \neq par)

N_1 être V-pp (E + par N_0)

Passif long :

N_1 être V-pp (E + Prép) N_2 ((E + (par + de) N_0))

2.2. Propriétés non transformationnelles

2.2.1. Omission du complément d'agent

Nous avons défini le passif comme interversion entre « N_0 » et « N_1 », par rapport à l'actif. Dans cette définition, le complément d'agent doit être toujours impliqué dans les constructions passives. Cependant cela ne signifie pas la présence obligatoire de ce complément dans les constructions passives. Comme nous l'avons déjà dit, celui-ci est très omissible en usage, si les conditions nécessaires sont remplies. Cette facultativité de l'agent est importante dans la mesure où elle sert du point de départ pour l'autonomie du passif.

2.2.2. Contrainte aspectuelle

Le passif pourrait disposer apparemment de tous les temps possibles de l'actif, mais très souvent avec des valeurs différentes. Ceci dit, le passif ne fait pas la correspondance automatique avec l'actif. Il faut donc considérer des valeurs aspectuelles dans tous les types de passifs. On peut les constater soit avec l'ambiguïté du participe passé (adjectival ou non, statique ou non) soit avec d'autres facteurs (ou le rôle de certains déterminants) ou bien par le rôle du sujet, par exemple « actif = volontaire » / « inactif = involontaire ».

Pour les verbes actifs, quand il n'y a pas l'auxiliaire d'aspect (le temps est mis au présent), le passif donne toujours un effet de « résultat » et non de « contemporanéité », ce qui provoque la différence aspectuelle avec le présent de l'actif.

Considérons les cas suivants où les verbes à l'actif s'interprètent comme « actif », et donc comme « processus » du point de vue aspectuel :

(1) *On construit la maison. (ponctuel)*

- (2) *Max repeint la chambre aujourd'hui.*
 (3) *Le piéton traverse la rue. (duratif⁴⁶)*

Cependant quand ces verbes sont construits en « être V-pp », leurs valeurs aspectuelles sont variées. En général, la valeur aspectuelle des constructions actives ci-dessus ne correspond pas à celles des constructions à « être V-pp » d'abord sans complément d'agent « par N₀ » :

- (4) *La maison est construite.* (C. Benveniste : p.122) (état résultatif)
 (5) **Aujourd'hui la chambre est repeinte.*
 (6) **La rue est traversée.*

Au cas où le complément d'agent n'est pas présent, la phrase (4) a une valeur statique qui dénote un état résultatif de la phrase (1). C'est pourquoi l'on l'a appelée souvent « passif adjectif ». En revanche, les phrases comme (2) et (3) ne font pas ce type de constructions à « être V-pp » comme (5), (6).

Ensuite, si le complément d'agent est réalisé, le (4) est inacceptable comme (7), parce que l'agent actif et la valeur « état résultatif » n'est pas conciliable.

- (7) **La maison est construite par Max.*

Les phrases (2) et (3) ne forment pas bien les passifs comme (8) et (9) pour une autre raison :

- (8) **?Aujourd'hui la chambre est repeinte par Max.*
 (9) **?Le rue est traversée par le piéton.*

Car les phrases comme (8) et (9) ne conservent pas la même valeur que les (2) et (3) : duratif (ou itératif). Le passif interfère avec l'auxiliaire d'aspect du aux propriétés lexicales des verbes, telles que les propriétés ponctuelles ou statives. Pour donner la même valeur, il faut modifier l'agent des phrases passives en pluriel :

- ?La rue est traversée par les enfants.*

ou bien si on y ajoute l'adverbe fréquentatif, l'acceptabilité encore mieux :

- La rue est traversée tous les jours par des tas de gens.* (C. Benveniste : p.122)
Le pays est traversé par un convoi tous les jours. (C. Benveniste : p.117)
La chambre est repeinte par Max une fois par an.

Donc, si on veut ajouter l'agent dans le passif non occurrence, il faut un contexte adéquat qui permet une lecture de non-occurrence unique (p. ex. répétitif, habituel, séquentiel, débitif, etc.).

⁴⁶ C. Benveniste l'appelle « non occurrence ».

Par ailleurs, l'autre emploi de « traverser » dont le sujet est « inactif », il n'y a aucun problème pour conserver la même valeur aspectuelle :

Traverser (FV : 32L)

(La rivière + une chaîne de montagnes) traverse la ville.

La ville est traversée par la rivière.

Le pays est traversé par une chaîne de montagnes.

Ainsi donc, on voit très bien que le passif est sujet à d'autres restrictions de type aspectuel que l'actif.

Cependant, quand l'actif est en passé composé pour les verbes actifs, le passif peut correspondre exactement à l'actif, sans distinguer les deux passifs au présent : passif occurrence et passif non occurrence :

Max a traversé la rue. (FV : 32L)

= *La rue a été traversée (E + par Max).*

Par contre, pour les « passifs courts » que nous voulons décrire, on ne trouve aucune différence de valeur aspectuelle entre l'actif et le passif. Considérons :

La ville est entourée d'un mur.

↔ *Un mur entoure la ville.⁴⁷*

⁴⁷ Parallèlement, sur un modèle un peu différent, comme nous l'avons dit plus haut, il y a des verbes « peu actifs » (dans le terme de C. Benveniste) dont le sujet est interprété comme « involontaire » (non actif) :

Max est aimé de Léa.

↔ *Léa aime Max.*

(aimer, haïr, détester, estimer, connaître, apprécier)

montrent une équivalence parfaite, aspectuellement. D'ailleurs, les verbes actifs peuvent s'employer comme « non ou peu actifs ». Les phrases passives inacceptables comme (8), (9) deviennent nettement meilleures, si on élimine des contraintes données à partir des phrases actives.

Ce bar est fréquenté par n'importe qui.

↔ *N'importe qui fréquente ce bar.*

Cet endroit était habité par des Gitans.

↔ *Des Gitans habitaient cet endroit. (C. Benveniste, Commentaires : p. 9-10)*

(cf. fréquenter, désertier, hanter, habiter, parcourir, accompagner, suivre, précéder,...)

Les rares cas où la valeur aspectuelle reste constante sont ceux où la phrase passive a un sens générique ou itératif. (cf. Lamiroy : 1987a) Ces deux traits neutralisent les contraintes aspectuelles habituellement associées à une structure déterminée. Examinons par exemple les phrases :

Ces soirées étaient détestées par les enfants.

↔ *Les enfants détestaient ces soirées.*

Le cuir est traité par le tanneur.

↔ *Le tanneur traite le cuir. (B. Lamiroy, 1993 : p.55)*

Ce type de « passif court » à sujet non actif donne l'effet de « contemporanéité ». On observe une permutation parfaite du point de vue tempo-aspectuel. En fait, le « complément d'agent » mérite peu ce nom dans la mesure où il est ici fort peu agentif. Tandis que on remarquera une différence aspectuelle, si cette phrase forme un « passif long » qui correspond à la phrase active plus longue à sujet actif :

La ville est entourée d'un mur.
↔ *J'entoure la ville d'un mur.* (C. Benveniste : p. 120)

Ces verbes se laissent ainsi analyser comme **deux constructions passives et actives**. on citera comme verbes usuels :

recouvrir, entourer, encadrer, cerner, encercler, remplir, charger, alimenter, encombrer
(C. Benveniste, commentaires : p.10)⁴⁸

Enfin, la plupart des verbes actifs ont difficilement et par hasard un passif ayant les mêmes valeurs aspectuelles que l'actif.

2.2.3. Autres variantes de Vsup « être »

Nous avons vérifié la possibilité des variantes (aspectuels) du verbe support « être » dans le cadre des constructions passives : devenir, demeurer, rester. Leur recensement vaut la peine, parce que celles-ci se combinent très irrégulièrement selon le lexique des verbes. Prenons le cas de « devenir » :

Durcir (32RA, T4)

Le froid durcit le beurre. (FV : 32RA)
↔ *Le beurre est durci (E + par le froid).*
**Le beurre devient durci (E + par le froid).*
(Cf. *Le beurre devient dur.*)

Max durcit sa position (FV : 32RA)

Enfin, on pourrait dire que les plus beau passifs (qui possèdent les mêmes valeurs aspectuelles que l'actif) sont donc ceux de verbes les moins actifs.

⁴⁸ Il y a encore des verbes suivants qui ont le « passif court » statique mais qui n'ont pas de « passif long » dynamique :

Les bijoux sont contenus dans la boîte.
↔ *La boîte contient les bijoux.*
Le théâtre est constitué de trois parties.
↔ *Trois parties constituent le théâtre.*
(Cf. contenir, comprendre, prendre, former, constituer, composer, ...)

↔ *La position est durcie (E + par Max).*
**La position devient durcie (E + par Max).*

Qu'Ida le quitte durcit Max. (FV : T4)
↔ *Max est durci de ce qu'Ida le quitte.*
**Max devient durci de ce qu'Ida le quitte.*

Vider (FV : 32RA, T13, 32L, 37E, 38LH, 38LR, 38L1, T4)

Max a vidé le tonneau de son vin. (FV : 32RA)
= *Max a vidé le vin du tonneau.*

↔ *Le tonneau a été vidé de son vin (E + par Max).*
Le vin a été vidé du tonneau (E + par Max).
(Cf. (Le tonneau + le vin) est vide.)

**Le tonneau est devenu vidé de son vin (E + par Max).*
**Le vin est devenu vidé du tonneau (E + par Max).*⁴⁹

De même, les verbes comme *casser, construire, blesser, réparer, manger, abattre, écarter...* n'acceptent pas en général « devenir » dans les constructions à « V-pp » :

**La maison devient construite (E + par Max).*⁵⁰

Par contre, les verbes comme *aimer, occuper, observer, critiquer, composer, admirer, surplomber...* auront :

Léa est aimée de Max.
Léa devient aimée de Max. (Cf. Authier : p.72)

Par ailleurs, nous n'avons pas considéré les verbes qui peuvent avoir les formes extraposées, par exemple comme « sembler » et « paraître » :

Il semble que le pays soit traversé par (de nombreux piétons + une montagne).
Il paraît que le pays est traversé par (de nombreux piétons + une montagne).

La rue (semble + paraît) (être + ?E) traversée par de nombreux piétons.
Le pays (semble + paraît) (être + E) traversé par une montagne.
(C. Benveniste 1987 : p. 121)

⁴⁹ Authier (1972) constate que les V-pp des verbes ayant les adjectifs de base ne se combinent avec le verbe support « devenir ». Il s'agit donc des verbes de 32RA : « durci » et « dur », « vidé » et « vide ».

⁵⁰ Cependant lorsqu'une valeur d'habitude est associée à ce type de verbes, on peut accepter :
Ce genre de maison devient construite par ici. (Authier, 1972 : p.72)

2.2.4. Une nouvelle distribution du passif

On peut observer dans la table des verbes psychologiques (T4) qu'il peut y avoir différents sujets dans l'actif :

- (1) *Paul amuse Marie. (Paul = Nhum non actif)*
- (2) *Le comportement de Paul amuse Marie.*

Parmi les phrases ci-dessus, la phrase (1) ayant pour sujet « Nhum » ne forme pas de [passif de] :

Amuser (T4 : Passif de ce Qu P/par/de : ++-)

- (3) **Marie est amusée de Paul.*
- (4) *Marie est amusée du comportement de Paul.*

C'est-à-dire que le « Nhum » ne prend pas la position de « complément d'agent » dans le passif en « de ». On se pose ici une question comme :

Faut-il considérer la phrase (1) comme n'ayant pas de passif, indifféremment à la paire active/passive comme (2) et (4)?

Notre position est de relier (1) à (2) par la « réduction des noms appropriés », étant donné le sens non humain de « Paul » est très proche de celui de « le comportement de Paul ». La phrase (1) peut être décrite comme dans la relation entre actif et le passif.⁵¹

Cette position peut s'étendre au passif. Par exemple, considérons les phrases suivantes :

Réviser (FV : 32C, 32R3)

- (5) *Ce texte a été révisé par les soins de Luc.*
- (6) **Les soins de Luc a révisé ce texte.*

La phrase (5) à complément d'agent ne correspond pas directement à la phrase active comme (6). Si nous voulons considérer la phrase (5) comme passive, il faut relier le complément « par les soins de N » au complément « par N », en lui attribuant un statut tel qu'un nouvel agent.⁵² Ainsi, la phrase (5) correspond à la phrase (8) par l'intermédiaire de la phrase (7) :

⁵¹ D'ailleurs, on observe l'effacement du « nom approprié » en position objet dans le même verbe :

Max a amusé tous les gens du (bureau + wagon) avec ses calembours.

Max a amusé tout (le bureau + le wagon) avec ses calembours. (LF69 : p.89)

(Cf. Ch.I.7.4.)

⁵² On peut vérifier facilement que ce complément ne peut pas être un second complément de la phrase active (8) :

(5) *Ce texte a été révisé par les soins de Luc.*
[Réd du Nap] (7) *Ce texte a été révisé par Luc.*

↔ (8) *Luc a révisé ce texte.*

C'est ainsi qu'on analyse le groupe nominal « les soins de N » en tant qu'une nouvelle distribution « N-hum » qui dérive d'une façon appropriée de la distribution « Nhum » dans le cadre du passif. Cependant rappelons qu'il y a autre solution pour expliquer la relation entre (5) et (7), en traitant « par les soins de » comme une variante de la préposition « par » de (7). C'est bien la proposition de M. Gross. (Cf. *Langages* 109 : p.32-34)

2.2.5. Nouvelles formes du passif

Lorsque le passif a pour sujet ou complément des complétives (ou des infinitives), leurs formes ne sont pas souvent les mêmes que dans l'actif. Par exemple, considérons le [passif par] de « ahurir » :

Ahurir (T4 : Nhum Nnr -+ ; de ce Qu P, passif par/de +-)

(Recevoir Marie + que Paul soit venu) a ahuri Pierre.
↔ **Pierre est ahuri par (recevoir + (E + ce) que Paul soit venu).* ⁵³

Par contre, pour le passif « de », on a :

*(Recevoir Marie + le fait que P + que P subj + *ce que Psubj) ahurit Pierre.*
*Pierre est ahuri de (*recevoir Marie + ?le fait que P + (*E + ce) que Psubj).*

En plus, on a une dérivation du passif « de », [pc z.] comme :

Pierre est ahuri de ce que Paul soit venu.
[pc z.] *Pierre est ahuri que Paul soit venu.* (MES : p.87)

De même, on peut observer que pour certains verbes, il y a différence formelle entre actif et passif. Par exemple, les verbes complétifs comme « analyser », n'ont pas de complétive en « si » au passif :

**On révisé ce texte par les soins de Luc.*

Il est donc différent des compléments superficiellement analogues comme :

Ce texte a été révisé par le (biais + canal) de Luc.

puisque ces compléments en par peuvent être seconds compléments dans la phrase active :

On a révisé ce texte par le (biais + canal) de Luc. (Langages 109 : p.32)

⁵³ Ces formes « par ce Qu P » étaient acceptables en français classique. (MES : p.88)

N V (que + si ou non P)
↔ **(Que + *Si ou non P) être V-pp Prép N₀**

Max analysera si oui ou non Luc est capable de réussir. (FV : T6)
↔ **Si oui ou non Luc est capable de réussir sera analysé par Max.*

par contre, le verbe « connaître » non complétif peut avoir une complétive en position sujet dans la phrase passive :

N₀ connaît (N₁ + *que P)
↔ **(N₁ + Que P) est connu Prép N₀**

**Max a connu que Luc était parti.*
↔ *Que Luc soit parti a été connu de Max.*

Il y a des verbes pour lesquels la préposition du deuxième complément change, lorsqu'ils se mettent au passif. Ainsi les verbes comme « obliger », « forcer » préfèrent la préposition « de » à « à » dans la phrase passive :

N₀ V N₁ (à + *de) Vinf W
↔ **N₁ être obligé (?à + de) Vinf W (E + Prép N₀)**

Obliger (FV : T11)

Léa oblige Max à partir.
↔ *Max est obligé (?à + de) partir.*

3. Passage du passif au non-passif

La construction « N₀ V N₁ » peut être liée à une forme passive sans agent :

(a) N₁ être V-pp W (E + par N₀)

Mais une fois impossible le complément d'agent dans cette construction passive pour une raison ou une autre, celle-ci n'entre plus dans le passif. Dès lors, elle obtient par définition le statut de construction adjectivale « non passive ».

(b) N₁ être V-pp W (E + *par N₀)

Pour le type de (b) où on ne trouve pas de complément d'agent « N₀ », il est naturel qu'elle accompagne très souvent un **changement de sens**, notamment elle représente le résultat statique (l'état final) d'un procès antérieur. Le V-pp ne se rapporte alors plus au procès antérieur décrit par une phrase active. Ainsi la construction à « V-pp » est susceptible d'être plus autonome que la construction passive comme :

- Le V-pp de la construction non passive ne possède aucun complément comme la plupart des adjectifs parfois avec un sens modifié :

N₁ être Vpp (construction absolue)⁵⁴

- Au contraire, la construction non-passive sans agent peut prendre de nouveaux compléments prépositionnels (parfois obligatoires) qui ne figurent pas dans la phrase active.⁵⁵

N₁ être V-pp X

- Le sujet du V-pp ne peut se référer plus à l'objet de l'actif :

N₀ être V-pp (E + X)

Ainsi on peut résumer le passage à la « non passivation » en 4 points :

1. *Disparition du complément d'agent*
2. *Construction absolue*
3. *Apparition des nouveaux compléments*
4. *Nouvelle distribution du sujet du V-pp*

Parmi eux, les constructions non passives présupposent la suppression du complément d'agent comme première condition.

Naturellement, avec ces changements formels, le sens du V-pp est loin de celui de sa source verbale :

5. *Changement du sens*⁵⁶

D'ailleurs, on constate encore d'autres changements dans ce passage : antéposition, préfixation, adjonction de l'adverbe spécifique, ... etc.⁵⁷

⁵⁴ Par exemple, les phrases suivants ne seraient plus au passif, dans des constructions absolues :

Max était (armé + désolé + confus + gelé). (Lamiroy, 1993 : p.59)

⁵⁵ Dans l'état actuel de nos connaissances, en français le non-passif peut avoir plus facilement de nouveaux compléments que le passif. C'est-à-dire, il semble très difficile de confirmer la présence de nouveaux compléments, en gardant le complément d'agent.

⁵⁶ Cependant, il est difficile de préciser le changement du sens.

⁵⁷ Donc, l'adverbe « bien » détermine une relation stable, en faisant disparaître l'agent obligatoirement.

Cette maison est (bien + mal) construite.

**Cette maison est bien construite par Max.*

Et aussi comme nous l'avons déjà dit, cet adverbe « bien » peut former les expressions figées « être V-pp » :

(Bien + mal) vu :

Regardons de près quelques cas particuliers. D'abord, le V-pp « salé » qui établit la relation entre l'actif et le passif avec le verbe « saler » peut entrer dans une construction absolue sans complément d'agent et avec modification distributionnelle :

Max a salé (un poisson + de l'eau + le plat + la viande...).
↔ *(Ce poisson + de l'eau + le plat + la viande...) a été salé(e) par Max.*

L'eau de mer est salée.
↔ **On a salé l'eau de mer.* (B. Lamiroy, 1993 : p.55)

Si on a pour sujet certains noms comme « l'eau de mer » dans la construction à V-pp, celle-ci n'a plus besoin de la présence de l'agent. Ainsi on est dans la construction non passive.

Il y a un autre cas intéressant où on peut observer un changement structurel. C'est le cas de « décider ». Considérons les phrases suivantes :

(1) *Max a décidé Ida à aller voir Luc.*
↔ (2) *Ida a été décidée à aller voir Luc (E + par Max).*

La phrase (1) peut avoir pour contrepartie une construction passive, sans changement de restrictions de coréférence du deuxième complément. Dans (1) et (2),

Ida = sujet de « à V-inf »

Cette restriction de coréférence entre premier complément et V-inf est confirmée dans les phrases complétives comme :

Max a décidé Ida à ce qu'elle aille voir Luc. (Ida = elle) (T11)
↔ *Ida a été décidée à ce qu'elle aille voir Luc (E + par Max).*

Ainsi donc, le pronom « elle » doit désigner toujours « Ida ». Cependant, Au fur et à mesure où la phrase (2) approche d'une construction adjectivale « non passive » sous des conditions pertinentes (évincement du complément d'agent ; changement du sens verbal, etc.), cette contrainte de relation coréférentielle ne fonctionne plus. On a une construction adjectivale « non passive » avec un nouveau complément complétif comme dans (3) :

N_{1i} (Ida) ≠ à ce que N_j (Max)

-
- Il n'était plus mal vu de ses compagnons. (Stendhal, Chartr, III)*
≠ *Ses compagnons ne l'ont pas mal vu.*
Il était très aimé et fort bien vu de tous.
≠ *Tous l'ont fort bien vu.*
Il est très bien vu dans le quartier. (PR) (Cf. Ch. VII.1.3.)

Celles-ci ne correspondent pas aux phrases actives dans le même sens.

(3) Ida est bien décidée à ce que Max parte.

Dans la (3), le sujet de la complétive peut être une autre personne qui n'est plus « Ida », sujet principal de (3) : « Max ».

Dans cette optique, nous nous sommes intéressés au passage des constructions adjectivales « passives » aux constructions adjectivales « non passives ». Pour cela, à titre d'essai, nous avons passé en revue les V-pp dans les tables adjectivales de Picabia (1978). (cf. en particulier, table 13) A l'heure actuelle, cette étude sur le passage du passif au non passif est inachevée, étant donné que nous n'avons pas encore touché le domaine des constructions non passives en V-pp. Mais il est certain que le Lexique-Grammaire des constructions à « V-pp » doit être constitué non seulement par les constructions passives mais aussi par les constructions non passives.

CONCLUSION

Notre travail a porté sur les constructions passives :

« N₁ être V-pp W (E + Prép N₀) ».

Elles sont divisées en deux catégories : passif des verbes ordinaires et passif des verbes support. La première se définit par l'intervention entre deux arguments (« N₀ » et « N₁ » au plan syntaxique), tandis que la deuxième se définit par la restructuration du groupe nominal ayant pour noyau un nom prédicat qui peut former des groupes nominaux comme

Npréd de N₀ Prép N₁
Npréd Prép N₁ par N₀

Donc les V-pp forment tantôt le passif verbal et tantôt le passif nominal, d'après le terme de G. Gross.

Dans cette perspective, nous sommes amenés à donner plus d'importance au lexique que jamais, sans nier la relation d'équivalence (transformation) qu'il y a entre l'actif et le passif. C'est-à-dire, on a appliqué le terme « transformation » seulement comme une « intervention » d'une façon très strictement régulière. Ainsi donc, le rôle de transformation est très limitée à la mise en relation équivalente entre deux phrases simples. Cependant, elle ne permet pas d'économiser la description distributionnelle d'une phrase simple ou autre. La transformation n'est donc pas économique de ce point de vue, comme nous le croyions.

Nous avons ainsi souligné la description directe et systématique des constructions passives dans le cadre des constructions « N être V-pp W », pour elles-mêmes. Mais les grammaires, y compris le Lexique-Grammaire, l'ont négligée jusqu'à maintenant. Certainement, cela fournira plus d'informations sur les constructions passives elles-mêmes, sans produire les phrases peu naturelles automatiquement dérivées par les phrases actives.

C'est d'ailleurs par l'« analyse unitaire » que nous avons tenté de classer les constructions passives pour elles-mêmes. Dans cette hypothèse, les constructions en V-pp sont toutes considérées comme adjectivales. Cette hypothèse faite au niveau des phrases simples, nous apporte les résultats suivants :

- On peut distinguer les constructions « être V-pp » du point de vue structurel (emploi passif et emploi non passif) et non pas par l'interprétation sémantique (emploi verbal : dynamique et emploi adjectival : statique)
- On peut faire une description directe, détaillée et systématique sur les constructions « être V-pp »
- On peut faire l'approche de toutes les constructions « être V-pp » que ce soit passif ou non passif, en mettant en valeur la relation du passif / non-passif plutôt que celle de l'actif / le passif

Le rapprochement systématique du passif au non-passif dans le cadre des constructions adjectivales a l'avantage de remédier aux faiblesses des théories existantes. Dans le cadre de celles-ci, le passif était analysé comme une simplification. On a sacrifié la description du passif pour celle de l'actif, tantôt pour des raisons pédagogiques (les grammaires scolaires) tantôt pour des raisons de formalisation (la grammaire générative). Cependant pour nous, dans le Lexique-Grammaire, le passif ne se justifie que difficilement au vu des faits empiriques.

Enfin, l'hypothèse « analyse unitaire » donne encore un autre atout :

- *On peut considérer le passif comme équivalente à l'actif, mais comme une construction autonome ayant des caractères spécifiques.*

C'est pourquoi contrairement à ce que font du passif la plupart des grammaires traditionnelles, nous en avons proposé une **analyse unitaire**. Celle-ci fait insérer le passif avec le non-passif dans le cadre des constructions adjectivales (ou attributives) :

N être V-pp (E + Prép N) W
N être Adj W

ce qui permettra de constituer le lexique des constructions adjectivales du français, comme on l'a fait à l'égard des constructions verbales. Jamais cependant, une étude systématique n'a été proposée sur l'ensemble de toutes les phrases en V-pp présentées ci-dessus. Il résulte de là qu'on n'a pas rassemblé les informations élémentaires sur les comportements lexico-syntaxiques des constructions à V-pp en tant que telles, qu'elles soient passives ou non passives.

Notre travail est loin, à l'heure actuelle, d'être exhaustif. Nous n'avons pas évoqué tous les problèmes liés aux constructions passives à V-pp. Les passifs pronominaux ou les passifs extraposés, par exemple, n'ont pas été traités du tout.

Nous avons cependant appliqué d'une façon très limitée (mais volontaire) ces tests à un grand nombre de verbes déjà étudiés dans le cadre du Lexique-Grammaire dont le classement et les propriétés lexico-syntaxiques sont représentés autour des constructions verbales, par exemple « N_0 V (E + Prép) (N_1 + Qu P + V-inf) W ».

Nous avons rassemblé d'abord les informations sur le passif, par exemple [passif par/de], [passif de ce Qu P]. Ensuite nous avons regroupé les constructions passives à complétif. Parallèlement, afin d'examiner la possibilité de ce que nous avons appelé « passif court », nous avons trié les sous-constructions « N_2 V N_1 » ou les constructions dont le sujet est humain non actif (T4 complétive) ou non humain. (Cf. Ch. VI. 2. ; Ch. VII. 2.1.) Voici les types de passifs :

a) selon le nombre des arguments

Passif court (à deux arguments) :

N_1 être V-pp (E + Prép N_2) ↔ N_2 V N_1

Passif long (à trois arguments) :

N_1 être V-pp Prép N_2 (E + Prép N_0) \leftrightarrow N_0 V N_1 Prép N_2

b) selon les types de compléments d'agent

N_1 être V-pp de ce Qu P

N_1 être V-pp (E + (par + de + à + sur + sous + devant...) N_0) W

ou selon la possibilité des compléments à complétif

Passif à agent complétif :

N_1 être V-pp de ce Qu P

Passif à complément complétif :

N_1 être V-pp (E + Prép V-inf) (E + Prép N_0)

D'autre part, on a traité des problèmes particuliers des passifs des Npréd selon l'hypothèse de « restructuration du GN préd ». On les a classifiés

c) selon les types des Vsup :

Npréd être fait (E + Prép) N_0 W

Npréd être donné (E + Prép) N_0 W

Npréd être reçu (E + Prép) N_0 W

Npréd être perdu (E + *Prép) N_0 W

Enfin, nous avons tenté de faire la comparaison entre le passif et le non-passif, à travers les entrées des V-pp représentées dans les tables des adjectifs, en regroupant tous les constructions en V-pp, passives ou non passives.

N_1 être V-pp (E + Prép N_0) W

N_0 être V-pp (E + X) W.

Cela nous permettra de constituer le Lexique-Grammaire des constructions en V-pp, qu'elles soient passives ou non passives.

ANNEXE

I. Tables des verbes complétifs

Nous avons ici rassemblé toutes les tables des verbes complétifs qui concernent les constructions passives personnelles, en particulier d'après les propriétés sémantiques et syntaxiques du sujet « N₀ » : « Nhum », « Nnr », celui-ci se transformant en divers types de complément d'agent dans les constructions passives : [passif par], [passif de], [passif de ce Qu P]. On peut donc obtenir dans chaque table divers types de combinaison : A, B, C, D,

ABREVIATIONS

H : Nhum

R : Nnr

P : Passif par

D : Passif de

Q : Passif de ce Qu P

N : Nombre

Z : Prép z.

(1) Table 3

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	+	+	2	refouler, repousser
B	+	+	+	-	7	acheminer, attirer, envoyer, expatrier, expulser, piloter, renvoyer
C	+	+	-	-	1	laisser
D	+	-	+	-	34	accompagner, amener, apporter, camionner, catapulter, conduire, dépêcher, diriger, embarquer, emmener, emporter, entraîner, escorter, expédier, lancer, mener, parachuter, pousser ¹ , pousser ² , propulser, raccompagner, ramener, rapporter, reconduire, réexpédier, remmener, remorquer, remporter, traîner, transbahuter, transporter, trimbaler, véhiculer, voiturier
					44	

(2) Table 4

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>Q</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	+	+	-	86	abasourdir, abattre., affoler, agacer, aigrir, alarmer, amuser, anéantir, angoisser, apeurer, assommer, attendrir, atterrer, attrister, blesser, bouleverser, chagriner, charmer, confondre, conquérir, contrarier, déchirer, dédouaner, démoraliser, désabuser, désarçonner, désenchanter, déshonorer, désillusionner, domestiquer, éblouir, écraser, effaroucher, égayer, embêter, emmerder, empoisonner, énerver, enflammer, ennuyer, enthousiasmer, épater, époustoufler, épouvanter, éprouver, exaspérer, excéder, fasciner, flatter, froisser, galvaniser, gêner, glacer, gonfler, griser, hanter, hébêter, hérissier, heurter, humilier, intoxiquer, irriter, mécontenter, nourrir, offenser, outrager, peiner, perturber, rasséréner, ravir, regonfler, réjouir, renflouer, rétablir, scandaliser, scier, secouer, surexciter, tenter, terrifier, terroriser, torturer, tourmenter, tracasser, troubler, vexer
B	-	+	+	+	-	51	affecter, ahurir, captiver, chambouler, chavirer, chiffonner, choquer, consterner, contrister, déconcerter, décontenancer, dépiter, dérouter, désappointer, désorienter, divertir, ébahir, éberluer, effarer, émoussiller, émouvoir, épuiser, estomaquer, étonner, exacerber, fâcher, formaliser, frapper, impatienter, imprégner, impressionner, indisposer, inquiéter, insurger, interloquer, intriguer, mortifier, obnubiler, obséder, offusquer, outrer, piquer, renverser, révolter, saisir, sidérer, souffler, stupéfier, surprendre, toucher, ulcérer
C	+	+	-	+	-	306	abîmer, abrutir, abuser, accaparer, accrocher, activer, affadir, affaiblir, affrioler, aguicher, aliéner, allécher, allumer, amadouer, améliorer, amender, amocher, amoindrir, amollir, anesthésier, animer, annihiler, anoblir, apaiser, applatir, appâter, appauvrir, assagir, assaillir, assombrir, asticoter, attirer, aveugler, avilir, bafouer, bâillonner, barber, bassiner, bercer, berner, bliner, bloquer, bonifier, bousculer, brider, brimer, briser, broyer, brusquer, calmer, cataloguer, charpenter, chatouiller, cingler, civiliser, claquer, coincer, combler, compléter, compromettre, concurrencer, consacrer, consolider, contaminer, contenter, corrompre, couler, crucifier, cuirasser, débaucher, débrider, déclasser, déconsidérer, décrasser, décrotter, défavoriser, déformer, dégeler, déglinguer, dégourdir, dégriser, dégrossir, déifier, démasquer, démoder, démolir, démultiplier, démystifier, dénaturer, déniaiser, dénoircir, dépanner, dépayser, dépersonnaliser, dépraver, déprécier, dérégler, dérider, désarmer, désarticuler, désavantager, désaveugler, désembourgeoiser, déséquilibrer, désintégrer, désorganiser, dessaler, destituer, détraquer, détromper, détrôner, détruire, dévaloriser, dévaluer, dévaster, développer, dévergonder, dévorer, dévoyer, diffamer, diminuer, discipliner, disgracier, disqualifier, dompter, doper, duper, durcir, ébouriffer, ébranler, écarteler, échauder, échauffer, éclabousser, édifier, égarer, égratigner, élever, embellir, embobiner, embourgeoiser, embrouiller, émousser, emprisonner, encanailler, enchaîner, endormir, enfiévrer, engourdir, enjôler, ennoblir, enrichir,

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>Q</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
C	+	+	-	+	-	306	ensevelir, ensorceler, enterrer, entortiller, envoûter, épanouir, équilibrer, éreinter, esquinter, éteindre, étouffer, étourdir, étriller, évincer, exténuer, fixer, fléchir, fortifier, foudroyer, fouetter, fourvoyer, freiner, gêter, gonfler, grandir, guider, handicaper, harasser, harceler, honorer, hypnotiser, illuminer, illusionner, immortaliser, immuniser, importuner, incommoder, infléchir, influencer, inhiber, intimider, juguler, léser, lessiver, leurrer, magnétiser, magnifier, marquer, martyriser, mater, métamorphoser, meurtrir, miner, mithridatiser, mobiliser, modérer, modifier, momifier, murer, mûrir, museler, mystifier, neutraliser, noircir, noyer, opprimer, opprimer, panser, paralyser, parfaire, particulariser, perfectionner, personnaliser, personnifier, pervertir, pétrifier, pétrir, pistonner, poignarder, policer, politiser, pomper, pourrir, provoquer, purifier, racheter, radoucir, raffermir, rafraîchir, ragailardir, rajeunir, ralentir, ramollir, raser, rassasier, ratiboiser, ravager, ravigoter, raviser, rebuter, réchauffer, redresser, réfrigérer, régaler, régénérer, réhabiliter, requinquer, ressusciter, retaper, retarder, revaloriser, réveiller, revigorer, ridiculiser, rompre, ronger, sanctifier, soûler, secourir, séduire, singulariser, situer, soudoyer, souiller, soulever, soutenir, stabiliser, stériliser, subjuguier, supplicier, surmener, survolter, tanner, tarabuster, tarauder, tempérer, tendre, ternir, terrasser, tonifier, torpiller, trahir, tranquilliser, transfigurer, transformer, transporter, travailler, tuer, tyranniser, user, vacciner, valoriser, vieillir, viser
D	-	+	-	+	-	49	absorber, adoucir, agiter, alanguir, braquer, cabrer, classer, commotionner, concerner, cultiver, déborder, décatir, déconfire, décrépiter, défraîchir, dégrader, démonter, déraider, désaxer, désenivrer, dessécher, détendre, dissiper, emporter, encroûter, enivrer, enliser, enorgueillir, envahir, étioier, halluciner, horripiler, lénifier, méduser, obliger, raidir, rebeller, rebiffer, rembrunir, remuer, renfrogner, repousser, ressaisir, saper, ternailler, tirailler, turlupiner, vider, vivifier
E	-	+	-	-	-	19	amortir, avachir, buter, constiper, consumer, contracter, crispier, débilitier, déchaîner, décoiffer, décomposer, défouler, dégonfler, délabrer, délecter, désobliger, désopiler, regarder, salir
F	+	+	-	-	-	4	asphyxier, assouvir, atteindre, figer
G	-	+	+	+	+	6	décevoir, emballer, émerveiller, horrifier, indigner, préoccuper
H	+	+	+	+	+	4	effrayer, enchanter, passionner, satisfaire
I	-	+	+	-	-	8	courroucer, défriser, déprimer, désemparer, désoler, effondrer, émotionner, navrer,
J	+	+	-	+	+	5	exaucer, injurier, insulter, ménager, poursuivre
						538	

(3) Table 6

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	+	+	24	abroger, attendre, boycotter, célébrer, codifier, condamner, déceler, encourager, exploiter, identifier, inviter, méconnaître, mériter, mesurer, négliger, préparer, ratifier, rationaliser, rectifier, récuser, réfuter, substancier, tolérer, trahir
B	-	+	+	+	2	ignorer ₂ , supporter ₁
C	+	-	+	+	87	abandonner, adjurer, abolir, accepter, accueillir Advm, admettre, adopter, agréer, aimer mieux, ambitionner, anticiper, apercevoir, apprécier, appréhender, assimiler, briguer, capter, concocter, contester, contresigner, convoiter, craindre, dépister, déplorer, désirer, détecter, digérer, écouter, encaisser Advm, endurer, entendre ₁ , entendre ₂ , entraver, escompter, espérer, feindre, fêter, gober, goûter ₁ , goûter ₂ , ignorer ₁ , interpréter, interpréter Advm, intuiter, invoquer, luper, méditer, observer, oublier, ouïr, palper, parapher, percevoir, piger, potasser, préméditer, prendre Advm, prendre à coeur, prévoir, rater, réaliser, rechercher, reconnaître, reconsidérer, redouter, regretter, remarquer, renier, repérer, ressentir, retrouver, revendiquer, rêver, saisir, savoir, savourer, sentir, souhaiter, suivre, supporter ₂ , surveiller, tâter, tenir pour Adj, visualiser, voir, voir Advm, vouloir
D	+	+	+	-	82	ajourner Advfut, amener, amorcer, annuler, approfondir, arbitrer, assumer, atténuer, authentifier, autoriser, avaliser, avancer Advfut, caractériser, cautionner, changer, clarifier, commémorer, conjecturer, considérer, contrebalancer, contredire, corroborer, couvrir, déclarer Advfut, décrypter, déplacer Advfut, déterminer ₁ , déterminer ₂ , différer Advfut, discontinuer, éclaircir, éclairer, éliciter, élucider, encourir, engendrer, entériner, étaler, éviter, évoquer, extérioriser, faire, favoriser, fournir, homologuer, illustrer, inaugurer, infirmer, innover, instaurer, intercepter, intérioriser, maquiller, objectiver, officialiser, orchestrer, perpétuer, placarder, planifier, populariser, prédéterminer, préétablir, produire, provoquer, réglementer, rejeter, reléguer Advfut, remettre Advfut, renvoyer Advfut, reporter Advfut, repousser Advfut, réserver Advfut, retarder Advfut, sceller, sécréter, simuler, souffrir, sublimer, trancher, valider, vérifier, vulgariser
E	-	+	+	-	6	conditionner, dénoter, préfigurer, refléter, sous-entendre, symboliser,
F	+	-	+	-	155	affecter, afficher, agencer, analyser, arrêter, avaler, calculer, calligraphier, choisir, chronométrer, cogiter, colporter, compenser, composer, concevoir, conquérir, consigner, constater, contempler ₁ , contempler ₂ , contrôler, creuser, croire, dactylographier, décider, décliner, découvrir, décréter, dégoter, déguster, délirer, dénicher, deviner, diagnostiquer, discerner, distinguer, ébaucher, ébruiter, échafauder, écrire, élaborer, éliminer, éluder, emmagasiner, endosser, enregistrer, entr'apercevoir, entrevoir, envisager, épier, espionner, essayer, estimer, étrenner, étudier, évaluer, examiner, exclure, excréter, exiger, expectorer, expérimenter, explorer, fabriquer, faire exprès, filmer, flairer, fouiller, frapper, gager, grappiller, guetter, humer, imaginer, imprimer, improviser, inspecter, interjecter, inventer, juger,

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
F	+	-	+	-	155	laisser tomber, légiférer, légitimer, linotyper, lorgner, marchander, méjuger, mémoriser, microfilmer, multigraphier, noter; obtenir, omettre, passer sous silence, penser, perdre de vue, perforer, pérorer, peser, photocopier, photographier, polycopier, polygraphier, postuler, prendre à son compte, prendre sous son bonnet, pressentir, présumer, présupposer, proférer, programmer, projeter, promulguer, prononcer, pronostiquer, propager, prospecter, publier, ratiociner, récolter, récupérer, rédiger, regarder, régler, rencontrer, renifler, répandre, répertorier, reproduire, ronéoter, ronéotyper, ruminer, scruter, signer, sonder, soupeser, sous-tirer, stenciler, sténographier, supplier, supposer, supprimer, supputer, synthétiser, taper, tester, tirer au clair, titrer, toucher du doigt, transcrire, trouver, typographe, voter, xérographe, xéroter
G	+	-	-	-	40	s'approprier, s'arroger, s'assimiler, avoir, avoir à coeur, avoir dans l'idée, avoir en tête, avoir en vue, blasphémer, compter, daigner, se demander, divaguer, éclater, s'écrier, enquêter, épiloguer, s'esclaffer, s'exclamer, exploser, faire Advm, se figurer, fulminer, s'imaginer, insister, se laisser dire, lésiner, pontifier, prendre sur soi, prier, se récrier, récriminer, résoudre, risquer, spéculer, statuer, surenchérir, tâcher, se tenir pour dit, voir mal
H	+	+	-	-	5	faire en sorte, garder, laisser échapper, tabler, tenir
I	-	+	-	-	1	valoir bien
					402	

(4) Table 9

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	+	+	10	cachier, contre-indiquer, découvrir, dénier, disputer, dissimuler, garantir, imposer, signaler, souligner
B	+	-	+	+	19	citer, déconseiller, demander, envier, jurer, manifester, peindre, pianoter, prôner, quémander, rapporter ³ , réclamer, recommander, refuser, renvoyer, reprocher, sous-entendre, taire, vanter
C	+	+	+	-	70	affirmer, annoncer, apprendre, arracher, assurer, camoufler, celer, certifier, commander, confirmer, décrire, défendre, définir, déguiser, déléguer, démentir, démontrer, dénoncer, dépeindre, dévoiler, dicter, diffracter, dire, divulguer, économiser, enjoinde, enseigner, entr'ouvrir, épargner, établir, éviter, expliciter, exprimer, extirper, faciliter, imputer, inculquer, indiquer, infliger, inoculer, insinuer, inspirer, interdire, intimer, livrer, masquer, minimiser, montrer, occasionner, octroyer, ordonner, permettre, planquer, préciser, préconiser, prédire, prescrire, prohiber, prouver, rappeler, récapituler, remémorer, réserver, résumer, révéler, soumettre, stipuler, suggérer, surimposer, voiler
D	-	+	+	-	5	acquérir, coûter, expliquer ² , rapporter ² , valoir
E	+	-	+	-	231	aboyer, accorder, adjuger, ahaner, ajouter, alléguer, annoncer, articuler, asséner, assigner, avancer, aventurer, avouer, babiller, bafouiller, balancer, balbutier, baragouiner, barrir, battre des Npc, baver, bégayer, bêler, beugler, bougonner, bourdonner, brailler, braire, bramer, câbler, cacarder, cafarder, cancaner, caqueter, carillonner, chanter, chantonner, chevroter, chialer, chuchoter, chuintier, cligner de l'oeil, claironner, clamer, coasser, coller, commenter, communiquer, concéder, confesser, confier, conseiller, conter, contester, corner, couiner, cracher, crachoter, criailier, crier, crisser, croasser, déballer, débiter, déchiffrer, déclamer, déclarer, décrocher, dégoiser, déterrer, développer, dévider, diffuser, donner, écrire, édicter, émettre, énoncer, énumérer, envoyer, épeler, éructer, escroquer, esquisser, éternuer, éventer, exhiber, expliquer ¹ , exposer, extorquer, extraire, fanfaronner, filer, fixer, flanquer, formuler, fredonner, gargouiller, gazouiller, gémir, gesticuler, glapir, glisser, glouglouter, glousser, grasseyer, gribouiller, griffonner, grimacer, grincer, grogner, grognonner, grommeler, gronder, gueuler, haleter, hasarder, hennir, hoqueter, hululer, hurler, jacasser, japper, jeter, klaxonner, lâcher, lancer, larmoyer, léguer, lire, mâchonner, maintenir, marmonner, marmotter, maugréer, mendier, mentionner, meugler, miauler, mimer, minauser, moduler, motiver, moucharder, mugir, murmurer, narrer, nasiller, nier, notifier, offrir, opiner, pardonner, passer, péprier, phraser, piailler, piauler, pleurer, pleurnicher, pondre, prêcher, prétendre, prêteur, proclamer, produire, professer, promettre, prophétiser, proposer, psalmodier, rabâcher, raconter, radiodiffuser, radoter, rapporter ¹ , réciter, refilet, réitérer, relater, remonter, répartir, repasser, répéter, répliquer, répondre, représenter, ressasser, rétorquer, rétracter, revaloir, ricaner, riposter, ronchonner, ronronner, roucouler, rugir, sangloter, scander, seriner, siffler, siffloter, signifier, sortir, souffler, souhaiter, soutenir, soutirer, spécifier, sussurer, syllaber, tambouriner, tartiner, télégraphier,

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
E	+	-	+	-	231	téléphoner, tempêter, ténoriser, tintamarrer, tintinnabuler, tonitruer, tonner, transmettre, triller, trompeter, ululer, vagir, vocaliser, vociférer, vomir, zézayer, zozoter
F	-	-	+	-	8	bruire, clignoter, cliquer, crépiter, froufrouter, grésiller, scintiller, sonner
G	+	-	-	-	7	acquiescer, faire, faire signe, hâbler, hausser les épaules, hocher la tête, renchérir,
H	+	+	-	-	2	faire accroître, faire valoir
					352	

(5) Table 10

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	-	-	+	+	1	voler
B	+	+	+	+	+	-	1	accréditer
C	+	+	+	-	+	-	12	ajouter, apporter, attacher, déterrer; enterrer, entrer, ériger, inclure, introduire, plaider, traduire, souligner ²
D	+	-	+	-	+	-	15	barbouiller, biffer, broder, chiffrer, ciseler, coder, crayonner, crypter, mijoter, mitonner, placarder; suspendre, tatouer, tracer, solliciter ²
E	+	-	-	-	+	-	22	abriter, agraffer, attraper, barrer, baser, coller, copier, coucher, emprunter, extraire, fermenter, flanquer, glaner, glisser, malaxer, mariner, pêcher, puiser, raturer, rayer, tirer, verser
F	+	+	-	-	+	-	58	accoler, accrocher, adjoindre, amputer, ancrer, annexer, arracher, balayer, bannir, bercer, butiner, chasser, conserver ¹ , conserver ² , déloger, déraciner, désincruster, détacher, disposer, distiller, écarter ¹ , effacer, encadrer, enfoncer, enfouir, engranger, enlever, enraciner, ensevelir, exhumer, extirper, fourrer, garder ¹ , garder ² , gommer, graver, incorporer, incruster, injecter, inscrire, insérer, instiller, intégrer, liquider, loger, marquer, mêler, mettre ¹ , mettre ² , nicher, ôter, planter, porter, postposer, prendre, supprimer ² , surajouter, superposer
G	-	+	+	-	+	-	1	réclamer
H	-	+	+	+	-	-	2	légitimer; prévoir
I	-	+	+	-	-	-	28	abolir, compenser, déclencher, déterminer, écarter ² , éliminer, entraîner, établir, exclure, exiger, impliquer, instituer, justifier, motiver, nécessiter, occasionner, perpétuer, postuler, préciser, préjuger, présager, présumer, présupposer, promettre, supposer, supprimer ¹ , souligner ¹ , sous-entendre
J	+	-	+	-	-	-	10	apprendre, arranger, combiner, entreprendre, goupiller, machiner, manigancer, organiser, parier, symboliser
K	+	+	-	-	-	-	1	avoir
L	-	+	-	-	-	-	3	comporter, comprendre, vouloir dire
M	+	-	-	-	-	-	5	déposer, enchaîner, entendre, être d'accord, tenir
N	-	+	?	+	+	?	1	solliciter ¹
							160	

(6) Table11

	H	R	Q	P	D	P	D	N	Exemples
A	+	-	-	+	+	+	+	3	consentir, exhorter, sacrifier
B	+	+	-	+	+	+	+	1	consommer
C	+	-	-	+	+	-	+	1	utiliser
D	+	+	-	+	-	+	-	69	abaïsser, abonner, acclimater, accoutumer, accrocher, acculer, adapter, affecter, aguërrir, aguillonner, ajuster, apprêter, asservir, assujettir, astreindre, attacher, attarder, atteler, autoriser, circonscrire, coïncer, commettre, concentrer, condamner, conditionner, consumer, contraindre, convertir, convier, décider, délimiter, dresser, éduquer, employer, endoctriner, endurcir, engager, enhardir, entraîner, étendre, éveiller, exercer, exposer, façonner, fanatiser, fixer, former, habiliter, habituer, hausser, inféoder, initier, insensibiliser, instruire, intéresser, introduire, inviter, limiter, orienter, patenter, prédéterminer, préparer, prositiuer, qualifier, reconvertir, restreindre, roder, sensibiliser, suspendre.
E	+	-	-	+	-	+	-	27	admettre, agraffer, ameuter, apprivoiser, assermenter, attraper, baiser, chopper, cramponner, cueillir, dépenser, épingler, épuiser, harponner, hasarder, immoler, passer, placer, piquer, poïsser, prendre, rallier, risquer, saisir, suprendre, trouver, user
F	+	+	-	+	-	-	+	1	encourager
G	+	+	-	+	-	-	-	1	avancer
H	+	+	-	-	-	+	+	4	légitimer, motiver, mouïller, pousser
I	+	+	-	-	+	+	+	1	occuper
J	+	+	-	-	-	+	-	37	accorder, agripper, amener, appeler, approprier, borner, cantonner, conférer, destiner, déterminer, disposer, donner, familiariser, fermer, forcer, inciter, induire, instiguer, mettrel, ouvrir, plier, porter1, prédestiner, prédisposer, préposer, prêter, raccrocher, rapporter, ravalier, réduire, référer, résoudre, retirer, rompre, soustraire, visser, vouer
K	+	-	-	-	-	+	-	10	appliquer, apporter, arrêter, assigner, aventurer; citer, conformer, consacrer, mettre2, reprendre
L	-	+	-	-	-	+	-	5	conduire, emporter, fonder, mener, porter2,
M	-	+	-	-	?	+	-	1	justifier
N	+/-	+/-	-	-	-	-	-	4	avoir à redire, être, obliger, trouver à dire
O	+	+	+	+	-	+	-	8	abêtir, aider, avantager, électriser; exciter, rabaisser, ruiner, stimuler
P	+	-	+	+	-	+	-	1	gaspiller
Q	+	+	+	-	-	+	-	1	résigner
								175	

(7) Table 12

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>P</i>	<i>D</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	-	+	+	51	abhorrer, abominer, acclamer, admirer, adorer, aduler, affectionner, aimer, applaudir, apprécier, approuver, bénir, censurer, chérir, comprendre, critiquer, débiner, décrier, dédaigner, dénigrer, désapprouver, désavouer, détester, envier, estimer, exercer, flétrir, flustiger, haïr, honnir, idolâtrer, implorer, jalouser, légitimer, mépriser, moraliser, ovationner, réprimander, réprouver, requérir, respecter, révéler, saluer, sanctionner, soutenir, subodorer, vanter, vénérer, vilipender, vitupérer, vomir
B	+	+	+	+	8	appuyer, défendre, encenser, exalter, presser, réfréner, sollicier, stigmatiser
C	+	+	+	-	1	empêcher
					60	

(8) Table 13

	H	R	P	D	P	D	N	Exemples
A	+	+	+	+	+	+	4	excuser, pardonner, récompenser, reconforter,
B	+	+	+	-	+	+	1	glorifier
C	+	+	+	-	+	-	77	absoudre, accabler, accuser, alerter, assainir, avertir, blanchir, blaser, changer, consoler, convaincre, corriger, débarrasser, décharger, décourager, dédommager, défier, dégager, dégoûter, délasser, délier, délivrer, désaccoutumer, désespérer, déshabituer, désintéresser, détourner, disculper, dispenser, dissuader, distraire, divertir, drainer, écoeurer, éloigner, embarrasser, emplir, encombrer, engluer, exempter, exorciser, fatiguer, frustrer, garantir, guérir, incriminer, inculper, indemniser, informer, innocenter, justifier, lasser, laver, libérer, mettre au courant, pénaliser, pénétrer, persuader, préavisser, préserver, prévenir, priver, punir, rassurer, refroidir, rembourser, remettre, remonter, remplir, retenir, sauvegarder, sauver, sevrer, soulager, tenir au courant, venger, vider
D	+	+	+	-	-	-	1	acquitter
E	+	+	-	-	+	-	8	assurer, créditer, entreprendre, garder, instruire, mettre au défi, taxer, urger
F	+	-	-	-	+	-	6	adjurer, aviser, charger(1), conjurer, prier, sommer,
G	+	-	+	-	+	+	1	féliciter
H	+	-	+	-	+	-	17	admonester, blaguer, charger(2), châtier, chicaner, congratuler, conspuer, entretenir, galéjer, gourmander, houspiller, louer, plaisanter, rabrouer, semoncer, tancer, taquiner
I	+	-	+	+	+	+	18	blâmer, chapitrer, complimenter, engueuler, enguirlander, gronder, huer, louer, maudire, persifler, plaindre, railler, rembarrer; remercier, sermonner, soupçonner, supplier, suspecter
J	+	-	+	+	+	?	1	charrier
K	+	-	-	-	-	-	1	menacer
L	-	+	+	-	+	-	3	prémunir, protéger, reposer
							138	

(9) Table 15

	Z	P	D	P	D	N	Exemples
A	+	+	-	+	-	10	arguer, comploter, crâner, élucubrer, ironiser, jaser, râler ¹ , râler ² , soupirer, témoigner
B	+	+	-	-	-	5	convenir, débattre, négocier, plaisanter, raisonner
C	+	+	+	+	+	2	attester, geindre
D	+	+	+	-	-	2	discutailler, discuter
E	+	-	-	+	-	1	justifier
F	+	-	-	-	-	1	philosopher
G	-	+	-	-	-	1	papoter
H	-	-	-	-	-	48	s'assurer, bavarder, causer, commérer, conférer, se confesser, converser, se défendre, délibérer, demander pardon, deviser, dialoguer, discourir, dissenter, s'enquérir, s'entretenir, être content, être reconnaissant, exciper, s'expliquer, faire état, faire honte, faire part, se lamenter, médire, s'ouvrir, palabrer, parler, pérorer, se plaindre, se porter garant, se prévaloir, protester, se recommander, référer, rendre compte, rendre grâce, répondre, se rétracter, rouspéter, sovoir gré, ne souffler Nég mot, se souvenir, se targuer, se vanter, venir, en vouloir
						70	

(10) Table 19 (52)

	<i>H</i>	<i>R</i>	<i>Passif</i>	<i>N</i>	<i>Exemples</i>
A	+	+	?	47	acquérir, affermir, allier, apitoyer, apparenter, apporter, approcher, attirer, barrer, créer, décoller, défaire, démarquer, départager, déranger, désaccoupler, désencombrer, désensorceler, desservir, différencier, dire, discréditer, discriminer, entraver, fournir, gagner, impliquer, imprimer, infuser, insuffler, isoler, jumeler, ménager, monter, ôter, perdre, porter, poser1, poser2, prendre1, prendre3, procurer, restituer, servir, souder, susciter, unir
B	-	+	?	5 52	affirmer, causer, confirmer, prendre2, remplir

II. Tables des V-pp complétifs, les constructions passives

A titre d'échantillon, nous avons créée à partir des classes de verbes complétifs, 5 types de tables de constructions passives : PDV-pp, PAV-pp, PEV-pp, PDCQ4, PDCQ. Pour les trois premières tables, le complément d'agent s'interprète comme Nhum (actif) (Nhum : +), tandis que pour les deux dernières, nous avons regroupé les constructions passives dont le complément d'agent est de « Nnr » (+). En principe, celui-ci est donc susceptible d'être suivi soit par une phrase (de ce Qu P, Qu P, de V-inf) soit par un nom non actif.

A. PDV-pp

N₁ est V-pp de V-inf (E + Prép N₀)

être			V-pp	N ₂				N ₀ actif		
devenir	demeurer	rester		in-V-pp	V-ble	de V ¹ -inf	de ce Qu P	Qu P	par Nhum	de Nhum
			T12 (60)							
+	+	+	admirer (A)	-	+	+	-	-	+	+
-	+	+	appuyer (B)	-	-	+	-	-	+	+
-	+	+	empêcher (C)	-	-	+	-	-	+	-
			T13 (138)							
-	+	+	excuser (A)	+	+	+	+	-	+	+
-	-	-	glorifier (B)	-	+	+	+	-	+	+
-	+	+	absoudre (C)	-	-	+	+	-	+	-
-	+	+	acquitter (D)	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	assurer (E)	-	-	+	+	+	+	-
-	-	-	adjurer (G)	-	-	+	+	+	+	-
-	-	-	féliciter (H)	-	-	+	+	-	+	+
-	-	-	admonester (I)	-	-	+	+	-	+	-
-	+	+	blâmer (J)	-	+	+	+	-	+	+
-	+	+	menacer (K)	-	-	-	+	+	+	-

B. PAV-pp

N₁ est V-pp à V-inf (E + Prép N₀)

être			V-pp	N ₂				N ₀ actif		
devenir	demeurer	rester		in-V-pp	V-ble	à V ⁰ -inf	à V ¹ -inf	ACQ	par Nhum	de Nhum
			T11 (175)							
-	-	-	consentir (A)	-	-	+	-	+	+	+
-	+	+	consommer (B)	-	+	+	-	+	+	+
-	+	+	utiliser (C)	+	+	+	+	+	-	+
-	+	+	abaisser (D)	-	+	-	+	+	+	-
+	+	+	admettre (E)	-	+	-	+	-	+	-
-	+	+	encourager (F)	-	-	-	+	+	-	+
+	+	+	avancer (G)	-	-	-	+	+	-	-
+	+	+	motiver (H)	+	+	-	+	+	+	+
+	+	+	occuper (I)	+	-	-	+	+	+	+
+	+	+	accorder (J)	-	-	-	-	+	+	-
+	+	+	appliquer (K)	+	+	-	-	+	+	-
+	+	+	abêitr (O)	-	-	-	+	+	+	-
-	+	+	gaspiller (P)	-	+	+	-	+	+	-
+	+	+	résigner (Q)	-	-	+	+	+	+	-

C. PEV-pp

N₁ est V-pp V-inf (E + Prép N₀)

être			V-pp		N ₂	N ₀ actif			
devenir	demeurer	rester		in-V-pp	V-ble	V ¹ -inf	Prép V ¹ -inf	par Nhum	de Nhum
			T3 (44)						
-	+	+	refouler (A)	-	+	+	+	+	+
+	+	+	attirer (B)	-	-	+	+	+	-
-	-	-	envoyer (B)	-	-	+	+	+	-
-	-	-	laisser (C)	-	-	*	*	-	-
-	-	-	amener (D)	-	-	+	+	+	-
-	-	-	conduire (D)	-	-	-	+	+	-
			T6 (18)						
-	-	+	voir (C)	-	-	+	-	+	-
-	-	-	entendre (C)	-	-	+	-	+	-
-	-	-	regarder (F)	-	+	+	-	+	-
+	-	-	écouter (C)	+	-	+	-	+	-
			Non passif						
-	-	-	être censé	-	-	+	-	-	-
+	+	+	être réputé	-	-	+	-	-	-

Rem 1. Les verbes de la table 6 sont tous ceux qui peuvent faire la restructuration de « Qu P » à « N₁ V¹-inf », que « Qu P » soit indicatif ou subjonctif.

Rem 2. Une fois restructurés ces verbes (C), ils n'acceptent pas [passif de Nhum].

D. PDCQ4

T4 DCQ : N₁ être V-pp (de ce Qu P + Prép N₀ -actif)

être			V-pp		N ₀ dcq			N ₀ - actif				
devenir	demeurer	rester		in-V-pp	V-ble	de ce Qu P	Qu P	de V-inf	par Nhum	par N-hum	de Nhum	de N-hum
			T4 (I : 8)									
-	+	+	couroucer (I)	-	+	+	+	+	-	+	-	+
-	+	+	défriser (I)	+	+	+	+	+	-	+	-	-
+	+	+	déprimer (I)	-	-	+	-	+	-	+	-	+
+	+	+	désemparer (I)	-	-	+	+	+	-	+	-	+
-	+	+	désoler (I)	-	-	+	+	+	-	+	-	+
-	+	+	effondrer (I)	-	-	+	+	+	-	+	-	+
-	+	+	émotionner (I)	-	+	+	+	+	-	+	-	+
-	+	+	navrer (I)	-	-	+	+	+	-	+	-	+
			T4 (G, H : 10)									
-	+	+	décevoir (G)	-	-	+	+	+	+	+	+	+
-	+	+	effrayer (H)	-	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	emballer (G)	-	-	+	-	+	+	+	+	+
-	+	+	émerveiller (G)	-	-	+	+	+	+	+	+	+
-	+	+	enchanter (H)	-	-	+	+	+	+	+	+	+
-	+	+	horrifier (G)	-	-	+	+	+	+	+	+	+
-	+	+	indigner (G)	-	+	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	passionner (H)	-	-	+	-	+	+	+	+	+
+	+	+	préoccuper (G)	-	-	+	+	+	+	+	+	+
+	+	+	satisfaire (H)	+	-	+	+	+	+	+	+	+
			T4 (A, B : 137)									
+	+	+	agacer (A)	-	+	+	+	+	+	+	-	+
-	+	+	amuser (A)	-	-	+	+	+	+	+	-	+
-	+	+	étonner (B)	-	-	+	+	+	+	+	-	+

Rem 1. D'après la table 4, les types (A), (B), (G), (H), (I), peuvent avoir un complément d'agent « de ce Qu P ».

Rem 2. Le type (A) est différent du type (B), dans la mesure où le premier a un « Nhum actif » en position sujet dans la construction active. Ainsi, le complément d'agent « par Nhum » de (B) est toujours « non actif », tandis que celui du type (A) est ambigu : « actif » ou « non actif ». Mais pour cette table, sa structure définitionnelle permet seulement le « Nhum non actif ».

Rem 3. Le verbe « déprimer » préfère l'actif au passif.

Rem 4. Quelques verbes (déprimer, désemparer, navrer, émerveiller, indigner, étonner...) acceptent difficilement la variante de « être » comme « devenir ». Si celle-ci est au temps composé, l'acceptabilité est améliorée.

T4 -DCQ : N₁ être V-pp (*de ce Qu P + Prép N₀ -actif)

être			V-pp		Q		N ₀ - actif				
devenir	demeurer	rester	in-V-pp	V-ble	de ce Qu P	par Nhum	par N-hum	de Nhum	de N-hum		
			T4 (C : 306)								
+	+	+	-	-	-	+	+	-	-		
-	+	+	-	-	-	+	+	-	-		
+	+	+	-	-	-	+	+	-	-		
-	-	-	-	-	-	+	+	-	+		
			T4 (D : 49)								
+	+	+	-	-	-	+	+	-	-		
			T4 (J : 5)								
-	-	-	+	+	-	+	+	+	-		
-	-	-	-	-	-	+	+	+	+		
			T4 (E : 19)								
+	+	+	-	+	-	-	+	-	-		
-	+	+	-	+	-	-	-	-	-		
			T4 (F : 4)								
-	+	+	+	+	-	-	+	-	+		

Rem 1. Ces verbes n'ont pas de complément d'agent complétif, tandis que l'actif a un sujet complétif : soit (C), (D), (J) soit (E), (F).

Rem 2. Si les verbes comme *abîmer*, *affadir*, *attirer*, acceptent un sujet complétif, on peut accepter un complément d'agent complétif « de ce Qu P ».

Rem 3. Le « Nhum » des types (C), (J) est ambigu, soit actif soit non actif, mais pour cette table le « Nhum » dans la position du complément d'agent est toujours « non actif ».

E. PDCQ

N₁ être V-pp W (de ce Qu P + Prép N₀ -actif)

N₀ = Nnr (+)

T19 (52) : N₀ = Nnr (+) Nhum (-)

être			V-pp			N ₀ dcq			N ₀ -actif		
devenir	demeurer	rester	in-V-pp	V-ble	de ce Qu P	Qu P	de V-inf	par Nhum	par N-hum	de Nhum	de N-hum
			T19 (B : 5)								
+	+	+	affirmer (B)	-	-	+	-	+	-	+	-
-	+	+	causer (B)	-	-	+	-	-	-	+	-
+	+	+	remplir (B)	-	+	+	+	-	-	+	-

T11 (10) : N₀ = Nnr (+), N₀ V N₁ (+), N₁ est de ce Qu P (+)

être			V-pp			N ₀ dcq			N ₀ -actif		
devenir	demeurer	rester	in-V-pp	V-ble	de ce Qu P	Qu P	de V-inf	par Nhum	par N-hum	de Nhum	de N-hum
			T11 (N ₀ V N ₁ +)								
-	+	+	abêtir	-	-	+	-	+	+	+	-
+	+	+	aider	-	-	+	-	+	+	+	+
+	+	+	avantager	-	-	+	-	+	+	+	-
+	+	+	électriser	-	-	+	-	+	+	+	-
+	+	+	exciter	-	+	+	+	+	+	+	-
+	+	+	gaspiller	-	+	+	-	-	+	+	-
+	+	+	rabaisser	-	+	+	-	+	+	+	-
+	+	+	ruiner	-	+	+	-	+	+	+	-
+	+	+	stimuler	-	+	+	+	+	+	+	-

Rem 1. « aidé par (Nhum + N-hum abstrait + N-hum concret) », tandis que « aidé de (Nhum non actif + *N-hum abstrait + N-hum concret) ».

Rem 2.

*Ce nerf est excité (E + (par + *de + dans) le froid).*

*Cet enfant est toujours excité (E + (par + *de + dans) l'eau).*

Table 6, 9, 10, 11, 13 : N₀ = Nnr (+) Nhum (-)

	être	V-pp	N ₀ deq				N ₀ -actif				
			in-V-pp	V-ble	de ce Qu P	Qu P	de V-inf	par Nhum	par N-hum	de Nhum	de N-hum
devenir											
demeurer	+										
rester	+										
		T6 (Nh Nnr -+)									
	+	ignorer2 (B)	-	-	-	-	-	+	-	+	-
	-	supporter1 (B)	-	+	-	-	-	-	+	-	+
	+	refléter (E)	-	-	+	-	-	-	+	-	-
		T9 (Nh Nnr -+)									
	+	acquérir (D)	-	-	+	-	-	-	+	-	-
		T10 (Nh Nnr -+)									
	-	réclamer (G)	-	+	+	-	-	-	+	-	-
		T11 (Nh Nnr -+)									
	-	conduire (L)	-	-	+	-	-	-	+	-	-
	+	justifier (M)	+	+	+	-	-	-	+	-	-
		T13 (Nh Nnr -+)									
	-	prémunir (L)	-	-	+	-	+	-	+	-	-

III. Tables des verbes transitifs non complétifs

(1) Table 32A (82)

$N_2 V N_1$	$N_2 \text{ dest } V N_1$	$N_1 \text{ est } V_{pp} W$	Nombre	Exemples
+	-	+	5	composer, constituer, ébaucher, faire ³ , former
+	-	-	1	ériger
-	-	+	41	accomplir, bacler, bâtir, commettre, confectionner, construire, créer, creuser, cuisiner, découvrir, dresser, édifier, éditer, élaborer, élever, faire ¹ , fonder, forer, forger, frapper, gacher, graver, gribouiller, manufacturer, massacrer, mitonner, ouvrir, peindre, percer, perforer, préparer, réussir, soigner, sortir, souffler, tatouer, tirer, torchonner, tourner, tracer, usiner
-	-	-	35	aménager, apposer, causer, concevoir, concocter, crayonner, croquer, dessiner, enfanter, engendrer, épargner, fabriquer, façonner, faire ² , fricoter, griffonner, inventer, loper, marquer, mijoter, monter, obtenir, orthographier, perpétrer, pétrir, piquer, pousser, pratiquer, procréer, produire, râter, remporter, sculpter, synthétiser, tresser
			82	

(2) Table 32RA (284)

$N_2 V N_1$	N_1 est V_{pp} W	Nombre	Exemples
+	+	105	abâtardir, actualiser, affadir, affaiblir, affermir, affranchir, agrandir, aigrir, alléger, allonger, améliorer, amincir, approfondir, arrondir, assainir, assécher, assombrir, assourdir, assurer, atténuer, attiédir, authentifier ² , automatiser, aveugler, aviver, banaliser, bistrer, blanchir, bleuir, blondir, bonifier, brunir, calorifuger, clarifier, combler, compléter, compliquer, consolider, dater, dessécher, durcir, échauffer, éclaircir, éclairer, efféminer, élargir, embellir, emplir, empourprer, engourdir, engraisser, enivrer, enjoliver, enlaidir, enrichir, ensanglanter, épaissir, exhausser, féminiser, fertiliser, fixer, fortifier, humaniser, humidifier, ignifuger, immobiliser, jaunir, justifier, majorer, masculiniser, métisser, nettoyer, neutraliser, noircir, obscurcir, ocrer, officialiser, palir, personnaliser, polariser, politiser, préciser, prolonger, rafraîchir, raidir, ramollir, raviver, rechaffer, refroidir, remplir, renforcer, rosir, rougir, roussir, salir, sonoriser, sophistiquer, stabiliser, ternir, tiédir, troubler, valider, verdier, vieillir, vocaliser
+	-	16	adoucir, aggraver, alourdir, blémir, égaliser, empuantir, griser, grossir, poétiser, raffermir, renchérir, saouler, sécher, singulariser, tonifier, vivifier
-	+	133	abaisser, abrégier, abstraire, activer, affiner, aiguiser, ajuster, amaigrir, ameublir, amochoer, amoindrir, amollir, amplifier, anémier, animaliser, annoblir, annuler, aplanir, aplatir, appauvrir, apurer, attendre, authentifier ¹ , axiomatiser, baisser, centraliser, centupler, chauffer, christianiser, commercialiser, conceptualiser, concrétiser, condenser, courber, creuser, déculper, défraîchir, dégourdir, dégriser, démocratiser, démultiplier, dénuder, dépareiller, dépoétiser, diffuser, diversifier, diviniser, domestiquer, doubler, dresser, éborgner, écourter, édulcorer, électrifier, électriser, embourgeoiser, émousser, endurcir, engrosser, ennoblir, épurer, équarrir, étatiser, européeniser, évider, falsifier, fausser, fédéraliser, fonctionnariser, forcer, formaliser, fossiliser, gauchir, gazéifier, généraliser, germaniser, helléniser, hiérarchiser, idéaliser, individualiser, indurer, industrialiser, intensifier, intérioriser, inverser, légaliser, légitimer, lexicaliser, libéraliser, libérer, liquéfier, lisser, magnétiser, maigrir, mécaniser, militariser, mincir, minéraliser, miniaturiser, minorer, moderniser, nasaliser, nationaliser, nazifier, normaliser, pacifier, parfaire, prolétarianiser, purifier, raccourcir, rajeunir, ralentir, rapétisser, rarefier, rationaliser, réaliser, redresser ¹ , régulariser, renouveler, renover, retarder, sauver, simplifier, socialiser, solidifier, spécialiser, standardiser, stériliser, surir,

<i>N₂ V N₁</i>	<i>N₁ est Vpp W</i>	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
-	+	133	systematiser, uniformiser, urbaniser, vider
-	-	30	affriander, amenuiser, appesantir, cocufier, dévider, discontinuer, dramatiser, empirer, éterniser, grandir, hausser, immortaliser, minimiser, mollir, multiplier, murir, nécessiter, particulariser, populariser, quadrupler, quintupler, redresser ² , ridiculiser, septupler, sextupler, soviétiser, tripler, universaliser, visualiser, volatiliser
		284	

(3) Table 38R

$N_2 \vee N_1$	$N_1 \text{ est } Vpp \ W$	Nombre	Exemples
+	+	32	arrêter, axer, caractériser, centrer, changer ¹ , clore, clôturer, commencer, compenser, conclure, continuer, contrebalancer, contrefaire, débiter, diviser, économiser, fermer, figurer, finir, fonder, incarner, ouvrir, paraphraser, perpétuer, reconstituer, refléter, régler, relayer, remplacer, pendre, représenter, symboliser
-	+	48	abriter, affamer, approcher, assoiffer, calquer, changer ³ , commuer, compter ¹ , compter ² , considérer, constituer, convertir, copier, détourner, distiller, échanger, élever, gagner, immuniser, imposer, indexer, induire, insérer, interpréter, métamorphoser, miser, mithridatiser, modeler, muer, mutiner, noter, parier, poser, prémunir, prévenir, recopier, réfléchir, saisir, taxer, tenir, trailler, tourner, traduire, traiter, transcrire, transformer, transmuier, vacciner
-	-	5	changer ² , perdre, troquer ¹ , troquer ² , voir
		85	

(4) Table 32NM (38)

$N_0 V N_1$ ($N_0 = N$ -hum)	N_1 être V -pp ($E + Prép N_0$)	Nombre	Exemples
+	-	38+?	arpenter, auner, avoir, calibrer, chiffrer, côter, coûter, cuber, débiter, développer, devenir, doser, durer, être, filer, gagner, jauger, kilométrer, mesurer, métrer, perdre, peser, rester, tarer, toiser, valoir
+	+		comporter, compter, contenir, empester, empoisonner, faire, marquer, puer, respirer, sentir, tenir, titrer,
+	+		comprendre, inclure, former, conduire, admettre, constituer, composer

(5) Table 36SL

$N_2 V N_1$	N_1 est V -pp	Nombre	Exemples
+	?	12	accrocher, croiser, emberlificoter, emboîter, encastrer, enlacer, entrecroiser, entrelacer, entremêler, imbriquer, intégrer, intriquer

(6) Table 37M

37M1 (120/164)

Tables	$N_2 V N_1$	N_1 est V-pp	Nombre	Exemples
37M1	+	? ¹	120	abrutir, accabler, accentuer, accompagner, accroître, achanlander, adultérer, affecter, affliger, agrémenter, aleviner, alimenter, altérer, approvisionner, appuyer, argumenter, basaner, bercer, bouchonner, bronzer, cadencer, cerner, chapeauter, chaperonner, circonstancier, coiffer, coloniser, combler, complémenter, compliquer, corser, couper, couvrir, créditer, damasquiner, damasser, décorer, désaltérer, diaprer, documenter, doper, doter1, doter2, doubler1, doubler2, écraser, émailler, encadrer, encercler, endeuille, endimancher, enfieller, entacher, entourer, envahir, envenimer, équiper, escorter, étoffer, faiencer, flanquer, frapper, garnir, gloser, goinfre, graniter, grever, grossir, hacher, harceler, honorer, iriser, jasper, labeliser, majorer, marbrer, médailler, meubler, modaliser, moduler, moirer, mordorer, mouvementer, nacrer, nantir, nourrir, noyauter, nucléariser, obérer, occuper, opaliser, parer, peupler, pommeler, pondérer, préfixer, primer, privilégier, rafraîchir, rassasier, réassortir, régaler, renflouer, rythmer, saccader, saloper, satiner, scander, sponsoriser, structurer, subventionner, suffixer, surpeupler, surtaxer, sustenter, tarabiscoter, taxer, tempérer, tigrer, velouter

37M2 (101/117)

Tables	$N_2 V N_1$	N_1 est V-pp	Nombre	Exemples
37M2	+	?	101	accentuer1, accentuer2, accolader, accuser, acquitter, adresser, affecter, affixer, affranchir, annoter, arboriser, armurier, baliser, barrer, biffer, border, borner, cacheter, cerner, certifier, chiffre, circonscrire, cocher, cochonner, composer, consteller, contremarquer, contresigner, coter, couvrir, dater, décorer, délimiter, dominer, encercler, enclore, enluminer, entourer, entrecouper, environner, estampiller, étoiler, festonner, fléchir, fleurdeliser, gribouiller, griffonner, hachurer, historier, illustrer, imager, imprimer, indiquer, indiquer, jalonner, légaliser, légèder, limiter, marquer, moucheter, nervurer, noter, numéroter,

¹ Les constructions de types « mettre » ont des propriétés ordinaires telles que les phrases statiques « N_0 est V-pp W » et « $N_2 V N_1 W$ ». (GL : p.129)

<i>Tables</i>	<i>N₂ V N₁</i>	<i>N₁ est V-pp</i>	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M2	+	?	101	oblitérer, orienter, ornementer, orner, ouvrir, paginer, parcourir, parenthésier, picoter, piquer ² , piqueter, pointer, pointiller, ponctuer, précéder, préfacier, quadriller, raturer, rehausser, repérer, sabrer, sceller, signaler, signaler, signer, sillonner, souligner, sous-titrer, strier, surcharger, tamponner, timbrer, titrer, traverser, typer, veiner, vocaliser, zébrer

37M3 (84/107)

<i>Tables</i>	<i>N₂ V N₁</i>	<i>N₁ est V-pp</i>	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M3	+	?	84	accidenter, ajoûter, alvéoler, anneler, balafrer, ballonner, bedonner, bomber, bosseler, bouffrir, boursoûfler, boutonner, buriner busquer, canneler, carier, ciseler, cloquer, corner, couperoser, couturer, craqueler, créneler, creuser, crevasser, cribler, découper, défoncer, denteler, denter, échancrer, égratigner, encocher, enfler, estamper, étoiler, fendre, filigraner, forer, fracturer, fraiser, friser, frisotter, froncer, gaufre, gercer, gondoler, gonfler, graver, grêler, griffer, grumeler, guillocher, hâler, lézarder, marteler, miner, miter, onduler, ourler, patiner, percer, perforer, pincer, plisser, pocher, poinçonner, poquer, rainurer, raviner, rebondir, renfler, rider, saper, sculpter, sillonner, taillader, taveler, trouer, tuméfier, ulcérer, vallonner, véroler, vriller

37M4 (95/117)

<i>Tables</i>	<i>N₂ V N₁</i>	<i>N₁ est V-pp</i>	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M4	+	?	95	accommoder, additionner, arrêter, assortir, atteindre, attifer, baigner, barder, bassiner, bloquer, bonder, boucler, boudiner, caler, camoufler, chaptaliser, coincer, colmater, combler, comprimer, conchier, condamner, congestionner, couvrir, déparasiter, dissimuler, doucher, éclabousser, éclairer, électriser, embarrasser, enbaumer, embouteiller, embroussailler, emballer, empaqueter, empester, empuantir, encombrer, engorger, enserrer, fagoter, faufiler, fermer, ficeler, fleurir, foncer, fourrer, galvaniser, gonfler, gorger, hérissier, humecter, hydrater, ignifuger, illuminer, imbiber, imprégner, infecter ¹ , infecter ² , infester, injecter, innerver, inonder, irriguer, joncher, miner, mouiller, murer, nimer, noyer, obscurcir, obstruer, obturer, occulter, ombrager, ombre, parsemer, poéger, piquer, polluer, rehausser, relever, saucissonner, saupoudrer, semer, sertir, stopper,

<i>Tables</i>	$N_2 V N_1$	N_1 est V-pp	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M4	+	?	95	stratifier, submerger, surélever, surmonter, tartiner, transpercer, tremper, vicier

37M5 (132/151)

<i>Tables</i>	$N_2 V N_1$	N_1 est V-pp	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M5	+	?	132	aciduler, aérer, ailler, alcooliser, amidonner, aniser, apprêter, ardoiser, argenter, aromatiser, asphalter, aurifier, aviner, azoter, bétonner, beurrer, bitumer, bloquer, boiser, cacaoter, caillouter, calaminer, calfeutrer, caoutchouter, caraméliser, cendrer, charbonner, chauler, chlorer, chocolater, chromer, cirer, citronner, colorer, colorier, cuivrer, dorer, émailler, embarbouiller, embrumer, embuer, empailler, empeser, empierrer, emplumer, empoisonner, empoussiérer, encaustiquer, encrasser, encre, enfariner, enfumer, engazonner, engluer, engraisser, enneiger, ensabler, ensoleiller, entartre, entrelarder, épicer, étamer, farder, fariner, farter, feutrer, fourrer, fumer, gazer, gazonner, givrer, glacer, gominer, gommer, goudronner, graisser, huiler, laitonner, laquer, larder, macadamiser, mastiquer, mazouter, meringuer, métalliser, nickler, nicotiner, opiacer, oxyder, oxygéner, ozoniser, pailler, paner, papiéter, paraffiner, parfumer, peindre, persiller, pigmenter, pimenter, plastifier, platiner, plomber, poisser, poivrer, pommader, poudrer, résiner, safraner, saler, salpêtrer, savonner, souffrir, sucrer, suiffer, sulfater, sulfiter, sulfurer, talquer, teinter, truffer, vaseliner, ventiler, verglaser, vernir, vernisser, vert-de-griser, vinaigrer, vitaminer, vitrer, vitrifier, zinguer

37M6 (205/228)

<i>Tables</i>	$N_2 V N_1$	N_1 est V-pp	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M6	+	?	205	accouter, affubler, aigretter, ailer, alluvionner, amorcer, antiparasiter, appâter, armer, assaisonner, atteler, auréoler, bâcher, badigeonner, baguer, baillonner, baleiner, bander, barbouiller, barder, barioler, barricader, bâter, béquiller, bigarrer, blinder, bobiner, boiser, botter, boucher, bourrer, broder, câbler, cacher, calfater, calorifuger, canner, caparaconner, capitonner, capoter, capsuler, caréner, carreler, carrosser, casquer, caviarder, ceindrer, ceinturer, cercler, chamarrer, chapeauter, charger1, charger2, charpenter, chausser, chemiser, clore,

<i>Tables</i>	<i>N₂ V N₁</i>	<i>N₁ est V-pp</i>	<i>Nombre</i>	<i>Exemples</i>
37M6	+	?	205	clôturer, clouter, coffrer, coiffer, corder, corseter, coulisser, couper, couronner, couvrir, cravater, crépir, croter, cuirasser, culotter, daller, doubler, draper, duveter, emballer, embrocher, emmailloter, emmitoufler, empanacher, empâter, empennier, emperler, encadrer, encapuchonner, enceindre, encoller, encroûter, endiguer, enduire, enfiler, engainer, enguirlander, enjuponner, ennuager, enrober, enrubanner, ensoutaner, enténébrer, entoiler, entraver, enturbanner, envelopper, épauler, étayer, étiqueter, farcir, ferrer, floquer, fortifier, franger, gainer, galonner, ganser, ganter, garrotter, glacer, gratiner, gréer, grillager, griller, grimer, guêtrer, habiller, harnacher, incruster, inonder, lambrisser, langer, latter, lester, lier, ligaturer, maculer, maquiller, marquer, masquer, matelasser, molletonner, motoriser, moucheter, mouler, murer, museler, napper, nipper, ouater, pailleter, palissader, palmer, panacher, panser, parqueter, passementer, paver, pavoriser, pelliculer, perler, piéger, placarder, plaquer, plâtrer, pomponner, ponter, rapiécer, ravauder, reboucher, rechaper, recouvrir, référencer, relier, remblayer, rembourrer, remotoriser, rentoiler, ressembler, retrancher, revêtir, riveter, robotiser, saper, sceller, seller, souiller, surcharger, surélever, surpiquer, surplomber, tacher, tacheter, tapisser, tatouer, teindre, tendre, toiler, travestir, treillager, treillisser, tuteurer, vêtir, violer, voiler, voûter, zipper

(7) Table 38LD

$N_2 \vee N_1$	$N_1 \text{ est } Vpp$	Nombre	Exemples
+	+	54	abriter, afficher, archiver, cacher, cadrer, camoufler, cataloguer, catégoriser, charger2, classer, conditionner, dissimuler, embarquer, embobiner, emboîter, embourber, embouteiller, embrocher1, embrocher2, emmagasiner, emmailloter2, empaler, enchâsser, encorner, encuver, enfiler1, enfiler2, enfourner, engluer, engranger, enliser, enregistrer, enrrouler, ensabler, ensacher, entreposer, focaliser, garer, immerger, inclure, incorporer, inscrire, intégrer, loger, masquer, mouler, mouliner, noyer, parquer, planquer, presser, programmer, répertoire, serrer
+	-	4	engloutir, engouffrer, recueillir, rentrer
-	+	159	abattre, abîmer, accoster, affaler, ajuster1, ajuster2, aligner, allonger1, ancrer, annexer, appliquer, apponter, apposer, appuyer, asseoir, badigeonner, baguer, bander, barbouiller, barioler, blottir, bobiner, bouturer, cadastrer, camper, carrer, caser, centrer, charger1, chavirer, coiffer, coller1, composter, coucher, couler1, couler2, creuser, découper, déplier, déployer, déposer2, dérouler, échelonner, échouer, emmailloter1, emménager, empoter, encaisser, encaquer, encapuchonner1, encapuchonner2, encarter, enclencher, enfermer, enficher, enfoncer, enfouir, enfourcher, engager1, engager2, enguirlander, enquiller, ensevelir, enterrer, entonner, envaser, épandre, établir, étalager, ficher1, ficher2, fixer, forer, fraiser, gainer, glisser1, glisser2, graver, greffer, implanter, inciser, incruster, insérer, insinuer, installer, intercaler, interpoler, interposer, investir, jeter1, jucher, lâcher, laisser, laquer, larguer, lover, ménager, mettre, mouiller, nicher, nomenclaturer, parsemer, peindre, peinturer, peinturlurer, peloter, pendre, percer, percher, perforer, piquer1, piquer2, placarder, placer1, placer2, planter1, planter2, plaquer1, plaquer2, plier, plonger, poinçonner, poser1, poser2, poser3, positionner, poster, postposer, pratiquer, pulser, punaiser, rajouter, ranger1, ranger2, rapporter, recycler, regreffer, reléguer, rembourrer, remettre, rengainer, renverser, répandre, repiquer, reposer, repousser, rouler, satelliser, saupoudrer, sculpter, semer, stationner, surajouter, suspendre, taillader, tapisser, tarauder, tendre, vriller
-	-	59	additionner, ajouter, allonger2, alunir, amerrir, asperger, asséner, atterrir, aventurer, balancer, botter, cogner, coller2, consigner, couler3, décocher, déposer1, échapper, enduire, ensemençer, entrer, essayer, faufilet, fiche, flanquer, fourrer, foutre, frapper, hasarder, infiltrer, injecter, inoculer, inséminer, instiller, insuffler, introduire, jeter2, jeter3, lancer, parachuter, pelleter, pulvériser, réintroduire, relancer, remiser, rencoquiller, reporter, rétrograder, ripoliner, seringue, shooter, smasher, tirailler, tirer, tremper, vaporiser, verser, virer1, virer2
		276	

(8) Table 38LH

$N_2 \vee N_1$	$N_1 \text{ est } Vpp$	Nombre	Exemples
+	+	36	bannir, boucler, calfeutrer, cantonner, claquemurer, claustrer, cloître, coffrer, coucher ¹ , court-circuiter, crécher, désarçonner, détenir, embastiller, emmurer, empêtrer, employer, emprisonner, encabaner, encager, engager, engoncer, exclure, habiller, héberger, incarcérer, incorporer, loger, murer, parquer, polariser, rameuter, réinsérer, réintégrer, relâcher, retrancher,
+	-	7	accepter, accueillir, admettre, charger, déplacer, recruter, refouler,
-	+	128	accouder, accroupir, affaler, agenouiller, allonger, appeler, asseoir, attabler, attacher, balancer, baser, bivouaquer, border, bouter, cadenasser, camper, caser, caserner, casser, citer, clouer, coincer, compromettre, confiner, confirmer, congédier, consigner, convier, coucher ² , couper, crucifier, déboulonner, débouter, débusquer, déchoir, déférer, dégommer, délivrer, démettre, démonter, déporter, députer, destituer, détacher, détrôner, domicilier, écrouer, égarer, élargir, embaucher, embrigader, embusquer, emménager, enchrister, enrégimenter, enrôler, enterrer, évincer, excommunier, exhumer, exiler, expatrier, exproprier, extradier, fichier, filer, hiverner, hospitaliser, immiscer, impliquer, infiltrer, inhumer, inscrire, interner, introduire ¹ , jeter ¹ , lever, libérer, licencier, limoger, lourder, masser, mobiliser, muter, nommer, noyer, pelotonner, pendre, perdre, piéger, pieuter, planquer, planter, plumer, poster, proscrire, prosterner, rabattre, radier, rapatrier, ratatiner, recaler, recaser, recevoir ¹ , recevoir ² , reclure, recueillir, refuser, relaxer, rencogner, renvoyer, replier, reporter, rétamer, rétrograder, révoquer, river, séquestrer, sortir ² , syndiquer, tapir, terrer, transhumer, transmigrer, traquer, vautrer, vider, virer
-	-	56	abstraire, baguenauder, balader, bercer, brûler, chasser, coiffer, conduire, cueillir, débarquer, débaucher, défenestrer, dénicher, dépêcher, dépêtrer, déposer, driver, éconduire, étaler, étendre, expulser, fourvoyer, introduire ² , jeter ² , mander, mener, parachuter, pister, poser, pourchasser, poursuivre, pousser, présenter, promener, ramasser, rappeler, reclasser, reconduire, reconvertir, recycler, réformer, relever, rencontrer, retrouver, sacquer, saquer, scier, scratcher, semer, serrer, sortir ¹ , sortir ³ , suivre, talonner, toucher, traîner
		227	

(9) Table 38LR

$N_2 \vee N_1$	$N_1 \text{ est } Vpp$	Nombre	Exemples
+	+	37	blanchir, bloquer, caler, centrer, coincer, commercialiser, comprendre, compresser, comprimer, conserver2, cuire, délayer, diluer, dissoudre, emprisonner, enclaver, enfermer, englober, enkyster, enserrer, exposer, maintenir, matraquer, presser, radiodiffuser, receler, rediffuser, réfléchir, refléter, réfracter, retraiter, rôtir, roussir, saler, serrer, stocker, télédiffuser,
+	-	27	accrocher, avoir, baigner, chasser, comptabiliser, compter1, confire, contenir, diffuser, écluser, éclouler, employer, garder2, incuber, infuser, ne ménager Nég, macérer, mariner, mirer, omettre, poêler, raboter, râcler, répercuter, réverbérer, sasser, saumurer
-	+	72	abandonner, accommoder, affaisser, agencer, ajuster, aligner, aménager, arrêter, beurrer, bourrer, braiser, braquer, cadrer, capsuler, cibler, compter2, coucher, coudre, crisper, cultiver, développer, diriger, disperser, disposer, disséminer, doser, draper, dresser, ébouler, écrabouiller, écraser, écrouler, effondrer, égarer, enrouler, étaler, étendre, faufilet, figer, fumer, immobiliser, incliner, infléchir, lover, obliquer, orienter, paumer, pencher, percher, pointer, présenter, rabattre, ramener, rebrousser, recroqueviller, redresser, refermer, renfoncer, retrousser, rissoler, rouler, saisir, sauter, sceller, souffler, surgeler, tartiner, tasser, téléguider, tendre, tourner2, verrouiller
-	-	61	aérer, aiguiller, allonger, aplatir, arc-bouter, arranger, aviser, bassiner, chercher, conserver1, couvrir, craquer, darder, découvrir, dégoter, deviner, emboutir, engager, enraciner, étuver, faire revenir, faire, frire, frotter, garder1, gouverner, griller, guider, laisser, localiser, mettre, napper, oublier, passer, percevoir, perdre, photocopier, pianoter, pivoter, placer, planter, pocher, positionner, préparer, projeter, prospecter, rechercher, remuer, repérer, replier, retenir, retourner, retrouver, saucer, situer, tenir, tourner1, trouver, verser, vider, voir
		197	

IV. Tables des constructions passives courtes

(1) TPP-32A

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum																
devenir	demeurer	rester		in-Vpp												N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec								
-	-	+	composer	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	
-	+	+	constituer	-	+	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	
-	+	+	constituer	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	
-	+	+	ébaucher	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	?	+	+	-	-	-	
-	+	+	former	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	
-	+	+	former	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	
-	+	+	dessiner	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	-	

*Son bouquet est composé (?E + (*par + de + *en + avec) dix roses).*

*La barrage est constitué (*E + (par + de + *en + avec) ses meubles).*

*Son dossier est constitué (E + (*par + de + *en + avec) 10 pièces conformes).*

*Un projet d'accord est ébauché (E + (par + *de) Max).*

*Ce régiment est formé (E + (par + de + *en + avec) tous les paysans).*

*Le pluriel est formé (*E + (par + de + en + *avec) un s).*

*Un rond est dessiné (*E + (*par + *de + sur) le sac).*

(2) TPP-32RA

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum													
devenir	demeurer	rester		in-Vpp													
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum -actif	N ₀ = de ce Qu P
-	+	+	abâtardir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	-	-	adoucir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	affadir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	affermir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	affranchir	-	+	+	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-
-	+	+	agrandir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	-	-	grandir	-	-	+	-	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-

*La race est abâtardie (E + (par + *de + *?avec) ces mutations).*

*Le café est adouci (*E + (par + *de + avec) le sucre).*

*Ce roman est affadi (E + (par + *de + *en + ?avec) les épisodes sentimentaux).*

*Les tissus sont affermis (E + (par + *de + *en + avec) ce traitement).*

*L'impôt a été affranchi (E + (par + de + *en + avec) ce prélèvement de l'état). (37E)*

*Les yeux d'Ida sont agrandis (*E + (par + *de + *en + avec) ce maquillage).*

*Les objets sont granis (E + (par + *de + *en + avec) le microscope).*

(3) TPP-38R (85)

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum													
devenir	demeurer	rester		in-Vpp	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
-	+	+	arrêter	-	-	+	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-
+	+	+	abriter	+	+	-	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
+	+	+	clore	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	clôturer	-	+	+	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	conclure	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	-	-	continuer	-	+	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-
+	+	+	contre-balancer	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	diviser	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
-	+	+	économiser	-	+	+	-	-	-	+	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	fermer	-	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-

*Le regard de Max est arrêté (*E + (par + *de + sur + *avec) ce spectacle).*

*Sa voiture est abritée (E + (*par + de + ?*contre) le soleil).*

*La séance est close (E + (par + *de + avec) un discours).*

*Le compte de Max est clôturé (E + (par + *de + *en + à) la banque).*

*Son texte est conclu (?E + (par + *de + *en + avec) une citation).*

*La route est continuée (*E + *par + ?de + jusqu'à l'autoroute).*

*Les dépenses sont contre-balançées (E + (par + *de + *en + avec) les recettes nouvelles).*

*Quatre est divisé (*E + (par + *de + *en + *avec) deux).*

*Une grosse somme est économisée (E + (par + *de + sur + *en + avec) cet achat).*

*La séance est fermée (E + (par + *de + *en + ?avec) le discours de Max).*

(4) TPP-32NM (38)

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum															
devenir	demeurer	rester		in-Vpp										N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum -actif	N ₀ = de ce Qu P	
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec							
-	+	+	comporter	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	+	+	contenir	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	?	-	-	-	-
+	+	+	comprendre	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-
+	+	+	former	-	-	+	-	+	-	-	-	-	+	-	+	-	-	-	-
-	+	+	conduire	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	?	+	-	-	-	-
+	+	+	admettre	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
+	+	+	composer	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-
-	+	+	constituer1	-	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	+	+	constituer2	-	+	-	-	-	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-	-

*Les mêmes erreurs sont comportées (*E + (*par + *de + dans) ce livre).*

*Les bijoux sont contenus (*E + (*par + *de + dans) le coffre).*

Cette situation est comprise (E + (?par + de) tout le monde). (cf. Gross, 1975 : p.81)

*Un contre exemple est formé (E + (par + *de + *?dans + *en + ?avec) cette phrase).*

*Le courant électrique est bien conduit (E + (par + *de + *avec + ? à travers) le fer).*

*50 personnes sont admises (E + (par + *de + dans) cette salle).*

*Son bouquet est composé (?E + (*par + de + *en + avec) dix roses). (cf.32A)*

*Cette erreur est constituée (*E + (?par + de + *à + *en + *avec) ton intervention).*

*L'orchestre est constitué (*E + (par + de) trente musiciens).*

(5) TPP-36SL

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum														
devenir	demeurer	rester		in-Vpp														
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de cc Qu P	
-	+	+	accrocher1	-	+	+	-	+	-	-	-	-	-	+	-	+	-	-
-	+	+	accrocher2	-	+	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	-
-	+	+	accrocher3	-	+	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	+	+	croiser	-	-	+	-	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-	-

*Son manteau est accroché (E + (?par + *de + à + ?avec) la patère).*

*Le wagon est accroché (E + (*par + *de + à + *avec) la locomotive).*

*Les mains de Jo sont accrochées (*E + (*par + *de + à + *avec) la branche).*

*Le fil rouge est croisé (?E + (par + *de + sur) le fil bleu).*

(6) TPP-37M

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum													
devenir	demeurer	rester		in-Vpp	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
			37M1														
+	+	+	accabler	+	-	-	+	-	-	-	-	+	-	+	+	-	-
+	+	+	accentuer	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	accompagner1	-	-	+	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	accompagner2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-
																
			37M2														
+	+	+	accentuer	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	affranchir	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
																
			37M4														
+	+	+	accommoder	-	+	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
-	+	+	arrêter	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
																
			37M5														
+	+	+	bloquer	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-
																
			37M6														
+	+	+	armer	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
																

*Luc est accablé (E + (*par + de + *avec + devant) les reproches de Max).*

Les mots de Max sont accentués (??E + (par + de + avec) une intonation étrange).

*Le rôti est accompagné (*E + (par + de + *en + *avec) un vin rouge).*

*L'officier est accompagné (E + (par + de + *en + *avec) un guide).*

*Ces sourcils sont accentués (E + (par + de + *en + avec) ce trait).*

*La carte de Paul est affranchie (E + (par + de + *en + avec) deux timbres). (cf.32RA)*

*Ce poisson est accommodé (E + (par + de + *en + avec) la sauce verte).*

La déchirure est arrêtée (E + (par + de + ?en + avec) un point de colle). (cf.38R)

*Le passage est bloqué (E + (par + de + *en + avec) un tronc d'arbre).*

*Luc est armé (*E + (*par + de + *en + *avec) sa patience).*

(7) TPP-38LD

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum													
devenir	demeurer	rester		in-Vpp													
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
-	+	+	abriter	-	+	+	+	-	-	+	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	archiver	+	+	+	-	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-
+	+	+	appliquer	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	+	-	-	-
-	+	+	appuyer	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-

Sa voiture est abritée (E + (par + de + sous) la bâche).

*Ce document est archivé (E + (par + *de + à + dans) le classeur).*

*Le vernis est appliqué (E + (*par + *de + sur) le meuble).*

*La poutre est appuyée (*E + (*par + *de + contre + sur) le mur).*

(8) TPP-38LH

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum													
devenir	demeurer	rester		in-Vpp													
				V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
-	+	+	accepter	-	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-
+	+	+	admettre	-	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-

Les chiens sont acceptés (E + (par +?? de + dans) ce restaurant).

Les chiens sont admis (E + (par + ??de + dans) cet hôtel).

(9) TPP-38LR

être			V-pp	Prép N ₀ = N-hum														
devenir	demeurer	rester		in-Vpp	V-ble	par	de	à	dans	sous	sur	devant	avec	N ₂ V N ₁	N ₁ être V-pp	Par N ₀ hum -actif	de N ₀ hum - actif	N ₀ = de ce Qu P
-	+	+	accrocher1	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-
-	+	+	accrocher2	-	+	+	-	-	-	-	+	-	-	+	-	-	-	-
-	+	+	comprendre	-	+	-	-	-	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-

*Son veston est accroché (E + (par + *de + à) les ronces).*

*La lumière est accrochée (*E + (par + *de + sur) cette surface).*

*Le service est compris (E + (*par + *de + dans) la note).*

V. Tables du Lexique-Grammaire

A. Constructions intransitives sans complément prépositionnel

N₀ V

Tables	Structures principales	Exemples
31I	(Il + ça) V	Il pleut.
31H	N ₀ hum V	Luc bêtifie.
31R	N ₀ V	L'eau bout.

B. Constructions transitives sans complément prépositionnel

N₀ V N₁

Tables	Structures principales	Exemples
T4	Qu P V N ₁ hum	Que Paul vienne amuse Max.
T6	N ₀ V Qu P	Paul estime que Luc a raison.
32NM	*passif	Le sac pèse 10 kg.
32CV	V = transformer en V-n	Ce procédé caramélise le sucre.
32RA	V = rendre Adj	Ce rideau assombrit la pièce.
32A	N ₁ appaition	Luc construit une cabane.
32H	N ₁ hum	Luc a violé Ida.
32PL	N ₁ pluriel	Luc entasse des cubes.
32CL	N ₁ hum + Npc	Luc embrasse (le nez d'Ida + Ida sur le nez).
32C	N ₁ concret	Luc a abîmé le livre.
32RI	Restructuration objet	Flo singe les attitudes d'Ida = Flo singe Ida dans ses attitudes.
32R3	N ₁ approprié	Luc a brisé ses chaussures.
38L1	N ₁ lieu	Luc gagne la porte.
32R2	Résiduel	Luc brandit le livre.

C. Constructions intransitives à un complément prépositionnel

N₀ V Prép N₁

Tables	Structures principales	Exemples
T1	N ₀ U (Prép) Vinf W	Paul commence à parler.
T7	N ₀ V à ce QuP	Paul tient à ce que Max vienne.
33	N ₀ V à N ₁	Luc obéit à Léa.
T8	N ₀ V de ce QuP	Paul profite de ce que Jean est parti.
T2	N ₀ V (Loc N) Vinf	Paul court (à l'épicerie) acheter du sel.
34L0	Na V Loc Nb = Nb V de Na	Les espions grouillent dans cette ville. = Cette ville grouille d'espions.
35L	N ₀ V Loc N ₁ dynamique	Luc entre dans la salle.
35ST	N ₀ V Loc N ₁ statique	Luc habite dans cette ville.
35S	N ₀ V avec N ₁ = N ₀ et N ₁ V	Luc flirte avec Léa. = Luc et Ida flirtent.
T5	QuP V Prép N ₁ = Il V Prép N ₁ QuP	Que Paul vienne déplaît à Luc. = Il déplaît à Luc que Paul vienne.
35R	Résiduel	Luc proteste contre cette mesure.

D. Constructions transitives à un complément prépositionnel

N_0 V N_1 à N_2

Tables	Structures principales	Exemples
T9	N_0 V QuP à N_2 hum	Luc crie à Léa que tout est fini.
T11	N_0 V N_1 à ce QuP	Léa dresse Luc à ce que tout soit en ordre.
36DT	N_0 V N_1 à N_2 hum	Luc donne des fleurs à Léa.
36R	N_0 V N_1 à N_2	Luc conjugue le verbe au futur.

N_0 V N_1 de N_2

Tables	Structures principales	Exemples
T12	N_0 V QuP (prolepse) = N_0 V N_1 de V ¹ inf W	J'apprécie que Léa se soit dérangée. = J'apprécie Léa de s'être dérangée.
T13	N_0 V N_1 de ce QuP	Paul informe Luc de ce que Léa arrive.
37E	V=enlever	Luc déblaie la cave des gravats.
37M1	V=mettre non locatif	On taxe les cadres de lourds impôts.
37M2	V=faire trace	Luc a hachuré la feuille de traits rouges.
37M3	V=faire déformation	Luc a labouré le sol d'étroits sillons.
37M4	V=mettre concret	Luc a jonché le sol de papiers gras.
37M5	V=mettre N de V-n	On dore le fil d'une fine couche d'or.
37M6	V=mettre V-n de N	Luc gaine le fil d'une gaine de plastique.
36S	N_0 V N_1 (à + avec + et) N_2	Luc compare Max (à + avec + et) Louis.

N_0 V N_1 Loc N_2

Tables	Structures principales	Exemples
T3	N_0 V N_1 (Loc N) Vinf	Ida envoie Luc (au bourg) faire le marché.
36SL	N_0 V N_1 (Loc + avec + et) N_2	On soude le fil bleu (sur + avec + et) le fil noir.
38LH	N_0 V N_1 hum Loc N_2	On a rapatrié Luc (de Goa + dans son pays).
38LS	N_0 V N_1 Loc N_2 source	Luc a ôté le livre du lit.
38LD	N_0 V N_1 Loc N_2 dest	Luc a déposé le paquet sur le divan.
38L0	N_0 lieu V N_1 (Loc N_0 pc)	Luc inhale le gaz (dans ses poumons).
38LR	N_0 V N_1 Loc N_2	Léa conserve son vin dans le grenier.

N_0 V N_1 Prép N_2

Tables	Structures principales	Exemples
T10	N_0 V QuP Prép N_2	Ceci signifie pour Max qu'il doit partir tôt.
T16	N_0 V QuP Prép ce QuP	Flo déduit de ce qu'il y a du désordre que Max est arrivé.
38PL	N_0 V N_1 en N_2 pluriel	Luc a coupé le gâteau en trois parts.
38R	N_0 V N_1 Prép N_2	Luc a prévenu Max contre ces types.
39	N_0 V N_1 N_2	On a élu Max président.

E. Constructions à plusieurs compléments prépositionnels

N₀ V Prép N₁ Prép N₂

<i>Tables</i>	<i>Structures principales</i>	<i>Exemples</i>
<i>T14</i>	N ₀ V à ce QuP Prép N ₂	Ceci revient pour Luc à ce que Léa parle.
<i>T15</i>	N ₀ V de ce QuP Prép N ₂	Paul répond devant moi de ce que Léa a fait.
<i>T17</i>	Il V Prép ce QuP Prép N ₂	Il s'agit pour Luc que tout soit fini tôt.
<i>35RR</i>	N ₀ V Prép N ₁ Prép N ₂	Léa change de voiture avec Luc.
<i>T18</i>	N ₀ V (Prép) N ₁ Prép N ₂ (pour) QuP	Je prétexte de ça auprès de Luc pour m'arrêter.

N₀ V N₁ Prép N₂ Prép N₃

<i>Tables</i>	<i>Structures principales</i>	<i>Exemples</i>
<i>38L</i>	N ₀ V N ₁ Loc N ₂ Loc N ₃	On transvase le vin de la cuve dans le fût.
<i>38RR</i>	N ₀ V N ₁ Prép N ₂ Prép N ₃	On protège le sol de paille contre le gel.

(Cf. Alain Guillet, 1993, *L'information grammaticale* n°59, p.31-32)

BIBLIOGRAPHIE

□ ETUDES GENERALES

- ATTAL P. (1985)
« Le passif : étude de corpus ». *L'Information grammaticale* n° 27, p.10-13.
- AUTHIER Jacqueline (1972)
« Etude sur les formes passives du français », *DRLAV*. Papier n° 1. Paris : Université de Paris 8.
- BENVENISTE Emile (1966)
« Etre » et « avoir » dans leurs fonctions linguistiques, in *Problèmes de linguistique générale*, 1966, Paris : Gallimard, p. 187-207.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1984)
« Commentaires sur le passif en français ». In : *Travaux 2. Le passif*. Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1-23.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et ali (1987a)
Pronom et syntaxe, l'approche pronominale et son application au français (2^{ème} édition augmentée) Paris : SELAF.
- BLANCHE-BENVENISTE C. et JEANJEAN Colette (1987b)
Le français parlé Transcription et édition. Paris : Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE C., CHERVEL A. & GROSS M. (éds.) (1989)
Mélanges à la mémoire de J. Stéfanini. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- BLINKENBERG Andréas (1960)
Le problème de la transitivité en français moderne, essai syntacto-sémantique. Denmark : Munksgaard.
- BOLINGER D. (1967)
« Adjectifs in English : Attribution and predication », *Lingua*, vol. 18 (I), p.1-34.
- BRESNAN J. (1982a)
The mental Representation of Grammatical Relations, Cambridge, Massachusettes : MIT Press.
- BRESNAN J. (1982b)
« The Passive in Lexical Theory » in J. Bresnan, ed. (1982a), p.3-86.
- BRUNOT F. (1922)
La pensée et la langue. Paris : Masson.
- BRUNOT F. et BRUNEAU C. (1969)
Précis de grammaire historique de la langue française. Paris : Masson et Cie.
- CHOMSKY Noam (1957)
Syntactic Structures, Mouton.
- CHOMSKY Noam (1965)
Aspects of the Theory of Syntax, the Mit Press.
- CHOMSKY Noam (1981)
Lectures on Government and Binding, Dordrecht : Foris.
- COMRIE Bernard (1988)
« Passive and voice », in : M. Shibatani (ed.), *Passive and Voice*, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, p. 9-23.
- DANJOU-FLAUX Nelly et FICHEZ-VALLEZ (1985)

- « Linguistique taxonomique et grammaire générative : le traitement de l'exception », *Langue française* 66, Paris : Larousse, p. 99-115
- DESCLES J. P., GUENTCHEVA Z. & SHAUMYAN S. (1985)
Theoretical aspects of Passivization in the Framework of Applicative Grammar. Amsterdam : J. Benjamins.
- DESCLES J. P., GUENTCHEVA Z. & SHAUMYAN S. (1985)
Passivization in Applicative Grammar. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.
- DOBROVIE-SORIN C. (1986)
« A propos du contraste entre le passif morphologique et se-moyen dans les tours impersonnels. Etude contrastive franco-roumain », *Linguisticae Investigationes*, X : 2, p.289-330.
- DUBOIS Jean. (1967)
Grammaire structurale du français : le verbe. Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean (1969)
Grammaire structurale du français : La phrase et les transformations, Paris : Larousse, 187p.
- DUBOIS Jean et DUBOIS-CHARLIER Françoise (1970)
Eléments de linguistique française : syntaxe. Paris : Larousse.
- FOUCHE Pierre (1967)
Morphologie historique du français, Le verbe. Paris : Klincksieck.
- FRAJZYNGIER Z. (1978)
« An analysis of be-passives », *Lingua* 46 (2/3), p. 113-156.
- FREIDIN R. (1975)
« The analysis of Passives », *Language*, 51-2, p.384-405.
- FUCHS Catherine (1980)
« Synonymie de mots autrefois synonymie de phrases aujourd'hui », *Modèles linguistiques*, II-2. p.5-21. Lille : Presses Universitaires de Lille
- FUCHS Catherine et LE GOFFIC Pierre (1992)
Les linguistiques contemporaines Repères théoriques. Paris : Hachette.
- FUCHS Catherine (1982)
La paraphrase. Paris : Presses Universitaires de France.
- GARDES-TAMINE J. (1986)
« Introduction à la syntaxe : le passif ». *L'Information grammaticale* n°31, p.44-47.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1984)
« Initiation linguistique, Introduction à la syntaxe, L'adjectif » p.42-45.
L'Information grammaticale n°23, Paris : L'Information grammaticale.
- GOES Jan (1993)
« A la recherche d'une définition de l'adjectif » p.11-13. *L'Information grammaticale* n°58, Paris : L'Information grammaticale.
- GOOSSE A. & GREVISSE M. (1986)
Le Bon Usage. Gembloux : Duculot.
- GRANGER Sylviane (1983)
The Be + Past participle construction in spoken English with special emphasis on the passive. Amsterdam New York Oxford : Elsevier Science Publishers B. V.

- HARRIS Martin (1978)
The evolution of French syntaxe, New York : Longman.
- HARRIS Zellig (1951)
Methods in Structural Linguistics, The University of Chicago Press.
- HUPET M. et COSTERMANS J. (1976)
 « Un passif : pour quoi faire, quinze années de travaux psycholinguistiques », *La linguistique* Vol. 12. Paris : Presses universitaires de France.
- JESPERSEN O. (1924)
The Philosophy of Grammar. George Allen & Unwin Ltd, London. (Trad. franç. A.-M. Léonard, 1971, Edition de Minuit).
- JESPERSEN O. (1933)
Essentials of English Grammar. Londres : Allen & Unwin.
- KLAIMAN M. H. (1988)
 « Affectedness and control : a typology of voice systems », in : M. Shibatani (ed.). *Passive and Voice*, (ed.), Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, p.25-83.
- KLAIMAN M. H. (1991)
Grammatical Voice, Cambridge : Cambridge University Press
- LANGACKER R. W., MUNRO P. (1975).
 « Passives and their Meaning », *Language* 51. p.784-830.
- LAPORTE Eric (1992)
 « Adjectifs en -ant dérivés de verbes », *Langue française* 96, p.30-43, Paris : Larousse.
- LE BIDOIS G. & R. (1968)
Syntaxe du français moderne. Paris : Picard.
- LEVIN Beth et RAPPAPORT Malka (1986)
 The formation of adjectival passives, in *Linguistic Inquiry*, vol. 17. n° 4. p.623-661. MIT.
- LIM Joon-Seo (1994)
 « Vsup et Npréd en position sujet », in 3^{ème} colloque franco-coréen, Paris : Université de Paris 7.
- MEILLET A. (1936)
Linguistique historique et linguistique générale. Paris : Klincksieck.
- MELEUC Serge (1977)
Le passif en grammaire générative, Thèse de Doctorat de troisième cycle. Nanterre : Université de Paris 10.
- MIHAILOVIC L. (1966)
 « The agent in the English passive », *English Language Teaching* 21, p.123-126.
- MILNER J.-CL. (1986)
Introduction à un traitement du passif. Département de Recherches Linguistiques. Université de Paris 7.
- PALMER F.R. (1976)
Semantics - A New Outline. London : Cambridge University Press.
- PICOCHÉ Jacqueline (1977)
Précis de lexicologie française. Paris : Nathan.
- POTTIER Bernard (1974)

- Linguistique générale. Théorie et description.* Paris : Klincksieck.
- POTTIER Bernard (1992)
Sémantique générale. Paris : Presses Universitaires de France.
- R. HUST Joel (1978)
 « Lexical redundancy rules and the unpassive construction », *Linguistics Analysis* 4-1. North-Holland : Elsevier.
- RIEGEL Martin (1985)
L'adjectif attribut. Paris : Presses Universitaires de France.
- ROTHERBERG Mira (1974)
Les verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain. The Hague-Paris : Mouton.
- RUWET N. (1972)
Théorie Syntaxique et Syntaxe du français. Paris : Ed. du Seuil.
- RUWET N. (1982)
Grammaire des insultes et autres études. Paris : Seuil.
- SALKOFF M. (1983)
 « Bees are swarming in the garden ». *Language* 59, p.288-346.
- SHIBATANI Masayoshi (ed.) (1988)
Passive and Voice, Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, p.243-289.
- SIEWIERSKA A. (1984)
The passive. A comparative Linguistic Analysis. Londres : Croom-Helm.
- STATI Sorin (1979)
 « La sémantique des adjectifs Essai d'analyse componentielle appliqué aux langues romanes », *Document de linguistique quantitative* n° 39. Saint-Sulpice de Favières : Jean-Favard.
- STEFANINI J. (1962)
La voix pronominale en ancien français et en moyen français. Gap. Imprimerie Louis Jean.
- STEIN G. (1979)
Studies in the Function of the Passive. Tübingen : G. Narr.
- SVARTVIK J. (1966)
On voice in the English verb. The Hague : Mouton.
- TESNIERE L. (1969)
Eléments de Syntaxe Structurale. Paris : Klincksieck.
- VERLUYTEN P. (1985)
 « Le passif » In : Melis et al. *Les constructions de la phrase française.* Gand : Communication & Cognition, p.3-90.
- WAGNER R. & PINCHON J. (1962)
Grammaire du français classique et moderne. Paris : Hachette.
- ZRIBI-HERTZ Anne (1978)
 « Economisons-nous : A propos d'une classe de formes réflexives métonymiques en français », *Langue française* 39 p.104-128. Paris : Larousse.
- ZRIBI-HERTZ A. (1982)
 « La construction se-moyen du français et son statut dans le triangle passif-moyen-réfléchi », *Linguisticae Investigationes*, VI : 2, p.345-401.

□ ETUDES DU LEXIQUE-GRAMMAIRE

- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain et LECLERE Christian (1976a)
La structure des phrases simples en français : constructions intransitives.
Genève : Droz.
- BOONS Jean-Paul, GUILLET Alain et LECLERE Christian (1976b)
La structure des phrases simples en français : classes de constructions transitives. Rapport de Recherches du LADL n° 6. Paris : Université Paris 7.
- BORILLO André (1971)
« Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française* 11, p.17-31.
Paris : Larousse.
- DALADIER Anne (1978)
Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes. Thèse de troisième cycle, LADL. Université Paris 7.
- DANLOS Laurence (1980)
Représentation d'informations linguistiques : les constructions N être Prép X.
Thèse de troisième cycle, LADL. Université Paris 7.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (1978)
Les nominalisations en français. L'opérateur faire dans le lexique. Genève : Droz.
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (1987)
Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support.
Genève : Droz.
- GROSS Gaston (1989)
Les constructions converses du français. Genève : Droz.
- GROSS Gaston (1991)
« De la part de comme marqueur du sujet ». *Etudes de linguistique slave et romane*, Presses de l'Ecole Normale Supérieure de Cracovie.
- GROSS Gaston (1993)
« Les passifs nominaux », *Langages* 109. Paris : Larousse.
- GROSS Gaston et VIVES Robert (1986)
« Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française* 69. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1968)
Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du verbe. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1969)
« Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue Française*, 1, p.63-73. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1971)

- « Grammaire transformationnelle et enseignement du français », *Langue Française*, 11, p.4-14. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1975)
Méthodes en syntaxe, Régime des constructions complétives. Paris : Hermann.
- GROSS Maurice (1981)
« Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1988)
« Les limites de la phrase figée », *Langages* 90. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1990)
« La caractérisation des adverbes dans un Lexique-Grammaire », *Langue française* 86, p.90-102. Paris : Larousse.
- GROSS Maurice (1991)
Grammaire transformationnelle du français : Syntaxe de l'adverbe, Paris : ASSTRIL, distribution Distique, 670p.
- GROSS Maurice (1993)
« Un nouvel agent en par », *Langages* 109, p.32-34. Paris : Larousse.
- GUILLET Alain (1986)
« Représentation des distributions dans un lexique-grammaire », *Langue française* 69. Paris : Larousse.
- GUILLET Alain, LECLERE Christian (1992)
La structure des phrases simples en français, constructions transitives locatives, Genève : Droz.
- HARRIS Zellig (1976)
Notes du cours de syntaxe. trad. M. Gross. Paris : Le Seuil.
- LABELLE Jacques (1974)
Etude de constructions avec opérateur avoir (nominalisations et extensions). Thèse de troisième cycle, LADL. Université Paris 7.
- LABELLE Jacques (1983)
« Verbe supports et opérateurs dans les constructions en avoir à un ou deux compléments », *Linguisticae Investigationes* 7.2. Amsterdam : John Benjamins, BV.
- MEUNIER Annie (1981)
Nominalisation d'adjectifs par verbes supports. Thèse de troisième cycle. LADL, Université Paris 7.
- PICABIA Lélia (1978)
Les constructions adjectivales en français, systématique transformationnelle. Genève : Droz.
- SILBERZTEIN Max (1993)
Dictionnaires électroniques et analyse automatique de textes, Le système INTEX. Paris : Masson.
- VIVES Robert (1983)
Avoir, prendre, perdre : construction à verbe support et extensions aspectuelles. Thèse de troisième cycle. LADL, Université Paris 8.

□ OUVRAGES PERIODIQUES

- COURTOIS Blandine et SILBERZTEIN Max (1990)
« Dictionnaires électroniques du français », *Langue française* 87. Paris : Larousse.
- DALADIER Anne et ali (1990)
« Les grammaires de Harris et leurs questions » *Langages* 99, Paris : Larousse.
- GUILLET Alain et LECLERE Christian (1981)
« Formes syntaxiques et prédicats sémantiques », *Langages* 63. Paris : Larousse.
- GROSS Gaston et VIVES Robert (1986)
« Syntaxe des noms », *Langue française* 69. Paris : Larousse.
- GROSS M. et STEFANINI J. (1971)
« Syntaxe transformationnelle du français », *Langue française* 11. Paris : Larousse.
- LEEMAN Danielle (1990)
« Sur les compléments circonstanciels », *Langue française* 86. Paris : Larousse.
- DUGAS André et ali (1989)
« Langue française et nouvelles technologies », *Langue française* 83. Paris : Larousse.
- DUGAS André et MOLINIER Christian (1992)
« La productivité lexicale », *Langue française* 96, Paris : Larousse.
- GROSS Gaston et ali (1993)
« Sur le passif », *Langages* 109, Paris : Larousse.
- NOAILLY M. (1993)
« Le lexique-grammaire » p.7-41. *L'information grammaticale* n° 59. Paris : L'information grammaticale.
- FUCHS C. et BES G. G. (1988)
« Lexique et paraphrase », *Lexique* 6. Lille : Presses Universitaires de Lille.

□ DICTIONNAIRES UTILISES

- DFC (1966)
Dictionnaire du Français Contemporain, Paris : Larousse
- DV (1992)
Dictionnaires des verbes, Rapport technique n° 37, J. Dubois et F. Dubois-Charlier, Paris : LADL
- FV (1993)

- Fiches de Verbes*, Paris : LADL (non publié)
GLLF (1971)
Grand Larousse de la Langue Française, Paris : Larousse
PR (1967)
Petit Robert. Dictionnaire de la Langue Française, Paris : S.N.L.
TRESOR
Trésor de la Langue Française, C.N.R.S., Paris : Klincksieck.

ABREVIATIONS

- BGL** *La structure des phrases simples en français : classes de constructions intransitives (1976a) ou transitives (1976b)*
- CAF** *Les constructions adjectivales en français, systématique transformationnelle*
- GL** *La structure des phrases simples en français, constructions transitives locatives*
- MES** *Méthodes en syntaxe, Régime des constructions complétives*
- NF** *Les nominalisations en français. L'opérateur faire dans le lexique*
- PNF** *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*
- LF** *Langue française*
- IG** *L'Information grammaticale*

국문 요약

LES CONSTRUCTIONS PASSIVES [être V-pp]

et

LEUR LEXIQUE-GRAMMAIRE

수동구문과 어휘문법

본 논문은 [être V-pp] 불어수동구문의 총체적, 자율적, 체계적 기술을 그 일차적 연구목표로 하고 있다. 대부분의 수동연구에서의 수동구문은 전통문법이나 현대 언어이론 테두리에서나 주로 능동구문에 대응하는 문장 형태로 이해된다. 따라서 수동구문의 기술은 1차적 관심대상이 되지 못하고 능동구문의 파생문으로서 혹은 그 구문이 갖는 여러 통사적 속성의 하나로서 간주되어 왔다. 이에 우리는 형태/의미 중심의 수동 정의에서 벗어나, 문장 차원의 형식화된 수동 정의를 바탕으로 하여, 불어단문 유형의 하나로 수동구문을 직접적인 기술 대상으로 삼고자 하였다.

본 연구의 이론적 출발점은 지난 60년대 말부터 프랑스에서 시작된 그로스의 [어휘문법]에 두고 있다. 그는, 30년대 분포주의 언어이론의 대표자였던 해리스가 그 이론의 한계를 벗어나기 위해 도입한 [변형] 개념을 받아들여, 변형을 자연언어의 기술도구로서 사용하여 불어 어휘부의 총체적, 체계적 기술을 시도하고 있다. 따라서 해리스, 그로스의 문법적 변형 개념은 자연언어의 문장차원에서 일어나는 [단문 상호간의 대응관계]를 의미한다. 한편 이러한 어휘문법의 경험적 [변형] 개념은 촘스키의 -변형생성 초기이론에서 매우 핵심적 역할을 했던- 추상적 이론내에서의 규칙체계로서의 [변형] 개념과 구별된다. (이 점에서 그로스의 경험주의적 언어관은 촘스키의 연역적 언어관과 대립한다.)

지난 20여년 동안 불어 어휘문법의 연구는 Picabia(1978)의 형용사구문 연구를 제외하면 주로 동사구문 중심으로 이루어져 왔다. 불어의 동사구문은 대략 다음 3 부분으로 구성된다 :

자유동사 구문 : NO V (NI + Qu P) W

기능동사 구문 : NO Vsup Npréd W

숙어동사 구문 : NO V CI W

먼저 자유동사 구문은 보문을 취하는 동사구문(M. Gross, 1975), 보문을 취하지 못

하는 자동사 구문(BGL, 1976a), 타동사 구문(BGL,1976b), 장소 타동사 구문(GL, 1992) 등으로 구성된다. 다음 기능동사 구문은 문장 내에서의 [서술기능(fonction prédicative)]에 따른 분류이다. 여기서 [서술기능]이라 함은 문장의 한 요소가 단문의 구성시 자신의 [논항]들을 결정할 수 있는 능력을 지칭한다. 즉 자유동사 구문에서는 동사가 문장의 구성을 결정하고 반면 기능동사 구문에서는 [서술명사]가 그 역할을 맡는다. 따라서 후자의 경우에는 동사는 [서술기능]을 상실하고 단순히 [문법적 보조기능]만을 담당하므로 우리는 이를 [기능동사]라 부른다. 이에 대한 연구로는 avoir (J. Labelle : 1974), faire (J. Giry-Schneider : 1978,1987), donner/recevoir (G. Gross : 1989) 등이 있다. 마지막으로 속어동사 구문은 자유동사 구문과 기능동사 구문과는 달리 의미적 투명성이 단문의 일부 혹은 전체에서 사라진 동사구문으로 80년대 중반 이후 어휘문법 연구자들에 의해 활발히 연구되고 있다.

위의 동사구문들에서 적용한 분류는 원칙적으로 동일하게 우리의 연구 대상인 [être V-pp] 구문에 적용될 수 있다.

- 자유 [être V-pp] 구문
- 기능 [être V-pp] 구문
- 속어 [être V-pp] 구문

위의 과거분사구문들은 [수동구문]을 구성하기도 하고 수동구문의 형식적 조건-동작주보어의 존재 가능성-을 충족시키지 못하고 [비수동구문]을 구성하기도 한다. 우리는 이들 구문들의 상관적 기술을 위해, [수동구문] 혹은 [비수동구문]을 모두 붙여어의 형용사 구문의 테두리에 내에서 나타나는 유형들로 간주하고자 한다. 즉 형용사 구문은 본래적 형용사구문과 파생 형용사 구문으로 나누게 된다.

- 형용사 구문 : N être Adj W
- 파생형용사 구문 : N être V-pp W
- 수동구문 : NI être V-pp Prép (E + N0)

이러한 붙여 어휘부의 유형화는 우리의 연구대상인 [수동구문]이 붙여 어휘부의 형용사 구문의 한 유형으로서 동사구문들과 마찬가지로 [어휘문법]의 직접적인 기술 대상이 될 수 있음을 보여준다.

이러한 맥락에서 우리는 우선 방법론적 주요 개념인 [변형], [분포] 등을 통해 수동의 문장 차원에서의 형식적 정의를 검토하였다.(Cf. 1장, 2장) 특히 [변형] 개념은 일반동사와 기능동사의 수동현상을 구별하여 설명하기 위해 [재구조화 변형(restructuration)]으로 세분화 되었다. 간략히 말하면 동사를 중심으로 두 논항의

상호 도치를 통해 이루어지는 일반동사의 수동구문을 기술하기 위해 사용하는 일반적 [변형] 개념으로는, 서술명사가 자신의 두 논항을 기능동사 [Vsup] 혹은 기능동사의 과거분사 형태 [être V-pp]와 결합하며 능동/수동 관계를 형성하는 현상을 충분히 설명할 수 없다. 이에 대한 논의는 3장, [과거분사의 형태와 기능]에서 계속된다. 논문의 제 2부인 4장, 5장에서는 어휘문법에서의 기존 연구에서 [수동구문]이 어떻게 다루어졌는가를 검토하였다. 위에서 언급했듯이 문장의 상호 대응관계를 인정하는 어휘문법 내에서도, 실상 [수동]은 능동구문의 통사적 속성으로 기술되었을 뿐, 독립된 문장 유형의 하나로 연구되지 않았음을 알 수 있었다. 이에 3부 6장과 7장에서는 수동구문을 위한 수동구문의 자율적인 어휘문법을 구축하고자 하였다. 이러한 직접적인 수동구문의 총체적인 기술을 통해 다양한 유형의 수동구문들을 분류할 수 있었다. 그 대표적 유형으로 우리는 [장형수동]과 대립하는 [단형수동]을 체계적으로 조사하였다. 전자와 달리 후자의 수동구문은 다양한 형태의 동작주보어를 허용하며 시상제약을 보여준다. 또한 우리는 보문을 취하는 수동구문들을 재분류하였다. 한편 수동구문은 능동구문을 반드시 전제로 하나 다양한 이유로 인하여 전제된 능동구문이 불어의 어휘부에서 사라지는 경우가 나타난다. 따라서 마지막 7장에서는 능동구문의 수동 불가능성과 아울러 수동구문의 능동 불가능성을 야기하는 능동/수동구문의 [차단 (blocage) 현상]의 다양한 경우들을 다루었다. 수동구문의 차단은 한편으로는 수동구문만어 갖는 독특한 통사어휘적 행태들이 존재할 수 있음을 의미하며 다른 한편으로는 수동구문의 비수동구문화의 가능성을 뜻한다. 수동구문과 비수동구문의 상관관계는 비수동구문의 체계적인 연구를 또한 필요로 하므로 열린 문제로만 제시하였다.

□ 주요 단어

[être V-pp] 수동구문, 어휘문법(Lexique-Grammaire), 변형(transformation), 기능동사(verbe support), 서술기능(fonction prédicative), 논항(argument), 서술명사(nom prédicat), 비수동구문, 재구조화(restructuration), 장형수동(passif long), 단형수동(passif court), 차단(blocage)



